



Conseil d'administration
Mardi 18 décembre 2018
Amphi Huvelin
Délibérations

Délibérations signées	Pages
Délibération n° D2018-12-01-ins : validation des procès-verbaux des CA du 19/06/2018, 23/10/2018 et 27/11/2018	3
Délibération n° D2018-12-02-fin : budget rectificatif n° 3	4 - 39
Délibération n° D2018-12-03-fin : budget prévisionnel 2019	40 - 90
Délibération n° D2018-12-04-fin : les autorisations relatives au plafond d'emplois	91 - 92
Délibération n° D2018-12-05-fin : projet annuel de performance 2019	93 - 144
Délibération n° D2018-12-06-acc : convention pour la création de la fondation Jean Moulin	145
Délibération n° D2018-12-07-acc : conventions et accords	146 - 147
Délibération n° D 2018-12-08-sco : licence trilangue	148 - 159
Délibération n° D 2018-12-09-fin : subventions électives	160 - 161
Délibération n° D2018-12-10-fin : tarification de French summer school 2019	162
Délibération n° D 2018-12-11-fin : subvention à l'association sportive Lyon 3	163



Délibération n° D 2018-12-12-sco : capacité d'accueil en master 2019-2020	164 - 178
Délibération n° D 2018-12-13-sco : modifications de l'offre de cours SELF	179 - 181
Délibération n° D2018-12-14-sco : calendrier des admissions des étudiants internationaux	182 - 183
Délibération n° D2018-12-15-sco : changement de noms parcours lettres multimédia	184
Délibération n° D2018-12-16-sco : suppression du master « villes et environnement urbains » - parcours « nouveaux modes vie et espaces de la ville contemporaine » à compter de la rentrée universitaire 2019/2020	185
Délibération n° D2018-12-17-sco : Parcousup	186 - 220

Délibération n° D2018-12-01-ins
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver les procès-verbaux du conseil d'administration du 19 juin 2018, du 23 octobre 2018 et du 27 novembre 2018.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	25
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	25
✓ Nombre de voix contre :	0

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage



Pierre SERVET



Délibération n° D2018-12-02-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et R. 719-51 et suivants ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver le budget rectificative n° 3 de l'établissement pour l'exercice 2018, annexé à la présente délibération.

ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) sous plafond : 1209

ETPT hors plafond : 159

Autorisations d'engagement : -414 997€

Dont :

- 42 057€ en personnel
- 167 600€ en fonctionnement
- 205 340€ en investissement

Crédits de paiement : - 1 634 433€

Dont :

- 42 057€ en personnel
- 167 600€ en fonctionnement
- 1424 776€ en investissement

Prévision de recettes : - 438 555€

Solde budgétaire : 1 195 878€ (Excédentaire)

Variation de la trésorerie : 1 195 878€

Résultat Patrimonial : 196 062€

Capacité d'autofinancement : 196 062€

Variation de fond de roulement : 228 898€

En budget consolidé budget initial + budget rectificatif 1, 2 et 3 :

ETPT sous plafond : 1209

ETPT hors plafond : 159

Autorisations d'engagement : 118 429 674€

Dont :

95 319 775€ en personnel

16 360 760€ en fonctionnement

6 749 139€ en investissement

Crédits de paiement : 117 084 845€

Dont :

95 319 775€ en personnel

16 393 565€ en fonctionnement

5 371 505€ en investissement

Prévision de recettes : 114 454 316€

Solde budgétaire : - 2 630 529€ (déficitaire)

Variation de la trésorerie : 2 869 471€

Résultat Patrimonial : 853 256€

Capacité d'autofinancement : 2 517 256€

Variation de fond de roulement : 2 883 751€

La décision budgétaire modificative n° 3 peut être consultée, dans son intégralité, à la direction des affaires financières.

La présente délibération est adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	26
✓ Nombre de voix pour :	23
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

**Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage**



Pierre SERVET





Direction des Affaires Financières

PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N°3 EXERCICE 2018

Présenté pour vote au Conseil d'administration du 18 décembre 2018

Sommaire

Tableau 1 : Autorisations d'emploi	page 1
Tableau des emplois	page 2
Tableau 2 : Autorisations budgétaires	page 3
Tableau 3 : Dépenses par destination - variation BR3	page 4
Recettes par origine - variation BR3	page 5
Dépenses par destination- version consolidée	page 6
Recettes par origine - version consolidée	page 7
Tableau récapitulatif des crédits par service, composante et laboratoire	page 8
Tableau 4 : Equilibre financier	page 9
Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers	page 10
Tableau 6 : Situation patrimoniale	page 11
Tableau 7 : Plan de trésorerie	page 12
Tableau 8 : Opérations sur recettes fléchées	page 13
Tableau 9 : Opérations pluriannuelles (version agrégée)	page 14
Tableau 10 : Opérations pluriannuelles (version détaillée)	page 15
Tableau de synthèse budgétaire et comptable	page 16
Tableau relatif aux moyens des UMR	page 17

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	1209	159	1368
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	1209	159	1368

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND			EMPLOIS HORS PLAFOND		
	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale
1 - TITULAIRES	892,5	891,4	69 476 920	0	0	0
* Titulaires Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme</u>)	0	0	-	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	892,5	891,4	69 476 920	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	892,5	891,4	69 476 920	0	0	0
. Titulaires Etat détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	-	0	0	0
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	892,5	891,4	69 476 920	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	-	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	-	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	0	0	-	0	0	0
2 - NON TITULAIRES	293	294	12 874 795	142	145	4880004,24
* Non titulaires de droit public	293	294	12 874 795	137,2	140,2	4808770,74
- en fonction dans l'organisme :	293	294	12 874 795	137,2	140,2	4808770,74
. Contractuels sous statut :	293	294	12 874 795	137,2	140,2	4808770,74
o CDI	13,2	12,6	912 514	23,6	22,6	1022429
o CDD	279,8	281,4	11 962 282	113,6	117,6	3786342
. Contractuels hors statut :	0	0	0	0	0	0
o CDI	0	0	0	0	0	0
o CDD	0	0	0	0	0	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	4,8	4,8	71233,5
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	4,8	4,8	71233,5
o CDI	0	0	0	0	0	0
o CDD	0	0	0	4,8	4,8	71233,5
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES				0	0	0
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT						
* Titulaires de l'Etat mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Titulaires de l'Etat mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l'Etat mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l'Etat mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES						
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur						
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur						

ETPT	ETP	masse salariale
1327,5	1330,4	87 231 719
892,5	891,4	69 476 920
0	0	-
892,5	891,4	69 476 920
892,5	891,4	69 476 920
0	0	-
892,5	891,4	69 476 920
435	439	17 754 799
430,2	434,2	17 683 566
430,2	434,2	17 683 566
430,2	434,2	17 683 566
36,8	35,2	1 934 943
393,4	399	15 748 623
0	0	-
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
4,8	4,8	71233,5
4,8	4,8	71233,5
0	0	0
4,8	4,8	71233,5
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n°3 2018

		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat		Emplois financés sur ressources propres		Global	
Catégories d'emplois		En ETPT		En ETPT			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	489 (1)			489	
		CDI	4,5			4,5	
	Non permanents	CDD	155		12	167,0	
S/total EC			649		12	661	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS						-	
BIATOSS	Permanents	Titulaires	412 (2)			412	
		CDI	42			42	
	Non permanents	CDD	106		147	253	
S/total Biatoss			560		147	707	
Totaux			1 209 (3)		159	1 368	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 209 (5)				Plafond global des emplois voté par le CA

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé

TABLEAU 2 DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES BR3 - 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	DEPENSES											
	Compte financier 2017		Budget Initial 2018		Total Budgets rectificatifs (BR1+BR2)		Budget Rectificatif n°3		Total Budget 2018		Ecart Budget Rectifié/BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	93 271 308	93 267 252	94 047 542	94 047 542	1 314 290	1 314 290	-42 057	-42 057	95 319 775	95 319 775	1 272 233	1 272 233
dont contribution employeur au CAS pension	24 507 202	24 507 202	24 602 585	24 602 585	414 261	414 261			25 016 846	25 016 846	414 261	414 261
Fonctionnement	14 841 720	13 904 061	15 572 726	15 572 726	955 634	988 439	-167 600	-167 600	16 360 760	16 393 565	788 034	820 839
Investissement	4 092 201	3 307 550	6 302 716	5 926 601	651 763	869 680	-205 340	-1 424 776	6 749 139	5 371 505	446 423	-555 096
TOTAL DES DEPENSES (AE et CP)	112 205 230	110 478 863	115 922 984	115 546 869	2 921 687	3 172 409	-414 997	-1 634 433	118 429 674	117 084 845	2 506 690	1 537 976
SOLDE BUDGETAIRE (Excédent) = Recettes - Crédits de paiement								1 195 878				

	RECETTES					
	Compte financier 2017	Budget Initial 2018	Total Budgets Rectificatifs (BR1+BR2)	Budget Rectificatif n°3	Total Budget 2018	Ecart Budget rectifié / BI
	106 598 162	111 661 420	2 016 201	-438 555	113 239 066	1 577 646
88 768 963	89 773 468	536 393		90 309 861	536 393	Subvention pour charges de service public (SCSP)
46 808	275 750	121 767	570 445	967 962	692 212	Autres financements de l'Etat
0	0	0	-1 009 000	0	0	Fiscalité affectée
3 011 136	5 081 594	335 046		4 407 640	-673 954	Autres financements publics
14 771 255	16 530 608	1 022 995		17 553 603	1 022 995	Recettes propres
630 697	679 068	536 182	0	1 215 250	536 182	Recettes fléchées
0	0	0		0	0	Financements de l'Etat fléchés
630 697	679 068	536 182		1 215 250	536 182	Autres financements publics fléchés
0	0	0		0	0	Recettes propres fléchées
107 228 859	112 340 488	2 552 383	-438 555	114 454 316	2 113 828	TOTAL DES RECETTES
3 250 004	3 206 381	620 026		2 630 529		SOLDE BUDGETAIRE (Déficit) = Recettes - Crédits de paiement

Tableau 3 des dépenses par destination - Variation BR3 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Dépenses de l'organisme Budget consolidé 2018							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231	-42 057	-42 057	-167 600	-167 600	-205 340	-1 424 776	-414 997	-1 634 433
Formation initiale et continue	-2 807	-2 807	-6 785	-6 785	-26 958	-26 958	-36 550	-36 550
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-2 807	-2 807			-26 958	-26 958	-29 765	-29 765
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master			-1 995	-1 995			-1 995	-1 995
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat			-4 790	-4 790			-4 790	-4 790
D110 - Recherche en Sciences de la Terre							0	0
D111 - Recherche en SHS	-39 250	-39 250	-160 815	-160 815	-13 900	-13 900	-213 965	-213 965
D112 - Recherche Transversale							0	0
Soutien et support	0	0	0	0	-164 482	-1 383 918	-164 482	-1 383 918
D105 - Bibliothèques et documentation							0	0
D113 - Diffusion des savoirs et musées							0	0
D114 - Immobilier					-164 482	-1 383 918	-164 482	-1 383 918
D115 - Pilotage et support							0	0
D2 Étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0
D201 - Aides directes aux étudiants							0	0
D202 - Aides indirectes							0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
D3 Autres programmes	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	-42 057	-42 057	-167 600	-167 600	-205 340	-1 424 776	-414 997	-1 634 433

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	1 195 878
------------------------------------	------------------

Tableau 3 Recettes par origine de financement - Variation BR3 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Recettes globalisées Budget consolidé 2018					Recettes fléchées Budget consolidé 2018			Total Budget 2018
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010	Subvention pour charges de service public									0
FD020	Droits d'inscription									0
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE									0
FD040	Taxe d'apprentissage									0
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
FD060	Valorisation									0
FD070	ANR investissements d'avenir				-9 000					-9 000
FD080	ANR hors investissements d'avenir									0
FD090	Subvention d'exploitation et financement actif - Région									0
FD100	Subvention d'exploitation et financement actif - UE									0
FD110	Subvention d'exploitation et financement actif - Autres		-4 595		-424 960					-429 555
FD120	Fondations- fonds propres,réserves dons et legs									0
FD130	Autres recettes									0
		0	-4 595	0	-433 960	0	0	0	0	-438 555

Solde budgétaire (déficit)	0
-----------------------------------	----------

Tableau 3 des dépenses consolidées par destination - 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Dépenses de l'organisme Budget consolidé 2018							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231	93 666 722	93 666 722	14 719 206	14 752 011	6 742 050	5 364 416	115 127 978	113 783 149
Formation initiale et continue	48 690 076	48 690 076	3 522 154	3 543 304	545 875	545 875	52 758 105	52 779 255
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	27 930 597	27 930 597	1 565 439	1 562 932	491 192	491 192	29 987 228	29 984 721
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	20 745 800	20 745 800	1 953 355	1 977 012	53 741	53 741	22 752 896	22 776 553
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	13 679	13 679	3 360	3 360	942	942	17 981	17 981
D110 - Recherche en Sciences de la Terre	97	97					97	97
D111 - Recherche en SHS	22 902 993	22 902 993	1 545 450	1 574 105	85 521	85 521	24 533 964	24 562 619
D112 - Recherche Transversale	29	29					29	29
Soutien et support	22 073 527	22 073 527	9 651 602	9 634 602	6 110 654	4 733 020	37 835 783	36 441 149
D105 - Bibliothèques et documentation	3 445 290	3 445 290	1 271 385	1 271 385	72 050	72 050	4 788 725	4 788 725
D113 - Diffusion des savoirs et musées	81 000	81 000	2 688	2 688	0	0	83 688	83 688
D114 - Immobilier	2 793 566	2 793 566	4 487 172	4 487 172	5 796 116	4 403 837	13 076 854	11 684 575
D115 - Pilotage et support	15 753 671	15 753 671	3 890 357	3 873 357	242 488	257 133	19 886 516	19 884 161
D2 Étudiants	1 653 053	1 653 053	1 641 554	1 641 554	7 089	7 089	3 301 696	3 301 696
D201 - Aides directes aux étudiants			815 663	815 663			815 663	815 663
D202 - Aides indirectes	124 850	124 850	27 500	27 500			152 350	152 350
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 528 203	1 528 203	798 391	798 391	7 089	7 089	2 333 683	2 333 683
D3 Autres programmes								
Total	95 319 775	95 319 775	16 360 760	16 393 565	6 749 139	5 371 505	118 429 674	117 084 845
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								0

Tableau 3 Recettes consolidées par origine de financement - 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Recettes globalisées Budget consolidé 2018					Recettes fléchées Budget consolidé 2018			Total Budget 2018
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010	Subvention pour charges de service public	90 309 861	108 000			0				90 417 861
FD020	Droits d'inscription					4 019 518				4 019 518
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE					8 830 353				8 830 353
FD040	Taxe d'apprentissage					835 806				835 806
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR					154 185				154 185
FD060	Valorisation					61 425				61 425
FD070	ANR investissements d'avenir				131 714	0				131 714
FD080	ANR hors investissements d'avenir				124 696	0				124 696
FD090	Subvention d'exploitation et financement actif - Région				772 374	0				772 374
FD100	Subvention d'exploitation et financement actif - UE				99 545	0				99 545
FD110	Subvention d'exploitation et financement actif - Autres		284 922		3 854 351	2 744		1 215 250		5 357 267
FD120	Fondations- fonds propres,réserves dons et legs					52 340				52 340
FD130	Autres recettes					3 597 232				3 597 232
		90 309 861	392 922		4 982 680	17 553 603		1 215 250	1 215 250	114 454 316

Solde budgétaire (déficit)	2 630 529
-----------------------------------	------------------

Dépenses Budget consolidé 2018 par CRB

Budget	Dépenses CRB							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
900 - Services Centraux	85 370 826	85 370 826	2 566 786	2 549 786	1 058 677	1 058 677	88 996 289	88 979 289
901 - Faculté de Droit	1 758 819	1 758 819	1 006 696	1 012 333	74 632	74 632	2 840 147	2 845 784
902 - IAE	4 182 861	4 182 861	2 844 810	2 844 810	106 627	106 627	7 134 298	7 134 298
903 - IUT	1 323 795	1 323 795	378 510	378 510	25 000	25 000	1 727 305	1 727 305
904 - Faculté des Langues	83 299	83 299	115 700	115 700	25 430	25 430	224 429	224 429
905 - Faculté des Lettres et Civilisations	134 403	134 403	164 515	166 834	10 009	10 009	308 927	311 246
906 - Faculté de Philosophie	16 470	16 470	26 697	26 697	4 000	4 000	47 167	47 167
908 - Bibliothèque universitaire	233 769	233 769	1 229 385	1 229 385	72 050	72 050	1 535 204	1 535 204
910 - Gouvernance	746 843	746 843	868 737	868 737	115 898	130 543	1 731 478	1 746 123
913 - Recherche	364 977	364 977	835 112	855 811	27 246	27 246	1 227 335	1 248 034
914 - RI et Francophonie	492 229	492 229	1 572 176	1 593 326	14 000	14 000	2 078 405	2 099 555
915 - Gestion des sites			3 661 097	3 661 097	5 207 481	3 815 202	8 868 578	7 476 299
916 - Scolarité et vie Etudiante	611 484	611 484	1 090 539	1 090 539	8 089	8 089	1 710 112	1 710 112
Total	95 319 775	95 319 775	16 360 760	16 393 565	6 749 139	5 371 505	118 429 674	117 084 845

Recettes Budget consolidé 2018 par CRB

Budget	Recettes					TOTAL
	Subvention pour charge de service public SCSP	Autres financements publics	Recettes propres	Autres financement de l'Etat	Autres financements publics fléchés	
900 - Services Centraux	86 532 141	211 735	3 991 494			90 735 370
901 - Faculté de Droit	434 309	278 646	2 720 215	75 672		3 508 842
902 - IAE	126 230	2 241 455	5 588 953	86 250		8 042 888
903 - IUT	813 761		1 035 465			1 849 226
904 - Faculté des Langues	125 970		100 760			226 730
905 - Faculté des Lettres et Civilisations	115 743	132 109	88 923			336 775
906 - Faculté de Philosophie	36 800		7 100			43 900
908 - Bibliothèque Universitaire	970 002	36 348	605 500			1 611 850
910 - Gouvernance		213 973	1 077 683			1 291 656
913 - Recherche	543 720	482 925	352 540	63 000		1 442 185
914 - RI et Francophonie	221 475	630 449	1 079 278	10 000	1 215 250	3 156 452
915 - Gestion des sites	142 500	638 040	492 800	108 000		1 381 340
916 - Scolarité et vie Etudiante	247 210	117 000	412 892	50 000		827 102
Total	90 309 861	4 982 680	17 553 603	392 922	1 215 250	114 454 316

TABLEAU 4 EQUILIBRE FINANCIER BR 3 - 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					
	Compte financier 2017	B.I 2018	Total Budgets Rectificatifs (BR1+BR2)	BR3	Total 2018
Solde budgétaire (déficit)	3 250 004	3 206 381	620 026		2 630 529
Remboursement d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital)					-
Opérations au nom et pour le compte de tiers	2 757 281	2 640 168	- 2 200 968		439 200
Autres décaissements sur comptes de tiers	870				-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	6 008 155	5 846 549	- 1 015 582	-	3 069 729
Abondement de la trésorerie		2 293 619		1 195 878	2 869 471
dont abondement de la trésorerie fléchée	10 383				
dont abondement de la trésorerie non fléchée		2 242 786		1 195 878	2 869 471
TOTAL des besoins	6 008 155	8 140 168	- 1 015 582	1 195 878	5 939 200

FINANCEMENTS					
Compte financier 2017	B.I 2018	Total Budgets Rectificatifs (BR1+BR2)	BR3	Total 2018	
	-		1 195 878		Solde budgétaire (Excédent)
				-	Nouveaux emprunts (capital) Remboursement de prêts (capital)
2 738 758	2 640 168	- 2 200 968		439 200	Opérations au nom et pour le compte de tiers
1 245 609	5 500 000			5 500 000	Autres encaissements sur comptes de tiers
3 984 367	8 140 168	- 1 635 608	1 195 878	5 939 200	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
2 023 788	-	620 026		-	Prélèvement sur la trésorerie
	50 833				dont prélèvement sur la trésorerie fléchée
2 013 405	-	620 026		-	dont prélèvement sur la trésorerie non fléchée
6 008 155	8 140 168	- 1 015 582	1 195 878	5 939 200	TOTAL des financements

Tableau 5 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau non modifié au BR3

Opérations	Libellé	Prévisions de décaissements BI	Prévisions de décaissements BR 1	Prévisions de décaissements BR 2	Total prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements BI	Prévisions d'encaissements BR 1	Prévisions d'encaissements BR 2	Total prévisions d'encaissements
Bourses AMI	Bourses aide à la mobilité	309 200,00	-		309 200,00	309 200,00	-		309 200,00
Cotisation sécurité sociale		2 330 968,00	- 2 228 968,00	28 000,00	130 000,00	2 330 968,00	- 2 228 968,00	28 000,00	130 000,00
TOTAL		2 640 168,00	- 2 228 968,00	28 000,00	439 200,00	2 640 168,00	- 2 228 968,00	28 000,00	439 200,00

TABLEAU 6 SITUATION PATRIMONIALE BR 3 - 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES						PRODUITS						
	Compte financier 2017	Budget Initial 2018	Total Budgets rectificatifs (BR1 + BR2)	BR3	Budget Consolidé 2018		Compte financier 2017	Budget Initial 2018	Total Budgets rectificatifs (BR1 + BR2)	BR3	Budget Consolidé 2018	
Personnel	92 207 464	92 890 326	1 277 285	-	42 057	94 125 554	Subventions de l'Etat	88 908 871	90 049 218	658 160	-4 595	90 702 783
dont charges de pensions	24 507 202	24 602 585	409 903			25 012 488	Fiscalité affectée			0		-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	19 452 659	19 758 779	1 560 607	-	167 600	21 151 786	Autres subventions	4 965 486	4 611 982	1 371 228	-9 000	5 974 210
							Autres produits	18 166 862	17 998 480	1 455 123		19 453 603
TOTAL des charges	111 660 123	112 649 105	2 837 892	-	209 657	115 277 340	TOTAL des produits	112 041 219	112 659 680	3 484 511,00	-13 595	116 130 596
Résultat prévisionnel (BENEFICE)	381 096	10 575	646 619		196 062	853 256	Résultat prévisionnel (PERTE)	-	-			-
Total équilibre du compte	112 041 219	112 659 680	1 171 216			116 130 596	Total équilibre du compte de résultat	112 041 219	112 659 680	3 484 511,00		116 130 596

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Compte financier 2017	Budget initial 2018	Total BR1+BR2	BR3	Total 2018
Résultat prévisionnel de	381 096	10 575	646 619	196 062	853 256
+ dotation aux amortissements	3 357 908,94	3 028 837	535 163	-	3 564 000
- reprises sur amortissements	1 947 620,18	1 467 872	432 128	-	1 900 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés					-
- produits de cession d'éléments d'actifs					-
- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice					-
= capacité d'autofinancement	1 791 384	1 571 540	749 654	196 062	2 517 256

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS						RESSOURCES					
Compte financier 2017	BI 2018	Total Budgets rectificatifs (BR1 + BR2)	BR3	Total Budget Rectifié		Compte financier 2017	BI 2018	Total Budgets rectificatifs (BR1 + BR2)	BR3	Total Budget Rectifié	
Insuffisance d'autofinancement	-			-	Capacité d'autofinancement	1 791 384	1 571 540	749 654	196 062	2 517 256	
Investissements	13 424 110	5 926 601	869 680	- 849 736	5 946 545	Financement de l'actif par l'Etat	9 959 000	108 000	-	575 040	683 040
						Financement de l'actif par des tiers au	21 718	1 630 000	- 500 000	1 000 000	130 000
						Autres ressources		5 500 000	-		5 500 000
Remboursement des dettes financières	4 369			-		Augmentation des dettes financières					-
TOTAL des emplois	13 428 479	5 926 601	869 680	- 849 736	5 946 545	TOTAL des produits	11 772 103	8 809 540	249 654	- 228 898	8 830 296
Apport au fonds de roulement	2 882 939				2 883 751,00	Prélèvement sur fonds de rouleme	- 1 656 376	-	- 620 026	228 898	-

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2017	BI 2018	Total BR1+BR2	BR3	Total
Variation du fonds de roulement (apport ou prélèvement)	- 1 656 376	2 882 939	- 620 026	228 898	2 883 751,00
Variation du besoin en fonds de roulement (fonds de roulement-trésorerie)	367 412	589 320	-		14 280,00
Variation de la trésorerie (abondement ou prélèvement)	- 2 023 788	2 293 619	- 620 026	1 195 878	2 869 471,00
Niveau du fonds de roulement	9 381 757	11 065 067	-		12 265 508
Niveau du besoin en fonds de roulement	- 2 061 806	- 2 680 259	-		- 2 047 526
Niveau de la trésorerie	11 443 563	13 745 326	-		14 313 034

TABLEAU 7 - PLAN DE TRESORERIE BR 3 - 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	11 443 563	26 713 751	17 508 892	9 521 033	30 322 006	23 528 550	11 921 147	37 042 124	30 702 594	24 519 782	16 185 716	21 365 262	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	23 762 620	1 633 920	1 465 226	23 349 079	1 111 229	1 189 962	34 335 270	1 227 316	787 103	1 096 450	15 700 737	7 580 154	113 239 066
Subvention pour charges de service public	22 394 693	0	0	22 394 693			32 083 672			13 382 737	54 066	90 309 851	
Autres financements de l'Etat	0	31 500	0	11 375		25 000		27 500		50 000	822 587	967 962	
Fiscalité affectée	0	0	0	0									0
Autres financements publics	800	118 898	631 076	106 694	98 668	102 080	1 313 054	298 421	105 425	156 504	268 000	1 208 019	4 407 640
Recettes propres	1 367 127	1 483 523	834 149	836 317	1 012 560	1 062 882	938 544	928 895	654 178	939 946	2 000 000	5 495 482	17 553 603
Recettes budgétaires fléchées	-	-	637,00	-	-	-	-	-	1 088 830,30	-	125 782,70	-	1 215 250,00
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0									0
Autres financements publics fléchés	0	0	0	0				1 088 830			125 783		1 214 613
Recettes propres fléchées	0	0	637	0									637
Opérations non budgétaires	0	0	0	5 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500 000
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0									0
Prêts : encaissements en capital	0	0	0	0									0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	5 500 000	0								5 500 000
Opérations gérées en compte de tiers	35 690	125 260	21 700	6 510	220 780	1 260	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 000	439 200
TVA encaissée													0
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements		92 760			216 440								309 200
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	35 690	32 500	21 700	6 510	4 340	1 260	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 000	130 000
TOTAL	23 798 310	1 759 180	1 487 563	28 855 589	1 332 009	1 191 222	34 340 270	1 232 316	1 880 933	1 101 450	15 831 520	7 583 154	120 393 516
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	8 490 973	10 887 284	9 422 698	8 037 652	8 087 673	12 746 672	9 030 822	7 571 846	8 015 846	8 983 981	10 520 574	14 405 045	116 201 065
Personnel	7 522 462	9 380 216	7 238 288	6 999 623	7 085 696	11 438 791	7 130 384	7 337 022	6 653 613	6 997 051	8 220 574	9 316 056	95 319 775
Fonctionnement	908 151	1 319 060	1 967 606	921 101	754 075	1 017 865	1 568 360	234 824	1 143 144	1 163 849	2 000 000	2 511 750	15 509 785
Investissement	60 361	188 009	216 803	116 928	247 902	290 015	332 077	219 089	823 081	300 000	2 577 238	5 371 505	
Dépenses sur recettes fléchées	7 149	19 955	14 324	5 163	23 592	28 353	188 471	0	47 900	423 535	55 000	70 337	883 780
Personnel	0	0	0	0									0
Fonctionnement	7 149	19 955	14 324	5 163	23 592	28 353	188 471	0	47 900	423 535	55 000	70 337	883 780
Investissement	0	0	0	0									0
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0									0
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0									0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0						0
Opérations gérées en compte de tiers	30 000	56 800	38 400	11 800	14 200	23 600	0	0	0	28 000	76 400	160 000	439 200
TVA décaissée													0
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements		28 800	24 400	4 800	11 200	3 600	0	0		28 000	76 400	132 000	309 200
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	30 000	28 000	14 000	7 000	3 000	20 000						28 000	130 000
TOTAL	8 528 122	10 964 039	9 475 422	8 054 615	8 125 465	12 798 625	9 219 293	7 571 846	8 063 746	9 435 516	10 651 974	14 635 382	117 524 045
SOLDE DU MOIS	15 270 188	-9 204 859	-7 987 859	20 800 973	-6 793 456	-11 607 403	25 120 977	-6 339 530	-6 182 813	-8 334 066	5 179 546	-7 052 228	2 869 471
SOLDE CUMULE	26 713 751	17 508 892	9 521 033	30 322 006	23 528 550	11 921 147	37 042 124	30 702 594	24 519 782	16 185 716	21 365 262	14 313 034	2 869 471

TABLEAU 8 OPERATIONS SUR RECETTES FLECHEES

TPOUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau non modifié dans le cadre du BR3

	Antérieures à 2018	N (2018)	N+1 (2019)	N+2 (2020)	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		-31 736	331 470	-210 094	
Recettes fléchées (b)	1 677 842	1 215 250	175 888	0	3 068 980
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés	1 677 842	1 215 250	175 888		3 068 980
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	1 709 578	883 780	385 982	0	2 979 340
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement					
AE	1 719 722	878 921	385 982		2 984 625
CP	1 709 578	883 780	385 982		2 979 340
Intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-31 736	331 470	-210 094	0	89 640

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2018	AE nouvelles ouvertes en 2018	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2018	CP nouveaux ouverts en 2018	Total des CP ouverts pour 2018	Restes à engager en fin 2018 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2018 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
2011	172 500	220 405	170 471	-	-	-	220 405	169 447	1 024	-	1 024	2 029	-
2012	50 000	83 944	40 212	9 787	-	9 787	83 944	39 440	10 560	-	10 560	1	1
2013	328 417	383 784	257 193	8 705	40 413	49 118	383 784	256 040	10 079	40 413	50 492	22 106	221
2014	564 826	527 501	433 075	22 173	63 276	85 449	527 501	435 657	22 651	63 276	85 927	46 302	3 060
2015	230 258	218 207	181 070	-	-	-	218 207	177 615	3 208	-	3 208	49 188	247
2016	889 854	414 338	376 732	-	251 357	251 357	447 338	373 341	20 471	232 847	253 318	261 765	1 430
2017	909 041	215 691	190 321	14 793	306 962	321 755	215 691	176 784	30 976	304 136	335 112	396 965	181
2018	1 305 463	-	-	-	151 991	151 991	-	-	-	151 991	151 991	1 153 472	-
total contrats de recherche	4 450 359	2 063 870	1 649 075	55 458	813 999	869 457	2 096 870	1 628 324	98 969	792 663	891 632	1 931 827	1 424
Région	264 670	85 235	75 836	27 410	171 415	198 825	85 235	70 511	32 735	171 415	204 150	9 991	0
ERASMUS	3 348 487	1 931 644	1 777 724	65 382	861 041	926 423	1 931 644	1 767 640	70 241	861 041	931 282	644 340	5 225
Autres	334 595	-	-	-	70 000	70 000	-	-	-	70 000	70 000	264 595	-
Total contrats d'enseignement	3 947 752	2 016 879	1 853 560	92 792	1 102 456	1 195 248	2 016 879	1 838 151	102 976	1 102 456	1 205 432	898 944	5 225
Corniches	1 274 418	1 523 145	1 265 353	9 065	-	9 065	1 410 194	1 221 939	52 479	-	52 479	0	0
Réorganisation DNUM	137 813	90 000	58 210	31 790	47 813	79 603	75 000	55 597	19 403	62 812	82 215	0	1
Climatisation Bureaux aile C	81 668	75 000	74 356	644	6 668	7 312	20 000	-	20 000	61 668	81 668	-	-
Maison du gardien	44 999	30 000	27 523	2 477	14 999	17 476	30 000	22 786	7 214	14 999	22 213	-	0
Plan rénovations sanitaires amphis	687 000	57 000	38 660	18 340	259 999	278 339	30 000	19 483	7 517	289 999	297 516	370 001	0
Espace Rue	1 200 000	182 681	182 381	-	-	-	179 143	182 380	-	-	-	1 017 619	1
Salle Info Pédago	474 000	346 289	299 806	46 483	13 985	60 468	346 289	297 556	48 733	13 970	62 703	113 726	15
Avant corps	2 675 000	685 000	661 437	9 766	-	9 766	695 000	656 626	14 354	-	14 354	2 003 797	223
E Factory	3 321 200	361 700	341 198	20 502	2 662 570	2 683 072	225 380	132 505	92 875	757 125	850 000	296 930	2 041 765
Confort thermique et sanitaire des amphis	670 000	113 815	113 904	-	-	-	131 815	113 904	-	-	-	556 096	0
Chassis ouvrants dans amphis	165 000	-	-	-	3 000	3 000	-	-	-	3 000	3 000	162 000	-
Couverture des amphis	1 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	-
Faux plafonds amphis	1 000 000	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	30 000	30 000	970 000	-
Rénovation salles de cours	1 080 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 080 000	-
New Deal	256 645	257 912	256 645	1 267	1 267	-	160 350	255 576	-	1 069	1 069	-	-
Plan Campus	3 940 000	3 234 330	3 233 713	617	269 383	270 000	3 219 330	3 231 550	-	270 000	270 000	436 287	2 163
MILC - 1% artistique PUQ+ reliquat opé constr	1 107 498	170 459	159 178	11 281	663 759	675 040	26 659	11 699	14 959	780 081	795 040	273 280	27 478
Rénovation Palais R+1 sud et Chevreuil	500 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500 000	-
Chevreuil Transition énergétique	2 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 000 000	-
Cavanne Transition énergétique	600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600 000	-
Façade Dugas	560 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	560 000	-
Salles info pédago	100 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000	-
Agenda d'accessibilité	1 458 100	678 358	659 723	18 635	131 365	150 000	425 535	299 451	126 084	123 916	250 000	648 377	260 272
Contrôle d'accès	240 000	124 900	124 774	-	30 000	30 000	124 900	76 355	48 545	19 455	68 000	85 226	10 419
Signalétique directionnelle	90 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	-	10 000	10 000	80 000	-
Rénovation des sanitaires	600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600 000	-
Travaux ascenseurs	380 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	380 000	-
A ménagements fonctionnels	800 000	-	-	-	105 000	105 000	-	-	-	105 000	105 000	695 000	-
Mise en sécurité	200 000	-	-	-	25 035	25 035	-	-	-	25 035	25 035	174 965	-
Stores	556 000	-	-	-	66 991	66 991	-	-	-	60 000	60 000	489 009	6 991
GER	5 446 694	580 679	577 077	3 602	666 015	669 617	456 445	498 259	-	707 830	707 830	4 200 000	40 605
Total programmes pluriannuels d'investissement	32 646 035	8 511 268	8 073 939	174 468	5 005 316	5 179 784	7 556 039	7 075 668	452 162	3 335 959	3 788 122	19 392 313	2 389 933
Total	41 044 146	12 592 017	11 576 573	322 718	6 921 771	7 244 489	11 669 788	10 542 143	654 107	5 231 078	5 885 186	22 223 084	2 393 734
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	-	1 106 415	1 011 753	34 843	533 276	568 119	1 139 415	1 011 573	53 453	514 766	568 219	1 579 872	80
Ss total fonctionnement et intervention	8 398 111	2 894 114	2 429 541	110 378	1 343 290	1 453 668	2 894 114	2 393 561	145 463	1 340 464	1 485 927	4 514 902	3 720
Ss total investissement	32 646 035	8 591 488	8 135 280	177 497	5 045 205	5 222 702	7 636 259	7 137 009	455 191	3 375 848	3 831 040	19 288 053	2 389 933

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
2011	172 500	-	172 500	172 500	-	-
2012	50 000	-	50 000	50 000	-	-
2013	328 417	-	328 417	307 488	12 917	8 012
2014	564 826	-	564 826	427 715	107 539	29 572
2015	230 258	84 604	145 654	69 110	46 244	30 300
2016	889 854	-	889 854	283 371	459 788	146 695
2017	909 041	-	909 041	338 094	350 802	220 145
2018	1 305 463	-	1 305 463	-	298 971	1 006 492
total contrats de recherche	4 450 359	84 604	4 365 755	1 648 278	1 276 261	1 441 216
Région	264 670	-	264 670	14 100	69 143	181 427
ERASMUS	3 348 487	-	3 348 487	1 570 053	1 541 374	237 060
Autres	334 595	-	334 595	-	330 000	4 595
Total contrats d'enseignement	3 947 752	-	3 947 752	1 584 153	1 940 517	423 082
Corniches	1 274 418	1 274 418	-	-	-	-
Réorganisation DNUM	137 813	137 813	-	-	-	-
Climatisation Bureaux aile C	81 668	81 668	-	-	-	-
Maison du gardien	44 999	44 999	-	-	-	-
Plan rénovations sanitaires amphis	687 000	687 000	-	-	-	-
Espace Rue	1 200 000	1 200 000	-	-	-	-
Salle Info Pédago	474 000	474 000	-	-	-	-
Avant corps	2 675 000	2 675 000	-	-	-	-
E Factory	3 321 200	1 821 200	1 500 000	-	-	1 500 000
Confort thermique et sanitaire des an	670 000	670 000	-	-	-	-
Chassis ouvrants dans amphis	165 000	165 000	-	-	-	-
Couverture des amphis	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-
Faux plafonds amphis	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-
Rénovation salles de cours	1 080 000	1 080 000	-	-	-	-
New Deal	256 645	256 645	-	-	-	-
Plan Campus	3 940 000	3 940 000	-	-	-	-
MILC - 1% artistique PUQ+ reliquat op	1 107 498	108 325	999 173	-	746 040	253 133
Rénovation Palais R+1 sud et Chevreu	500 000	500 000	-	-	-	-
Chevreul Transition énergétique	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-
Cavenne Transition énergétique	600 000	600 000	-	-	-	-
Façade Dugas	560 000	560 000	-	-	-	-
Salles info pédago	100 000	100 000	-	-	-	-
Agenda d'accessibilité	1 458 100	1 208 100	250 000	120 000	130 000	-
Contrôle d'accès	240 000	240 000	-	-	-	-
Signalétique directionnelle	90 000	90 000	-	-	-	-
Rénovation des sanitaires	600 000	600 000	-	-	-	-
Travaux ascenseurs	380 000	380 000	-	-	-	-
A ménagements fonctionnels	800 000	800 000	-	-	-	-
Mise en sécurité	200 000	200 000	-	-	-	-
Stores	556 000	556 000	-	-	-	-
GER	5 446 694	5 446 694	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	32 646 035	29 896 862	2 749 173	120 000	876 040	1 753 133
Total	41 044 146	29 981 466	11 062 680	3 352 431	4 092 818	3 617 431

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévion d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévion pluriannuelle			Prévion 2018								Prévion N+1 et suivantes							
Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à 2018	AE consommées les années antérieures à 2018	AE reprogrammées ou reportées en 2018	AE nouvelles ouvertes en 2018	TOTAL des AE ouvertes en 2018	CP ouvertes les années antérieures à 2018	CP consommés les années antérieures à 2018	CP reprogrammés ou reportés en 2018	CP nouveaux ouverts en 2018	TOTAL des CP ouverts en 2018	AE prévues en N+1 (2019)	CP prévus en N+1 (2019)	AE prévues en N+2 (2020)	CP prévus en N+2 (2020)	AE prévues > N+2 (2021)	CP prévus > N+2 (2021)
			(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Corniches	Investissement	1 274 418	1 523 145	1 265 353	9 065	-	9 065	1 410 194	1 221 939	52 479	-	52 479						
Réorganisation DNUM	Investissement	137 813	90 000	58 210	31 790	47 813	79 603	75 000	55 597	19 403	62 812	82 215						
Climatisation Bureaux aile C	Investissement	81 668	75 000	74 356	644	6 668	7 312	20 000	-	20 000	61 668	81 668						
Maison du gardien	Investissement	44 999	30 000	27 523	2 477	14 999	17 476	30 000	22 786	7 214	14 999	22 213						
Plan rénovations sanitaires amphis	Investissement	687 000	57 000	38 660	18 340	259 999	278 339	30 000	19 483	7 517	289 999	297 516						
Espace Rue	Investissement	1 200 000	182 681	182 381	-	-	-	179 143	182 380	-	0	-						
Salle Info Pédago	Investissement	474 000	346 289	299 806	46 483	13 985	60 468	346 289	297 556	48 733	13 970	62 703						
Avant corps	Investissement	2 675 000	685 000	661 437	9 766	-	9 766	695 000	656 626	14 354	0	14 354						
E Factory	Investissement	3 321 200	361 700	341 198	20 502	2 662 570	2 683 072	225 380	132 505,00	92 875	757 125	850 000						
Confort thermique et sanitaire des amphis	Investissement	670 000	113 815	113 904	-	-	-	131 815	113 904	-	-	-						
Chassis ouvrants dans amphis	Investissement	165 000	-	-	-	3 000	3 000	-	-	-	3 000	3 000						
Couverture des amphis	Investissement	1 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Faux plafonds amphis	Investissement	1 000 000	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	30 000	30 000						
Renovation salles de cours	Investissement	1 080 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
New Deal	Investissement	256 645	257 912	256 645	1 267	-1 267	-	160 350	255 576	-	1 069	1 069						
Plan Campus	Investissement	3 940 000	3 234 330	3 233 713	617	269 383	270 000	3 219 330	3 231 550	-	270 000	270 000						
MILC - 1% artistique P.I.O. reliquat opé	Investissement	1 107 498	170 459	159 178	11 281	663 759	675 040	26 659	11 699	14 959	780 081	795 040						
Rénovation Palais R+1 sud et Chevreul	Investissement	500 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Chevreul Transition énergétique	Investissement	2 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Cavanne Transition énergétique	Investissement	600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Façade Dugas	Investissement	560 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Salles info pédago	Investissement	100 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Agenda d'accessibilité	Investissement	1 458 100	678 358	659 723	18 635	131 365,25	150 000	425 535	299 451	126 084	123 916	250 000						
Contrôle d'accès	Investissement	240 000	124 900	124 774	-	30 000	30 000	124 900	76 355	48 545	19 455	68 000						
Signalétique directionnelle	Investissement	90 000	-	-	-	10 000,00	10 000	-	-	-	10 000	10 000						
Rénovation des sanitaires	Investissement	600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Travaux ascenseurs	Investissement	380 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
A ménagements fonctionnels	Investissement	800 000	-	-	-	105 000,00	105 000	-	-	-	105 000	105 000						
Mise en sécurité	Investissement	200 000	-	-	-	25 035	25 035	-	-	-	25 035	25 035						
Stores	Investissement	556 000	-	-	-	66 991,00	66 991	-	-	-	60 000	60 000						
GER	Investissement	5 446 694	580 679	577 077	3 602	666 015	669 617	456 445	498 259	-	707 830	707 830						
Total Dépenses d'investissement.1		32 646 035	8 511 268	8 073 939	174 468	5 005 316	5 179 784	7 556 039	7 075 668	452 162	3 335 959	3 788 122	2 561 639	4 164 017	3 735 483	4 447 021	13 091 862	13 169 190

Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2018	AE consommées les années antérieures à 2018	AE reprogrammées ou reportées en 2018	AE nouvelles ouvertes en 2018	TOTAL des AE ouvertes en 2018	CP ouverts les années antérieures à 2018	CP consommés les années antérieures à 2018	CP reprogrammés ou reportés en 2018	CP nouveaux ouverts en 2018	TOTAL des CP ouverts en 2018	AE prévues en N+1 (2019)	CP prévus en N+1 (2019)	AE prévues en N+2 (2020)	CP prévus en N+2 (2020)	AE prévues > N+2 (2021)	CP prévus > N+2 (2021)
			Année de démarrage des contrats : 2011	Personnel Fonctionnement et Investissement	172 500	7 500 190 405 22 500	833 152 093 17 545			- - -	7 500 190 405 22 500	833 151 069 17 545	1 024		0 1 024 0			
Année de démarrage des contrats : 2012	Personnel Fonctionnement et Investissement	50 000	74 617 9 327	40 212	9 787		9 787 -	74 617 9 327	39 440	10 560		10 560 0						
Année de démarrage des contrats : 2013	Personnel Fonctionnement et Investissement	328 417	102 519 272 265 9 000	70 274 165 520 21 399	- 5 676 3 029	- 42 413 2 000	- 48 089 1 029	102 519 272 265 9 000	70 274 164 367 21 399	- 7 050 3 029	- 42 413 2 000	0 49 463 1 029	18 592	18 592				
Année de démarrage des contrats : 2014	Personnel Fonctionnement et Investissement	564 826	400 834 102 972 23 695	369 983 51 550 11 542	9 943 12 230	9 550 49 926 3 800	19 493 62 156 3 800	400 834 102 972 23 695	369 983 54 132 11 542	9 943 12 708	9 550 49 926 3 800	19 493 62 634 3 800	43 250	43 250				
Année de démarrage des contrats : 2015	Personnel Fonctionnement et Investissement	230 258	146 575 71 632	146 575 34 495	- -	- -	- -	146 575 71 632	146 575 31 040	- 3 208		0 3 208 0						
Année de démarrage des contrats : 2016	Personnel Fonctionnement et Investissement	889 854	311 667 98 175 4 496	311 667 60 621 4 444	- -	203 222 48 135 -	203 222 48 135 -	344 667 98 175 4 496	311 667 57 230 4 444	18 610 1 861 -	184 712 48 135 -	203 322 49 996 0	154 392 108 803	154 392 108 803				
Année de démarrage des contrats : 2017	Personnel Fonctionnement et Investissement	909 041	112 420 98 669 4 602	112 420 71 490 6 411	- 14 793 -	165 547 111 246 30 169	165 547 126 039 30 169	112 420 98 669 4 602	112 240 58 132 6 411	- 30 976 -	165 547 108 420 30 169	165 547 139 396 30 169	123 252 134 559 20 965	123 252 134 559 20 965	55 160 24 970	55 160 24 970	31 925	31 925
Année de démarrage des contrats : 2018	Personnel Fonctionnement et Investissement	1 305 463	- - -	- -	- -	45 857 98 214 7 920	45 857 98 214 7 920	- -	- -	- -	45 857 98 214 7 920	45 857 98 214 7 920	269 613 259 378 14 574	269 613 259 378 14 574	187 346 169 768	187 346 169 768	152 274 98 519	152 274 98 519
Total contrat de recherche.2		4 450 359	2 063 870	1 649 075	55 458	813 999	869 457	2 096 870	1 628 324	98 969	792 663	891 632	1 147 378	1 147 378	437 244	437 244	282 718	282 718
Région	Personnel Fonctionnement et Investissement	264 670	24 900 53 735 6 600	- 75 836 -	24 900,00 2 510,00 -	105 100 66 315 -	130 000 68 825 -	24 900 53 735 6 600	24 900,00 70 511 -	24 900,00 7 835,00 -	105 100 66 315 -	130 000 74 150 0						
ERASMUS	Personnel Fonctionnement et Investissement	3 348 487	1 931 644	1 777 724	65 382,00	861 041	926 423	1 931 644	1 767 640	70 241,00	861 041	931 282	579 683	579 683	64 657	64 657	-	-
AUTRES	Personnel Fonctionnement et Investissement	334 595	- - -	- -	- -	4 000 66 000 -	4 000 66 000 -	- -	- -	- -	4 000 66 000 -	4 000 66 000 0	90 000 44 595 2 405	90 000 44 595 2 405	60 000 40 000 27 595	60 000 40 000 27 595	-	-
Total contrat d'enseignement.4		3 947 752	2 016 879	1 853 560	92 792	1 102 456	1 195 248	2 016 879	1 838 151	102 976	1 102 456	1 205 432	716 683	716 683	192 252	192 252	-	-
	Ss total personnel	0	1 106 415	1 011 753	34 843	533 276	568 119	1 139 415	1 011 573	53 453	514 766	568 219	637 257	637 257	302 506	302 506	152 274,00	152 274,00
	Ss total fonctionnement	8 398 111	2 894 114	2 429 541	110 378	1 343 290	1 453 668	2 894 114	2 393 561	145 463	1 340 464	1 485 927	1 188 860	1 188 860	299 395	299 395	130 444	130 444
	Ss total investissement	32 646 035	8 591 488	8 135 280	177 497	5 045 205	5 222 702	7 636 259	7 137 009	455 191	3 375 848	3 831 040	2 599 583	4 201 961	3 763 078	4 474 616	13 091 862	13 169 190
TOTAL		41 044 146	12 592 017	11 576 573	322 718	6 921 771	7 244 489	11 669 788	10 542 143	654 107	5 231 078	5 885 186	4 425 700	6 028 078	4 364 979	5 076 517	13 374 580	13 451 908

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)	Encaissements prévus en N+1 (2019) (21)	Encaissements prévus en N+2 (2020) (22)	Encaissements prévus > N+2 (2021) (23)
E-Factory	Financement de Autres	1 500 000	-	-	1 500 000	-	-
MILC + 1% artistique	Financement de	108 000	-	108 000			
PUQ	Autres	891 173		638 040	253 133		
Agenda d'accessibilité prog.	Financement de Autres	250 000	120 000	130 000,00		-	-
Total PPI.1		2 749 173	120 000	876 040	1 753 133	-	-
2011	Financement de Autres	172 500	172 500	0			
2012	Financement de l'Etat* Autres	50 000	50 000	0			
2013	Financement de Autres	217 705 110 712	206 455 101 033	11 250 1 667			
2014	Financement de Autres	75 000 395 056	48 750 329 608	15 000 60 495	11 250 4 954		
2015	Financement de Autres	95 654 134 604	49 410 19 700	46 244			
2016	Financement de Autres	132 813 307 546	45 000 238 371	63 000 211 124	15 750 60 888	60 888	
2017	Financement de Autres	92 500 803 484	3 750 325 927	31 672 314 490	15 000 102 151	15 000	26 250 44 583
2018	Financement de Autres	120 000 1 070 489		54 000 184 994	54 000 291 051	12 000 256 650	
	Autres	114 974		59 977	28 997	25 000	337 794 1 000
Total contrat de recherche.2		4 450 359	1 648 278	1 276 261	584 041	384 538	409 627
Région	Financement de Autres	264 670	14 100	69 143	174 800		
ERASMUS	Financement de Autres	3 348 487	1 570 053	1 541 374	175 888	61 172	
AUTRES	Financement de Autres	14 595 320 000		10 000 320 000,00	4 595		
Total contrat d'enseignement.4		3 947 752	1 584 153	1 940 517	355 283	61 172	0
	Ss total financement de l'Etat	1 183 113	596 455	422 922	100 595	27 000	26 250
	Ss total autres financements publics	9 157 271	2 440 131	3 362 111	2 562 865	393 710	382 377
	Ss total autres financements	806 900	315 845	307 785	28 997	25 000	1 000
TOTAL		11 147 284	3 352 431	4 092 818	2 692 457	445 710	409 627

Total avec PPI autofinancé 41 044 146

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Tableau SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE - BR3 2018

Etat présenté pour information au CA

Ce tableau permet de comprendre l'articulation entre les grands agrégats financiers traditionnels et les nouveaux indicateurs induits par la comptabilité budgétaire. Ce tableau se présente de façon chronologique.

	Compte financier 2017	BI 2018	Reports	BR 1	BR2	BR 3	Total	
Stocks initiaux	Niveau initial de restes à payer	1 014 873	1 600 000				1 014 873	
	Niveau initial du fonds de roulement	9 381 757	8 182 128				9 381 757	
	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 2 061 806	- 3 269 579				- 2 061 806	
	Niveau initial de la trésorerie	11 443 563	11 451 707				11 443 563	
	<i>dont niveau initial de la trésorerie fléchée</i>							
	<i>dont niveau initial de la trésorerie non fléchée</i>							
Flux de l'année	Autorisations d'engagement	112 205 230	115 922 984		2 298 831	622 856	- 414 997	118 429 674
	Résultat patrimonial	381 096	10 575		285 797	360 822	196 062	853 256
	Capacité d'autofinancement	1 791 384	1 571 540		144 832	604 822	196 062	2 517 256
	Variation du fonds de roulement	- 1 656 377	2 882 939	-	1 185 386	565 360	228 898	2 883 751
	Opérations bilancielle non budgétaires		-					
		<i>Nouvel emprunt / remboursement de prêt</i>		-				
		<i>Remboursement d'emprunt / prêt accordé</i>		-				
		<i>Cautionnements et dépôts</i>	4 369	5 500 060				5 500 000
	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires							
		<i>Variation des stocks</i>	-	-				
		<i>Production immobilisée</i>	-	-				
		<i>Charges sur créances irrécouvrables</i>		-				
		<i>Produits divers de gestion courante</i>		-				
	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires							
		<i>Ecart entre les produits/ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs</i>						
		<i>Ecart entre les produits/ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours</i>						
		<i>Ecart entre les charges/immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs</i>						
		<i>Ecart entre les charges/immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours</i>						
	Solde budgétaire	- 3 250 004	- 3 206 381	-	1 185 386	565 360	1 195 878	- 2 630 529
	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	1 226 216	5 500 000					5 500 000
Variation de la trésorerie	- 2 023 788	2 293 619					2 869 471	
	<i>dont variation de la trésorerie fléchée</i>	- 10 383	- 50 833					
	<i>dont variation de la trésorerie non fléchée</i>	- 2 013 405	- 3 155 548				2 869 471	
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 071 806	589 320					14 280	
Restes à payer	1 726 367							
Niveau final du fonds de roulement	Niveau final de restes à payer	2 741 240	1 703 027				1 703 027	
	Niveau final du fonds de roulement	9 381 757	11 065 067				12 265 508	
	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 2 061 806	- 2 680 169				- 2 047 526	
	Niveau final de la trésorerie	11 443 563	13 745 236				14 313 034	
		<i>dont niveau final de la trésorerie fléchée</i>						
	<i>dont niveau final de la trésorerie non fléchée</i>							

Synthèse des moyens prévisionnels des Unités Mixtes de Recherche par tutelle - Année 2018 - Dotations des établissements.

	Univ Lyon 2	ENS de Lyon	Univ Lyon 3	CNRS	ECOLE NAT DES TRAVAUX PUBLICS D'ETAT	INSA	Univ Jean Monnet	Ecole des mines de Saint Etienne	ENSAL	EHESS	UNIV AVIGNON PAYS DE VAUCLUSE	UNIV GRENOBLE ALPES	Université Blaise Pascal	Ecole Centrale de Lyon	Univ Lyon 1	TOTAL
UMR 5648 CIHAM	26 044	17 000	15 000	37 000						9 000	14 500					118 544 -
UMR 5600 EVS	34 772	54 000	51 700	106 645	28 500	2 500	42 282	40 000	19 000							379 399 -
UMR 5189 HISOMA	34 203	17 500	30 940	123 595			16 900				12 667					235 805 -
UMR 5190 LARHRA	42 106	27 500	19 890	40 000								34 470				163 966 -
UMR 5317 IHRIM	36 947	80 500	11 967	120 000			23 108						19 395			291 917 -
UMR 5205 LIRIS	14 791		0	160 000		NC								NC	NC	174 791 -
Total Moyens	188 863	196 500	129 497	587 240	28 500	2 500	82 290	40 000	19 000	9 000	27 167	34 470	19 395	-	-	1 189 631

Montants validés avec les établissements concernés

Montants demandés mais non validés par les établissements concernés

NC Montants Non Communiqués



BUDGET RECTIFICATIF 2018

Conseil d'administration du 18 décembre 2018

Note ordonnateur

PREAMBULE

Le Budget Rectificatif présenté au Conseil d'administration en sa séance du 18 décembre 2018 est le troisième de l'exercice 2018, il est purement technique et intervient en fin d'exercice budgétaire afin d'ajuster la prévision des Opérations Pluri Annuelles (OPA) au plus près de la réalisation qui se dessine pour l'exercice 2018.

En effet dans le cadre de la GBCP, une programmation pluriannuelle des conventions a été effectuée en dépenses comme en recettes.

Dans cette logique de programmation, la bonne pratique consiste donc à remplacer les reports par de la **reprogrammation**, c'est à dire intégrer à ce dernier budget rectificatif de fin d'année 2018 les crédits qui ne pourront pas être consommés (annuler sur 2018 les AE et les CP budgétés) et les reprogrammer dans le budget initial 2019.

Ainsi, seules les autorisations d'engagement et les crédits de paiement dont la consommation est prévue en fin d'exercice (entre le vote du budget initial 2019 et la fin de l'exercice 2018), mais qui n'aura finalement pas eu lieu, feront le cas échéant l'objet de reports.

Il intègre également le traitement d'une part de reversement de la TVA sur l'opération MILC à l'Université Lyon 2.

En termes de volumes financiers, ce BR 3 présente une diminution de 414 997 euros en AE et 1 634 433 euros en CP et d'une diminution en recettes de 438 555 euros, l'écart ainsi enregistré entre dépenses et recettes se traduit par une amélioration significative de nos ratios initiaux.



1 – Autorisations budgétaires

1.1 Tableau des autorisations d'emplois – tableau 1 pour vote

Le tableau des autorisations d'emploi reste inchangé par rapport au dernier BR2.

Dans le cadre de ce BR 3, la masse salariale diminue de 42 057 euros pour un total de **95 319 775 euros**.

Cette diminution qui correspond à la reprogrammation sur 2019 d'OPA financées n'a pas d'impact sur les prévisions structurelles de notre masse salariale qui reste inchangée et stable.

1.2 Tableau des autorisations budgétaires – tableau 2 pour vote

Le tableau présente une distinction entre les autorisations d'engagement, les crédits de paiement et les recettes issus du compte financier 2017, ceux qui ont fait l'objet de la procédure d'élaboration budgétaire 2018 et ceux qui sont inscrits au titre des réajustements budgétaires 2018 dans le cadre de Budgets Rectificatifs.

Concernant les réajustements objets du BR 3, on trouve dans le tableau ci-dessous le détail des opérations de déprogrammation (équivalent à un rattachement négatif en dépenses et en recettes) par OPA.

Au titre de la déprogrammation, les trois enveloppes sont ainsi diminuées :

- personnel : - 42 057 en AE et en CP,
- fonctionnement : - 167 600 euros en AE et en CP
- investissement : - 780 380 euros en AE et – 1 999 816 euros en CP.

Le rattachement de 575 040 euros permet de traiter le reversement de TVA de l'opération MILC auprès de l'Université Lyon 2 ; cette dernière opération est neutre sur notre équilibre.

Contrats de recherche :							
		Crédits de Personnel AE = CP	Crédits de Fonctionnement AE = CP	Crédits d' Investissement AE = CP		Recettes	
900 - Services Centraux							
	LUDIMOODLE			-26 958			
TOTAL 900		0	0	-26 958		0	
901 - Fac de Droit							
	CIFRE PSA		-7 300				
	Centre d'Excellence Sécurité Défence - DGRIS		-3 000	-3 000			
	PROJET EUROPEEN EPAPFR		-36 494				
	CHAIRE CARPANO	-13 213					
	MULTICOOP- INSERM		-11 500	-3 500			
	GIP LAÏCITE DANS LA JUSTICE		-3 200				
	IUF FULCHIRON		-32 000				
TOTAL 901		-13 213	-93 494	-6 500		0	
902 - IAE							
	IMPULSION 2018 GAJEWSKI - UDL		-24 148	-400			
	PACK Ambition Recherche - Région		-1 056				
TOTAL 902		0	-25 204	-400		0	
905 - Fac de Langues							
	ACAPELHA - Ressourcial	-2 807					
TOTAL 905		-2 807	0	0		0	
913 - Service de la Recherche							
	Reversement frais de gestion -UDL		-4 000				
	Convention DGRIS		-2 108				
	ANR Val USES	-17 500	-3 000	-1 500			
	IMPULSION 2018 Ruphy - UDL			-1 500			
	FACE Jefferson Fund		-100				
	ANR DEMOCRASCI		-1 937	-2 000			
	CHAIRE santé Doliveux		-4 785				
	CHAIRE SANTE UCB		-14 187				
	IUF Baratay		-5 500	-2 000			
	Vente collection CEROR		-2 000				
	IDEX ISAIE 2018 - ELAN ERC - UDL		-1 900				
	Projet Junior : ECOPHILY		-2 000				
	Projet Junior : LEXOÏD		-2 790				
	IDEX Girard 2018 - UDL						-9 000
	ARC 2015 ADR an3 Pinche - Région	-2 537					
TOTAL 913		-20 037	-44 307	-7 000		-9 000	
TOTAL Contrats de recherche		-36 057	-163 005	-40 858		-9 000	

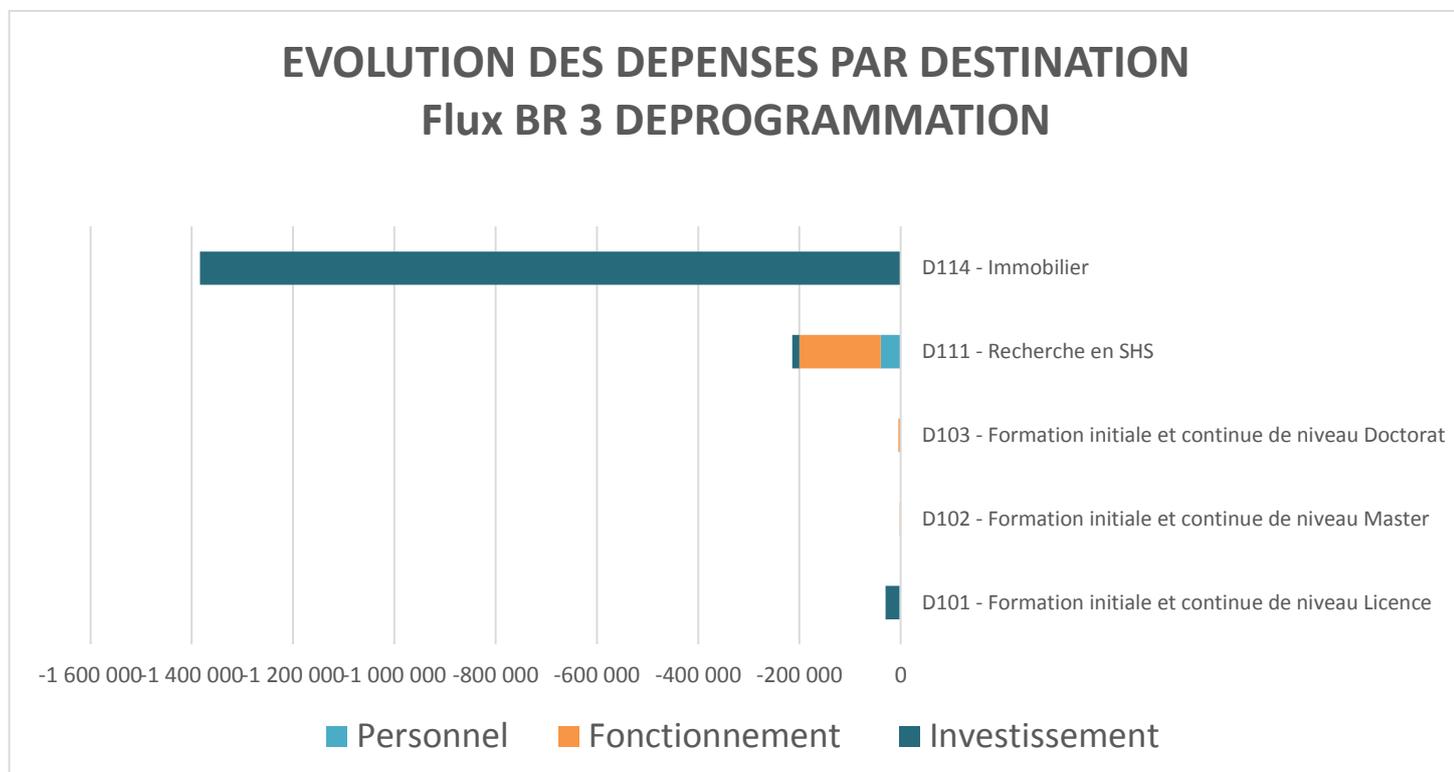
Contrats d'enseignement :						
	Crédits de Personnel AE = CP	Crédits de Fonctionnement AE = CP	Crédits d' Investissement AE = CP	Recettes		
Francophonie						
DICTIONNAIRE DES FRANCOPHONES 2018 - DGLFLF		-2 600				
FSPi AMBASSADE DE France AU BURUNDI		-1 995				-4 595
GRAND PRIX CULTUREL INSTITUT DE France	-6 000					
TOTAL Contrat d'enseignement	-6 000	-4 595	0			-4 595
Programme pluriannuel d'investissement :						
		Investissement AE	Investissement CP	Recettes		
MILC		-236 098	-176 682			
		575 040	575 040			575 040
Mise en Accessibilité		-127 688	-119 081			
Réfection des corniches			16 918			
E Factory			-1 291 465			-1 000 000
Espace Rue		-100 300	-104 260			
Plan Campus		-80 000	-80 000			
Avant Corps		-38 850	-24 130			
NEW DEAL		-1 267	1 069			
Contrôle d'Accès		-32 156	-42 253			
Chassis ouvrants dans amphis		-12 984	-12 984			
Climatisation bureaux			-25 000			
Couverture des amphis		-10 000	-10 000			
Plan rénovation sanitaires amphis			-3 000			
Plan confort thermique		-55 519	-43 430			
Aménagements fonctionnels		-24 660	-24 660			
Signalétique universelle		-20 000	-20 000			
TOTAL PPI		- 164 482	- 1 383 918			- 424 960
Montant						
Total Dépenses BR3 2018	AE	CP				
Personnel	-42 057	-42 057				
Fonctionnement	-167 600	-167 600				
Investissement	-205 340	-1 424 776				
	-414 997	-1 634 433				
Montant						
Total Recettes BR3 2018		-438 555				

Ce tableau qui met en évidence **le solde budgétaire** traduit la différence entre les prévisions d'encaissements et les prévisions de décaissements.

Ce dernier, consolidé au titre de 2018, est déficitaire de **2 630 529 euros**, ce qui signifie que la couverture des dépenses à payer n'est pas assurée par les recettes encaissées sur l'exercice. Cela est totalement dû à des opérations pluriannuelles pour lesquelles les recettes seront encaissées sur un autre exercice ou bien, d'investissements qui font l'objet d'un autofinancement telles les opérations de travaux.

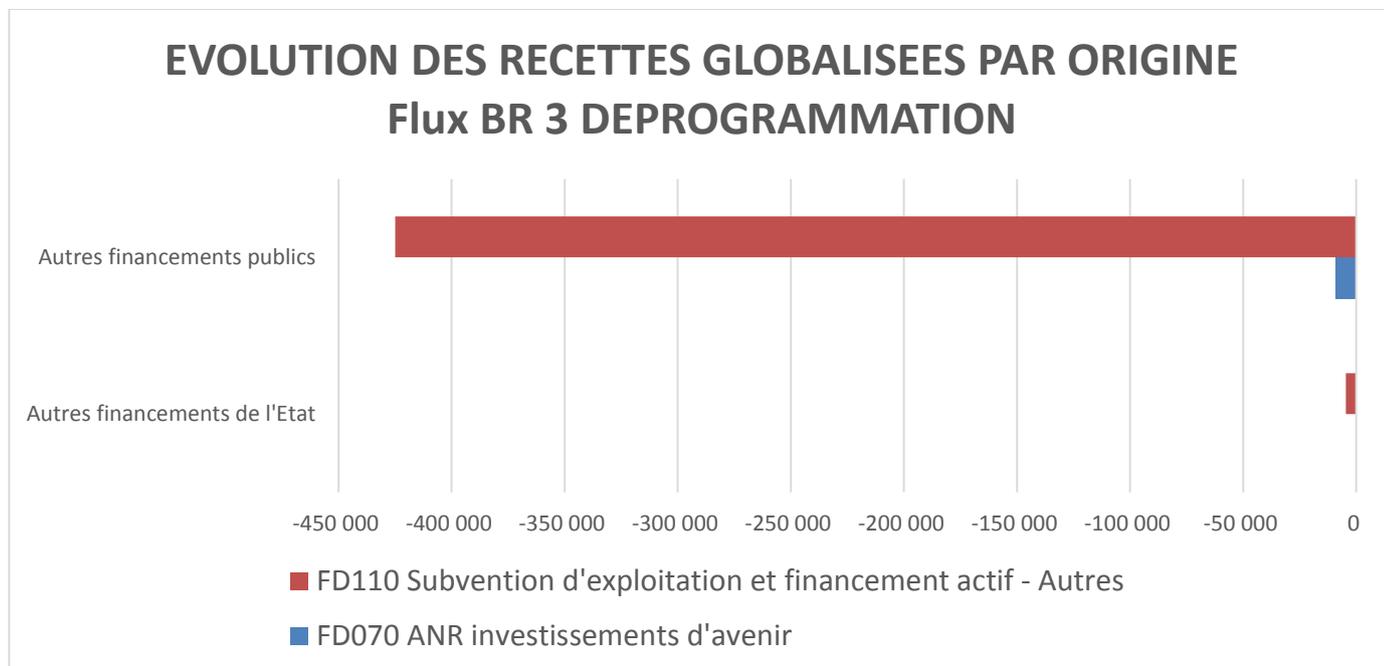
1.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine – tableau 3 pour information

Analyse des dépenses par destination



La déprogrammation de la tranche prévisionnelle 2018 porte essentiellement et comme déjà indiqué sur les opérations immobilières et sur les contrats de recherche.

Analyse des recettes par origine de financement



La réalisation des recettes sur les OPA contractuelles tient bien souvent du niveau d'avancement des projets qui a une corrélation assez directe avec le niveau d'exécution des dépenses. En ce sens, l'origine des recettes déprogrammées sur 2018 sont celles issues de l'ANR et des financements de l'Etat et des financements publics de l'actif.

2 – Equilibre financier

2.1 Tableau d'équilibre financier – tableau 4 pour vote

Le tableau d'équilibre financier permet de déterminer la variation de la trésorerie prévue en 2018.

Cette variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant du tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires mais affectent la trésorerie.

Ce BR 3 n'intégrant pas de flux nouveaux de trésorerie **non budgétaires** (ex variation sur des opérations pour compte de tiers), notre trésorerie se trouve finalement abondée du montant du solde budgétaire qui est de **1 195 878 euros**.

2.2 Tableau des opérations pour compte de tiers – tableau 5 pour information

Ce tableau qui retrace les opérations traitées, en comptabilité générale, uniquement en comptes de tiers (classe 4), s'agissant d'opérations gérées par l'Université pour le compte de tiers, reste inchangé par rapport au dernier BR, aucune variation n'étant prévue à titre prévisionnel.

Sont, à ce titre, retracés deux types d'opérations, à savoir :

- Les bourses AMI qui constituent un dispositif d'intervention « transparent » géré par l'université sur financement de l'Etat.
- Les reversements des droits de sécurité sociale des étudiants qui sont réajustés à la hausse.

L'absence de marge de manœuvre sur de telles opérations justifie leur exclusion du tableau des autorisations budgétaires et participe, en cas de déséquilibre entre les encaissements et les décaissements, à la variation de trésorerie. Ces flux non budgétaires figurent ainsi sur une ligne du tableau d'équilibre financier car ils participent à l'abondement ou au prélèvement sur la trésorerie.

3 – Analyse de la soutenabilité

3.1 Tableaux de situation patrimoniale – tableau 6 pour vote

Le tableau relatif à la situation patrimoniale présente le budget de l'établissement sous l'angle de la comptabilité générale. Ce document se veut donc différent du tableau des autorisations budgétaires et du tableau d'équilibre financier mais reste néanmoins complémentaire et permet une analyse globale de la situation budgétaire et financière de notre établissement, qui permet de présenter l'impact prévisionnel en droits et obligations constatés de l'évolution de nos charges et nos produits.

Le compte de résultat prévisionnel présente les dépenses de fonctionnement et de personnel ainsi que les recettes de fonctionnement. Les dépenses mentionnées dans le compte de résultat prévisionnel sont complétées des dotations aux amortissements et provisions dont le montant reste à **3 564 000 euros** dans le cadre de ce BR ; de la même manière les recettes correspondent à celles du tableau des autorisations budgétaires auxquelles est ajoutée la quote-part de reprise des financements rattachés à des actifs dont la prévision est maintenue à **1 900 000 euros**.

Il permet de déterminer que le budget rectifié 2018 génère **un résultat prévisionnel positif de 196 062 euros**.

Le résultat prévisionnel issu du compte de résultat prévisionnel permet également de déterminer la capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement. Pour l'exercice 2018, elle est ainsi revalorisée à **2 517 256 euros**, elle constitue un surplus de trésorerie et permet de financer les dépenses d'investissement.

Ce montant de CAF est porté en ressources au **tableau de financement prévisionnel abrégé**, qui détaille quant à lui les dépenses et recettes d'investissement.

L'ensemble des ressources qui s'élève à **8 830 296 euros** permet de couvrir les emplois en investissement pour un montant total de **5 371 505 euros** dont **3 205 812 euros** au titre du PPI ce qui génère un abondement de notre fonds de roulement pour **3 458 791 euros**.

3.2 Plan de trésorerie – tableau 7 pour information

Ce document, établi pour l'intégralité de l'exercice, permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et décaissements prévisionnels et le solde de trésorerie de fin de mois.

Le solde initial correspond au solde final issu du compte financier 2017, à savoir **11 443 563 euros**. La prévision de la variation 2018 s'élevant à **2 869 471 euros**, la trésorerie en fin d'exercice devrait s'établir à **14 313 034 euros**.

Cette variation positive est liée à la déconsignation opérée en janvier 2018 auprès de la Caisse des dépôts pour 5 500 000 euros.

3.3 Tableau des opérations liées aux recettes fléchées – tableau 8 pour information

Dans le cadre de l'exécution du Décret GBCP, les recettes sont à distinguer selon deux catégories, les recettes globalisées et les recettes fléchées.

Par principe, les recettes sont dites globales.

Par exception, les recettes peuvent être fléchées. Dans ce cas, elles correspondent à des ressources de l'établissement dont l'utilisation est prédéterminée. Elles sont destinées à la réalisation d'opérations ou au financement de certaines natures de dépenses bien identifiées auxquelles sont liées des AE et des CP et ne peuvent faire l'objet d'aucune autre utilisation.

La réglementation nécessite un tableau de suivi des opérations liées à ces recettes dans le Budget initial et les Budgets Rectificatifs, un suivi particulier en termes de volume de trésorerie d'une année sur l'autre et leur traçabilité en particulier en encaissement dans le tableau budgétaire et dans le plan de trésorerie.

On les retrouve également dans le tableau d'équilibre financier car elles peuvent expliquer un déséquilibre budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié au décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant, et solliciter des besoins en trésorerie différents sur plusieurs exercices dus à ce même décalage.

Dans notre établissement seules les recettes **ERASMUS sont fléchées** et font donc l'objet d'un suivi particulier. L'effet décalage entre les décaissements et les encaissements est amoindri par le fait que coexistent les financements de plusieurs cohortes en même temps. Les montants portés dans le tableau sont les mêmes qu'au dernier BR.

3.4 Tableau des opérations pluriannuelles – tableau 9 pour vote, tableau 9 détaillé pour information

Tant en prévision qu'en exécution, le suivi des opérations pluriannuelles concerne autant les dépenses que les recettes et permet, en conséquence, d'apprécier la soutenabilité de ces opérations sur leur durée.

La présentation est détaillée par opérations regroupées selon qu'il s'agit de contrats de recherche ou d'enseignement ou du programme pluriannuel d'investissement. Il permet d'éclairer et justifier une partie des montants inscrits tant en dépenses qu'en recettes dans le tableau des autorisations budgétaires, et ce, sur plusieurs exercices.

Les informations données au titre de l'exécution des exercices antérieurs à 2018 et de l'exercice 2018 font apparaître les soldes totaux à engager et à payer sur les exercices 2019 et ultérieurs. Ces soldes résultent de la différence entre le coût total prévisionnel de l'opération et l'exécution constatée depuis l'exercice de démarrage de l'opération jusqu'à 2018 inclus. Il donne une visibilité sur les engagements juridiques et les décaissements qui restent à réaliser au vu du coût total de l'opération.

Ainsi au-delà de 2018, notre programmation au titre d'opérations pluriannuelles de recherche, d'enseignement et d'investissement prévoit des autorisations d'engagement à hauteur de 22 222 921 euros pour des financements extérieurs à venir de 3 617 431 euros.

3.5 Tableau de synthèse budgétaire et comptable – pour information

Ce tableau a pour objet de synthétiser tous les ratios significatifs issus des différents autres tableaux constituant le projet de budget 2018.

La lecture de ce tableau se fait dans un ordre chronologique :

- Les montants liés à des stocks (niveaux d'entrée/sortie des restes à payer, de fonds de roulement, de trésorerie...) sont dissociés des montants liés au flux de l'année (résultat, CAF, variation du fonds de roulement, solde budgétaire...)
- Concernant les flux de l'année, le tableau recense les éléments issus de la comptabilité budgétaire (autorisations d'engagement et restes à payer), puis ceux du haut de bilan (compte de résultat, capacité d'autofinancement et variation de fonds de roulement, solde budgétaire et variation de trésorerie).

Ce tableau permet de comprendre l'articulation entre les grands agrégats financiers traditionnels (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie) et les nouveaux instruments produits par la comptabilité budgétaire (solde budgétaire).

La variation du fonds de roulement prévisionnel sur 2018 étant de **2 883 751 euros**, le montant final du fonds de roulement devrait s'établir en fin d'année à **12 265 508 euros**.

La trésorerie initiale à hauteur de 11 443 563 euros est ainsi portée à **14 313 034 euros**.

En conclusion en présence d'un solde budgétaire négatif, mais de variations de fonds de roulement et de trésorerie positives, la situation financière de notre établissement reste stable et saine du fait de décalages de flux d'encaissement liés à la vie des opérations pluriannuelles.

Les éléments techniques de déprogrammation inscrits dans ce BR3 auront un impact sur les tranches annuelles N+1 et au-delà avec des décalages de trésorerie qui pourront être importants sur certains exercices et nous savons d'ores et déjà que l'impact sera relativement négatif sur 2019, mais ceux-ci restent à apprécier sur la durée totale des opérations dont le pilotage est bien assuré sous l'angle de la pluri annualité.

Sur le sujet spécifique du PPI, les efforts engagés pour reconstruire notre capacité d'autofinancement et notre fonds de roulement se traduisent dans ce BR3 ; une attention particulière est également portée sur la programmation et l'échelonnement soutenable financièrement de la conduite de nos opérations de travaux.

Délibération n° D2018-12-03-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, L. 719-5, R. 719-52 et R. 719-73 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver le budget prévisionnel de l'université Jean Moulin, au titre de l'exercice 2019, tel que figurant en annexe à la présente délibération.

Le budget prévisionnel 2019 peut être consulté, dans son intégralité, auprès du service de la statistique et du pilotage.

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	24
✓ Nombre de voix pour :	21
✓ Nombre de voix contre :	3
✓ Nombre d'abstentions :	0

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage

Pierre SERVET



SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.



Direction des Affaires Financières

PROJET DE BUDGET INITIAL EXERCICE 2019

Présenté pour vote au Conseil d'administration du 18 décembre 2018

Sommaire

Tableau 1 : Autorisations d'emploi	page 1
Tableau des emplois	page 2
Tableau 2 : Autorisations budgétaires	page 3
Tableau 3 : Dépenses par destination	page 4
Recettes par origine	page 5
Tableau récapitulatif des crédits par service, composante et laboratoire	page 6
Tableau 4 : Equilibre financier	page 7
Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers	page 8
Tableau 6 : Situation patrimoniale	page 9
Tableau 7 : Plan de trésorerie	page 10
Tableau 8 : Opérations sur recettes fléchées	page 11
Tableau 9 : Opérations pluriannuelles (version agrégée)	page 12
Tableau 10 : Opérations pluriannuelles (version détaillée)	page 13
Tableau de synthèse budgétaire et comptable V2	page 14
Tableau relatif aux moyens des UMR	page 15
Tableau 12 : Annexe Achat	page 16
Tableau 13 : Annexe immobilière	page 17
BPI IAE	page 18
BPI IUT	page 19

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	1209	159	1368
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	1209	159	1368

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI					
	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale
	1193.06	1199.4	83,798,409	142.67	142	4,672,574	1335.73	1340.4	88,470,983
1 - TITULAIRES	879.98	887.4	70,565,814	0	0	0	879.98	887.4	70,565,814
* Titulaires Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAD, déconcentrés dans l'organisme)	0	0	-	0	0	0	0	0	-
* Titulaires organisme (corps propre)	879.98	887.4	70,565,814	0	0	0	879.98	887.4	70,565,814
- en fonction dans l'organisme :	879.98	887.4	70,565,814	0	0	0	879.98	887.4	70,565,814
Titulaires Etat détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	-	0	0	0	0	0	-
Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	879.98	887.4	70,565,814	0	0	0	879.98	887.4	70,565,814
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	-	0	0	0			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	-	0	0	0			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes remboursées	0	0	-	0	0	0			
2 - NON TITULAIRES	313.08	312	13,232,595	142.67	142	4672574	455.75	453	17,905,169
* Non titulaires de droit public	313.08	312	13,232,595	136.87	136.2	4586501	449.95	448.2	17,819,096
- en fonction dans l'organisme :	313.08	312	13,232,595	136.87	136.2	4586501	449.95	448.2	17,819,096
Contractuels sous statut :	313.08	312	13,232,595	136.87	136.2	4586501	449.95	448.2	17,819,096
ACDI	15.68	18.6	808,786	28.26	34.79	1044699	43.94	53.39	1,653,485
ACDD	297.4	293.4	12,623,809	108.61	101.41	3541802	406.01	394.81	16,165,611
Contractuels hors statut :	0	0	0	0	0	0	0	0	-
ACDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACDD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0			
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	5.8	5.8	86073	5.8	4.8	86073
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	5.8	5.8	86073	5.8	4.8	86073
ACDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACDD	0	0	0	5.8	5.8	86073	5.8	4.8	86073
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0	0	0	0			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0			
3 - CONTRATS AIDES				0	0	0	0	0	0
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT									
* Titulaires de l'Etat mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Titulaires de l'Etat mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Contractuels de l'Etat mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
* Contractuels de l'Etat mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'Etat (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0	0
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES									
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0	0	0

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2019

		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat		Emplois financés sur ressources propres		Global	
Catégories d'emplois		En ETPT		En ETPT			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	489 (1)			489	
		CDI	4.5			4.5	
	Non permanents	CDD	155		12	167.0	
S/total EC			649		12		661
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS							-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	412 (2)			412	
		CDI	42			42	
	Non permanents	CDD	106		147	253	
S/total Biatoss			560		147		707
Totaux			1,209 (3)		159		1,368 (4)
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1,209 (5)				Plafond global des emplois voté par le CA

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et

TABLEAU 2 DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES BI - 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	DEPENSES									
	Budget rectifié 2018		Budget Initial 2019 hors OPA		OPA		B.I 2019		Ecart BI 2019/Budget rectifié 2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	95,319,775	95,319,775	95,104,723	95,104,723	756,377	756,377	95,861,100	95,861,100	541,325	541,325
dont contribution employeur au CAS pension	25,016,846	25,016,846	25,184,140	25,184,140			25,184,140	25,184,140	167,294	167,294
Fonctionnement	16,360,760	16,393,565	14,089,051	14,089,051	1,714,020	1,714,020	15,803,071	15,803,071	-557,689	-590,494
Investissement	6,749,139	5,371,505	2,047,450	1,972,450	2,599,583	4,201,961	4,647,033	6,174,411	-2,102,106	802,906
TOTAL DES DEPENSES (AE et CP)	117,854,634	116,509,805	111,241,224	111,166,224	5,069,980	6,672,358	116,311,204	117,838,582	-1,543,430	1,328,777
SOLDE BUDGETAIRE (Excédent) = Recettes - Crédits de paiement				101,146						

OPA : opérations pluriannuelles

Budget rectifié 2018	Budget Initial 2019 hors OPA	OPA	RECETTES		
			B.I 2019	Ecart BI 2019/Budget rectifié 2018	
			AE	CP	
112,664,026	111,267,370	2,469,772	113,737,142	1,073,116	Recettes globalisées
90,309,861	90,720,217	26,250	90,746,467	436,606	Subvention pour charges de service public (SCSP)
392,922	75,000	76,845	151,845	-241,077	Autres financements de l'Etat
0			0	0	Fiscalité affectée
4,407,640	2,774,219	2,320,789	5,095,008	687,368	Autres financements publics
17,553,603	17,697,934	45,888	17,743,822	190,219	Recettes propres
1,215,250	-	879,442	879,442	-335,808	Recettes fléchées
				0	Financements de l'Etat fléchés
1,215,250		879,442	879,442	-335,808	Autres financements publics fléchés
				0	Recettes propres fléchées
113,879,276	111,267,370	3,349,214	114,616,584	737,308	TOTAL DES RECETTES
2,630,529	-	3,323,144	3,221,998		SOLDE BUDGETAIRE (Déficit) = Recettes - Crédits de paiement

Tableau 3 des dépenses consolidées par destination - BI 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	Dépenses de l'organisme Budget consolidé 2018							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231	94,169,671	94,169,671	13,993,815	13,993,815	4,614,033	6,141,411	112,777,519	114,304,897
Formation initiale et continue	49,294,694	49,294,694	3,976,244	3,976,244	534,870	534,870	53,805,808	53,805,808
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	28,288,502	28,288,502	1,102,692	1,102,692	505,165	505,165	29,896,359	29,896,359
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	21,006,192	21,006,192	2,763,262	2,763,262	27,205	27,205	23,796,659	23,796,659
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat			110,290	110,290	2,500	2,500	112,790	112,790
D110 - Recherche en Sciences de la Terre							0	0
D111 - Recherche en SHS	23,153,813	23,153,813	1,469,920	1,469,920	56,574	56,574	24,680,307	24,680,307
D112 - Recherche Transversale							0	0
Soutien et support	21,721,164	21,721,164	8,547,651	8,547,651	4,022,589	5,549,967	34,291,404	35,818,782
D105 - Bibliothèques et documentation	3,460,159	3,460,159	1,280,186	1,280,186	750,700	675,700	5,491,045	5,416,045
D113 - Diffusion des savoirs et musées	63,428	63,428	3,000	3,000	0	0	66,428	66,428
D114 - Immobilier	3,189,809	3,189,809	3,998,732	3,998,732	3,088,189	4,690,567	10,276,730	11,879,108
D115 - Pilotage et support	15,007,768	15,007,768	3,265,733	3,265,733	183,700	183,700	18,457,201	18,457,201
D2 Étudiants	1,691,429	1,691,429	1,809,256	1,809,256	33,000	33,000	3,533,685	3,533,685
D201 - Aides directes aux étudiants			1,314,981	1,314,981			1,314,981	1,314,981
D202 - Aides indirectes	77,612	77,612	0	0			77,612	77,612
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1,613,817	1,613,817	494,275	494,275	33,000	33,000	2,141,092	2,141,092
D3 Autres programmes								
Total	95,861,100	95,861,100	15,803,071	15,803,071	4,647,033	6,174,411	116,311,204	117,838,582
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								0

Tableau 3 Recettes consolidées par origine de financement - BI 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Recettes globalisées Budget consolidé 2018					Recettes fléchées Budget consolidé 2018			Total Budget 2018
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
FD010	Subvention pour charges de service public	90,746,467								90,746,467
FD020	Droits d'inscription					4,439,911				4,439,911
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE					10,237,311				10,237,311
FD040	Taxe d'apprentissage					475,494				475,494
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
FD060	Valorisation					44,600				44,600
FD070	ANR investissements d'avenir				50,340					50,340
FD080	ANR hors investissements d'avenir				206,106					206,106
FD090	Subvention d'exploitation et financement actif - Région				626,704					626,704
FD100	Subvention d'exploitation et financement actif - UE				20,901					20,901
FD110	Subvention d'exploitation et financement actif - Autres		151,845		4,190,957	19,888		879,442		5,242,132
FD120	Fondations- fonds propres, réserves dons et legs					75,000				75,000
FD130	Autres recettes					2,451,618				2,451,618
		90,746,467	151,845		5,095,008	17,743,822		879,442	0	114,616,584

Solde budgétaire (déficit)	3,221,998
-----------------------------------	------------------

Dépenses Budget Initial 2019 par CRB

Budget	Dépenses CRB							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
900 - Services Centraux	84,710,749	84,710,749	2,324,244	2,324,244	926,865	926,865	87,961,858	87,961,858
901 - Faculté de Droit	1,995,758	1,995,758	1,126,111	1,126,111	60,785	60,785	3,182,654	3,182,654
902 - IAE	4,823,550	4,823,550	3,058,360	3,058,360	88,289	88,289	7,970,199	7,970,199
903 - IUT	1,338,000	1,338,000	399,894	399,894	25,500	25,500	1,763,394	1,763,394
904 - Faculté des Langues	91,301	91,301	96,348	96,348	32,000	32,000	219,649	219,649
905 - Faculté des Lettres et Civilisations	102,239	102,239	124,426	124,426	11,000	11,000	237,665	237,665
906 - Faculté de Philosophie	13,170	13,170	22,914	22,914	4,000	4,000	40,084	40,084
908 - Bibliothèque universitaire	248,664	248,664	1,234,186	1,234,186	750,700	675,700	2,233,550	2,158,550
910 - Gouvernance	749,544	749,544	1,013,499	1,013,499	46,000	46,000	1,809,043	1,809,043
913 - Recherche	378,309	378,309	878,936	878,936	27,300	27,300	1,284,545	1,284,545
914 - RI et Francophonie	761,183	761,183	1,611,988	1,611,988	14,405	14,405	2,387,576	2,387,576
915 - Gestion des sites			3,058,605	3,058,605	2,624,189	4,226,567	5,682,794	7,285,172
916 - Sclolarité et vie Etudiante	648,633	648,633	853,560	853,560	36,000	36,000	1,538,193	1,538,193
Total	95,861,100	95,861,100	15,803,071	15,803,071	4,647,033	6,174,411	116,311,204	117,838,582

Recettes Budget Initial 2019 par CRB

Budget	Recettes					TOTAL
	Subvention pour charge de service public SCSP	Autres financements publics	Recettes propres	Autres financements de l'Etat	Autres financements publics fléchés	
900 - Services Centraux	88,302,829	134,600	4,100,903			92,538,332
901 - Faculté de Droit	385,659	281,958	2,461,783	56,500		3,185,900
902 - IAE	123,730	2,109,805	5,773,834			8,007,369
903 - IUT	813,761		969,633			1,783,394
904 - Faculté des Langues	125,970		103,679			229,649
905 - Faculté des Lettres et Civilisations	103,621		185,812			289,433
906 - Faculté de Philosophie	36,800		6,500			43,300
908 - Bibliothèque Universitaire		26,498	629,324			655,822
910 - Gouvernance		203,364	1,075,223			1,278,587
913 - Recherche	598,622	263,250	145,300	15,750		1,022,922
914 - RI et Francophonie	218,475	237,400	852,780	29,595	879,442	2,217,692
915 - Gestion des sites		1,753,133	493,000			2,246,133
916 - Sclolarité et vie Etudiante	37,000	85,000	946,051	50,000		1,118,051
Total	90,746,467	5,095,008	17,743,822	151,845	879,442	114,616,584

TABLEAU 4 EQUILIBRE FINANCIER BI - 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BESOINS			
	2018 BR3	Hors OPA	OPA	TOTAL
Solde budgétaire (déficit)	2,630,529	-	3,323,144	3,221,998
Remboursement d'emprunts (capital)	-			-
Nouveaux prêts (capital)				
Opérations au nom et pour le compte de tiers	439,200	320,000		320,000
Autres décaissements sur comptes de tiers	-			-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	3,069,729	320,000	3,323,144	3,541,998
Abondement de la trésorerie	2869471	101,146	-	-
dont abondement de la trésorerie fléchée				
dont abondement de la trésorerie non fléchée	2869471	101,146	-	-
TOTAL des besoins	5,939,200	421,146	3,323,144	3,541,998

	FINANCEMENTS			
	2018 BR3	Hors OPA	OPA	TOTAL
		101,146	-	-
Solde budgétaire (Excédent)				
Nouveaux emprunts (capital)	-			-
Remboursement de prêts (capital)				
Opérations au nom et pour le compte de tiers	439,200	320,000		320,000
Autres encaissements sur comptes de tiers	5,500,000			-
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme	5,939,200	421,146	-	320,000
Prélèvement sur la trésorerie	-	-	3,323,144	3,221,998
dont prélèvement sur la trésorerie fléchée				
dont prélèvement sur la trésorerie non fléchée	-	-	3,323,144	3,221,998
TOTAL des financements	5,939,200	421,146	3,323,144	3,541,998

Tableau 5 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations	Libellé	Prévisions de décaissements BI	Prévisions d'encaissements BI
Bourses AMI	Bourses aide à la mobilité	320,000.00	320,000.00
TOTAL		320,000.00	320,000.00

TABLEAU 6 SITUATION PATRIMONIALE B.I - 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel									
	CHARGES				PRODUITS				
	2018	BUDGET INITIAL 2019			2018	BUDGET INITIAL 2019			
	Budget rectifié	Hors OPA	OPA	TOTAL	Budget rectifié	Hors OPA	OPA	TOTAL	
Personnel	94,125,554	93,929,593	756,377	94,685,970	Subventions de l'Etat	90,702,783	90,462,721	185,054	90,647,775
dont charges de pensions	25,012,488	25,184,140			Fiscalité affectée	0			-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	21,151,786	18,828,181	1,714,020	20,542,201	Autres subventions	5,974,210	2,711,959	2,082,706	4,794,665
					Autres produits	19,453,603	19,597,934	226,461	19,824,395
TOTAL des charges	115,277,340	112,757,774	2,470,397	115,228,171	TOTAL des produits	116,130,596	112,772,614	2,494,221	115,266,835
Résultat prévisionnel (BENEFICE)	853,256	14,840	23,824	38,664	Résultat prévisionnel (PERTE)	-	-	-	-
Total équilibre du compte	116,130,596	112,772,614	2,494,221	115,266,835	Total équilibre du compte	116,130,596	112,772,614		115,266,835

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)				
	Budget rectifié 2018	Budget initial 2019	OPA	Total 2019
Résultat prévisionnel de	853,256	14,840	23,824	38,664
+ dotation aux amortissem	3,564,000.00	3,564,000	-	3,564,000
- reprises sur amortissem	1,900,000.00	1,900,000		1,900,000
+ valeur nette comptable	-			-
- produits de cession d'élé	-			-
- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				-
= capacité d'autofinanc	2,517,256	1,678,840	23,824	1,702,664

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	EMPLOIS				RESSOURCES				
	2018	BUDGET INITIAL 2019			2018	BUDGET INITIAL 2019			
	Budget rectifié	Hors OPA	OPA	TOTAL	Budget rectifié	Hors OPA	OPA	TOTAL	
Insuffisance d'autofinancement		-	-	-	Capacité d'autofinanceme	2,517,256	1,678,840	23,824	1,702,664
Investissements	5,946,545	1,972,450	4,201,961	6,174,411	Financement de l'actif par	683,040			-
					Financement de l'actif par	130,000	62,260	1,753,133	1,815,393
					Autres ressources	5,500,000			-
Remboursement des dettes financières				-	Augmentation des dettes financières				
TOTAL des emplois	5,946,545	1,972,450	4,201,961	6,174,411	TOTAL des produits	8,830,296	1,741,100	1,776,957	3,518,057
Apport au fonds de roulement		-	-	-	Prélèvement sur fonds c	- 1,656,376	- 231,350	- 2,425,004	- 2,656,354

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget rectifié 2018	BI 2019 hors OPA	OPA	B.I 2019
Variation du fonds de roulement (apport ou prélèvement)	- 1,656,376	- 231,350	- 2,425,004	- 2,656,354.00
Variation du besoin en fonds de roulement (fonds de roulement-trésorerie)	367,412	- 332,496	898,140	565,644.00
Variation de la trésorerie (abondement ou prélèvement)	- 2,023,788	101,146	- 3,323,144	- 3,221,998.00
Niveau du fonds de roulement	12,265,508	11,065,067		9,609,154
Niveau du besoin en fonds de roulement	- 2,047,526	- 2,680,259		- 1,481,882
Niveau de la trésorerie	14,313,034	13,745,326		11,091,036

TABLEAU 7 PLAN DE TRESORERIE BI - 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	14,313,034	29,731,532	20,569,190	13,118,244	28,745,616	21,624,922	9,696,587	35,017,315	28,843,890	23,128,546	30,414,195	22,213,751	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	24,016,620	1,718,898	2,031,076	23,710,187	1,298,668	1,306,675	34,957,944	1,398,421	2,100,000	17,090,850	2,275,000	1,832,803	113,737,142
Subvention pour charges de service public	22,603,493			22,603,493			31,644,890			13,562,096		332,496	90,746,467
Autres financements de l'Etat						4,595				72,250	75,000		151,845
Fiscalité affectée													0
Autres financements publics	46,000	118,898	631,076	106,694	98,668	102,080	1,313,054	298,421	500,000	1,656,504	200,000	23,612	5,095,008
Recettes propres	1,367,127	1,600,000	1,400,000	1,000,000	1,200,000	1,200,000	2,000,000	1,100,000	1,600,000	1,800,000	2,000,000	1,476,695	17,743,822
Recettes budgétaires fléchées									779,312,00		100,130,00		879,442,00
Financements de l'Etat fléchés													0
Autres financements publics fléchés									779,312		100,130		879,442
Recettes propres fléchées													0
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts : encaissements en capital													0
Prêts : encaissements en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en compte de tiers	0	96,000	0	0	224,000	0	0	0	0	0	0	0	320,000
TVA encaissée													0
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements		96,000			224,000								320,000
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													0
TOTAL	24,016,620	1,814,898	2,031,076	23,710,187	1,522,668	1,306,675	34,957,944	1,398,421	2,879,312	17,090,850	2,375,130	1,832,803	114,936,584
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	8,490,973	10,887,284	9,422,698	8,037,652	8,589,771	13,206,656	9,448,744	7,571,846	8,546,757	9,381,666	10,520,574	12,854,519	116,959,140
Personnel	7,522,462	9,380,216	7,238,288	6,999,623	7,085,696	11,438,791	7,130,384	7,337,022	6,653,613	6,997,051	8,220,574	9,857,381	95,861,100
Fonctionnement	908,151	1,319,060	1,967,606	921,101	754,075	1,017,865	1,568,360	234,824	1,143,144	1,500,000	2,000,000	1,588,443	14,923,629
Investissement	60,361	188,009	216,803	116,928	750,000	750,000	750,000			884,615	300,000	1,407,694	6,174,411
Dépenses sur recettes fléchées	7,149	19,955	14,324	5,163	23,592	28,353	188,471	0	47,900	423,535	55,000	65,999	879,442
Personnel													0
Fonctionnement	7,149	19,955	14,324	5,163	23,592	28,353	188,471	0	47,900	423,535	55,000	65,999	879,442
Investissement													0
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts : remboursements en capital													0
Prêts : décaissements en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en compte de tiers	100,000	70,000	45,000	40,000	30,000	0	0	0	0	0	0	35,000	320,000
TVA décaissée													0
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	100,000	70,000	45,000	40,000	30,000								320,000
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													0
TOTAL	8,598,122	10,977,239	9,482,022	8,082,815	8,643,362	13,235,010	9,637,216	7,571,846	8,594,657	9,805,201	10,575,574	12,955,518	118,158,582
SOLDE DU MOIS	15,418,498	-9,162,341	-7,450,946	15,627,371	-7,120,694	-11,928,335	25,320,728	-6,173,425	-5,715,345	7,285,649	-8,200,444	-11,122,715	-3,221,998
SOLDE CUMULE	29,731,532	20,569,190	13,118,244	28,745,616	21,624,922	9,696,587	35,017,315	28,843,890	23,128,546	30,414,195	22,213,751	11,091,036	-3,221,998

TABLEAU 8 OPERATIONS SUR RECETTES FLECHEES

TPOUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	Antérieures à 2019	N (2019)	N+1 (2020)	N+2 (2021)	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		210,094	0	-210,094	
Recettes fléchées (b)	703,554	879,442	175,888	0	1,758,884
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés	703,554	879,442	175,888		1,758,884
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	493,460	879,442	385,982	0	1,758,884
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement					
AE	493,460	879,442	385,982		1,758,884
CP	493,460	879,442	385,982		1,758,884
Intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	210,094	0	-210,094	0	0

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes		
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2019	AE nouvelles ouvertes en 2019	Total des AE ouvertes pour l'année 2019	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2019	CP nouveaux ouverts en 2019	Total des CP ouverts pour 2019	Restes à engager en fin 2019 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2019 (CP)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)	
2011	50,000	83,944	49,999	-	-	-	83,944	50,000	-	-	-	1	-	1
2012	328,417	430,754	283,772	-	18,592	18,592	432,128	283,993	-	18,592	18,592	26,053	-	221
2013	564,826	644,950	521,106	32,000	11,250	43,250	645,428	521,584	32,000	11,250	43,250	470	-	478
2014	25,000	27,540	27,540	-	-	-	27,540	27,540	-	-	-	2,540	-	-
2015	764,972	575,550	507,006	23,887	239,308	263,195	575,667	503,538	23,887	239,308	263,195	5,229	-	3,468
2016	776,541	554,795	381,543	100,502	178,274	278,776	523,301	381,543	113,995	164,781	278,776	116,222	-	-
2017	1,305,463	241,323	151,991	63,248	480,317	543,565	215,239	151,991	63,248	480,317	543,565	609,907	-	-
2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total contrats de recherche	3,815,219	2,558,856	1,922,958	219,637	927,741	1,147,378	2,503,247	1,920,189	233,130	914,248	1,147,378	744,883	-	2,768
Région	298,120	127,000	127,000	-	171,120	171,120	127,000	127,000	-	171,120	171,120	-	-	-
ERASMUS	2,064,742	561,350	561,350	-	1,052,843	1,052,843	561,350	561,350	-	1,052,843	1,052,843	450,549	-	-
Autres	334,595	80,595	70,000	10,595	126,405	137,000	80,595	70,000	10,595	126,405	137,000	127,595	-	-
Total contrats d'enseignement	2,697,457	768,945	758,350	10,595	1,350,368	1,360,963	768,945	758,350	10,595	1,350,368	1,360,963	578,144	-	-
Corniches	1,274,418	1,532,210	1,274,418	-	-	-	1,462,673	1,274,418	-	-	-	0	-	0
Réorganisation DNUM	137,813	169,603	137,813	-	-	-	157,215	137,812	-	-	-	0	-	1
Climatisation Bureaux aile C	81,668	82,312	81,668	-	-	-	101,668	81,668	-	-	-	-	-	-
Maison du gardien	44,999	47,476	44,999	-	-	-	52,213	44,999	-	-	-	-	-	0
Plan rénovations sanitaires amphis	687,000	335,339	316,999	-	369,741	369,741	330,516	316,999	3,000	366,870	369,870	-	-	-
Espace Rue	1,200,000	282,981	182,381	50,000	-	50,000	283,403	182,380	50,000	-	50,000	967,619	-	1
Salle Info Pédago	474,000	406,757	360,274	-	30,000	30,000	408,992	360,259	-	30,000	30,000	83,726	-	15
Avant corps	2,675,000	733,616	671,203	38,850	61,150	100,000	733,484	670,980	24,130	75,870	100,000	1,903,797	-	223
E Factory	3,321,200	3,044,772	3,024,270	-	200,000	200,000	2,366,845	982,505	1,291,465	300,000	1,591,465	94,999	-	650,300
Confort thermique et sanitaire des amphic	670,000	169,334	113,904	25,000	-	25,000	175,245	113,904	25,000	-	25,000	531,096	-	0
Chassis ouvrants dans amphis	165,000	15,984	3,000	12,984	22,016	35,000	15,984	3,000	12,984	22,016	35,000	127,000	-	-
Couverture des amphis	1,000,000	10,000	-	10,000	-	10,000	10,000	-	10,000	-	10,000	990,000	-	-
Faux plafonds amphis	1,000,000	30,000	30,000	-	40,000	40,000	30,000	30,000	-	40,000	40,000	930,000	-	-
Rénovation salles de cours	1,080,000	-	-	-	100,000	100,000	-	-	-	100,000	100,000	980,000	-	-
New Deal	256,645	257,912	256,645	-	-	-	160,350	256,645	-	-	-	-	-	-
Plan Campus	3,940,000	3,584,947	3,504,330	80,000	70,000	150,000	3,569,330	3,501,550	67,779	82,221	150,000	285,151	-	2,780
MILC - 1% artistique PUQ+ reliquat opé constr	1,107,498	1,081,597	834,218	236,098	-	236,098	998,381	806,739	176,682	-	176,682	37,182	-	86,894
Rénovation Palais R+1 sud et Chevreuil	500,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500,000	-	-
Chevreuil Transition énergétique	2,000,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,000,000	-	-
Cavanne Transition énergétique	600,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600,000	-	-
Façade Dugas	560,000	-	-	-	10,000	10,000	-	-	-	10,000	10,000	550,000	-	-
Salles info pédago	100,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,000	-	-
Agenda d'accessibilité	1,458,100	956,046	809,723	100,000	-	100,000	794,616	549,451	119,081	230,919	350,000	548,377	-	10,272
Contrôle d'accès	240,000	187,056	154,774	32,156	23,644	55,800	235,153	144,355	42,253	33,747	76,000	29,426	-	9,781
Signalétique directionnelle	90,000	30,000	10,000	20,000	10,000	30,000	30,000	10,000	20,000	10,000	30,000	50,000	-	-
Rénovation des sanitaires	600,000	-	-	-	120,000	120,000	-	-	-	120,000	120,000	480,000	-	-
Travaux ascenseurs	380,000	-	-	-	80,000	80,000	-	-	-	80,000	80,000	300,000	-	-
A ménagements fonctionnels	800,000	129,660	105,000	24,660	75,340	100,000	129,660	105,000	24,660	75,340	100,000	595,000	-	-
Mise en sécurité	200,000	25,035	25,035	-	50,000	50,000	25,035	25,035	-	50,000	50,000	124,965	-	-
Stores	556,000	66,991	66,991	-	70,000	70,000	60,000	60,000	-	70,000	70,000	419,009	-	6,991
GER	5,446,694	1,250,296	1,246,694	-	600,000	600,000	1,164,275	1,206,089	-	600,000	600,000	3,600,000	-	40,605
Total programmes pluriannuels d'investissement	32,646,035	14,429,924	13,254,340	629,748	1,931,891	2,561,639	13,295,037	10,863,790	1,867,034	2,296,983	4,164,017	16,827,347	-	788,301
Total	39,158,711	17,757,725	15,935,647	859,980	4,210,000	5,069,980	16,567,229	13,542,329	2,110,759	4,561,599	6,672,358	18,150,374	-	791,070
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :														
Ss total personnel	-	1,436,317	1,262,766	42,057	714,320	756,377	1,373,327	1,262,766	42,057	714,320	756,377	-	2,019,143	0
Ss total fonctionnement et intervention	6,512,676	1,728,889	1,336,066	160,810	1,553,210	1,714,020	1,734,097	1,333,297	160,810	1,553,210	1,714,020	3,462,590	-	2,768
Ss total investissement	32,646,035	14,592,519	13,336,815	657,113	1,942,470	2,599,583	13,459,805	10,946,266	1,907,892	2,294,069	4,201,961	16,709,637	-	788,172

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n (2019)	Restes à encaisser
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
2012	50,000	-	50,000	50,000	-	-
2013	328,417	-	328,417	320,405	-	8,012
2014	564,826	-	564,826	548,622	16,204	-
2015	25,000	-	25,000	25,000	-	-
2016	764,972	-	764,972	618,383	76,638	69,951
2017	776,541	-	776,541	558,557	117,151	100,833
2018	1,305,463	-	1,305,463	298,971	375,051	631,441
-	-	-	-	-	-	-
total contrats de recherche	3,815,219	-	3,815,219	2,419,938	585,044	810,237
Région	298,120	14,120	284,000	6,600	127,000	150,400
ERASMUS	2,064,742	-	2,064,742	948,240	879,442	237,060
Autres	334,595	-	334,595	330,000	4,595	-
Total contrats d'enseignement	2,697,457	14,120	2,683,337	1,284,840	1,011,037	387,460
Corniches	1,274,418	1,274,418	-	-	-	-
Réorganisation DNUM	137,813	137,813	-	-	-	-
Climatisation Bureaux aile C	81,668	81,668	-	-	-	-
Maison du gardien	44,999	44,999	-	-	-	-
Plan rénovations sanitaires amphis	687,000	687,000	-	-	-	-
Espace Rue	1,200,000	1,200,000	-	-	-	-
Salle Info Pédago	474,000	474,000	-	-	-	-
Avant corps	2,675,000	2,675,000	-	-	-	-
E Factory	3,321,200	1,821,200	1,500,000	-	1,500,000	-
Confort thermique et sanitaire des an	670,000	670,000	-	-	-	-
Chassis ouvrants dans amphis	165,000	165,000	-	-	-	-
Couverture des amphis	1,000,000	1,000,000	-	-	-	-
Faux plafonds amphis	1,000,000	1,000,000	-	-	-	-
Rénovation salles de cours	1,080,000	1,080,000	-	-	-	-
New Deal	256,645	256,645	-	-	-	-
Plan Campus	3,940,000	3,940,000	-	-	-	-
MILC - 1% artistique PUC+ reliquat op	1,107,498	108,325	999,173	746,040	253,133	-
Rénovation Palais R+1 sud et Chevreu	500,000	500,000	-	-	-	-
Chevreul Transition énergétique	2,000,000	2,000,000	-	-	-	-
Cavanne Transition énergétique	600,000	600,000	-	-	-	-
Façade Dugas	560,000	560,000	-	-	-	-
Salles info pédago	100,000	100,000	-	-	-	-
Agenda d'accessibilité	1,458,100	1,208,100	250,000	250,000	-	-
Contrôle d'accès	240,000	240,000	-	-	-	-
Signalétique directionnelle	90,000	90,000	-	-	-	-
Rénovation des sanitaires	600,000	600,000	-	-	-	-
Travaux ascenseurs	380,000	380,000	-	-	-	-
A ménagements fonctionnels	800,000	800,000	-	-	-	-
Mise en sécurité	200,000	200,000	-	-	-	-
Stores	556,000	556,000	-	-	-	-
GER	5,446,694	5,446,694	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	32,646,035	29,896,862	2,749,173	996,040	1,753,133	-
Total	39,158,711	29,910,982	9,247,729	4,700,818	3,349,214	1,197,697

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

- 1 Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;
- 2 Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;
- 3 En recettes, une ligne sera maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;
- 4 Pour les contrats de recherche, ne devra être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévion d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévion pluriannuelle			Prévion 2019										Prévion N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à 2019	AE consommées les années antérieures à 2019	AE reprogrammées ou reportées en 2019	AE nouvelles ouvertes en 2019	TOTAL des AE ouvertes en 2019	CP ouverts les années antérieures à 2019	CP consommés les années antérieures à 2019	CP reprogrammés ou reportés en 2019	CP nouveaux ouverts en 2019	TOTAL des CP ouverts en 2019	AE prévues en N+1 (2020)	CP prévus en N+1 (2020)	AE prévues en N+2 (2021)	CP prévus en N+2 (2021)	AE prévues > N+2 (2022)	CP prévus > N+2 (2022)
			(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Corniches	Investissement	1,274,418	1,532,210	1,274,418	-	-	-	1,462,673	1,274,418	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réorganisation DNUM	Investissement	137,813	169,603	137,813	-	-	-	157,215	137,812	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Climatisation Bureaux aile C	Investissement	81,668	82,312	81,668	-	-	-	101,668	81,668.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maison du gardien	Investissement	44,999	47,476	44,999	-	-	-	52,213	44,999	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan rénovations sanitaires amphis	Investissement	687,000	335,339	316,999	-	369,741	369,741	330,516	316,999	3,000	366,870	369,870	-	-	-	-	-	-
Espace Rue	Investissement	1,200,000	282,981	182,381	50,000	-	50,000	283,403	182,380	50,000	-	50,000	300,000.00	280,000.00	250,000	370,000	417,619	317,619
Salle Info Pédago	Investissement	474,000	406,757	360,274	-	30,000	30,000	408,992	360,259	-	30,000	30,000	63,726	63,741	20,000	20,000	-	-
Avant corps	Investissement	2,675,000	733,616	671,203	38,850	61,150	100,000	733,484	670,980	24,130	75,870	100,000	600,000.00	600,000.00	600,000	600,000	703,797	704,020
E Factory	Investissement	3,321,200	3,044,772	3,024,270	-	200,000	200,000	2,366,845	982,505.00	1,291,465	300,000	1,591,465	94,999	747,230	-	-	-	-
Confort thermique et sanitaire des amphis	Investissement	670,000	169,334	113,904	25,000	-	25,000	175,245	113,904	25,000	-	25,000	100,000	100,000	100,000	100,000	331,096	330,332
Chassis ouvrants dans amphis	Investissement	165,000	15,984.00	3,000.00	12,984.00	22,016	35,000	15,984	3,000	12,984	22,016	35,000	35,000	35,000	35,000	35,000	57,000	57,000
Couverture des amphis	Investissement	1,000,000	10,000.00	-	10,000.00	-	10,000	10,000	-	10,000	-	10,000	300,000	300,000	390,000	390,000	300,000	300,000
Faux plafonds amphis	Investissement	1,000,000	30,000.00	30,000.00	-	40,000	40,000	30,000	30,000	-	40,000	40,000	-	-	200,000	200,000	730,000	730,000
Renovation salles de cours	Investissement	1,080,000	-	-	-	100,000	100,000	-	-	-	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	780,000	780,000
New Deal	Investissement	256,645	257,912	256,645	-	-	-	160,350	256,645	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan Campus	Investissement	3,940,000	3,584,947	3,504,330	80,000	70,000	150,000	3,569,330	3,501,550	67,779	82,221	150,000	285,151	287,327	-	-	-	-
MILC - 1% artistique	Investissement	1,107,498	1,081,597	834,218	236,098.00	-	236,098	998,381	806,739	176,682	-	176,682	37,182	124,077	-	-	-	-
Rénovation Palais R+1 sud et Chevreul	Investissement	500,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200,000	200,000	200,000	200,000	100,000	100,000
Chevreul Transition énergétique	Investissement	2,000,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200,000	200,000	600,000	600,000	1,200,000	1,200,000
Cavenne Transition énergétique	Investissement	600,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	120,000	120,000	480,000	480,000
Façade Dugas	Investissement	560,000	-	-	-	10,000	10,000	-	-	-	10,000	10,000	-	-	500,000	500,000	50,000	50,000
Salles info pédago	Investissement	100,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,000	100,000	-	-
Agenda d'accessibilité	Investissement	1,458,100	956,046	809,723	100,000	-	100,000	794,616	549,451	119,081	230,919	350,000	300,000	300,000	248,377	258,649	-	0
Contrôle d'accès	Investissement	240,000	187,056	154,774	32,156	23,644	55,800	235,153	144,355	42,253	33,747	76,000	29,426.00	19,645.00	-	-	-	-
Signalétique directionnelle	Investissement	90,000	30,000	10,000	20,000	10,000.00	30,000	30,000	10,000	20,000	10,000	30,000	30,000	30,000	20,000	20,000	-	-
Rénovation des sanitaires	Investissement	600,000	-	-	-	120,000	120,000	-	-	-	120,000	120,000	120,000	120,000	120,000	120,000	240,000	240,000
Travaux ascenseurs	Investissement	380,000	-	-	-	80,000	80,000	-	-	-	80,000	80,000	120,000	120,000	40,000	40,000	140,000	140,000
A ménagements fonctionnels	Investissement	800,000	129,660	105,000	24,660	75,340.00	100,000	129,660	105,000	24,660	75,340	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	395,000	395,000
Mise en sécurité	Investissement	200,000	25,035	25,035	-	50,000	50,000	25,035	25,035	-	50,000	50,000	50,000	50,000	74,965	74,965	-	-
Stores	Investissement	556,000	66,991.00	66,991.00	-	70,000.00	70,000	60,000	60,000	-	70,000	70,000	70,000	70,000	70,000	70,000	279,009	286,000
GER	Investissement	5,446,694	1,250,296	1,246,694	-	600,000	600,000	1,164,275	1,206,089	-	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000	2,400,000	2,440,605
Total Dépenses d'investissement.1		32,646,035	14,429,924	13,254,340	629,748	1,931,891	2,561,639	13,295,037	10,863,790	1,867,034	2,296,983	4,164,017	3,735,483	4,447,021	4,488,342	4,618,614	8,603,520.51	8,550,575.94
Année de démarrage des contrats : 2012	Personnel		74,617	49,999	-	-	-	74,617	50,000	-	-	-						
	Fonctionnement et Investissement	50,000	9,327	-	-	-	-	9,327	-	-	-	-						
Année de démarrage des contrats : 2013	Personnel		76,780	50,005	-	-	-	76,780	50,005	-	-	-						
	Fonctionnement et Investissement	328,417	311,644	211,339	-	18,592	18,592	313,018	211,560	-	18,592	18,592						
Année de démarrage des contrats : 2014	Personnel		42,330	22,428	-	-	-	42,330	22,428	-	-	-						
	Fonctionnement et Investissement	564,826	420,327	389,476	-	-	-	420,327	389,476	-	-	-						
Année de démarrage des contrats : 2015	Personnel		197,128	116,288	32,000	11,250	43,250	197,606	116,766	32,000	11,250	43,250						
	Fonctionnement et Investissement	25,000	27,495	15,342	-	-	-	27,495	15,342	-	-	-						
Année de démarrage des contrats : 2016	Personnel		27,540	27,540	-	-	-	27,540	27,540	-	-	-						
	Fonctionnement et Investissement	764,972	433,440	419,755	2,807	151,585	154,392	433,440	419,755	2,807	151,585	154,392						
Année de démarrage des contrats : 2017	Personnel		137,614	82,808	21,080	87,723	108,803	137,731	79,339	21,080	87,723	108,803						
	Fonctionnement et Investissement	776,541	4,496	4,444	-	-	-	4,496	4,444	-	-	-						
Année de démarrage des contrats : 2018	Personnel		273,789	221,133	15,750	107,502	123,252	236,883	221,133	15,750	107,502	123,252	55,160	55,160				
	Fonctionnement et Investissement	1,305,463	216,379	128,068	63,787	70,772	134,559	219,618	128,068	63,787	70,772	134,559	24,970	24,970	20,675	20,675	11,250	11,250
Année de démarrage des contrats : 2019	Personnel		64,627	32,342	20,965	-	20,965	66,800	32,342	34,458	-	20,965	0	0				
	Fonctionnement et Investissement	3,815,219	89,441	45,857	17,500	252,113	269,613	63,357	45,857	17,500	252,113	269,613	187,346	187,346	142,306	142,306	9,968	9,968
Total contrat de recherche.2			137,562	98,214	39,348	220,030	259,378	137,562	98,214	39,348	220,030	259,378	169,768	169,768	66,302	66,302	32,217	32,217
			14,320	7,920	6,400	8,174	14,574	14,320	7,920	6,400	8,174	14,574						
			2,558,856	1,922,958	219,637	927,741	1,147,378	2,503,247	1,920,189	233,130	914,248	1,147,378	437,244	437,244	229,283	229,283	53,435	53,435

Région	Personnel		105,000	105,000		119,120	119,120	105,000	105,000		119,120	119,120							
	Fonctionnement et Investissement	298,120	22,000	22,000		52,000	52,000	22,000	22,000		52,000	52,000							
			-	-		-	-	-	-		-	-							
ERASMUS	Personnel																		
	Fonctionnement et Investissement	2,064,742	561,350	561,350		1,052,843	1,052,843	561,350	561,350		1,052,843	1,052,843		450,639.00	450,639.00			-	
AUTRES	Personnel		10,000	4,000	6,000.00	84,000	90,000	10,000	4,000	6,000	84,000	90,000		60,000					
	Fonctionnement et Investissement	334,595	70,595	66,000	4,595.00	40,000	44,595	70,595	66,000	4,595	40,000	44,595		40,000				-	
			-	-	-	2,405	2,405	-	-	-	2,405	2,405		27,595					
Total contrat d'enseignement.4		2,697,457	768,945	758,350	10,595	1,350,368	1,360,963	768,945	758,350	10,595	1,350,368	1,360,963		578,234	450,639	0	0	0	0
	Ss total personnel	0	1,436,317	1,262,766	42,057	714,320	756,377	1,373,327	1,262,766	42,057	714,320	756,377		302,506	242,506	142,306	142,306	9,968.00	9,968.00
	Ss total fonctionnement	6,512,676	1,728,889	1,336,066	160,810	1,553,210	1,714,020	1,734,097	1,333,297	160,810	1,553,210	1,714,020		685,377	645,377	86,977	86,977	43,467	43,467
	Ss total investissement	32,646,035	14,592,519	13,336,815	657,113	1,942,470	2,599,583	13,459,805	10,946,266	1,907,892	2,294,069	4,201,961		3,763,078	4,447,021	4,488,342	4,618,614	8,603,521	8,550,576
TOTAL		39,158,711	17,757,725	15,935,647	859,980	4,210,000	5,069,980	16,567,229	13,542,329	2,110,759	4,561,599	6,672,358		4,750,961	5,334,904	4,717,625	4,847,897	4,656,956	8,604,011

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	(18)	Encaissements des années antérieures à N (2019)	Encaissement prévus en N (2019)	Encaissements prévus en N+1 (2020)	Encaissements prévus en N+2 (2021)	Encaissements prévus > N+2 (2022)
			(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	
E-Factory	Financement de	-						
	Autres	1,500,000		1,500,000				
MILC + 1% artistique	Financement de	683,040	683,040	683,040				
PUQ	Autres	316,133	63,000	253,133				
Agenda d'accessibilité prog.	Financement de	250,000	250,000					
	Autres							
Total PPI.1		2,749,173	996,040	1,753,133				
2012	Financement de							
	Autres	50,000	50,000					
	Autres							
2013	Financement de l'Etat*	217,705	217,705					
	Autres	110,712	102,700					
	Autres							
2014	Financement de	75,000	63,750	11,250				
	Autres	395,056	390,103	4,954				
	Autres	94,770	94,769					
2015	Financement de							
	Autres	25,000	25,000					
	Autres							
2016	Financement de	132,813	108,000	15,750				
	Autres	182,664	60,888	60,888	60,888			
	Autres	449,495	449,495					
2017	Financement de	75,000	18,750	15,000	15,000	15,000	11,250	
	Autres	688,484	526,750	82,263	15,000	44,583		
	Autres	13,057	13,057	19,888				
2018	Financement de	120,000	54,000	56,500	12,000			
	Autres	1,070,489	184,994	292,551	256,650	202,024	135,770	
	Autres	114,974	59,977	26,000	25,000	1,000		
Total contrat de recherche.2		3,815,219	2,419,938	585,044	384,538	262,607	147,020	
Région	Financement de							
	Autres	298,120	6,600	127,000	150,400			
	Autres							
ERASMUS	Financement de							
	Autres	2,064,742	948,240	879,442	237,060.00			
	Autres							
AUTRES	Financement de	14,595	10,000.00	4,595.00				
	Autres	320,000	320,000.00					
	Autres							
Total contrat d'enseignement.4		2,697,457	1,284,840	1,011,037	387,460	0	0	
	Ss total financement de l'Etat	1,568,153	1,405,245	103,095	27,000	15,000	11,250	
	Ss total autres financements publics	7,021,400	2,678,275	3,200,231	719,998	246,607	135,770	
	Ss total autres financements	672,296	617,298	45,888	25,000	1,000	0	
TOTAL		9,261,849	4,700,818	3,349,214	771,998	262,607	147,020	

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Tableau SYNTHÈSE BUDGETAIRE ET COMPTABLE - BI 2019

Etat présenté pour information au CA

Ce tableau permet de comprendre l'articulation entre les grands agrégats financiers traditionnels et les nouveaux indicateurs induits par la comptabilité budgétaire. Ce tableau se présente de façon chronologique.

		BI 2019							
Stocks initiaux	Niveau initial de restes à payer	1,703,217							
	Niveau initial du fonds de roulement	12,265,508							
	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 2,047,526							
	Niveau initial de la trésorerie	14,313,034							
	<i>dont niveau initial de la trésorerie fléchée</i>								
	<i>dont niveau initial de la trésorerie non fléchée</i>								
Flux de l'année	Autorisations d'engagement	116,311,204							
	Résultat patrimonial	38,664							
	Capacité d'autofinancement	1,702,664							
	Variation du fonds de roulement	- 2,656,354							
	Opérations bilanciellles non budgétaires								
		<i>Nouvel emprunt / remboursement de prêt</i>							
		<i>Remboursement d'emprunt / prêt accordé</i>							
		<i>Cautionnements et dépôts</i>							
	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires								
		<i>Variation des stocks</i>							
		<i>Production immobilisée</i>							
		<i>Charges sur créances irrécouvrables</i>							
		<i>Produits divers de gestion courante</i>							
	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires								
		<i>Ecart entre les produits/ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs</i>							
		<i>Ecart entre les produits/ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours</i>							
		<i>Ecart entre les charges/immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs</i>							
	<i>Ecart entre les charges/immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours</i>								
Solde budgétaire	- 3,221,998								
Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires									
Variation de la trésorerie	- 3,221,998								
	<i>dont variation de la trésorerie fléchée</i>								
	<i>dont variation de la trésorerie non fléchée</i>								
Variation du besoin en fonds de roulement	565,644								
Restes à payer	1,700,000								
Niveau final du fonds de roulement	Niveau final de restes à payer	1,700,000							
	Niveau final du fonds de roulement	9,609,154							
	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 1,481,882							
	Niveau final de la trésorerie	11,091,036							
	<i>dont niveau final de la trésorerie fléchée</i>								
	<i>dont niveau final de la trésorerie non fléchée</i>								

Synthèse des moyens prévisionnels des Unités Mixtes de Recherche par tutelle - Année 2019 - Dotations des établissements.

Moyens prévisionnels des Unités Mixtes de Recherche par tutelle - Année 2019 - Dotations des établissements.

	Univ Lyon 2	ENS de Lyon	Univ Lyon 3	CNRS	ECOLE NAT DES TRAVAUX PUBLICS D'ETAT	INSA	Univ Jean Monnet	Ecole des mines de Saint Etienne	ENSAL	EHESS	UNIV AVIGNON PAYS DE VAUCLUSE	UNIV GRENOBLE ALPES	Université Blaise Pascal	Ecole Centrale de Lyon	Univ Lyon 1	TOTAL
UMR 5648 CIHAM	34,138	16,000	15,000	38,500						9,000	14,000					126,638
UMR 5600 EVS	46,363	51,000	51,700	126,245	22,000	5,500	42,282	44,000	24,200							413,290
UMR 5189 HISOMA	56,497	17,500	30,940	107,440			12,977				37,900					263,254
UMR 5190 LARHRA	56,263	25,500	19,890	40,000								34,470				176,123
UMR 5317 IHRIM	55,707	75,500	11,967	12,000			23,108						22,000			200,282
UMR 5205 LIRIS	19,721		0	125,000		25,000								0	130,400	300,121 0
Total Moyens	268,689	185,500	129,497	449,185	22,000	30,500	78,367	44,000	24,200	9,000	51,900	34,470	22,000	0	130,400	1,179,587

Montants validés avec les établissements concernés

Attributions non définitives

représente 80% de la dotation obtenu en 2018, 20% restant selon un calcul des effectifs en mars - avril.

TABLEAU 13
Annexe immobilière

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3		Dernières données connues	
Données physiques issues du RT		note SPSI 2017 : 175/275	
Note de complétude OAD		au 05/12/2018	
Nombre de bâtiments et terrains occupés	X		
dont biens propres	X	2	acquisition maison du directeur
dont biens domaniaux	X	19	
dont prises à bail	X	1	fin prise à bail Pasteur
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	0	
Surface totale occupée (m² - SUB)=> EN SHON	X		
dont biens propres	X	1,571	
dont biens domaniaux	X	99,826	
dont prises à bail	X	909	
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	0	
Ratio m² SUN / poste de travail (*) -	X	10.3	

Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :

Les données sont reprises depuis l'OAD (nombre de bâtiments et terrains, surfaces) pour être en adéquation avec les données enregistrées dans le SI de l'Etat. Ceci explique le décalage avec l'annexe financière remise en 2016 pour le BI 2017 : comptabilisation des entités différentes. Nous rencontrons des difficultés liées à l'outil pour rentrer les effectifs dans le RT. Nous ne pouvons donc pas calculer le ratio m²/poste de travail. De même la note de complétude remontée ne prend pas en compte l'ensemble des données renseignées dans le RT. Les données 2017 n'ont pas été remontées dans le RT pour 2018.

Les investissements listés ne tiennent pas compte des investissements liés à l'Opération campus en cours sur le site des quais (opé à 21 M€).

	Classe de compte (n°)	Exécution (N-1)	Exécution (N-2)
		HTR	HTR
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0	0
Locations immobilières (*)	6132	340,322	304,106
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	137,787	159,046
Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres	756	0	0
dont biens domaniaux	756	0	0
(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)			

	Exécution N-1	Exécution N-2
	TTC	
Acquisitions / Constructions à l'€ près		
sur biens acquis ou mis à disposition	710,000.00	
acquisition maison du directeur fin 2018		
Travaux structurants à l'€ près		
sur biens mis à disposition	1,069,274.00	947,894.00
sur biens acquis	94,294.00	86,425.00
Entretien lourd à l'€ près		
sur biens mis à disposition	632,487.00	881,975.00
sur biens acquis	-	-

au 05/12/2018
SO 915X501
2017

Budget propre Intégré IAE_2019

Remarques : données en rouge correspondent aux ressources propres de l'IAE

		Recettes de l'IAE				Dépenses de l'IAE				
		7,552,074 €	6,311,644 €	7,298,711 €	7,909,921 €	7,167,971 €	6,916,880 €	6,832,585 €	7,909,921 €	
RECETTES	Origine Fonds	Réalisé 2016	Réalisé 2017 (Encaissements) GBCP	Prévision Exécuté 2018 (Encaissements au 20/11/2018)	Budget 2019 (Recettes Encaissées)	DEPENSES	Réalisé 2016	Réalisé 2017 (Crédits de paiement) GBCP	Prévision Exécuté 2018 (CP)	Budget 2019 (CP)
MASSE SALARIALE										
Masse salariale payée par les Services Centraux (ENS + BIATS)		19,563,640 €	20,107,304 €	20,429,021 €	20,837,601 €	Personnel administratif BIATS payé sur ressources propres	1,787,421 €	1,713,593 €	2,195,937 €	2,131,137 €
						Personnel BIATS affecté à l'IAE, payé par l'Université	1,633,968 €	1,893,997 €	1,924,301 €	1,962,787 €
Subvention d'exploitation - Ministère de tutelle (cpt 7411)	FD010_Sub service public	110,156 €	147,180 €	123,730 €	123,730 €	Masse salariale personnel Administratif	3,421,389 €	3,607,590 €	4,120,238 €	4,093,924 €
							11%	12%	14%	13%
Prestations de Formation Continue (cpt 7065)	FD030_Formation Continue	4,361,493 €	2,778,307 €	4,662,120 €	4,697,089 €	Rémunération enseignants sur ressources propres	2,149,787 €	2,468,938 €	2,289,704 €	2,616,230 €
Droits des diplômés propres à l'IAE (cpt 7061)	FD030_Formation Continue	238,907 €	263,140 €	262,000 €	262,000 €	Rémunération enseignants sur budget de l'Université	12,228,984 €	12,246,625 €	12,442,571 €	12,691,422 €
Validation des acquis (cpt 7065)	FD030_Formation Continue		12,430 €	46,992 €	24,480 €	Masse salariale personnel Enseignants	14,378,770 €	14,715,563 €	14,732,275 €	15,307,652 €
							48%	49%	49%	48%
Taxe d'apprentissage (cpt 7481)	FD040_Taxe d'apprentissage	451,107 €	539,612 €	631,523 €	276,605 €	Participation de l'IAE à la MS des S. Centraux, Gouvernance & Pilotage, Gestion des sites **	3,174,392 €	3,051,132 €	3,099,950 €	3,161,949 €
						Participation de l'IAE à la MS des Bibliothèques Universitaires	801,822 €	832,085 €	845,398 €	862,306 €
Colloques et autres prestations de recherche (cpt 7066)	FD050_Contrats hors ANR	73,454 €	40,793 €	4,222 €		Participation de l'IAE à la MS de la Scolarité et de la Vie Etudiante	499,123 €	796,142 €	808,881 €	825,058 €
						Participation de l'IAE à la MS du Service des Relations Internationales	1,195,429 €	1,248,855 €	1,268,837 €	1,294,213 €
Prestations de recherche (cpt 7062)	FD060_Valorisation	27,000 €		7,917 €		Participation de l'IAE à la MS du Service Actions Culturelles et Sociales	29,923 €	38,468 €	39,084 €	39,866 €
						Masse salariale Services Supports	5,700,688 €	5,966,683 €	6,062,150 €	6,183,393 €
Subvention d'exploitation_Région (cpt 7442)	FD090_Sub & Fin - Région	30,452 €	53,829 €	59,084 €			19%	20%	20%	19%
FONCTIONNEMENT										
Recettes d'apprentissage (CFA Formasup,BTP CFA AFRA, DIFCAM)(cpt 7488)	FD110_Sub & Fin - Autres	1,631,982 €	1,395,049 €	1,092,011 €	2,021,356 €	Fonctionnement sur ressources propres	3,126,490 €	2,671,227 €	2,275,271 €	3,082,554 €
						Participation de l'IAE au fonctionnement des S. Centraux, Gouvernance & Pilotage, Gestion des sites *	2,187,868 €	2,147,545 €	2,181,906 €	2,225,544 €
Autres prestations de service (cpt 7068)	FD130_Autres recettes	288,179 €	859,371 €	393,088 €	188,153 €	Participation de l'IAE au fonctionnement des Bibliothèques Universitaires	319,681 €	259,918 €	264,077 €	269,358 €
Autres produits annexes (ESCE/Tests SCORE_cpt 7088)	FD130_Autres recettes	200,815 €	175,263 €	188,393 €	316,508 €	Participation de l'IAE au fonctionnement de la Scolarité et de la Vie Etudiante	54,783 €	159,075 €	161,620 €	164,852 €
Autres prestations de services (cpt 7068/7583)	NA		46,670 €	89,631 €		Participation de l'IAE au fonctionnement du Service des Relations Internationales	528,457 €	449,743 €	456,939 €	466,078 €
						Participation de l'IAE au fonctionnement du Service Actions Culturelles et Sociales	10,483 €	16,475 €	16,739 €	17,074 €
Autres produits (cpt 758)		9,424 €				Total charges de Fonctionnement	6,227,762 €	5,703,983 €	5,356,551 €	6,225,460 €
Produits exceptionnels (cpt 771)		119,077 €					21%	19%	18%	20%
Reprise sur amortissement (cpt 781)		10,029 €				Total MASSE SALARIALE + FONCTIONNEMENT (classe 6)	29,728,609 €	29,993,818 €	30,271,213 €	31,810,428 €
INVESTISSEMENT										
Participation de l'Université aux charges de fonctionnement (hors masse salariale) de l'IAE		2,717,168 €	3,637,993 €	2,615,154 €	3,142,906 €	Dépenses d'investissement sur ressources propres (cpt 2)	104,274 €	63,122 €	71,673 €	80,000 €
						Total INVESTISSEMENT	104,274 €	63,122 €	71,673 €	80,000 €
TOTAL RECETTES (classe 7)		29,832,883 €	30,056,941 €	30,342,886 €	31,890,428 €	TOTAL DEPENSES (classes 2 & 6)	29,832,883 €	30,056,941 €	30,342,886 €	31,890,428 €

** Présidence, Agence comptable, Dir. des Affaires Financières, Dir. des Ressources Humaines, Dir. Des Systèmes d'Information, Patrimoine, Logistique, Service Hygiène et Sécurité, Service des affaires juridiques Etc

(1) + (2) : Les dépenses de masse salariale de la composante (personnels Administratifs + Enseignants) représentent en moyenne 60% du budget global

(2) : dont la part d'enseignement, seule, représente environ 50% du budget global

(3) : Les dépenses de masse salariale des services supports (DRH, DAF, Agence comptable, Service juridique, Vie étudiante, la logistique, le patrimoine, les bibliothèques, le SHS ... etc) représentent en moyenne 20% du budget global

(4) : Les dépenses de frais de fonctionnement (composante + services supports) représentent en moyenne 20% du budget global

BUDGET propre intégré IUT 2019

Remarques : données en rouge correspondent aux Ressources propres de l'IUT

Recettes composante Fonctionnement		1,722,489 €	1,632,317 €	1,811,193 €	1,783,394 €	Dépenses composante		1,506,499 €	1,562,779 €	1,688,003 €	1,783,394 €
RECETTES	Origine Fonds	Réalisé 2016	Réalisé 2017 Encaissé (GBCP)	Prévision Exécuté 2018*	Budget 2019 Encaissements	DEPENSES	Réalisé 2016	Réalisé 2017 Conso_CP (GBCP)	Prévision Exécuté 2018	Budget 2019 Décaissements	
						MASSE SALARIALE					
Masse Salariale payée par les Services Centraux (ENS + BIATS)		4,627,158 €	4,713,954 €	4,808,233 €	4,904,398 €	Personnel administratif (BIATS) payé sur ressources propres	283,405 €	276,140 €	288,470 €	284,923 €	
						Personnel administratif affecté à l'IUT payé par l'Université	640,744 €	645,697 €	658,611 €	671,783 €	
						Masse salariale personnel Administratif	924,149 €	921,837 €	947,081 €	956,706 €	
Dotation de fonctionnement (cpt 7411)	FD010_Subv. charge de service public	813,761 €	813,761 €	813,761 €	813,761 €		12%	13%	13%	13%	
						Rémunération enseignants sur ressources propres	931,904 €	956,219 €	1,048,756 €	1,053,077 €	
						Rémunération enseignants sur budget de l'Université	2,796,601 €	2,834,442 €	2,891,131 €	2,948,954 €	
Prestations Formation Continue (cpt 7065)	FD030_FC, diplômes propres et VAE	852,607 €	586,722 €	787,292 €	889,633 €	Masse salariale personnel Enseignants	3,728,506 €	3,790,661 €	3,939,887 €	4,002,031 €	
Droits d'inscription DUP + DUETI (cpt 7061)		11,823 €					49%	54%	55%	54%	
VAE et autres produits (cpt 7068)		22,786 €				Participation masse salariale des S.Centraux, Pilotage, Gestion des sites	848,066 €	818,856 €	835,233 €	851,938 €	
						Participation masse salariale des Bibliothèques Universitaires	182,083 €	184,563 €	188,255 €	192,020 €	
Taxe d'apprentissage (cpt 7481)	FD040_Taxe d'apprentissage	21,513 €	105,538 €	80,000 €	80,000 €	Participation masse salariale de la Scolarité et de la Vie Etudiante	113,344 €	180,793 €	184,409 €	188,097 €	
						Participation masse salariale du Service des Relations Internationales (SGRI)	46,320 €	49,603 €	50,595 €	51,607 €	
Autres subventions	FD110_Subv. Exploitation et autres			74,868 €		Masse salariale Services Supports	1,189,813 €	1,233,815 €	1,258,491 €	1,283,661 €	
Autres recettes :	FD130_Autres recettes		126,296 €	55,272 €		FONCTIONNEMENT					
						Fonctionnement sur ressources propres	258,941 €	321,394 €	325,777 €	419,894 €	
						Participation au fonctionnement des S.Centraux, Pilotage, Gestion des sites	1,399,575 €	558,928 €	570,107 €	581,509 €	
						Participation au fonctionnement des Bibliothèques Universitaires	40,906 €	62,657 €	63,910 €	65,188 €	
						Participation au fonctionnement de la Scolarité et de la Vie Etudiante	8,718 €	36,919 €	37,657 €	38,410 €	
						Participation au fonctionnement du Service des Relations Internationales	55,824 €	40,563 €	41,374 €	42,201 €	
						Total charges de FONCTIONNEMENT	1,763,964 €	1,020,460 €	1,038,825 €	1,147,203 €	
							39%	32%	32%	33%	
						Total MASSE SALARIALE + FONCTIONNEMENT (classe comptable 6)	7,606,431 €	6,966,773 €	7,184,284 €	7,389,600 €	
						INVESTISSEMENT					
						Dépenses d'investissement sur ressources propres	32,249 €	9,026 €	25,000 €	25,500 €	
Participation de l'Université aux charges de fonctionnement (hors MS) de l'IUT		1,289,032 €	629,528 €	589,858 €	727,309 €	Total charges d'INVESTISSEMENT (classe comptable 2)	32,249 €	9,026 €	25,000 €	25,500 €	
TOTAL RECETTES (classe 7)		7,638,680 €	6,975,799 €	7,209,284 €	7,415,100 €	TOTAL DEPENSES (classes 2 & 6)	7,638,680 €	6,975,799 €	7,209,284 €	7,415,100 €	

(1) + (2) : Part de la masse salariale de l'IUT (personnels Administratif + Enseignants) représente un peu plus de 60% du budget global

(2) : Dont la part masse salariale Enseignement, seule, représente un peu plus de 50% du budget global

(3) : La part d'environnement (masse salariale et charges de fonctionnement des services supports - DRH, DAF, Agence comptable, Service Juridique, Services aux étudiants, patrimoine, logistique, SHS, les bibliothèques, ... etc) représente environ 40% du budget global

Résultats de la comptabilité analytique	Réalisé Exercice 2016	Réalisé Exercice 2017	Variation 2016 à 2017
Nombre d'heures équivalent TD de formation	26,388	26,534	1%
Nombre d'étudiants (inscriptions pédagogiques)	968	955	-1%
Coût brut d'une heure de formation	124 €	125 €	1%
Coût complet d'une heure de formation	271 €	245 €	-10%
Coût horaire environnement	147 €	120 €	-18%
COÛT MOYEN D'UN ETUDIANT	7,374 €	6,820 €	-8%

Baisse du coût complet due à une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement des services supports
Coût environnement = Coût complet - coût brut d'une heure de formation



BUDGET INITIAL 2019

Conseil d'administration du 18 décembre 2018

[Note ordonnateur](#)

PREAMBULE

L'Université Jean Moulin Lyon 3 continuera à développer une politique ambitieuse de développement de nos activités, dans une logique d'excellence au service de nos étudiants et de la recherche en sciences sociale, en dépit d'un contexte économique global difficile et d'une dotation par étudiant qui est, comme chacun le sait maintenant, la plus basse de France après Mayotte.

Ce développement passe par l'accroissement de la qualité de notre recherche, de nos formations et de la vie étudiante ainsi que par le renforcement de la professionnalisation des compétences de gestion et de pilotage à tous les niveaux. Des dialogues de gestion élargis avec les services et composantes se sont tenus de juin à septembre 2018 traitant tant des aspects budgétaires, que des activités d'enseignement et de recherche, et des projets pour l'année à venir.

Le passage à la GBCP a également conduit à un changement de mentalité radical. Dorénavant, il s'agit de raisonner en encaissements pour les recettes et en décaissements pour les dépenses et non plus en droits constatés, ce qui exige un pilotage fin de nos dépenses et un recouvrement rapide et efficace de nos ressources propres.

En application du décret GBCP, le budget initial 2019 qui sera soumis au vote ne comprend pas que le seul budget au sens strict.

Il se compose de deux natures d'opérations :

- Le budget initial tel qu'il était entendu les années antérieures, c'est-à-dire les crédits annuels ainsi que l'inscription des conventions pluriannuelles nouvelles ;
- Mais également les reprogrammations des crédits 2018 non consommés des conventions pluriannuelles en cours qui ont fait l'objet d'une déprogrammation sur l'exercice 2018, objet du BR 3 présenté également au vote du CA en cette même séance.



1 – Autorisations budgétaires

1.1 Tableau des autorisations d'emplois – tableau 1 pour vote

Le dernier budget de Masse salariale 2018 correspondant au BR3 est de 95 319 775€.

Pour 2019, nous prévoyons une évolution de 541 325€ de la masse salariale. Le budget 2019 sera donc de 95 861 100€.

Cette évolution est liée à ce stade à des facteurs de report de masse salariale, une croissance de nos projets de recherche financés, notre GVT, nos campagnes d'emploi et à nos heures d'enseignements :

- Les OPA : 187 211€
Evolution liée à la reprogrammation de flux de 2018 vers 2019 ainsi qu'à la présence de nouveaux projets financés sur 2019,
- le GVT : 370 000€
Le GVT commence sa courbe de décroissance induite par notre pyramide des âges mais reste à un niveau élevé dans l'impact sur le budget,
- l'extension en année pleine du coût des nominations Sauvadet 2018 : 47 333€,
- l'extension en année pleine de la campagne d'emploi Biats 2018 : 138 030€,
- l'extension en année pleine de la campagne d'emploi Enseignants 2018 : 82 761€
Les campagnes d'emploi ont un impact très mesuré du fait de la volonté de générer des entrées à hauteur des sorties. Pour les enseignants, nous avons pris en plus la mesure de geler 4 postes d'enseignants chercheurs en 2018 afin de réduire fortement l'impact de la campagne d'emploi 2018 sur 2019.
- les heures complémentaires : - 300 000€
Nos composantes avaient pour objectif sur 2018 de retravailler leur offre de formation afin de réduire le volume d'heures d'enseignement globales pour l'Université. Par prudence nous avons gardé sur 2018 un budget d'heures complémentaires semblable à 2017. Les informations d'exécution sur 2018 nous permettent de valider la réussite de cet objectif. Nous affichons donc pour 2019 une baisse du budget d'heures complémentaires relativement importante.
- l'extension en année pleine de la baisse du taux de cotisation patronal d'assurance chômage passé à 4.05% au 1^{er} octobre 2018 : - 80 000€
Cela concerne une baisse de cotisation servant à compenser en partie la charge du versement de l'indemnité compensatrice CSG aux titulaires.



Dans les faits, cette baisse de cotisation se réalise sur les agents contractuels et permet de financer le coût de l'indemnité compensatrice CSG versée aux contractuels, ce coût n'étant financé par la dotation publique, alors que les contractuels ne font que compenser une insuffisance structurelle de personnels.

Une analyse de l'exécution 2018 sera réalisée afin d'identifier plus en détail des éléments de variation de la masse salariale avec un effet d'extension sur année pleine vers 2019. En effet, la tendance de consommation de la masse salariale sur cette fin d'année pourrait tendre vers une exécution inférieure au Budget rectificatif n°3.

Il nous faudra intégrer les campagnes d'emplois 2019, ce qui à ce stade est prématuré. Or, notre campagne d'emploi n'est pas finalisée. La phase de recensement se termine et doit être analysée puis arbitrée avant de pouvoir être votée.

Pour ce Budget initial, nous n'avons pas intégré de facteur lié à la relance de la Campagne PPCR. Nous sommes dans l'attente d'un retour du ministère via la notification initiale afin de fiabiliser l'évaluation de ce facteur sur la masse salariale de l'établissement.

1.2 Tableau des autorisations budgétaires – tableau 2 pour vote

Le tableau des autorisations budgétaires présente les limites supérieures des dépenses pouvant être engagées juridiquement (AE) et payées (CP) par enveloppe (fonctionnement, personnel et investissement) et les recettes selon qu'elles sont globalisées ou fléchées.

Le tableau présente une distinction entre les autorisations d'engagement, les crédits de paiement et les recettes qui ont fait l'objet de la procédure d'élaboration budgétaire 2019 et ceux relatifs à l'ensemble des Opérations Pluriannuelles (OPA) qu'il s'agisse de nouvelles conventions ou opérations ou de la reprogrammation sur 2019 des tranches annuelles des conventions ou opérations en cours en 2018.

Il est apparu significatif de faire cette distinction de présentation car ce tableau met en évidence **le solde budgétaire** qui traduit la différence entre les prévisions d'encaissements et les prévisions de décaissements.



En effet, si un solde budgétaire déficitaire signifie que la couverture des dépenses à payer n'est pas assurée par les recettes encaissées sur l'exercice, cet indicateur n'a pas le même sens quand il concerne le Budget annuel structurel que quand il concerne les OPA qui, par définition, peuvent connaître des décalages entre encaissements et décaissements et avoir un impact plus ou moins négatif sur notre trésorerie.

En ce sens, le budget initial 2019 hors OPA présente un bon équilibre entre prévisions d'encaissements et prévisions de décaissements qui se traduit par un solde budgétaire excédentaire de 101 146 euros.

Les OPA quant à elles tendront sur 2019 à impacter négativement notre trésorerie pour un montant de 3 323 144 euros. Une distinction doit néanmoins être faite entre ce qui est de l'ordre des conventions de formation et de recherche et du PPI dont les opérations de travaux sont pour une large partie autofinancées et participe ainsi au solde budgétaire négatif à hauteur de 2 410 884 euros. Le solde de 912 260 euros tient bien du décalage de trésorerie induit par la gestion des conventions et dont la soutenabilité s'apprécie sur la durée totale de ces dernières.

Les évolutions entre le dernier budget rectifié 2018 et le projet de Budget 2019

Le montant total des dépenses en CP inscrit en 2019 est supérieur de 1 328 777 euros à celui du dernier budget rectifié 2018.

Sur l'enveloppe Personnel, l'augmentation est de 541 325 euros. Cette augmentation peu significative tient de mesures fortes en matière de politique RH pour maintenir l'évolution de la masse salariale et ne pas dégrader nos ratios en termes de niveau de rigidité ; mesures qui ont permis de redéfinir un flux d'évolution sur 2019 qui part d'un niveau d'exécution 2018 inférieur aux prévisions.

L'évolution des dépenses de fonctionnement reste sous pression et permet une baisse de 590 494 euros.

Comme l'an passé, l'attention est notamment portée sur les frais de mission et de réception. Et une meilleure appréciation et traduction budgétaire de nos flux internes permettent également une ouverture bien moindre de nos AE et CP en fonctionnement, les doublons sont évités.



Quant aux investissements, la reprogrammation des opérations de travaux notamment a un impact sur 2019 et l'augmentation enregistrée est de 802 906 euros.

Au niveau des recettes, on enregistre une légère hausse de notre subvention pour charge de service public (SCSP) notamment liée à l'impact en année pleine des moyens alloués afin d'accompagner la mise en œuvre de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, atténuée de certains réajustements relatifs à la compensation CSG qui, pour partie, se déclinent ainsi :

- compensation CSG	-69 308
+ Cotisations des titularisés SAUVADET EAP 2018 sur 2019	47 333
+PARCOURS OUI SI	130 000
+ PAR COURS OUI SI « RECTORAT »	91 857
+ PARCOURSUP	87 598
+ Plan étudiants (équivalent 4 emplois)	160 000

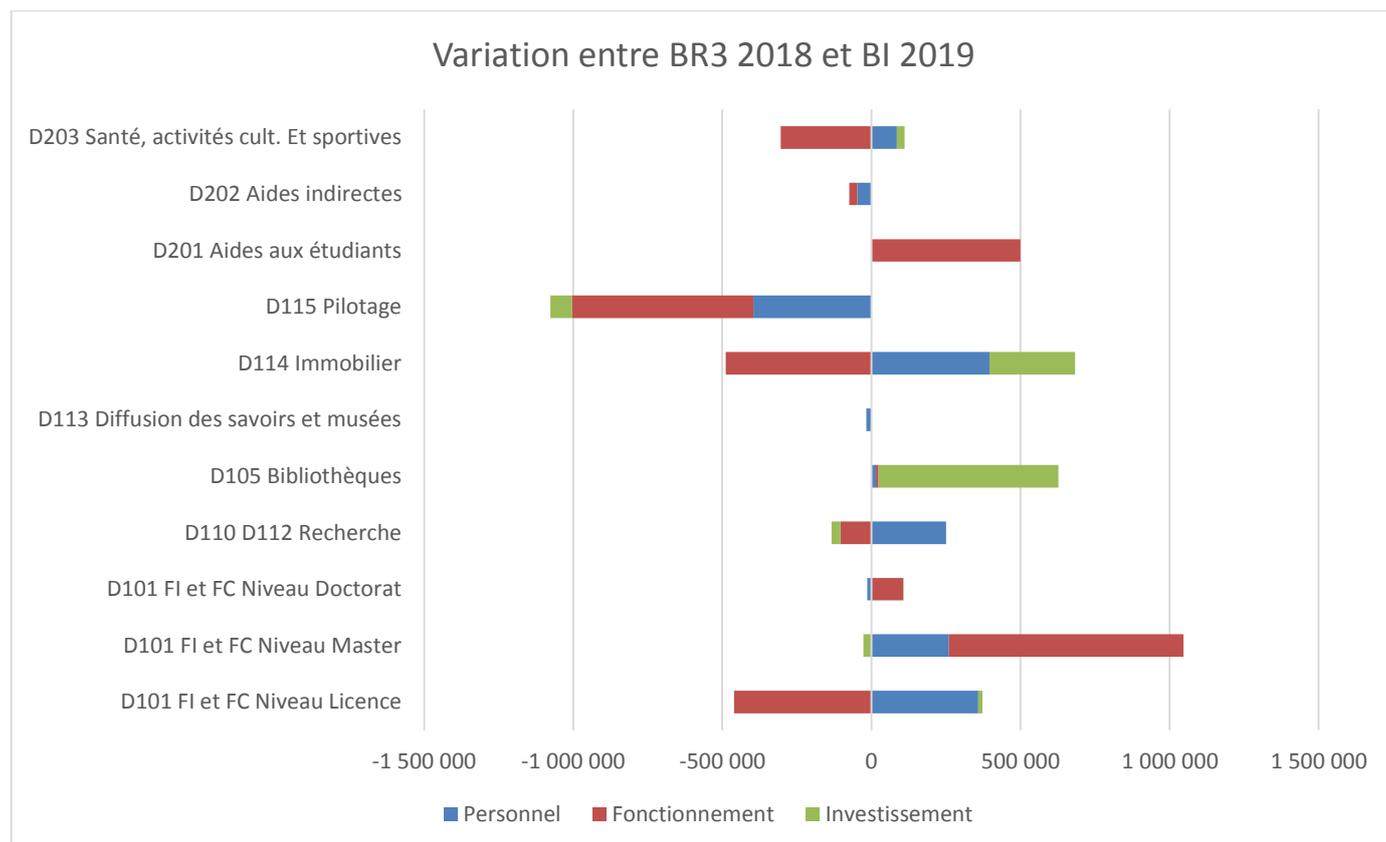
Concernant les autres natures de recettes, on constate une diminution des autres financements de l'Etat, tandis que les autres financements publics augmentent en lien avec les opérations de travaux dont notamment l'eFabrik.

Nos ressources propres enregistrent, par ailleurs, une hausse qui tient compte de la revalorisation de nos droits d'inscription en FC et en VAE. La question de l'augmentation des droits d'inscription des étrangers extra-communautaires est en cours de discussion.

Nos ressources propres fléchées qui correspondent exclusivement aux subventions ERASMUS enregistrent une diminution sensible du fait d'un décalage lié à la programmation pluriannuelle.

1.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine – tableau 3 pour information

Analyse des dépenses par enveloppe et par destination



Masse personnel :

A emplois constants, notre masse salariale continue à augmenter en raison de plusieurs facteurs (GVT, l'augmentation de la CSG non financée en totalité, les heures complémentaires du fait de notre sous dotation historique). Une vigilance particulière est donc portée au contrôle de notre masse salariale.

La masse salariale de l'établissement est maîtrisée avec une hausse de seulement 1% et un taux de rigidité maintenu à 81,4% pour 2019 (pourcentage du budget global de l'établissement consacré à la masse salariale).



Un pilotage fin est mené depuis 2 ans et pour rationaliser nos moyens, une analyse fine du renouvellement des postes sans reconduction « automatique » se poursuivra et ce en lien avec les partenaires du site pour ce qui est des emplois d'enseignants-chercheurs. De même pour les personnels BIATS, une analyse précise de l'évolution des métiers et des emplois sera effectuée à l'occasion de tout départ, afin de permettre une évolution du profil des postes libérés et une meilleure adéquation à l'environnement. La gouvernance a bien conscience que notre situation de sous-encadrement nous a fait atteindre un plancher qui génère des situations de stress et de fatigue des personnels.

Afin d'accompagner l'augmentation continue des effectifs étudiants et de renforcer la qualité de la formation des étudiants, une hausse de 1% de la masse salariale dédiée au soutien à la formation est prévue. L'établissement propose en effet une offre de formation faisant appel aux formes pédagogiques innovantes, en particulier en s'appuyant sur l'utilisation des technologies du numérique à la fois pour former les étudiants à la maîtrise des outils informatiques et pour développer des projets de pédagogie innovante via l'utilisation des plateformes pédagogiques.

Les bibliothèques universitaires Lyon 3 sont engagées dans un processus de réorganisation pour améliorer la qualité des services rendus et mettre en cohérence leur organisation avec les missions que leur fixe l'université. Le développement de nouvelles missions et de nouveaux services et métiers qui leur sont associés, en particulier en lien avec le numérique, font l'objet d'un investissement très fort de l'établissement, en terme budgétaires comme en moyens humains. Le budget masse salariale des bibliothèques reste relativement stable avec une enveloppe d'environ 3,5 millions d'euros.

Masse Fonctionnement :

La part des dépenses de fonctionnement représente 13% du budget global de l'établissement. Elle s'élève à 15,8 millions d'euros soit une baisse de 4% par rapport au budget précédent.

La qualité de nos formations doit être réaffirmée et portera sur le suivi des effectifs, la réussite et l'insertion professionnelle, la formation en alternance et la formation continue. En conséquent, le budget de fonctionnement consacré aux formations est revalorisé de 12% et représente presque 4 millions d'euros, soit le quart du budget global de fonctionnement.



L'accompagnement de la recherche continuera à être fortement soutenu. Dans le cadre de la future université, un accompagnement rigoureux et un soutien des enseignants chercheurs est un enjeu stratégique. Tout en favorisant la recherche sur projet et sur financement externe, les moyens fonctionnels actuels des laboratoires de recherche seront donc préservés et maintenus à 1,5 millions d'euros, soit 9% du budget global de fonctionnement.

Avec un effectif de près de 30 000 étudiants, la question de l'espace est une priorité. Des moyens d'appui renforcés seront attribués aux bibliothèques pour améliorer l'espace existant et le confort des étudiants. Le budget des bibliothèques augmente de 1% et s'élève ainsi à 1,3 millions d'euros, soit 8% du budget global de fonctionnement.

Notre établissement privilégie la qualité de la vie étudiante et les mesures en faveur des actions qualitatives auprès de nos étudiants seront également renforcées. Ainsi, les aides directes aux étudiants sont revalorisées et passent de 816 000 euros à 1,3 millions d'euros. L'ensemble des aides directes et indirectes aux étudiants augmente donc de 56%.

Les autres dépenses de fonctionnement liées notamment à l'immobilier et au pilotage sont maîtrisées avec une baisse d'au moins 10% respectivement.

Masse Investissement :

La part des investissements d'un montant de 6,2 millions d'euros représente 6% du budget de l'établissement pour l'année 2019, soit une hausse de 15% par rapport au budget précédent.

Afin de faire face au nombre croissant de ses effectifs étudiants, d'intégrer dans de bonnes conditions les nouveaux personnels et d'envisager le développement de l'établissement à l'échelle du site de l'Université de Lyon, la question de l'espace et la préservation d'un patrimoine bâti de très bonne qualité reste une des priorités de la gouvernance.

La pression actuelle sur les locaux exige donc le développement de la surface disponible en finalisant des chantiers amorcés et en améliorant l'espace existant. Ainsi, les projets immobiliers en cours seront poursuivis en 2019, notamment :

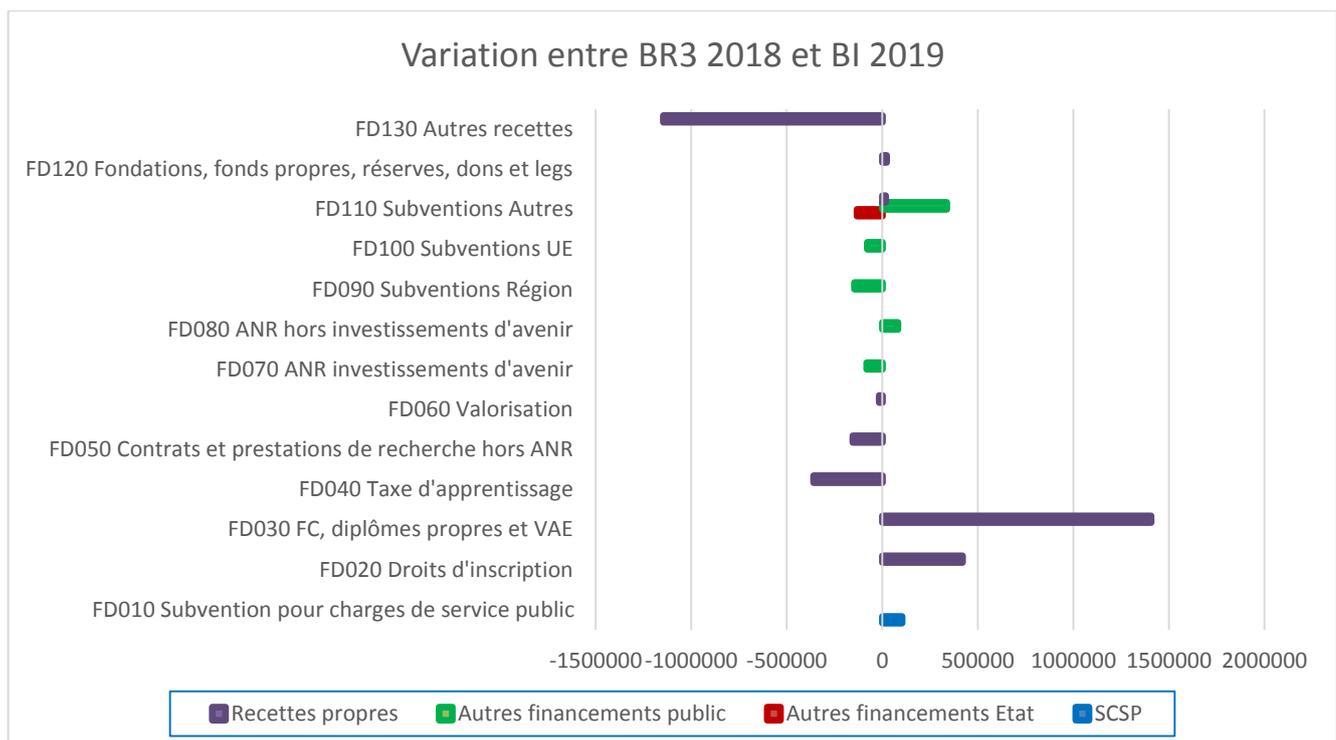
- L'aménagement de l'avant-corps et de l'espace-rue sur le site de la Manufacture

- L'accompagnement du Plan campus sur le site des Quais
- Les travaux de l'Agenda d'Accessibilité Programmée dont la fin est prévue en 2021
- La réhabilitation de la Maison du Directeur – le projet E-Factory
- La rénovation des sanitaires de la Manufacture (amphis et bâtiment principal)
- Le confort thermique et la ventilation des amphis ...etc

Les principales destinations fonctionnelles impactées en investissement sont ainsi les bibliothèques (D105 = 11% du budget investissement) et l'immobilier (D114 = 76% du budget investissement). On note également une hausse des dépenses de santé et des activités culturelles et sportives (D203) qui passent de 7 mille euros en 2018 à 33 mille euros en 2019.

Une réflexion est également menée par la Direction Numérique pour qu'elle gère l'ensemble du parc informatique des services et des composantes car il existe actuellement de fortes disparités.

Analyse des recettes par origine de financement





Ressources propres :

Les recettes prévues au budget initial 2019 doivent correspondre aux encaissements prévus sur 2019, indépendamment de la naissance de la créance suite au passage à la GBCP. Les composantes ont ainsi été sensibilisées lors des dialogues de gestion sur le fait qu'une attention particulière doit être apportée aux encaissements de nos recettes et que la soutenabilité de notre budget en dépend. Pour l'année 2019, le suivi du recouvrement des recettes sera donc renforcé.

Les contextes, national et local, de maîtrise des dépenses publiques nous conduisent à être prudents dans l'estimation de la subvention pour charges de service public (SCSP), d'autres financements Etat et d'autres financements Publics pour l'année 2019. Une stabilité de ces recettes à hauteur de 96 millions d'euros semble raisonnable, dont 90,4 millions pour SCSP.

Quant aux droits d'inscription, une hausse prévisionnelle de 10% est envisagée, portant le montant des recettes à 4,4 millions d'euros tout en tenant compte du taux habituel des boursiers.

Une des orientations de l'équipe présidentielle est d'accroître le budget de fonctionnement de l'établissement à partir de ses ressources propres en développant davantage sa relation avec les partenaires socio-économiques, en accroissant les financements des contrats de recherche et de transfert/valorisation et en faisant du développement maîtrisé de la formation continue l'un des éléments forts de sa politique de ressources.

L'établissement entend ainsi favoriser le développement des diplômés en apprentissage et en alternance, co-construits avec le monde professionnel. Toutefois, ces formations doivent se faire dans le respect du plafond d'heures attribué à chaque composante.

Quant aux perspectives de développement de la formation continue, celles-ci passeront moins par le développement du chiffre d'affaires que l'accroissement des marges. Des formations qualitatives, à haute valeur ajoutée seront privilégiées, tout en restant dans le cadre du plafond d'heures. Pour la formation continue, une réflexion doit être menée sur la possibilité de renégocier les tarifs à la hausse, notamment auprès des OPCA.



Une évolution de 16% des recettes de la formation continue est prévue portant ce montant de 8,8 millions d'euros en 2018 à 10,2 millions d'euros en 2019.

En fonction du contexte économique, l'établissement compte encaisser un peu moins de taxe d'apprentissage qu'en 2018, soit un montant prévisionnel de 500 000 euros.

En outre, l'établissement entend accompagner au mieux ses chercheurs dans le montage de projets spécifiques qui permettront de financer leurs travaux. Ainsi des chaires industrielles ont déjà vu le jour. C'est une des voies que l'établissement compte poursuivre pour assurer la pérennité de ses structures de recherche.

La part des recettes propres évaluée à 17,7 millions d'euros pour l'année 2019, connaît une légère hausse par rapport à l'année précédente et représente 16% des recettes globales de l'établissement.

2 – Equilibre financier

2.1 Tableau d'équilibre financier – tableau 4 pour vote

Le tableau d'équilibre financier permet de déterminer la variation de la trésorerie prévue en 2018.

Cette variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant du tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires mais affectent la trésorerie.

L'impact des opérations pour compte de tiers qui correspondent aux Bourses AMI, se neutralise car la prévision d'encaissements de 320 000 euros est égale à la prévision de décaissements.

Ainsi le déficit budgétaire de – 3 221 998 euros corrigé de cette opération neutre, notre trésorerie non fléchée se trouve prélevée de **3 221 998 euros**.

2.2 Tableau des opérations pour compte de tiers – tableau 5 pour information

Ce tableau retrace les opérations traitées, en comptabilité générale, uniquement en comptes de tiers (classe 4), s'agissant d'opérations gérées par l'Université pour le compte de tiers.

Est, à ce titre, retracé une opération, à savoir :

- Les bourses AML qui constituent un dispositif d'intervention « transparent » géré par l'université sur financement de l'Etat.

L'absence de marge de manœuvre sur de telles opérations justifie leur exclusion du tableau des autorisations budgétaires et participent, en cas de déséquilibre entre les encaissements et les décaissements, à la variation de trésorerie. Elles figurent ainsi sur une ligne du tableau d'équilibre financier.

3 – Analyse de la soutenabilité

3.1 Tableaux de situation patrimoniale – tableau 6 pour vote

Le tableau relatif à la situation patrimoniale présente le budget de l'établissement sous l'angle de la comptabilité générale. Ce document se veut donc différent du tableau des autorisations budgétaires et du tableau d'équilibre financier mais reste néanmoins complémentaire et permet une analyse globale de la situation budgétaire et financière de notre établissement, elle permet de présenter l'impact prévisionnel en droits et obligations constatés de l'évolution de nos charges et nos produits.

Le compte de résultat prévisionnel présente les dépenses de fonctionnement et de personnel ainsi que les recettes de fonctionnement. Les dépenses mentionnées dans le compte de résultat prévisionnel sont complétées des dotations aux amortissements et provisions pour **3 564 000 euros** ; de la même manière les recettes correspondent à celles du tableau des autorisations budgétaires auxquelles est ajoutée la quote-part de reprise des financements rattachés à des actifs pour **1 900 000 euros**.

Il permet de déterminer que le budget 2019 génère un résultat prévisionnel positif de **38 664 euros**.

Le résultat prévisionnel issu du compte de résultat prévisionnel permet également de déterminer la capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement. Pour l'exercice 2019, elle est valorisée à **1 702 664 euros**, elle constitue un surplus de trésorerie et permettra de financer des dépenses d'investissement.

Ce montant de CAF est porté en ressources au tableau de financement prévisionnel abrégé, qui détaille quant à lui les dépenses et recettes d'investissement.

Parmi les ressources, sont notamment inscrites les subventions d'investissement pour les opérations MILC (253 K€) et e-Fabrik (1 500 K€).

L'ensemble des ressources qui s'élève à **3 518 057 euros** ne permet cependant pas de couvrir les emplois en investissement pour un montant total de **6 174 411 euros** dont **4 164 017 euros** au titre du PPI ce qui génère un prélèvement sur notre fonds de roulement pour **2 656 354 euros**.

3.2 Plan de trésorerie – tableau 7 pour information

Ce document, établi pour l'intégralité de l'exercice, permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et décaissements prévisionnels et le solde de trésorerie de fin de mois.

Le solde initial correspond à celui porté au dernier budget rectificatif de l'exercice 2018, à savoir **14 313 034 euros**. La prévision de la variation 2019 s'élevant à **3 221 998 euros**, la trésorerie en fin d'exercice devrait s'établir à **11 091 036 euros**.

Une attention particulière sera à porter sur juin qui est traditionnellement un mois de dépenses salariales important.

3.3 Tableau des opérations liées aux recettes fléchées – tableau 8 pour information

Dans le cadre de l'exécution du Décret GBCP, les recettes sont à distinguer selon deux catégories, les recettes globalisées et les recettes fléchées.

Par principe, les recettes sont dites globales.

Par exception, les recettes peuvent être fléchées. Dans ce cas, elles correspondent à des ressources de l'établissement dont l'utilisation est prédéterminée. Elles sont destinées à la réalisation d'opérations ou au financement de certaines natures de dépenses bien identifiées auxquelles sont liées des AE et des CP et ne peuvent faire l'objet d'aucune autre utilisation.

La réglementation nécessite un tableau de suivi des opérations liées à ces recettes dans le Budget initial et les Budgets Rectificatifs, un suivi particulier en termes de

volume de trésorerie d'une année sur l'autre et leur traçabilité en particulier en encaissement dans le tableau budgétaire et dans le plan de trésorerie.

On les retrouve également dans le tableau d'équilibre financier car elles peuvent expliquer un déséquilibre budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié au décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant, et solliciter des besoins en Trésorerie différents sur plusieurs exercices dus à ce même décalage.

Dans notre établissement **seules les recettes ERASMUS sont fléchées** et font donc l'objet d'un suivi particulier. Aucun effet décalage entre les décaissements et les encaissements n'est prévu en 2019.

3.4 Tableau des opérations pluriannuelles – tableau 9 pour vote, tableau 10 détaillé pour information

Tant en prévision qu'en exécution, le suivi des opérations pluriannuelles concerne autant les dépenses que les recettes et permet, en conséquence, d'apprécier la soutenabilité de ces opérations sur leur durée.

La présentation est détaillée par opérations regroupées selon qu'il s'agit de contrats de recherche ou d'enseignement ou du programme pluriannuel d'investissement.

Il permet d'éclairer et justifier une partie des montants inscrits tant en dépenses qu'en recettes dans le tableau des autorisations budgétaires.

Ce tableau est important car il permet de mesurer nos engagements et leurs impacts financiers sur plusieurs exercices.

Les informations données au titre de l'exécution des exercices antérieurs à 2018 et de l'exercice 2019 font apparaître les soldes à engager, à payer et à encaisser totaux sur les exercices 2020 et ultérieurs. Ces soldes résultent de la différence entre le coût total prévisionnel de l'opération et l'exécution constatée depuis l'exercice de démarrage de l'opération jusqu'à 2019 inclus. Il donne une visibilité sur les engagements juridiques et les décaissements qui restent à réaliser au vu du coût total de l'opération.

A ce titre, au-delà de 2019, les restes à engager et à payer sont de 18 millions d'euros dont 16,7 millions au titre des opérations patrimoniales.

Les restes à encaisser sont de l'ordre de 1 197 697 euros.

L'écart entre restes à engager/payer et restes à encaisser induit le recours à l'autofinancement.

3.4.1. Focus Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Stratégie patrimoniale

Le patrimoine immobilier constitue un levier essentiel de l'organisation des établissements publics et de la politique d'enseignement supérieur. La rationalisation de ce patrimoine, souvent hétérogène et dispersé, sa modernisation et sa mise en conformité avec des normes de plus en plus exigeantes, sa capacité de s'adapter aux évolutions de la recherche et de la pédagogie, la maîtrise de ses coûts représentent des enjeux majeurs pour l'avenir des Universités.

La stratégie patrimoniale demande désormais un raisonnement à l'échelle du site de l'Université de Lyon. Notre Université ne dispose pas de surfaces pouvant être mutualisées ou davantage optimisées. Ainsi, sans marge de manœuvre, la projection du parc immobilier de l'établissement à Lyon en 2020 est identique à son parc actuel d'un point de vue quantitatif. Un de nos atouts est de continuer à préserver un patrimoine bâti de très bonne qualité.

Opérations immobilières

En 2019, la direction sera mobilisée sur :

- la poursuite et quasi-fin de l'opération campus : Palais centre et début Palais Nord, fin des aménagements dans Palais Sud,
- les travaux de la e-Factory,
- le CPER du site de Bourg en Bresse,
- la poursuite des travaux de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) – fin en 2021,
- le plan de rénovation des sanitaires de la Manufacture des Tabacs (amphis et bâtiment principal),
- l'étude en co-design des espaces liés au service à l'étudiant : espaces rue et avant-corps,
- les interventions en GER (Gros Entretien Renouvellement) : clos/couvert, VRD et installations techniques (début de planification du remplacement du parc ascenseur de la Manufacture),

- les mises en sécurité : campagne de remplacement des BAES de la Manufacture,
- la réponse aux divers besoins fonctionnels des composantes et services.

SITE DE LA MANUFACTURE

1. RENOVATION DES SANITAIRES DES AMPHIS

En 2019, le service poursuit à la Manufacture les travaux sur les sanitaires des amphis. Cette opération pluri annuelle permet d'atteindre les objectifs suivants :

- augmenter la capacité d'accueil dans un environnement confortable,
- respecter les normes d'accessibilité,
- réduire la consommation des fluides,
- faciliter la maintenance,
- améliorer l'hygiène et le nettoyage.

2. ESPACE RUE MANUFACTURE

La réorganisation de l'espace rue est désormais pensée dans un périmètre plus large intégrant l'avant corps. Plutôt que de penser la programmation des espaces séparément, nous avons proposé une approche en co-design autour du service à l'étudiant.

Deux workshops ont été conduits par la DIRPAT, en présence des premiers services concernés : DEVU, BU, SCUIO-IP, DNUM, Sports, Médecine, DIRLOG (accueil). Un cahier des charges va maintenant être publié pour recruter une compétence en co design / programmation. Les services concernés ont manifesté leur intérêt pour la démarche et leur intention de poursuivre.

3. INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE

Il s'agit de traiter une salle en configuration « pédagogie numérique ». Ces travaux clôtureront le projet pluri annuel démarré en 2015 des salles d'informatique pédagogique dédiée avec logiciels spécifiques, pour la Manufacture. La DNUM a d'ores et déjà exprimé des besoins concernant un learning lab supplémentaire, non budgété dans ce CRB pour 2019.

Un groupe de travail doit également avancer pour penser la salle pédagogique de demain, plus modulable et collaborative. Deux salles sont prévues en 2019 dans cette configuration (cf. 10).

4. AVANT CORPS

cf. 2

5. MAISON DU DIRECTEUR E-FACTORY

Le projet E Factory est un projet de l'UdL dans le cadre de la Fabrique de l'Innovation. Les marchés de travaux seront notifiés en début 2019, contrairement aux prévisions qui indiquaient une notification fin 2018 pour des travaux la même année. Divers aléas, dont des infructueux en consultation de travaux, ont perturbé la conduite de cette opération pour laquelle les travaux auraient dû commencer cet été. Ceci décale également la perception des recettes de la Région et de la Métropole, versées sur constat de réalisation du service.

6. CONFORT THERMIQUE ET VENTILATION DES AMPHIS

Aucune climatisation d'amphithéâtre n'est prévue, il s'agit désormais de prévoir le remplacement des CTA de l'ensemble des amphis (remplacement en GER) en intégrant l'enjeu de confort thermique et de performance des équipements. Cette opération pourrait intégrer une opération plus large, dans son montage (cf. 11).

7. CHASSIS OUVRANTS AMPHIS

Des ouvrants ont été créés en 2018 sur un amphi test (amphi B – 450 places). Si l'expérience est concluante, après analyse de prise de températures par sonde, le système sera généralisé.

Cette opération pourrait intégrer une opération plus large, dans son montage (cf. 11).

8. COUVERTURE DES AMPHIS

Les amphithéâtres souffrent d'une défaillance d'étanchéité depuis leur construction. La rénovation de la toiture en GER doit intégrer la performance énergétique du bâtiment. La question de la mise en place de systèmes d'auto production d'électricité par panneaux PV peut également se poser.

Cette opération pourrait intégrer une opération plus large, dans son montage (cf. 11).

9. FAUX-PLAFONDS DES AMPHIS

Une étude de faisabilité est en cours, réalisée par l'Atelier, pour remplacer les faux plafonds des amphis en intégrant la mise en place d'un éclairage performant et les besoins numériques et audiovisuels. Au vu du montant d'investissement, cette opération n'est pas programmée dès 2019.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

10. **RENOVATION DES SALLES DE COURS**

Cet eOTP doit permettre de tracer les rénovations des salles de cours. Une planification pluri annuelle avec rénovation intégrale est prévue. Les accords-cadres de travaux seront sollicités pour ces travaux.

En 2019, il s'agit également d'intégrer la rénovation de salles en incluant des usages numérique de base, travail à mener avec la DNUM.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

11. **TEE BN MANU**

Le bâtiment « BN-Amphis Manu » est inscrit dans le pilote du programme PEEC 2030 (Programme d'efficacité énergétique des campus), pilote conduit par la CPU, où l'Université est présente aux côtés de la COMUE.

Cette opération, si elle est conduite dans le pilote, réintégrerait en cohérence les points 6, 7 et 8 ci-dessus. Le périmètre doit être stabilisé en 2018.

Le projet TEE complet de la Manufacture s'élève à environ 15 M€, mais ne fait pas l'objet actuellement d'une opération unique et structurée.

SITE DES QUAIS

12. **PLAN CAMPUS**

L'Université est engagée depuis 2011 dans l'Opération Campus pour ses bâtiments anciens du site des Quais. L'opération prendra fin en 2020. Une convention est passée entre l'Université et le maître d'ouvrage, UdL pour apporter le financement complémentaire de l'opération : 3 M€ ont d'ores et déjà été versés. Restent 0,6 M€ versés seulement en cas de besoin. L'opération se porte bien financièrement et la libération des aléas de travaux et la non utilisation des révisions de prix laissent penser que la contribution complémentaire ne sera pas nécessaire. L'Université a également pu bénéficier d'aménagements annexes sur l'enveloppe initiale.

En 2019, nous poursuivons les opérations d'aménagement suivantes :

- Salle de convivialité des personnels au palais,
- Optimisation des espaces vestiaires et ateliers pour les services techniques,
- Etude d'un espace multi services : SASCO, pôle handicap, etc.,
- Etude d'un espace dédié au sport (gymnastique).

Un eOTP spécifique est demandé pour gérer l'aménagement de l'aile sud de Palais, qui sera traité dans un temps différent de l'opération campus (cf. 14).

13. MILC

Le bâtiment MILC a été réceptionné en octobre 2014. Opération anticipée de l'opération campus la construction de la MILC est financée sur crédits ANR, versés à l'Université.

Un solde, difficile à évaluer tant que le contentieux avec ELTS n'est pas clôturé malgré un dernier jugement favorable du TA, existe sur l'opération. Une première opération d'amélioration de la GTC est prévue en 2018 sur les reliquats de l'opération. Nous adapterons le périmètre d'une opération dédiée en 2019 une fois levé le risque juridique. Avec la fin de l'opération 1% artistique, l'opération sera ainsi soldée avec la consommation des 8,5 M€ de crédits disponibles.

14. RENOVATION PALAIS R+1 / CHEVREUL

Cette opération, au stade faisabilité/programmation envisage :

- l'arrivée de l'IFROSS et de l'IDEA au Palais de l'Université,
- l'installation cohérente du service de la recherche à Chevreur et la réorganisation des labos et des ED.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

15. TEE CHEVREUL

Le bâtiment Chevreur est inscrit dans le pilote du programme PEEC 2030 (Programme d'efficacité énergétique des campus), pilote conduit par la CPU, où l'Université est présente aux côtés de la COMUE.

Au vu de ses caractéristiques et de ses défauts en matière de confort et de performance, ce bâtiment se prête à cette étude. Néanmoins l'intégration d'une réflexion complète sur les usages et la densification du bâtiment ne permet sans doute pas de tenir le planning serré du pilote.

L'audit énergétique conduit sur le bâtiment estime à 2,0 M€ environ le besoin à couvrir pour atteindre une baisse des consommations de 40 % environ.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

16. TEE CAVENNE

Investi en partie par l'Université en 2016 le bâtiment a subi, sur le budget de l'opération campus, une mise aux normes accessibilité et sécurité, avec la prise en compte des besoins fonctionnels des usagers.

Certaines opérations ont été anticipées sur les installations techniques de chauffage notamment pour connecter ce bâtiment au Palais de l'Université. Il bénéficiera donc également du raccordement RCU.

Le clos/couvert n'a pas été traité et un audit énergétique va être conduit en 2018 pour évaluer le besoin financier. Une première estimation serait de 600 k€. Un audit énergétique démarre cette fin d'année 2018.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

17. FAÇADE DUGAS

Les travaux de l'opération campus sur Dugas ont conduit à sa remise à disposition en 2017. La couverture a été traitée, ainsi que toutes les mises en sécurité et accessibilité, les aménagements intérieurs. Une dernière opération reste à mener sur le bâtiment : traitement de la façade y compris performance énergétique.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

SITE DE BOURG EN BRESSE

18. CPER BOURG EN BRESSE

La phase 2 du CPER du site de la Charité est entrée en phase opérationnelle. La phase programmation est en cours. Ce projet est financé par les collectivités : Région, Département, Etat et Agglomération de Bourg.

L'Université de Lyon porte actuellement la phase programmation et expertise, pour laquelle un marché a été notifié à la société Filigrane.

Le département de l'Ain assurera le portage de la maîtrise d'ouvrage conception et réalisation.

ETABLISSEMENT TOUS SITES

19. ACCESSIBILITE AD'AP

L'agenda d'accessibilité programmée fixe pour 6 ans un panel de travaux pour finaliser la mise en accessibilité des bâtiments. Selon la nature des travaux nous utilisons les accords-cadres travaux ou les marchés spécifiques pluriannuels déjà notifiés.

Les travaux 2019 mettront l'accent sur :

- la poursuite des travaux d'éclairage des cages d'escaliers à la Manufacture,
- la poursuite de la mise aux normes des escaliers (main courantes, contre marche, ...),
- le début de la prise en compte des prescriptions pour le bâtiment Chevreul hors sanitaires (traité dans le point 25),
- Equipements divers (signalétique adaptée, rampe, ascenseur....).

20. CONTROLE D'ACCES

Cette opération pilotée par la direction de la logistique est géré dans le SO DIRLOG 915X502.

21. SIGNALÉTIQUE

Cet eOTP permet de gérer toutes les dépenses liées à la signalétique directionnelle (marché de fourniture conclu en 2018). Le volume 2019 concerne essentiellement la signalétique des quais en provisoire et post-opération campus.

22. AMÉNAGEMENTS FONCTIONNELS

Cet eOTP permet de gérer les dépenses liées aux demandes concernant des besoins fonctionnels ou organisationnels, des services et composantes (si prise en charge par l'établissement).

En 2018 et 2019 les réhabilitations des appartements de fonction sont engagées sur cet eOTP.

23. MISE EN SECURITE

Un eOTP spécifique est créé afin de gérer les opérations relevant de la mise en sécurité du bâtiment. Des dépenses sont identifiées dès 2018 pour la campagne de remplacement des BAES de la Manufacture.

24. GER

En 2019 sont prévus entre autre :

- Rénovation de la verrière Athéna,
- Installation d'un nouveau portail rue Cavenne fin 2019,
- Rénovation d'éclairage,
- Automatismes et pilotage GTC tous sites,
- Remplacement de ventilo convecteurs - Manufacture,
- Rénovation de réseaux de chauffage – Manufacture,
- Rafraîchissement de locaux,
- Remplacement de descentes d'eau pluviale.

25. RENOVATION BLOCS SANITAIRES

Une opération est déjà engagée sur les blocs sanitaires des amphithéâtres. Les premiers blocs sont en travaux. Il s'agit désormais de planifier les travaux des blocs du bâtiment principal de la Manufacture et des autres bâtiments. En 2019 peut être commencée notamment la rénovation des sanitaires du bâtiment Chevreul pour coller au déploiement de l'Ad'Ap.

Ceci constitue une nouvelle demande au PPI.

26. TRAVAUX ASCENSEURS

La date d'installation des ascenseurs de la Manufacture impose le remplacement des appareils ou d'une partie de l'installation (+ 25 ans pour certains). Il devient de plus en plus difficile de trouver des pièces de remplacement en cas de pannes. Ceci peut prolonger la durée d'arrêt des appareils.

3.5 Tableau de synthèse budgétaire et comptable – pour information

Ce tableau a pour objet de synthétiser tous les ratios significatifs issus des différents autres tableaux constituant le projet de budget 2018.

La lecture de ce tableau se fait dans un ordre chronologique :

- Les montants liés à des stocks (niveaux d'entrée/sortie des restes à payer, de fonds de roulement, de trésorerie...) sont dissociés des montants liés au flux de l'année (résultat, CAF, variation du fonds de roulement, solde budgétaire...),
- Concernant les flux de l'année, le tableau recense les éléments issus de la comptabilité budgétaires (autorisations d'engagement et restes à payer), puis ceux du haut de bilan (compte de résultat, capacité d'autofinancement et variation de fonds de roulement, solde budgétaire et variation de trésorerie).

Ce tableau permet de comprendre l'articulation entre les grands agrégats financiers traditionnels (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie) et les nouveaux instruments produits par la comptabilité budgétaire (solde budgétaire).

Le fonds de roulement attendu après le budget rectificatif était 12 265 508 euros. La variation du fonds de roulement prévisionnel sur le budget 2018 étant de **- 2 656 354 euros**, le montant final du fonds de roulement devrait s'établir en fin d'année à **9 609 154 euros**.

La trésorerie initiale à hauteur de 14 313 034 euros est ainsi portée à **11 091 036 euros**.

3.6 Annexe ACHATS

La présente note a pour objectif d'explicitier certains éléments de l'annexe Achats du budget initial.

Est précisé tout d'abord que l'onglet *PAA Prévisionnel 2019* du tableau *PAA_Programmation_2019-2022_annexeBI2019* retrace uniquement les marchés les plus significatifs passés par l'Université Jean Moulin Lyon3 sur l'exercice 2018 et qui s'exécuteront en 2019.

Les marchés inférieurs à 25 000 € HT (passés sur la base d'une part, de devis signés par Monsieur le Président et d'autre part, des Conditions Générales d'Achat de l'Université signées par les prestataires ou fournisseurs retenus), n'y ont pas tous été insérés.

Ensuite, l'onglet *Programmation 2019-2022* présente les marchés qui doivent être lancés en 2019 uniquement. En effet, les marchés à lancer en 2020 et les années suivantes le seront dans le cadre de la mise en place de l'université cible. Ainsi les informations figurant sur cette programmation pourront être amenées à évoluer en fonction des arbitrages politiques, des évolutions de la stratégie d'achats de l'établissement cible ainsi que de la politique de convergence des marchés qui devra être mise en place sur les années 2019 et 2020.

Le Service des marchés publics rappelle que cette convergence devra être réalisée dans le cadre des trois objectifs assignés par l'Etat à ses établissements publics afin d'acheter responsable :

- Réaliser des économies intelligentes ;
- Améliorer les conditions sociales et environnementales ;
- Activer l'innovation et le dynamisme des PME.

L'action de l'université Jean Moulin Lyon3 dans le domaine de l'achat, s'efforce donc toujours de s'inscrire dans la mise en œuvre des axes stratégiques fixés par la Direction des Achats de l'Etat.

Pour mémoire, il s'agit de :

- l'axe performance économique (économies achats) ;
- l'axe « achat auprès des PME » ;
- l'axe développement durable :
 - . Axe « achat avec disposition environnementale »,
 - . Axe « achat avec clause sociale » ;
- l'axe « achat innovation ».

Perspectives pour l'année 2019 :

Dans le cadre de ses missions et pour améliorer la qualité des achats de l'établissement, le Service des marchés poursuivra la réalisation d'une part de benchmarks sur le site lyonnais ou auprès d'universités ayant une activité similaire à l'établissement Lyon3, d'autre part de sourcings auprès de différents prestataires pour les marchés à fort enjeu : renouvellement des marchés Tri sélectif, prestation de surveillance et de sécurité, maintenance SSI, maintenance et travaux d'ascenseurs, prestation de Co design.

Par ailleurs, dans le cadre de la convergence des marchés des établissements de la future université cible, les services marchés/achats devront conduire une réflexion sur cette mise en œuvre et proposer des priorités d'action aux services prescripteurs et aux gouvernances, dans le cadre de la politique générale qui sera déterminée au niveau de l'université cible.

Il sera en effet nécessaire de déterminer de manière la plus adaptée et la plus efficace, les marchés à relancer dans le cadre de l'université cible et les marchés propres à chaque établissement qui poursuivront leur exécution dans le cadre de l'université cible, dans le respect du code de la commande publique.

Dans ce contexte, un effort de communication et de transparence devra être effectué en direction des fournisseurs afin de les informer au mieux des suites qui seront réservées à leurs marchés.

Dans ce contexte, une programmation des marchés à lancer en 2019/2020 doit être réalisé par tous les services achats marchés de ces établissements, afin qu'un arbitrage politique détermine les priorités à définir dans le cadre de la construction de l'université cible et de la politique achat envisagée sur le site.

En conclusion, sur les trois derniers exercices, notre compte de résultat présente un excédent très faible. Pour mémoire, il était de 3 705 euros en 2017, 10 575 euros en 2018 et il est de 38 664 euros au BI 2019. Ce résultat, qui peut paraître faible par son montant, est toutefois à mettre en relation avec notre dotation publique.

C'est là la traduction que malgré les efforts constants que nous démontrons pour maintenir la santé financière de notre établissement par la détermination de choix stratégiques et rigoureux, cette dotation nous impose un « fil de crête » qui constitue une réalité permanente.

Dans ce contexte, lever des ressources propres a un coût d'investissement qui sollicite des marges de manœuvre de plus en plus réduites. La solution passe en partie par le développement d'une qualité de service et des compétences pointues sur un marché du travail en tension.

Enfin, la reconstitution d'une capacité d'autofinancement reste un de nos enjeux majeurs pour assurer à long terme le maintien et le développement de notre patrimoine même si on sait qu'elle ne sera certainement pas suffisante et que sa reconstitution passera par la construction d'un nouveau modèle incluant le recours à l'emprunt.



Délibération n° D2018-12-04-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, L. 719-5, R. 719-52 et R. 719-73 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin,

Sur proposition de M. le président de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver dans le cadre de la présentation du budget prévisionnel 2019, les autorisations relatives au plafond d'emplois suivantes :

ETPT (équivalents temps plein annuel travaillé) sous plafond : 1209
ETPT hors plafond : 159

Autorisations d'engagement : 116 311 204 €

Dont :

95 861 100 € en personnel

15 803 071 € en fonctionnement

4 647 033 € en investissement

Crédits de paiement : 117 838 582 €

Dont :

95 861 100 € en personnel

15 803 071 € en fonctionnement

6 174 411 € en investissement

Prévision de recettes : 114 616 584 €

Solde budgétaire : - 3 221 998 € (déficitaire)

Variation de la trésorerie : - 3221 998 €

Résultat Patrimonial : 38 664 €

Capacité d'autofinancement : 1 702 664 €

Variation de fond de roulement : - 2656 354 €

Le budget prévisionnel 2019 peut être consulté, dans son intégralité, auprès du service de la statistique et du pilotage.

La présente délibération est approuvée par :

- | | |
|---|----|
| ✓ Nombre de membres présents et représentés : | 24 |
| ✓ Nombre de voix pour : | 21 |
| ✓ Nombre de voix contre : | 0 |
| ✓ Nombre d'abstentions : | 3 |

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage



Pierre SERVET



Délibération n° D2018-12-05-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, R. 719-52 et R. 719-55 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver le projet annuel de performance au titre de l'exercice 2019, annexé à la présente délibération.

Le projet annuel de performance au titre de l'exercice 2019 peut être consulté, dans son intégralité, auprès de la direction des affaires financières.

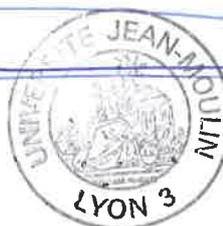
La présente délibération est approuvée, à l'unanimité des membres, par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	24
✓ Nombre de voix pour :	24
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	0

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage

Pierre SERVET



SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

2019

Université Jean Moulin Lyon 3

Avant-propos

Le projet annuel de performances (PAP), produit en application de l'article 5 du décret 2008-618 du 27 juin 2008 par les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) bénéficiant des responsabilités et compétences élargies (RCE), présente les objectifs poursuivis, les résultats obtenus ainsi que ceux attendus pour les exercices à venir.

Ce document doit être annexé au budget. Sur la base d'un ensemble d'indicateurs d'efficacité, d'efficience et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, associés à des objectifs, le PAP permet d'avoir une vision dynamique des éléments d'activité et de suivi de performance de l'université.

Par ailleurs, le PAP concourt à l'information du Conseil d'Administration sur les choix politiques de l'établissement ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement. Il s'inscrit dans la dynamique du plan stratégique de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et du contrat quinquennal qui a pour ambition de faire de notre établissement une université attractive, responsable et fidèle à ses missions de service public.

Les indicateurs retenus, nationaux et spécifiques à l'établissement, sont en cohérence :

- d'une part, avec ceux déclinés dans le projet de loi de finances 2017 du programme ministériel n° 150 "Formations supérieures et recherche universitaire" et du programme n° 231 "Vie étudiante" et
- d'autre part, avec ceux négociés entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans le contrat quinquennal.

Le projet annuel de performances de l'Université Jean Moulin Lyon 3 décrit les moyens mis en œuvre pour satisfaire la réalisation des objectifs que l'université s'est assignée et recense les actions prévues ainsi que les moyens engagés au titre de l'année budgétaire 2019.

Ainsi, le renseignement des indicateurs prévus au PAP permet d'apprécier la contribution relative de l'université à la performance globale des deux programmes ministériels et de mesurer annuellement l'atteinte des objectifs prévus au contrat pluriannuel d'établissement. Le PAP permet également à l'université de se situer par rapport aux résultats nationaux actuels et ceux visés sur les objectifs définis par le Ministère.

I.	Présentation du projet annuel de performances de l'établissement	5
II.	Objectifs et indicateurs de performance du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire »	6
	<u>Objectif n° 1 – Répondre aux besoins de qualifications supérieures tout au long de la vie</u>	7
-	indicateur n° 1.2 : Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale	
	1.2a – Insertion des DUT	8
	1.2b – Insertion des Licences Professionnelles	10
	1.2c – Insertion des Masters	11
-	indicateur n° 1.3 : Formation tout au long de la vie	
	1.3a – La formation continue	13
	1.3b – Part des diplômes délivrés en Formation Continue	14
	1.3c – Part de la validation des acquis de l'expérience (VAE)	15
	1.3d – Part de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)	16
	<u>Objectif n° 2 – Améliorer la réussite des étudiants</u>	17
-	indicateur n° 2.2 : Mesures de la réussite étudiante	
	2.2a – DUT en 2 ou 3 ans	18
	2.2b – Etudiants en 1 ^{ère} année de DUT par type de bac	19
-	indicateur n° 2.3 : Réussite en 1 ^{er} cycle universitaire	
	2.3a – Licence en 3	20
	2.3b – Licence en 3 ou 4 ans	21
	2.3c – Le devenir des étudiants en fin de L1	22
	2.3d – Réussite des étudiants inscrits au Pôle Réussite	23
-	indicateur n° 2.4 : Réussite en Master - M2	24
-	indicateur n° 2.5 : Réussite en Doctorat	25
	<u>Objectif n° 3 – Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau International</u>	26
-	indicateur n° 3.3 : Enseignants chercheurs producteurs	27
	<u>Objectif n° 4 – Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la Recherche</u>	28
-	indicateur n° 4.1 : Montant des redevances sur titre de propriété intellectuelle dans les ressources de l'établissement	28
-	indicateur n° 4.2 : Montant des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources de l'établissement	29
-	indicateur n° 4.3 : Ressources propres liées à la recherche – revenus consolidés de la valorisation de la recherche	30

Objectif n° 5 – Renforcer l’ouverture européenne et internationale des établissements	32
- indicateur n° 5.1 : Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat	
5.1a – <i>Etudiants étrangers en Master</i>	33
5.1b – <i>Etudiants étrangers en Doctorat</i>	34
- indicateur n° 5.2 : Proportion d’étrangers parmi les enseignants-chercheurs	
5.2a – <i>Enseignants chercheurs de nationalité étrangère</i>	35
5.2b – <i>Professeurs invités</i>	36
- indicateur n° 5.3 : Coopération internationale	
5.3a – <i>Doctorants en cotutelles</i>	37
5.3b – <i>Doctorats délivrés en cotutelles</i>	38
Objectif n° 6 – Améliorer l’efficience de l’université	39
- indicateur n° 6.1 : Part des mentions à faibles effectifs	40
- indicateur n° 6.2 : Attractivité des Masters	41
- indicateur n° 6.3 : Mesure de la disponibilité des places de bibliothèque	
6.3a – <i>Entrées dans les BU</i>	42
- indicateur n° 6.4 : Qualité de la gestion immobilière – taux d’occupation des locaux	43
- indicateur n° 6.5 : Ressources propres de l’établissement	44
III. Objectifs et indicateurs de performance du programme 231 « Vie étudiante »	45
Objectif n° 1 - Contribuer à promouvoir l’égalité des chances pour l’accès aux formations de l’enseignement supérieur des différentes classes sociales	46
- Indicateur n° 1.2 : Représentation des origines socio professionnelles des étudiants	46
- indicateur n° 1.3 : Etudiants boursiers	
1.3a – <i>Boursiers sur critères sociaux : effectifs</i>	47
1.3b – <i>Boursiers / Non boursiers : Taux de réussite en L3</i>	48
1.3c – <i>Boursiers / Non boursiers : Taux de réussite en M2</i>	49
Objectif n°3 – Développer le suivi de la santé des étudiants	50
- Indicateur n° 3.1 : Pourcentage des étudiants de l’université vus par le Service Médical de Médecine Préventive	51

I. Présentation du projet annuel de performances de l'établissement

L'Université Jean Moulin Lyon 3, spécialisée en sciences humaines et sociales, propose une offre de formation riche de niveau Bac + 1 à Bac + 8 en Droit, Science politique et relations internationales, Francophonie, Gestion, Management, Comptabilité, Philosophie, Langues, Lettres, Histoire, Géographie et Aménagement, Information et Communication au sein de six facultés et instituts. Pour l'année universitaire 2017-18, elle a accueilli **29.206** étudiants répartis sur 3 sites :

- le Campus de Lyon – site de la Manufacture des Tabacs et site des Quais (25.224 étudiants),
- le Campus de Bourg-en-Bresse (890 étudiants) et
3.092 étudiants en formations délocalisées en France et à l'étranger.

L'Université compte 5.752 étudiants internationaux (étrangers et/ou en échange).

63% des étudiants sont en cycle Licence, 35% en cycle Master et 2% sont en cycle Doctorat. Par cycle, on compte les étudiants de Diplômes Nationaux mais aussi les préparations et les Diplômes d'Université.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est membre de l'Université de Lyon (UdL), devenue par décret du 5 février 2015, Communauté d'universités et d'établissements (COMUE).

Avec un budget de dépenses prévisionnelles de 118 millions d'euros pour 2019 (en CP), 658 enseignants-chercheurs et enseignants, un personnel administratif et technique de 695 personnes, 56 contrats étudiants et plus de 2.000 vacataires chargés d'enseignement, l'Université Jean Moulin Lyon 3 met d'importants moyens humains et financiers en ayant un des meilleurs taux de réussite de ses étudiants et d'insertion professionnelle de ses diplômés et ce malgré le taux d'encadrement des étudiants le plus faible de France et la dotation publique par étudiant la plus faible de France hors Mayotte.

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants vers leur premier emploi et tisse également des liens étroits avec les partenaires économiques et sociaux. La création d'une Direction de l'Innovation et du développement (DID) en 2014 a également contribué à renforcer nos liens avec le monde socio-économique :

- ✓ 7.177 stages professionnels effectués
- ✓ 1.976 étudiants en formation continue dont 48% en contrats de professionnalisation
- ✓ 400 étudiants en apprentissage
- ✓ Le taux d'emploi des diplômés est de 76% en DUT, de 91% en Licence Pro et de 85% en Master
- ✓ Création d'un « incubateur étudiant » qui héberge et accompagne des étudiants entrepreneurs
- ✓ Création d'un espace de « *co-working* » au sein de l'université pour la communauté des étudiants en projet entrepreneurial

Et parce que les différences sont une source de diversité, les dispositifs en faveur de l'égalité des chances et du mérite ont été développés avec le Pôle Réussite et le Pôle Handicap. Ainsi pour l'année universitaire 2017-2018 :

- ✓ 7.998 étudiants ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux et 428 étudiants d'un autre type d'aide. L'université compte 33% de boursiers sur critères sociaux.
- ✓ Près de 366 étudiants en situation de handicap ont été accompagnés par le Pôle handicap étudiant – 60.000 m² accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ 673 lycéens, 104 collégiens, 1.071 étudiants et 165 enseignants ont bénéficié des actions du Pôle Réussite.

La recherche est également au cœur de la stratégie de notre université avec :

- ✓ 7 écoles doctorales
- ✓ 19 unités de recherche labellisées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- ✓ 590 doctorants, 10 HDR soutenues
- ✓ 8 thématiques de recherche (Problématiques urbaines – Environnement – Santé globale – Entrepreneuriat et innovation – Interculturalité et internationalisation – Religion et laïcité – Numérique en SHS – Mémoire et Héritage)

Enfin, la politique internationale de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est un de nos atouts majeurs grâce à un développement ciblé avec :

- ✓ 206 partenaires ERASMUS+
- ✓ 237 partenaires hors ERASMUS+
- ✓ 51 programmes de formation délocalisés dans 20 pays
- ✓ 4.980 étudiants internationaux de 125 nationalités différentes
- ✓ 777 étudiants partis en programmes d'échange dans 46 pays
- ✓ 996 bénéficiaires de bourses de mobilité à l'étranger dont 762 pour des études et 234 pour des stages
- ✓ 46 cotutelles de thèse avec 14 pays
- ✓ des partenariats renforcés avec l'Etat de Sao Paulo et les universités de Shanghai

II. Objectifs et indicateurs de performance du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire »

« Le programme 150 de la Mission Interministérielle de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, intitulé Formations supérieures et recherche universitaire vise à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent. »

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a décliné ces points dans ses axes stratégiques et dans le contrat quinquennal qui la lie à l'Etat.

Les orientations stratégiques de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » sont découpées en objectifs et mesurées par des indicateurs qui permettent d'en apprécier la progression.

En sa qualité d'opérateur de l'Etat, l'Université Jean Moulin Lyon 3 inscrit son action en totale conformité avec les objectifs définis par l'Etat. Sur les 6 objectifs stratégiques fixés pour l'exercice 2019 :

- 2 concernent l'activité de formation supérieure : répondre aux besoins de qualification supérieure (objectif 1) et améliorer la réussite des étudiants (objectif 2).
- 2 concernent l'activité de recherche : produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international (objectif 3) et améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche (objectif 4)
- 2 sont transversaux aux deux domaines : renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements (objectif 5) et améliorer l'efficacité des opérateurs (objectif 6).

OBJECTIF 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie

L'université doit répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et par la formation tout au long de la vie avec la préoccupation de l'insertion professionnelle. L'insertion professionnelle des diplômés a été consacrée, depuis la promulgation de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), comme l'une des trois missions du service public de l'enseignement supérieur, avec l'enseignement et la recherche. Elle constitue une des priorités de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et une veille économique est en place sur les marchés du travail (local, national et international) afin d'anticiper l'évolution des besoins et de s'assurer que nos domaines de formation sont en adéquation avec ceux-ci.

L'Université Jean Moulin Lyon 3, qui dès 1991 fait de l'insertion et de la professionnalisation des étudiants une de ses priorités, souhaite les développer en inscrivant la notion de « compétence durable » au cœur de son offre de formation.

Pour soutenir le développement de ses cursus professionnalisés (DUT, licences professionnelles et masters) qui regroupent près du quart de ses étudiants, l'établissement poursuit ses échanges avec le monde socio-économique.

Par ailleurs, différents leviers sont mis à disposition de nos étudiants par notre établissement pour favoriser l'insertion professionnelle :

- L'intégration progressive dans les maquettes des heures dédiées au Projet Personnel et Professionnel permettant aux étudiants de s'informer sur les métiers accessibles en fonction de leur composante de rattachement. A cela, s'ajoutent des modules dédiés à la technique de recherche d'emploi conduits par les composantes et le SCUIO-IP.
- Des structures spécifiques au sein du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation – Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) telles que :
 - le Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation (CIDO) ;
 - l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) ;
 - le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
 - la plateforme U3e facilitant les échanges entre les étudiants, les partenaires socio-économiques et l'Université par la mise à disposition d'un CV thème aux entreprises et la diffusion de stages et de jobs étudiants.
- Des appuis et incitations à la mise en place de formations en alternance (contrat d'apprentissage et contrat professionnel). La mise en valeur de l'offre de formation en alternance auprès des entreprises par l'intermédiaire de la DID et l'organisation du forum Entreprises Alternance au sein du campus de la Manufacture permettent à nos étudiants de rencontrer des recruteurs potentiels.
- D'autre part, l'université Jean Moulin Lyon 3 valorise l'esprit d'entreprise et sensibilise les étudiants à l'entrepreneuriat dès leurs premières années d'études. Ainsi, l'incubateur Manufactory, adossé à la Manufacture des Tabacs, héberge, accueille et accompagne des porteurs de projet d'entreprise de tous horizons, à la fois des étudiants ou jeunes diplômés de l'établissement ainsi que des jeunes venant de l'extérieur.

L'incubateur Manufactory est structuré autour de 3 programmes. Les programmes START et UP, accompagnent gratuitement les étudiants et jeunes diplômés, porteurs de projet entrepreneurial. Quant au programme PRO, il est ouvert aux porteurs de projets ayant déjà eu des expériences professionnelles ou les salariés en reconversion.

Indicateur de performance n° 1.2 : Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale

La formation de nos diplômés doit leur permettre de s'insérer rapidement dans un emploi stable, correspondant à leur niveau de qualification. La session 2015 pour les 3 indicateurs suivants n'a pas pu être renseignée faute de données. Ceux-ci seront actualisés lors du prochain rapport de performances (RAP) qui sera présenté avec le compte financier 2018 courant mars.

N° 1.2a : Insertion des DUT

LOLF_150-1-2a		Insertion DUT					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures						
Responsable de l'indicateur	IUT Jean Moulin						
Source des données	Enquête Insertion Professionnelle : DUT (IUT)						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	% d'étudiants						
Date de la mesure	Année du diplôme (= Promotion)						
Champ de la mesure							
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	DUT : Enquête d'insertion - Situation 2 ans après l'obtention du DUT						
Mode de calcul	Taux de réponse = répondants / interrogés Taux de poursuites d'études - Taux de reprises d'études - Taux d'insertion : ces 3 taux sont calculés par rapport aux répondants Taux d'emploi = répondants en Emploi / répondants en Insertion Adéquation 1er emploi/spécialité DUT : pour tous les répondants hors poursuite d'études - Modalités retenues : "Tout à fait d'accord" et "Plutôt d'accord"						
Mode de calcul détaillé	Au moment de l'enquête les étudiants sont : en poursuite d'études (depuis l'obtention du DUT) ou en reprise d'étude (après une période d'insertion) ou encore en situation d'insertion. Les situations d'insertion sont : en emploi, en recherche d'emploi ou inactifs.						
Commentaires	- Cibles : Taux de réponse : objectif Lyon 3 Taux d'emploi : objectif LOLF national décliné pour Lyon 3						
		Session 2010	Session 2011	Session 2012	Session 2013	Session 2014	Cible - 2020
Répondants	UJM - Lyon 3	173	136	160	170	139	
Taux de Réponse	UJM - Lyon 3	62%	48%	59%	55%	51%	65%
	Ref. Nationales	5%	54%	53%	56%	57%	
En poursuite d'études	UJM - Lyon 3	90	87	86	104	82	
Taux de poursuites d'études	UJM - Lyon 3	52%	64%	54%	61%	59%	
	Ref. Nationales	50%	5%	53%	56%	56%	
En reprises d'études	UJM - Lyon 3	5	8	8	9	7	
Taux de reprises d'études	UJM - Lyon 3	3%	6%	5%	5%	5%	
	Ref. Nationales	5%	6%	6%	5%	6%	
En insertion (=emploi, recherche d'emploi, inactivité)	UJM - Lyon 3	78	41	66	57	50	
Taux d'insertion	UJM - Lyon 3	45%	30%	41%	34%	36%	
	Ref. Nationales	45%	43%	4%	39%	38%	
En emploi	UJM - Lyon 3	66	31	46	46	38	
Taux d'emploi	UJM - Lyon 3	85%	76%	70%	81%	76%	90%
	Ref. Nationales	77%	77%	77%	78%	79%	90%
Adéquation 1er Emploi / Spécialité DUT	UJM - Lyon 3	46%	59%	71%	61%	68%	
Durée d'accès à l'emploi en mois	UJM - Lyon 3	3	4	4	3	3	

On distingue 2 notions :

- Le taux d'insertion correspond à la proportion de diplômés qui sont sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) et aux inactifs (qui ne recherchent pas d'emploi)
- Le taux d'emploi, quant à lui, indique la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles qui sont en situation d'insertion.

Commentaires :

Le taux de répondants pour cette dernière enquête est de 51%, on dispose ainsi des réponses de 139 diplômés. Ce taux doit être amélioré car les répondants en nombre sont trop peu nombreux pour décliner ces résultats par spécialité.

Cela étant, au global 2 ans après l'obtention de leur DUT, 36% des étudiants de Lyon 3 sont sur le marché du travail. Une majorité des étudiants ont poursuivi leurs études dès l'obtention du DUT (59%) et 5% ont repris des études après une interruption. Ces proportions sont tout à fait comparables à celles relevées en moyenne nationale.

Parmi les diplômés en situation d'insertion 76% ont trouvé un emploi et ce dans un délai de 3 mois suivant la fin de leurs études. Le taux d'emploi pour la session 2014 est assez comparable à la moyenne nationale mais reste éloignée de la cible de 90%, qui est celle du PAP national.

68% des répondants à l'enquête déclarent que leur diplôme est en adéquation avec leur spécialité de DUT.

Pour améliorer la réussite et l'insertion de ses diplômés (DUT, licences professionnelles), l'I.U.T. envisage plusieurs leviers :

- Créer des cours de soutien en faveur de la réussite des étudiants de premier cycle, notamment ceux issus de la filière technologique ;
- Mettre en œuvre une politique de communication très active à la fois pour promouvoir ses formations auprès des futurs bacheliers technologiques mais aussi à l'égard des entreprises, sources de partenariats pédagogiques précieux pour nos étudiants ;
- Ouverture systématique des licences professionnelles à l'alternance ;
- Engagement de l'I.U.T. dans une démarche qualité collective avec les quatre autres I.U.T. de l'Académie de Lyon.

N° 1.2b : Insertion des Licences Professionnelles

LOLF_150-1-2b		Insertion Licence professionnelle					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures						
Responsable de l'indicateur	OFIP SCUO-IP						
Source des données	Enquête Insertion Professionnelle : Licence Professionnelle						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	% d'étudiants						
Date de la mesure	Année du diplôme (= Promotion)						
Champ de la mesure							
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Licences Professionnelles : Enquête d'insertion à 27 mois						
Mode de calcul	Taux de réponse = répondants / interrogés Etudiants en insertion = répondants - étudiants en poursuite ou reprise d'études (Définition Lyon 3) Taux d'insertion = étudiants en insertion / répondants Taux d'emploi = étudiants en emploi / étudiants en insertion (Définition Lyon 3. Appelé taux d'insertion au niveau national) % cadres (y compris professions intellectuelles) et de professions intermédiaires Taux d'insertion en Rhône-Alpes Durée Accès Emploi = durée moyenne de recherche du 1er emploi						
Mode de calcul détaillé	Calcul Lyon 3 : - Etudiants de nationalité française ou de nationalité étrangère titulaires d'un bac français Calcul national : - Etudiants de nationalité française						
Commentaires	- Cibles : Taux de réponse : objectif Lyon 3 Taux d'emploi : objectif LOLF national décliné pour Lyon 3						
		Session 2010	Session 2011	Session 2012	Session 2013	Session 2014	Cible - 2020
Répondants	UJM - LYON 3	423	405	481	490	497	
Taux de réponse	UJM - LYON 3	71%	71%	71%	69%	70%	70%
	Ref. Nationales	68%	68%	70%	70%	67%	
En insertion (= emploi, recherche d'emploi, inactivité)	UJM - LYON 3	278	301	335	360	340	
Taux d'insertion	UJM - LYON 3	66%	74%	70%	73%	68%	
	Ref. Nationales	74%	66%	68%	71%	70%	
En emploi	UJM - LYON 3	254	274	318	334	310	
Taux d'emploi	UJM - LYON 3	91%	91%	95%	93%	91%	93%
	Ref. Nationales	91%	92%	92%	92%	93%	93%
% Cadres & Prof Intermédiaires	UJM - LYON 3	87%	91%	95%	94%	96%	
	Ref. Nationales	73%	71%	68%	71%	70%	
% Insertion en Rhône-Alpes	UJM - LYON 3	77%	79%	76%	68%	67%	
Durée d'accès à l'emploi en mois	UJM - LYON 3	2	2	2	2	1	

Commentaires :

Le taux de réponse à l'enquête est élevé à 70%.

Au moment de l'enquête, 68% des diplômés étaient en situation d'insertion (sur le marché du travail) : 91% d'entre eux étaient en emploi, ce qui traduit une très bonne adéquation de nos licences professionnelles avec les attentes du marché de l'emploi.

Globalement, 2/3 des diplômés exercent un emploi en Rhône Alpes et 96% appartiennent aux catégories cadres et professions intermédiaires. La durée moyenne d'accès à l'emploi reste courte (un peu plus d'un mois).

N° 1.2c : Insertion des Masters

LOLF_150-1-2c		Insertion Master
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire	
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures	
Responsable de l'indicateur	OFIP SCUIO-IP	
Source des données	Enquête Insertion Professionnelle : Master à finalité professionnelle ou recherche	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	% d'étudiants	
Date de la mesure	Année du diplôme (= Promotion)	
Champ de la mesure		
Elaboration et qualité de l'indicateur		
Nature des données	Master Professionnel et Recherche : Enquête d'insertion à 27 mois	
Mode de calcul	Taux de réponse = répondants / interrogés Etudiants en Insertion = répondants - étudiants en poursuite ou reprise d'études (Définition Lyon 3) Taux d'insertion = étudiants en insertion / répondants Taux d'emploi = étudiants en emploi / étudiants en insertion (Définition Lyon 3. Appelé taux d'insertion au niveau national) % cadres y compris professions intellectuelles supérieures Durée Accès Emploi = durée moyenne de recherche du 1er emploi	
Mode de calcul détaillé	Calcul Lyon 3 : - Etudiants de nationalité française ou de nationalité étrangère titulaires d'un bac français - Diplômés préparant un concours ou un examen professionnel comptabilisés en insertion et non en poursuite d'études Calcul national : - Etudiants de nationalité française - Diplômés préparant un concours ou un examen professionnel comptabilisés en poursuite d'études	
Commentaires	- Cibles : Taux de réponse : objectif Lyon 3 Taux d'emploi : objectif LOLF national décliné pour Lyon 3 - Le suivi de la qualité de l'insertion fait l'objet d'un suivi par filière et diplôme accessible sur le site institutionnel de l'université.	

		Session 2011	Session 2012	Session 2013	Session 2014	Cible - 2020
Répondants	UJM - Lyon 3	1 364	1 307	1 319	1 329	
Taux de réponse	UJM - Lyon 3	74%	74%	73%	72%	70%
	Ref. Nationales	72%	71%	71%	71%	
En insertion (= emploi, recherche d'emploi, inactivité)	UJM - Lyon 3	1 133	1 124	1 129	1 140	
Taux d'insertion Calcul Lyon 3	UJM - Lyon 3	83%	86%	86%	86%	
En emploi Calcul Lyon 3	UJM - Lyon 3	968	921	922	972	
Taux d'emploi Calcul Lyon 3	UJM - Lyon 3	85%	82%	82%	85%	
Taux d'emploi Calcul national	UJM - Lyon 3	91%	90%	92%	92%	92%
	Ref. Nationales	90%	89%	90%	91%	92%
Durée d'accès à l'emploi en mois	UJM - Lyon 3	3	2	2	2	
% Cadres	UJM - Lyon 3	76%	75%	74%	80%	
	Ref. Nationales	64%	60%	60%	61%	

Commentaires :

Le taux de réponse reste élevé et se situe au-dessus de 70%.

Suite à l'obtention de leur master une majorité de diplômés arrête leurs études pour s'insérer sur le marché de l'emploi : le taux d'insertion est stable à 86%.

Parmi les étudiants en insertion, le taux d'emploi est lui aussi stable à 85%. Les deux moyens privilégiés d'accès à l'emploi sont la réussite à un concours et l'envoi de candidatures spontanées via les réseaux sociaux, personnels ou professionnels.

Sur les 3 dernières années, plus de 3 diplômés sur 4 exercent des fonctions de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure, ce qui est plus que la moyenne nationale. La durée d'accès au 1er l'emploi est en moyenne de 2 mois.

Indicateur de performance n° 1.3 : Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie répond à plusieurs objectifs : assurer l'adaptation à l'emploi, aider à l'insertion ou la réinsertion des demandeurs d'emploi, permettre la promotion sociale, participer au développement culturel et lutter contre les inégalités.

Aujourd'hui, à l'image de la plupart des universités, l'Université Jean Moulin Lyon 3 offre des formations adaptées à ces différents objectifs. Ce résultat a été rendu possible grâce à son ouverture au monde de l'entreprise.

Pour optimiser encore ses résultats en matière de formation continue, l'université démarre une politique de large ouverture sur des partenaires nouveaux, tant en France qu'à l'étranger. Dans cette optique, elle soutiendra les projets transversaux portés par la COMUE, elle cherchera à mieux se positionner sur le marché international par la recherche de publics étrangers et elle développera des projets directement liés à l'environnement socio-économique immédiat avec par exemple la participation à des initiatives d'accompagnement d'entreprises de croissance avec la Chambre de Commerce, la mise en place d'un *think tank* en partenariat avec des chefs d'entreprises de PME de Rhône-Alpes ou le développement de formations sur mesure pour des grandes entreprises du territoire ainsi qu'au niveau national.

Afin d'améliorer l'accès des usagers à la formation tout au long de la vie, l'université met en place, tant pour les personnes en activité que pour celles qui sont en recherche d'emploi ou en reconversion, différents mécanismes :

- 1) Contrat de professionnalisation et Contrat d'apprentissage (au 01/01/2019)
- 2) Congé Individuel de Formation (CIF)
Ce dispositif sera supprimé partiellement au 01/01/2019. Il sera maintenu pour les salariés en CDD mais pour les salariés en CDI, il sera remplacé par le CPF (Compte Personnel Formation) de transition.
- 3) Compte Personnel Formation (CPF)
- 4) Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- 5) Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)
- 6) Ouverture d'une partie de ses formations professionnalisantes à la formation continue

Au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, il existe 4 pôles de gestion de la formation continue :

- un service commun aux Facultés des Langues, Lettres, Philosophie : la **F**ormation **C**ontinue (FC3)
- et des services de Formation Continue propres à 3 composantes : Droit, IAE, IUT

En outre, pour développer la formation continue, des parcours modulaires sont proposés, les horaires pour les publics salariés peuvent être aménagés et l'enseignement à distance est développé (*e-learning*).

Par ailleurs, une démarche d'amélioration continue commune à l'ensemble des 4 pôles a été engagée et vise l'obtention de la Certification de Services FCU, label qualité délivré par le Bureau Veritas Certifications.

La coordination des 4 pôles de formation continue, notamment en ce qui concerne la consolidation des résultats et le suivi des indicateurs de performance, ainsi que le développement de propositions sur-mesure aux partenaires mobilisant des compétences transverses dans l'établissement, sont réalisés au sein de la DID.

N° 1.3a : La Formation Continue

LOLF_150-1-3a FC - Stagiaires - Heures Stagiaires - Recettes - Diplômés	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures
Responsable de l'indicateur	DID - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Enquête Formation Continue (Enquête 6 de la DEPP) et BPF /Enquête 6 pour références nationales
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nb de stagiaires - Euros - Nb d'heures - Nb diplômés
Date de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Champ de la formation continue selon l'enquête Formation Continue sur l'ensemble des Universités y compris IUT
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Activité de la formation continue
Mode de calcul	Nombre de stagiaires - Volume d'heures stagiaires - Chiffre d'affaires en euros Nombre de stagiaires en formation sur l'année civile considérée (un stagiaire inscrit sur 2 années universitaires peut être comptabilisé 2 fois) Nb de diplômés = diplômés de la formation continue diplômante + DAEU au moment de l'enquête
Mode de calcul détaillé	
Commentaires	Enquête menée et données collectées par le service de la formation continue jusqu'en 2013 (pour l'ensemble des données : diplômés, stagiaires, CA ...). A partir de 2014 la gestion de l'enquête est reprise par la DID, les diplômés sont extraits du SI de scolarité. A partir de 2010, les heures stagiaires en stages pratiques de l'IUT sont prises en compte.

		2014	2015	2016	2017	Cible - 2020
Stagiaires FC	UJM - Lyon 3	6 849	7 509	6 438	6 533	
Heures Stagiaires milliers d'heures	UJM - Lyon 3	678	961	841	858	
	Ref. Nationales	53 720	51 452	49 392		
Evolution annuelle des heures stagiaires	UJM - Lyon 3		42%	-12%	2%	
	Ref. Nationales	3%	-4%	-4%		
Diplômés en formation continue	UJM - Lyon 3	882	1 021	1 191	1 327	
Chiffres d'affaires milliers d'euros	UJM - Lyon 3	6 911 K€	7 355 K€	7 370 K€	8 105 K€	10 000 K€
Chiffre d'affaires Evolution annuelle			6%	0%	10%	

Commentaires :

L'activité de formation continue est en croissance régulière et sensible. Les ressources propres liées à cette activité sont passées de 6,9 millions d'euros en 2014 à un peu plus de 8 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 17%.

La cible fixée à 10 millions d'euros en 2020 traduit la volonté de continuer à développer cette activité.

Le nombre de diplômés délivrés en formation continue a lui aussi beaucoup augmenté, passant de 882 en 2014 à un peu plus de 1.300 en 2017.

En 2017, la formation continue diplômante ou non (formations courtes) a compté 6.533 stagiaires et dispensé 858.000 heures de formation.

N° 1.3b : Part des diplômes délivrés en Formation Continue

LOLF_150-1-3b		FC diplômante - Diplômes délivrés en formation continue
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire	
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures	
Responsable de l'indicateur	Service de la Formation Continue	
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / Repères et Références Statistiques pour références nationales	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Ratio en %	
Date de la mesure	Session : exemple session 2010 correspond à l'année universitaire 2009-10	
Champ de la mesure	Tous diplômes hors doctorats et HDR Zoom diplômes nationaux : Capacité, DAEU, DUT, Licence, Master hors diplômes d'établissement (DU)	
Elaboration et qualité de l'indicateur		
Nature des données	Formation continue = étudiants en reprises d'études bénéficiant d'un accompagnement pédagogique ou administratif spécifique y compris DAEU y compris en alternance (contrats de professionnalisation)	
Mode de calcul	On garde tous les diplômes délivrés hors doctorats et HDR (y compris CPGE)	
Mode de calcul détaillé	Diplômes délivrés en formation continue + DAEU / Total des diplômes délivrés Diplômes nationaux délivrés en formation continue + DAEU / Total des diplômes nationaux délivrés	
Commentaires		

		Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017
Diplômes délivrés en FC	UJM - Lyon 3	858	890	1 025	1 196	1 328
% Diplômes délivrés en FC	UJM - Lyon 3	10,3%	10,6%	11,9%	13,1%	14,1%
Diplômes Nationaux délivrés en FC	UJM - Lyon 3	751	787	941	1 006	1 116
	Ref. Nationales	48 256	48 149	52 357	56 040	
% Diplômes Nationaux en FC	UJM - Lyon 3	11,0%	11,1%	13,0%	13,3%	14,3%
	Ref. Nationales	9,6%	9,6%	10,9%	11,4%	

Commentaires :

La part de diplômes délivrés au titre de la formation continue financée représente 14% du nombre total de diplômes.

De même, le nombre de diplômes nationaux délivrés en formation continue financée a augmenté d'environ 48% ces cinq dernières années, passant de 751 pour la session 2013 à 1.116 pour la session de 2017.

Un dispositif a été mis en place permettant la création de nouveaux diplômes en formation continue (FC) ou en alternance (FA), tout en veillant à respecter le plafond de masse salariale de l'université. Pour les diplômes équilibrés en coûts complets sur le plan financier, de nouvelles heures en sus du plafond existant, pourront être attribuées à la composante porteuse du nouveau diplôme. Celle-ci sera cependant amenée à participer aux frais d'environnement.

N° 1.3c : **Part de validation des acquis de l'expérience (VAE)**

LOLF_150-1-3c VAE : Dossiers de recevabilité - Validations partielles ou totales après commission

Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures

Responsable de l'indicateur	SCUIO-IP
Source des données	Enquête VAP-VAE n67 (DEPP) / National : PAP-RAP

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nb de dossiers
Date de la mesure	Année civile de dépôt de dossier ou du jury 1 / année de la session pour les diplômes obtenus (2015 = session 2015)
Champ de la mesure	Dossiers déposés en Validation des Acquis de l'Expérience - VAE (Loi 2002)

Elaboration et qualité de l'indicateur

Nature des données	Nombre de dossiers déposés puis examinés par le jury et type de décision. Jusqu'en 2014 seules les données sur les dossiers passés en jury étaient collectées. A partir de 2015 le SI a évolué afin de permettre un suivi complet de tous les dossiers de VAE du dépôt du dossier de candidature jusqu'à la obtention du diplôme en passant par les différents jurys.
Mode de calcul	- Dossiers de recevabilité déposés = nombre total de dossiers déposés sur l'année observée - Dossiers de recevabilité favorables = nombre de dossiers ayant reçu un avis favorable (=recevabilité administrative) parmi les dossiers déposés sur l'année observée - VAE acceptées (partielles ou totales) en 1er jury = dossiers passés devant un jury sur l'année (ils ont pu être déposés une autre année) et qui ont reçu un avis favorable devant ce jury A partir de 2016 les VAE totale délivrée pour des Masters 1 sont considérées comme VAE partielles (le Master 1 est une partie du Master). - Diplômes obtenus suite à VAE partielle = nombre de diplômés de la session N qui ont obtenu le diplôme après une validation partielle devant le 1er jury (ce passage a pu avoir lieu la même année ou l'année précédente)
Mode de calcul détaillé	
Commentaires	En 2016 la réglementation a changé suite à la loi El Khomri. Le nombre d'années d'expérience nécessaires pour présenter une VAE est passé de 3 ans à 1 an. Le nombre de dossiers déposés est donc en augmentation. Cependant les requis pour obtenir le diplôme n'ont pas changé, ce qui explique que les nombre VAE attribuées n'a pas augmenté. En 2016 le ministère a changé son mode de calcul, les VAE totale délivrées pour des Masters 1 sont considérées comme VAE partielles (le Master 1 est une partie du Master). Ce qui explique en partie la forte baisse des VAE totales (5 VAE totales en M1 ont été délivrées en 2016 et sont donc comptées en VAE partielles)

		2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de dossiers de recevabilité déposés	UJM - Lyon 3			128	141	134
Nombre de dossiers de recevabilité favorables	UJM - Lyon 3			101	96	129
Nombre de VAE acceptées en 1er jury	UJM - Lyon 3	36	36	40	31	25
	Ref. Nationales	3 925	3 782	3 653	3 192	3 774
dont Validations Totales en 1er jury	UJM - Lyon 3	20	24	21	10	9
	Ref. Nationales	2 544	2 591	2 589	2 276	2 793
% VAE obtenues en totalité en 1er jury	UJM - Lyon 3	56%	67%	53%	32%	36%
	Ref. Nationales	65%	69%	71%	71%	74%
dont Validations Partielles en 1er jury	UJM - Lyon 3	16	12	19	21	16
	Ref. Nationales	1381	1 191	1064	916	981
Nombre de diplômes obtenus suite à une VAE partielle	UJM - Lyon 3		11	14	15	9

Commentaires :

Les dossiers en VAE sont complexes pour les postulants, du fait notamment de leur difficulté à mettre en correspondance leurs acquis d'expérience avec les attendus de la formation à laquelle ils postulent. La VAE est une procédure très lourde et chronophage, ce qui explique le faible nombre de dossiers déposés et recevables en totalité.

Le nombre de validation des acquis de l'expérience (VAE) acceptées en 1^{er} jury est stable sur ces dernières années. Environ 20% des dossiers acceptés en 1^{er} jury ont été validés en totalité, le reste a été validé partiellement. Le nombre de dossiers validés en totalité régresse. Depuis 2016, les VAE délivrées pour des Masters 1 sont désormais considérées comme des VAE partielles et non totales.

N° 1.3d : Part de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

LOLF_150-1-3d		VAPP : Dossiers déposés - Dossiers acceptés - Etudiants Inscrits	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire		
Objectif	LOLF_150-1 - Répondre aux besoins de qualifications supérieures		
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel		
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS		
Description de l'indicateur			
Unité de mesure	Nb de dossiers - Nb d'étudiants		
Date de la mesure	Année Universitaire d'inscription de l'étudiant		
Champ de la mesure	Tous les dossiers déposés en Validation des Acquis Professionnels - VAPP (Décret 1985)		
Elaboration et qualité de l'indicateur			
Nature des données	Nombre d'étudiants inscrits suite à une décision favorable en VAPP.		
Mode de calcul	L'année universitaire retenue est celle de l'inscription de l'étudiant qui a pu obtenir sa VAPP bien avant. Zoom sur les étudiants en reprise d'études (financée ou non financée et contrats pro.) = champs retenu par le ministère pour l'enquête 67		
Mode de calcul détaillé			
Commentaires			

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
VAP - Dossiers acceptés	UJM - Lyon 3	223	269	260	344	292
Tous publics	UJM - Lyon 3	214	257	236	311	282
dont contrat pro. et reprise d'études financée ou non	UJM - Lyon 3	214	257	236	311	282
Etudiants inscrits suite à VAP	UJM - Lyon 3	212	255	245	322	288
Toutes formations et tous publics	UJM - Lyon 3	212	255	245	322	288
dont étudiants inscrits	UJM - Lyon 3	32	55	20	3	6
En Licence Prof	UJM - Lyon 3	32	55	20	3	6
dont étudiants inscrits	UJM - Lyon 3	172	195	223	312	281
En Master	UJM - Lyon 3	172	195	223	312	281

Commentaires :

Pour l'année universitaire 2017-18, le nombre de dossiers acceptés en Validation des Acquis Professionnels et Personnels s'élève à 292.

A la suite de l'obtention de leur VAPP, 288 étudiants se sont inscrits à l'université, soit 98%, dont la quasi-totalité en masters. Les 2% restants se sont inscrits en licence professionnelle.

OBJECTIF 2 : Améliorer la réussite des étudiants

Une des priorités de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est de poursuivre sa démarche d'accompagnement des étudiants dans leur réussite académique. De multiples initiatives peuvent être actionnées, telles que :

- développer des dispositifs permettant aux étudiants qui décrochent parce qu'ils ne se sentent pas à leur place dans la filière initialement choisie ou qui voient peu de possibilités dans le circuit classique prévu au départ, de rencontrer des professionnels de l'orientation pour faire le point et voir quelles pistes de réorientation peuvent se présenter au sein de l'établissement Lyon 3 (changement de filière, par exemple) ou à l'extérieur de l'établissement (découvrir d'autres métiers grâce à des stages découvertes ou de visites d'entreprises) ;
- développer quantitativement les actions inscrites dans le cadre du Pôle Réussite pour faciliter le repérage des étudiants en difficulté et leur permettre de s'adapter aux exigences nouvelles notamment par des séminaires de formation à l'écrit et à l'oral ;
- renouveler les méthodes pédagogiques en assurant par exemple un suivi individualisé du travail personnel ou dans la mesure du possible de dédoubler certaines séries ou certains groupes de TD afin de permettre un meilleur encadrement étudiant pour favoriser l'acquisition de la compétence d'expression orale. Une démarche d'optimisation des locaux d'enseignement disponibles est le préalable indispensable à cette démarche ;
- encourager la pluridisciplinarité, notamment au début du cycle licence, afin de permettre aux nouveaux étudiants de choisir leur mention en connaissance de cause et, le cas échéant, de se réorienter.

Ainsi courant 2017, l'établissement a obtenu la reconnaissance du ministère pour son engagement dans la réussite de ses étudiants.

Le soutien à la réussite se traduit aussi par le souci de faire émerger un environnement innovant renforçant l'autonomie étudiante par les mesures suivantes :

- ❖ la création d'un guichet unique des services aux étudiants en relation avec l'action menée par la COMUE, offrant des prestations regroupées et s'appuyant sur une démarche qualité ;
- ❖ la mise en place du Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) ;
- ❖ la consolidation de l'usage des TIC (extension à tous les cursus) et TICE (appropriation de nouvelles formes d'enseignement) ;
- ❖ le développement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) ;
- ❖ la consolidation des services documentaires avec en priorité la coordination de services innovants avec Lyon 2.

L'établissement inscrit dans sa démarche de renfort des dispositifs adaptés à chaque situation particulière comme :

- ✓ la création d'un pôle d'information et d'accueil pour les étudiants hors échange
- ✓ la poursuite et le développement des actions en matière d'accompagnement des étudiants handicapés, avec en particulier une bibliothèque sonore
- ✓ le réaménagement des régimes spéciaux (adaptation aux salariés, reconnaissance d'un statut de sportif de haut niveau,...).
- ✓ le renforcement de l'encadrement pédagogique avec la mise en place des enseignants-référents pour les étudiants de 1^{ère} année en difficulté

Indicateur de performance n°2.2 : Réussite à l'examen de DUT

N° 2.2a : DUT en 2 ou 3 ans

LOLF_150-2-2a		DUT en 2 ou 3 ans					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants						
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel						
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS + PAP/RAP pour Références Nationales						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	% Réussite						
Date de la mesure	Année universitaire d'inscription en 1ère année de DUT						
Champ de la mesure	Universités et assimilés - Inscriptions principales						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Suivi des primo-entrants en DUT pendant 2 ou 3 ans						
Mode de calcul	Suivi de cohorte sur 2 ou 3 ans des primo-entrants : pour la cohorte 2009-10 on retient les diplômés en 2 ans de 2011 et les diplômés en 3 ans de 2012						
Mode de calcul détaillé	Les taux de réussite Lyon 3 ne prennent en compte que les étudiants qui ont obtenu leur DUT à Lyon 3. En revanche les taux nationaux intègrent les étudiants ayant obtenu leur diplôme dans un établissement différent de la 1ère année.						
Commentaires	Les cibles retenues pour la réussite au DUT intègrent une proportion de bacheliers technologiques en hausse : moins de 30% sur la cohorte 2013-14 et près de 40% à l'horizon 2020						
		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Cible - 2020
Réussite DUT en 2 ans	UJM - Lyon 3	69,9%	65,9%	70,2%	69,3%	66,7%	70%
	Ref. Nationales	65,0%	65,6%	66,5%	66,9%		66,0%
Réussite DUT en 2 ans Bac Général	UJM - Lyon 3	75,1%	69,6%	74,0%	72,5%	70,4%	
	Ref. Nationales	71,8%	72,0%	74,4%	74,9%		
Réussite DUT en 2 ans Bac Techno	UJM - Lyon 3	58,2%	58,8%	64,2%	65,7%	60,7%	
	Ref. Nationales	52,2%	53,3%	51,3%	51,2%		
Réussite DUT en 2 ans Bac Prof	UJM - Lyon 3	50,0%	33,3%	75,0%	33,3%	75,0%	
	Ref. Nationales	37,7%	35,2%	39,8%	42,2%		
Réussite DUT en 2 ou 3 ans Calcul Lyon 3	UJM - Lyon 3	78,5%	76,7%	78,2%	82,5%	77,4%	80,0%
	Ref. Nationales	76,6%	76,8%	76,8%			

Commentaires :

Concernant la réussite en 2 ans, on maintient pour notre université une cible à 70%, qui correspond à la moyenne sur les trois dernières années et intègre l'évolution de la part des bacheliers technologiques ou professionnels qui est en hausse.

Le taux de réussite en deux ans des primo-entrants est assez stable à l'université Jean Moulin Lyon 3. Les cohortes des étudiants entrés ces 2 dernières années en DUT ont particulièrement bien réussi en deux ans avec un taux de réussite proche de 70%. Ces bons résultats se vérifient pour les bacheliers généraux et technologiques. Il faut considérer avec la plus grande prudence les évolutions de taux pour les bacheliers professionnels qui sont très peu nombreux (toujours moins de 10).

L'Université Jean Moulin Lyon 3 souhaite voir progresser la réussite en DUT de manière globale pour l'ensemble des bacheliers. Elle fait de l'amélioration de l'orientation et des taux de succès de ses étudiants un enjeu majeur. Elle porte une attention particulière aux bacheliers technologiques accueillis dans ces filières pour leur permettre d'avoir à terme un taux de réussite qui s'approche au plus près de celui des bacheliers généraux, car il s'agit d'une poursuite d'études adaptée à ce public. Concernant les bacheliers professionnels, les universités de Lyon, dont l'université Lyon 3, ont signé une charte d'engagement entre les services académiques du Rhône qui a pour objectif de permettre d'améliorer la qualité de l'orientation des bacs professionnels vers les diplômes les plus adaptés.

Les diplômés à Bac+2 professionnalisés ont un poids important dans le nombre total de diplômés en France. Si les taux de réussite sont variables selon le type de baccalauréat obtenu, les DUT sont, par la pédagogie mise en œuvre, les plus propices à faire réussir les bacheliers des filières technologiques et professionnelles. L'existence de programmes pédagogiques nationaux à valeur réglementaire, exigeants, et arrêtant des volumes d'enseignement importants (1620 H par étudiant pour un DUT) et le principe du contrôle continu ont pour but de favoriser la progression de l'étudiant.

Notre IUT poursuit sa démarche de qualité collective entreprise depuis 2011 en synergie avec les quatre autres IUT de l'académie de Lyon. La deuxième phase qui a débuté en 2015, doit conduire chaque IUT à l'obtention d'une certification AFNOR « Engagement de service - Quali'IUT » et ce à l'horizon 2020.

N° 2.2b : Etudiants en 1^{ère} année de DUT par type de baccalauréat

LOLF_150-2-2b		DUT : part des bac technologiques et professionnels en 1ère année - Primo-Entrants
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire	
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants	
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel	
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / Infocentre BO pour primo-entrants lyon 3 et références	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Nb Etudiants	
Date de la mesure	Année Universitaire	
Champ de la mesure	DUT - 1ère année et Primo-Entrants	
Elaboration et qualité de l'indicateur		
Nature des données	Inscriptions Administratives au 15 janvier	
Mode de calcul	Diplôme d'accès des inscrits en 1ère année : baccalauréat ou autres diplômes Primo-entrants : premières inscriptions en première année de premier cycle (Calcul ministère)	
Mode de calcul détaillé	Part des baccalauréats technologiques et professionnels sur les primo-entrants en 1ère année de DUT	
Commentaires		

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	Cible - 2020
Ensemble étudiants en 1ère année	UJM - Lyon 3	403	365	376	357	360	
Bac Technologiques en 1ère année	UJM - Lyon 3	116	118	122	114	117	
% Bac Technologiques en 1ère année	UJM - Lyon 3	28,8%	32,3%	32,4%	31,9%	32,5%	
Bac Professionnels en 1ère année	UJM - Lyon 3	5	9	7	15	12	
% Bac Professionnels en 1ère année	UJM - Lyon 3	1,2%	2,5%	1,9%	4,2%	3,3%	
Primo-Entrants	UJM - Lyon 3	315	305	271	271		
Bac Technologiques Primo-Entrants	UJM - Lyon 3	101	101	99	90		
% Bac Technologiques Primo-Entrants	UJM - Lyon 3	32,1%	33,1%	36,5%	33,2%		40,0%
	Ref. Nationales	28,8%	30,3%	30,0%	30,2%		
	Ref. Nat. IUT Tertiaire	28,1%	30,6%	30,6%	30,8%		
Bac Professionnels Primo-Entrants	UJM - Lyon 3	2	9	3	14		
% Bac Professionnels Primo-Entrants	UJM - Lyon 3	0,6%	3,0%	1,1%	5,2%		
	Ref. Nationales	3,0%	2,6%	2,4%	2,0%		
	Ref. Nat. IUT Tertiaire	3,4%	3,0%	2,9%	2,2%		

Commentaires :

Cet indicateur donne l'historique du nombre d'étudiants accueillis en 1ère année de DUT par type de baccalauréat. Les Bacs Technologiques sont nombreux parmi les primo entrants : environ un tiers en 2017-18. Cette proportion reste stable depuis plusieurs années. Pour la réussite de ces étudiants, l'IUT doit renforcer l'accueil des étudiants technologiques, en lien avec le Rectorat.

Indicateur de performance n°2.3 : Réussite en 1^{er} cycle universitaire

N° 2.3a : Licence en 3 ans

LOLF_150-2-3a		Licence en 3 ans - Calcul National + Calcul Lyon 3
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire	
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants	
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel	
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PapESR pour références Nationales	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	% de réussite	
Date de la mesure	Année universitaire d'inscription en 1 ^{ère} année de Licence	
Champ de la mesure	Primo-entrants à l'université inscrits pour la première fois en L1 (enseignement public universités et assimilés - France entière) - Hors inscriptions parallèles en CPGE	
Elaboration et qualité de l'indicateur		
Nature des données	Inscriptions principales (1 seule inscription par étudiant)	
Mode de calcul	Taux de réussite constaté calculé pour les étudiants ayant fait tout leur parcours à Lyon 3 (méthode 3). Suivi de cohorte sur 3 ans	
Mode de calcul détaillé	Les valeurs calculées au niveau national (PapESR) sont intéressantes mais arrivent tard. Il est donc nécessaire de réaliser un calcul au niveau de l'établissement, qui donne des résultats très légèrement différents mais permet d'avoir des données plus récentes et déclinables par composante	
Commentaires	Ce calcul ne prend pas en compte les étudiants qui sont sortis en première année. Il est donc important de suivre en parallèle les sortants en fin de L1 (voir indicateur sur le devenir des étudiants en fin de L1). Les résultats de Lyon 3 sont globalement bons, comparables à la moyenne nationale pour la réussite en 3 ans et sensiblement supérieurs pour la réussite en 3 ou 4 ans (+3 à +4 points selon les années). A noter également, qu'environ 2/3 des titulaires d'une licence à Lyon 3 entrent en master à Lyon 3 l'année suivant l'obtention de leur licence et que les résultats observés en master pour ces étudiants nous confortent dans notre volonté de maintenir notre niveau d'exigence en licence (résultats à l'examen et notre préoccupation majeure : l'insertion professionnelle en fin de cursus).	

		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Cible - 2020
Réussite Licence en 3 ans (Méthode 3) Calcul PapESR	UJM - Lyon 3	41,7%	40,7%	43,9%			45,0%
	Ref. Nationales	42,4%	42,2%	42,6%			
Réussite Licence en 3 ans (Méthode 3) Valeur Ajoutée PapESR	UJM - Lyon 3	-4,5	-4,8	-2,3			
Nombre de Diplômés en 3 ans (Session N)	UJM - Lyon 3	1 052	1 016	1 145	1 222	1 228	
Réussite Licence en 3 ans (Méthode 3) Calcul Lyon 3	UJM - Lyon 3	41,4%	40,3%	43,2%	45,2%	44,9%	

Commentaires :

Cet indicateur de réussite en licence est décliné suivant 3 méthodes par le ministère :

- La méthode 1 qui attribue la réussite à l'établissement d'inscription en 1^{ère} année, quel que soit le parcours (donc y compris changement d'établissement)
- La méthode 2 qui attribue la réussite à l'établissement dans lequel l'étudiant termine son parcours.
- La méthode 3 qui suit les étudiants qui ont effectué tout leur parcours dans le même établissement

Le ministère met à disposition cet indicateur pour l'ensemble des établissements (calcul PapESR), mais avec beaucoup de « retard ». Aussi, nous calculons suivant une méthode comparable cet indicateur afin d'avoir des données d'observation les plus récentes possibles.

Les taux de réussite Licence en 3 ans dans notre établissement sont globalement corrects et comparables à la moyenne nationale. On est proche du taux cible fixé à l'horizon 2020 qui est de 45%.

N° 2.3b : Licence en 3 ans ou 4 ans

LOLF_150-2-3b		Licence en 3 ou 4 ans - Par type de baccalauréat					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants						
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel						
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PapESR pour références Nationales						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	Part des inscrits et % de réussite						
Date de la mesure	Année universitaire d'inscription en 1ère année de Licence						
Champ de la mesure	Primo-entrants à l'université inscrits pour la première fois en L1 (enseignement public universités et assimilés - France entière) - Hors inscriptions parallèles en CPGE						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Inscriptions principales (1 seule inscription par étudiant)						
Mode de calcul	Taux de réussite constaté calculé pour les étudiants ayant fait tout leur parcours à Lyon 3 (méthode 3). Suivi de cohorte sur 4 ans par type de baccalauréat						
Mode de calcul détaillé	Les valeurs calculées au niveau national (PapESR) sont intéressantes mais arrivent tard. Il est donc nécessaire de réaliser un calcul au niveau de l'établissement, qui donne des résultats très légèrement différents mais permet d'avoir des données plus récentes et déclinables par composante						
Commentaires	Ce calcul ne prend pas en compte les étudiants qui sont sortis en première année. Il est donc important de suivre en parallèle les sortants en fin de L1 (voir indicateur sur le devenir des étudiants en fin de L1). Les résultats de Lyon 3 sont globalement bons, comparables à la moyenne nationale pour la réussite en 3 ans et sensiblement supérieurs pour la réussite en 3 ou 4 ans (+3 à +4 points selon les années). A noter également, qu'environ 2/3 des titulaires d'une licence à Lyon 3 entrent en master à Lyon 3 l'année suivant l'obtention de leur licence et que les résultats observés en master pour ces étudiants nous confortent dans notre volonté de maintenir notre niveau d'exigence en licence (résultats à l'examen et notre préoccupation majeure : l'insertion professionnelle en fin de cursus).						
		2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	Cible - 2020
Réussite Licence en 3 ou 4 ans (Méthode 3) Calcul PapESR		60,1%	60,5%	59,1%			62,0%
	Ref. Nationales	56,8%	56,2%	56,0%			
Réussite Licence en 3 ou 4 ans (Méthode 3) Valeur Ajoutée PapESR	UJM - Lyon 3	-3,1	-0,4	-0,9			
Inscrits N de la cohorte	Bac général	2 038	2 195	2 161	2 292	2 335	
	Bac pro.	36	67	103	100	76	
	Bac techno.	163	214	198	191	207	
	Non bacheliers	67	66	57	70	88	
	UJM - Lyon 3	2 304	2 542	2 519	2 653	2 706	
Réussite Licence en 3 ou 4 ans (Méthode 3) Calcul Lyon 3	Bac général	64,2%	65,8%	64,0%	66,1%	68,2%	
	Bac pro.	13,9%	23,9%	6,8%	7,0%	15,8%	
	Bac techno.	24,5%	20,6%	26,3%	27,2%	27,5%	
	Non bacheliers	47,8%	53,0%	61,4%	62,9%	51,1%	
	UJM - Lyon 3	60,1%	60,5%	58,6%	60,9%	63,0%	

Commentaires :

La proportion de primo-entrants qui obtient sa licence en 3 ou 4 ans est de 60% en moyenne. Sur cet indicateur, la performance de notre université est comparable à la moyenne nationale compte tenu du public accueilli (valeur ajoutée proche de 0). Nos résultats bruts sont supérieurs à la moyenne nationale.

La cible fixée sur cette réussite en 3 ou 4 ans, à l'horizon 2020-21, est un taux de 62%. Dans ces calculs il est fait abstraction des étudiants qui sortent de l'établissement en cours ou en fin de 1^{ère} année. C'est pourquoi il est indispensable de suivre en parallèle ce qui se passe en fin de 1^{ère} année de licence.

N° 2.3c : Le devenir des étudiants en fin de L1

LOLF_150-2-3c		Devenir des étudiants en fin de L1 - Calcul National + Calcul Lyon 3					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants						
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel						
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PapESR pour Références Nationales						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	Ratio en %						
Date de la mesure	Année universitaire d'inscription en 1ère année de Licence						
Champ de la mesure	Primo-entrants à l'université inscrits pour la 1ère fois en L1 (enseignement public universités et assimilés - France entière)-Hors inscriptions parallèles en CPGE- Y compris délocalisés à l'étranger						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Inscriptions principales (1 seule inscription par étudiant)						
Mode de calcul	Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (DEUG 1 et licence cursus LMD)						
Mode de calcul détaillé	Les valeurs calculées au niveau national (PapESR) sont intéressantes : elles intègrent le suivi d'étudiants qui poursuivent dans d'autres universités. Mais elles arrivent tard. Il est donc nécessaire de réaliser un calcul au niveau de l'établissement, qui donne des résultats très légèrement différents mais permet d'avoir des données plus récentes et déclinables par composante.						
Commentaires	A partir de 2016-17, les étudiants en formations délocalisées à l'étranger en licence inscrits en L1 sont plus nombreux (jusqu'à la plupart étaient inscrits seulement en L2 et L3). Ils contribuent en partie à l'augmentation du taux d'accès en L2 en 2016-17 (43,1% hors formations délocalisées à l'étranger pour le calcul Lyon 3). Jusqu'en 2013 les données publiées concernaient seulement les nouveaux bacheliers. A partir de 2014 le Ministère a modifié le champ d'observation. La série a été recalculée pour toute la durée.						
		2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	Cible - 2020
Taux d'accès en L2 (Calcul Pap ESR)	UJM - Lyon 3	41,0%	41,4%	43,3%	43,3%		50,0%
	Ref. Nationales	39,6%	39,8%	40,1%	41,0%		
Primo-Entrants inscrits en L1	UJM - Lyon 3	3 836	4 137	4 176	4 163	4 576	
Taux d'accès en L2 à Lyon 3 (calcul Lyon3)	UJM - Lyon 3	37,0%	37,3%	38,9%	39,3%	45,1%	
% de redoublants à Lyon 3	UJM - Lyon 3	19,5%	19,0%	17,5%	19,1%	19,2%	
% de réorientations à Lyon 3	UJM - Lyon 3	9,2%	7,8%	8,4%	7,4%	7,2%	
% de sortants non réinscrits à Lyon 3	UJM - Lyon 3	34,3%	35,9%	35,2%	34,3%	28,6%	

Commentaires :

Cet indicateur a évolué. Jusqu'en 2013, les données publiées concernaient seulement les nouveaux bacheliers. A partir de 2014, le Ministère a modifié le champ d'observation travaillant désormais sur les primo-entrants. La série ci-dessus a donc été recalculée pour toute la période observée.

L'information importante est que le taux d'étudiants qui quittent l'université Jean Moulin Lyon 3 en cours ou en fin de L1 reste stable : environ 1/3 des inscrits. Pour les autres, selon les années on a un peu plus de passage en L2 et un peu moins de redoublements ou de réorientations ou l'inverse.

Attention : les sorties de notre université ne correspondent pas nécessairement à des abandons. En effet quand on intègre les étudiants retrouvés dans une autre université, notre taux de sortie passe de 1/3 à 1/4. Et encore nous n'intégrons pas là les étudiants qui partent dans des formations relevant d'autres ministères ou du secteur privé.

Une étude conjointe des 4 universités du site Lyon-Saint Etienne, montre que 69% des sortants poursuivent des études l'année suivante et que les autres envisagent à 63% de reprendre des études dans les deux prochaines années (titre de l'étude en ligne sur le site institutionnel de notre établissement : « Le suivi des bacheliers 2015 inscrits en 1^{ère} année de licence »).

L'Université Jean Moulin Lyon 3 va poursuivre ses efforts dans les différentes initiatives mises en œuvre (actions du Pôle Réussite, orientation active sollicitée, développement de tutorats spécialisés, parcours différenciés, contrats pédagogiques ...) pour améliorer le taux de passage en L2.

N° 2.3d : Réussite des étudiants inscrits au Pôle Réussite

LOLF_150-2-3d		Pôle Réussite : Réussite des Etudiants	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire		
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants		
Responsable de l'indicateur	Fabien LAFAY & Floriane BUISSON		
Source des données	Pôle Réussite (ex PUP)		
Description de l'indicateur			
Unité de mesure	% Réussite		
Date de la mesure	Session (2016 pour année universitaire 2015-16)		
Champ de la mesure	Université Jean Moulin Lyon 3 - hors CPGE et diplômes délocalisés		
Elaboration et qualité de l'indicateur			
Nature des données	Réussite comparée en 1ère année de licence LMD		
Mode de calcul	Réussite en L1 = deux semestres validés. Taux calculés pour les étudiants suivis par le pôle réussite d'une part, pour l'ensemble des étudiants de l'établissement hors CPGE et diplômes délocalisés d'autres part		
Mode de calcul détaillé	Etudiants suivis par le pôle réussite : étudiants ayant suivi au moins un des modules proposés par le pôle réussite et/ou étudiants ayant bénéficié d'un suivi individualisé dans l'année		
Commentaires	Le Pôle Réussite englobe l'ex PUP (Pôle Universitaire de Proximité). Depuis 2013-14 le Pôle Réussite est présent sur la chaîne d'inscription. Ce qui explique l'augmentation des prises de contact en 1ère année de licence. Pour suivre l'impact de l'accompagnement du pôle réussite on observe la population des étudiants suivant au moins un module ou suivis individuellement.		

		Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017
Réussite en L1 Etudiants suivis Pôle Réussite	UJM - Lyon 3	61%	66%	61%	57%	57%
Réussite en L1 Tous étudiants Lyon 3	UJM - Lyon 3	40%	39%	41%	41%	44%
Nombre d'étudiants de L1 suivis par le Pôle Réussite	UJM - Lyon 3	79	116	227	122	152
Pourcentage de redoublants Etudiants suivis Pôle Réussite	UJM - Lyon 3	14%	10%	3%	6%	9%
Pourcentage de redoublants Tous étudiants Lyon 3	UJM - Lyon 3	27%	21%	22%	21%	20%
Pourcentage de bac. techno ou pro Etudiants suivis Pôle Réussite	UJM - Lyon 3	5%	6%	8%	7%	6%
Pourcentage de bac. techno ou pro Tous étudiants Lyon 3	UJM - Lyon 3	18%	19%	18%	17%	15%

Commentaires :

Les actions inscrites dans le cadre du Pôle Réussite de Lyon 3, dont le rôle est de favoriser la réussite universitaire par le repérage et l'accompagnement des étudiants en difficulté et de contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur, portent leurs fruits.

On note ces 3 dernières années, une très forte proportion d'étudiants sensibilisés aux actions du Pôle Réussite, qui est présent sur la chaîne d'inscription en 1^{ère} année de licence. Certains de ces étudiants suivent au cours de l'année des modules de formation gratuits proposés par le Pôle Réussite. Certains étudiants bénéficient aussi d'un accompagnement individualisé. La réussite est calculée pour les étudiants qui ont suivi au moins un module et/ou ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans l'année. Le nombre d'étudiants « suivis » par le Pôle Réussite est en augmentation et leur taux de réussite sont toujours sensiblement supérieurs à la moyenne de l'établissement d'au moins 10 points.

Indicateur de performance n°2.4 : Réussite en Master

LOLF_150-2-4		Master : réussite des étudiants de M2	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire		
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants		
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel		
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / National : PAP-RAP		
Description de l'indicateur			
Unité de mesure	% de réussite		
Date de la mesure	Session (2007 pour année universitaire 2006-07)		
Champ de la mesure	Etudiants de M2 y compris en Formations délocalisées		
Elaboration et qualité de l'indicateur			
Nature des données	Diplômés de master 2 - Inscriptions pédagogiques		
Mode de calcul	Diplômés / Inscrits en M2 Calcul sur deux populations différentes : - primo-entrants en master 2 par référence aux indicateurs nationaux - ensemble des étudiants inscrits en année diplômante de master 2 pour le calcul Lyon 3		
Mode de calcul détaillé	Primo-entrants : étudiants inscrits pour la 1ère fois en master 2 Année diplômante de master 2 : pour les cursus en 2 ans on retient la deuxième année, information jusqu'alors non connue par le ministère qui ne les comptabilise pas dans la réussite des primo-entrants		
Commentaires	- Les primo entrants qui effectuent leur master en cursus aménagé sont entre 100 et 150 par an. La prise en compte de ces étudiants dans le calcul du ministère baisse artificiellement notre taux de réussite sur les primo entrants, ce qui peut expliquer notre valeur ajoutée négative. - Le taux de réussite calculé par Lyon 3 sur l'ensemble des inscrits en année diplômante de master intègre des redoublants qui réussissent nettement moins bien que les primo-entrants.		

		Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017
PRIMO-ENTRANTS en M2 Calculs Lyon3	UJM - Lyon 3	3 100	3 233	3 403	3 444	3 552
Taux de réussite en Master PRIMO-ENTRANTS Calcul Lyon 3	UJM - Lyon 3	85,5%	83,5%	84,6%	84,8%	83,5%
Ensemble des diplômés de Master Calculs Lyon 3	UJM - Lyon 3	3 012	3 038	3 280	3 285	3 368
Taux de réussite en Master Ensemble des inscrits - Calculs Lyon 3	UJM - Lyon 3	82,3%	80,5%	82,6%	81,9%	81,1%

Commentaires :

L'Université Jean Moulin offre une formation riche avec 52 mentions en Master, proposées aux 10.247 étudiants inscrits en niveau Master pour 2017-18. Ces effectifs ont fortement progressé ces dernières années et on constate une progression des primo-entrants en M2, d'environ 15% entre la session 2013 et la session 2017.

Le taux de réussite calculé pour les primo-entrants en 2^{ème} année de master, conformément à la définition du ministère, est élevé et est en moyenne de 84%.

La cible est de rester au taux moyen des 3 dernières années sur cet indicateur, ce qui est dans l'esprit de la cible fixée au niveau national.

Indicateur de performance n°2.5 : Réussite en Doctorat

LOLF_150-2-5		Doctorat : Thèses soutenues	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire		
Objectif	LOLF_150-2 - Améliorer la réussite des étudiants		
Responsable de l'indicateur	Service général de la Recherche		
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS - SIREDO pour références nationales		
Description de l'indicateur			
Unité de mesure	% Réussite		
Date de la mesure	Année civile de la date de soutenance		
Champ de la mesure	Université Jean Moulin Lyon 3		
Elaboration et qualité de l'indicateur			
Nature des données	Doctorats délivrés. Proportion de doctorats obtenus en moins de 40 mois, en moins de 52 mois et en moins de 72 mois		
Mode de calcul	Pourcentages cumulés		
Mode de calcul détaillé			
Commentaires	Références nationales tous domaines scientifiques et Sciences Humaines et Humanités (SHH)		

		2013	2014	2015	2016	2017	Cible - 2020
Doctorats délivrés	UJM - Lyon 3	83	92	69	81	81	
Durée moyenne des thèses en mois	UJM - Lyon 3	68,0	64,0	65,0	61,0	62,0	
% Doctorats obtenus en moins de 40 mois	UJM - Lyon 3	11%	12%	13%	12%	16%	15%
	Ref. Nationales	4%	4%	42%	43%		
	Ref. Nat. SHH	5%	5%	2%	3%		
% Doctorats obtenus en moins de 52 mois	UJM - Lyon 3	27%	28%	29%	28%	33%	33%
	Ref. Nationales	73%	73%	73%	75%		
	Ref. Nat. SHH	37%	37%	35%	36%		
% Doctorats obtenus en moins de 72 mois	UJM - Lyon 3	69%	65%	67%	74%	73%	75%
	Ref. Nationales	89%	89%	89%	90%		
	Ref. Nat. SHH	70%	62%	68%	72%		

Commentaires :

L'université Jean Moulin offre 36 spécialités en Doctorat. En 2017, l'université a délivré 81 doctorats.

L'objectif de l'établissement est, comme dans le PAP national, de réduire la durée moyenne d'obtention du doctorat, tout en tentant de préserver la spécificité des thèses en sciences humaines et sociales et leur qualité et en s'assurant notamment que les réinscriptions en doctorat au-delà de la 3^{ème} année ont de sérieuses chances de déboucher sur la soutenance de la thèse. Les réinscriptions en thèse au-delà de 3 ans se font sur demande de dérogation complétée par l'étudiant, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale et sont validées par l'établissement.

En moyenne sur les 5 dernières années, près de 70% des thèses soutenues à Lyon 3 ont une durée de moins de 72 mois, ce qui est très proche des données de référence en SHS.

L'université Jean Moulin Lyon 3 se fixe comme cibles à l'horizon 2020 : 15% des doctorats obtenus en moins de 40 mois, 33% en moins de 52 mois et 75% de doctorats obtenus en moins de 72 mois.

OBJECTIF N° 3 : Produire les connaissances scientifiques au meilleur niveau international

La politique de la recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour le contrat quinquennal 2016-20, se décline selon trois axes stratégiques :

- Un soutien et un accompagnement de projets collaboratifs structurants autofinancés (projets européens, ANR, partenariats industriels).
Des résultats très positifs ont déjà pu être constatés : hausse des dépôts de projet ANR, signature de deux chaires industrielles au cours des trois dernières années, la signature de contrats européens dont un Marie Curie de l'ordre de 400.000 euros.
- Le développement de partenariats de recherche internationaux structurants en matière de recherche, en focalisant les efforts notamment sur les zones de développement privilégiés de l'Alliance internationale de la COMUE de Lyon Saint Etienne en collaboration étroite avec les partenaires du site.
Ainsi la vice-présidence de l'établissement a été mandatée pour assurer la coordination scientifique d'une série de workshops avec les universités de l'Etat de Sao Paulo, dans un certain nombre de domaines, dont notamment, celui de la santé globale.
- Une implication constante dans la dynamique de recherche du site, en participant, voire en étant fortement mobilisateur pour certains projets partagés.

Lors du précédent contrat, l'établissement a mis en place un système d'information et de pilotage de la recherche, ayant pour but une meilleure connaissance des différentes activités des unités (publications, colloques, contrats) ainsi que de leurs ressources (enseignants-chercheurs, financements). Il a consisté, notamment, en l'implantation du système d'information de la recherche GRAAL, couplé avec une systématisation d'une utilisation de HAL-SHS pour le suivi des publications. Ce système d'information de la recherche est désormais opérationnel et donne à l'établissement le moyen d'un pilotage actif de la recherche. Ce nouvel outil fera l'objet d'un effort d'amélioration continue au cours du contrat à venir.

Il est également prévu un accompagnement renforcé des enseignants chercheurs en matière d'ingénierie ainsi qu'en matière de suivi et de gestion des contrats de recherche. Outre la question des ressources humaines liée à cet axe de développement, des chantiers sur la mise en place et la réorganisation de certains outils (notamment suivi des partenariats et des conventions) ont déjà été entamés.

En 2019, l'Université Jean Moulin Lyon 3 continuera à soutenir fortement la recherche en particulier pour permettre de répondre aux appels d'offres IDEX mais aussi à l'ensemble des appels d'offres y compris européens. L'établissement va privilégier le financement sur projets et sur financement externe :

- reconduction des projets Bourgeon à la Recherche
- reconduction des projets Tremplin aux Relations Internationales (lancement de nouvelles actions à l'international dans le domaine de la formation avec une ouverture possible à la recherche : double diplôme, programme délocalisé, consortium, université d'été ou d'hiver, master conjoint, etc.)
- des actions de valorisation et de promotion des chaires seront également privilégiées

Indicateur de performance n° 3.3 : Enseignants-chercheurs Productifs

LOLF_150-3-3		Productifs : Proportion parmi les enseignants chercheurs
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire	
Objectif	LOLF_150-3 - Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international	
Responsable de l'indicateur	Service général de la Recherche	
Source des données	Service Statistique et Décisionnel / PAP-RAP pour références nationales	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Effectifs Physiques d'Enseignants Chercheurs	
Date de la mesure	Année Civile	
Champ de la mesure	Enseignants chercheurs (PR + MCF hors Associés) - Rémunérés par l'établissement	
Elaboration et qualité de l'indicateur		
Nature des données	Enseignants chercheurs présents dans l'unité de recherche au 1er janvier - Productifs au sens de l'AERES au 1er janvier	
Mode de calcul	Nombre d'enseignants chercheurs productifs / Nombre d'enseignants chercheurs du "bilan social" Nombre d'enseignants chercheurs productifs / Nombre d'enseignants chercheurs affectés dans une unité de recherche de Jean Moulin Lyon 3	
Mode de calcul détaillé	On retient pour les enseignants chercheurs comme pour les productifs les personnels rémunérés par Jean Moulin Lyon 3 Concernant le nombre d'enseignants chercheurs du "bilan social" Lyon 3, il s'agit d'une photographie à une date donnée : le 1er avril de l'année jusqu'en 2014, le 31 décembre de l'année précédente à partir de 2015.	
Commentaires		

		2014	2015	2016	2017	2018
Enseignants chercheurs Productifs	UJM - Lyon 3	277	295	302	311	316
Total enseignants chercheurs de Lyon 3	UJM - Lyon 3	379	395	398	399	403
% Productifs parmi enseignants chercheurs de Lyon 3	UJM - Lyon 3	73%	75%	76%	78%	78%
Enseignants chercheurs de Lyon 3 affectés dans une unité de recherche de Lyon 3	UJM - Lyon 3	315	330	342	348	359
% Productifs parmi enseignants chercheurs de Lyon 3 affectés dans une unité de recherche de Lyon 3	UJM - Lyon 3	88%	89%	88%	89%	88%

Commentaires :

L'un des axes fort du contrat quinquennal de l'établissement est le développement de la recherche. L'indicateur ci-dessus permet d'afficher deux objectifs :

- 1) de développer le rayonnement de notre recherche en augmentant les publications produites par les enseignants chercheurs de l'établissement et
- 2) de mettre en place un système d'information qui permette d'assurer le suivi des productions et d'accompagner les chercheurs dans le dépôt de leur publication sur les archives ouvertes HAL.

Les efforts engagés depuis la dernière contractualisation commencent à produire leurs effets. Ainsi, on peut observer une augmentation des productifs, à la fois en valeur absolue et en proportion. Il s'agit du résultat conjugué de récents recrutements de qualité et de programmes d'incitation à la recherche (CVR, aides aux colloques ...). En 2018, on compte 88% de productifs parmi les enseignants chercheurs affectés dans des unités de recherche de l'université Jean Moulin Lyon 3.

Des moyens sont donc mobilisés par l'établissement pour promouvoir et renforcer l'identité de notre université dans ses activités à l'international à travers notamment :

- le dépôt de projets ANR internationaux
- la création de chaires de recherche
- une politique d'accueil de professeurs invités et de post-doctorants
- des aides à la mobilité pour des chercheurs de l'université
- le développement de programmes de recherche internationaux structurés, avec un certain nombre de partenaires privilégiés, et en cohérence avec la politique du site (notamment le Brésil et la Chine).

OBJECTIF N° 4 : Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

Pour réussir la restructuration de la recherche et améliorer sa performance, des moyens et des procédures accompagnent les chercheurs et la production de la recherche comme :

- des dispositifs d'aides à la recherche tels que les contrats de valorisation recherche,
- l'aide à la recherche de financement et au montage des réponses aux appels d'offre par le service de la recherche,
- le renforcement de l'information et de l'échange à travers notamment de la mise en place d'un système d'information et de pilotage,
- le développement d'une politique de valorisation ambitieuse : politique de publications, renforcement de la filiale de valorisation (L3V), nouveaux outils pour une stratégie de communication (usine à site), nomination d'un Vice-Président en charge de l'innovation et du développement des partenariats économiques,
- participation active à la SATT du site Lyon Saint Etienne (Société d'Accélération du Transfert de Technologie), dans l'optique de créer un environnement porteur pour favoriser la valorisation de ses recherches, en permettant la mise à disposition de moyens pour détecter, faire « mûrir », trouver les partenaires industriels et faire exploiter les résultats de ses chercheurs

Indicateur de performance n° 4.1 : Montant des redevances sur titre de propriété intellectuelle dans les ressources de l'établissement

LOLF_150-4-1 Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-4 - Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la Recherche
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Direction des Affaires Financières - SIFAC
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Euros
Date de la mesure	Année Civile
Champ de la mesure	Budget de l'Etablissement - Masse fonctionnement
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Recettes constatées pour la masse fonctionnement
Mode de calcul	Recettes exécutées sur le compte budgétaire 751 (hors domaine fonctionnel RZ1 - prestations internes).
Mode de calcul détaillé	
Commentaires	Il s'agit des recettes constatées qui ne sont pas toutes encaissées l'année où elles sont constatées

		2013	2014	2015	2016	2017	Cible - 2020
UJM Lyon3 - Droits d'auteurs et de reproduction	UJM - Lyon 3	0,000 K€	5,915 K€	16,156 K€	6,147 K€	3,320 K€	
Ressources propres UJM Lyon3	UJM - Lyon 3	16 001 K€	16 862 K€	17 368 K€	18 693 K€	20 112 K€	21 000 K€
% droits d'auteurs et de reproduction / ressources propres UJM Lyon3	UJM - Lyon 3	0,00%	0,03%	0,09%	0,03%	0,02%	

Commentaires :

Les redevances liées à l'exploitation des droits d'auteurs et de reproduction ne représentent qu'une faible proportion de ressources. Le dépôt de titres de propriétés intellectuels est peu courant dans notre établissement. Un tel constat est assez fréquent dans les établissements en SHS, peu présents sur le champ de l'exploitation de titres de propriété intellectuelle. Les recettes liées aux droits d'auteurs et de reproduction ne représentent que 0,02% des ressources propres de l'Université Lyon 3 et s'élèvent à un peu plus de 3.000 euros.

Indicateur de performance n° 4.2 : Montant des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources de l'établissement

Le système d'information Graal couplé à HAL-SHS, au-delà de servir au pilotage, est également un outil de suivi, voire de valorisation de la recherche, car la valorisation passe également par la visibilité de la production scientifique. La diffusion rapide des connaissances créées par nos chercheurs renforce ainsi leur visibilité et augmente leur impact.

La valorisation économique des résultats de la recherche se fait en partie à travers notre filiale L3V qui a été restructurée. Cette structure est complémentaire au travail de valorisation en interne, dans la mesure où elle a comme vocation d'accompagner des contrats de recherche avec une forte dimension applicative.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a signé en novembre 2012, au travers de sa Faculté de Philosophie, une première chaire industrielle de taille significative avec La Lyonnaise des Eaux. La dotation financière globale s'élève à 566.000 euros, répartie sur une période de trois ans. Une autre chaire d'un volume de 600.000 euros a été signée à travers l'IAE sur le thème des coopératives.

Par ailleurs, l'université a signé en octobre 2016 une convention de partenariat avec un grand groupe biopharmaceutique belge, UCB et un mécène particulier pour 360.000 euros. Cette chaire de recherche « Valeurs du soin centré-patient » a pour perspective d'être développée sur 9 ans avec un financement global de 2 millions d'euros.

LOLF_150-4-2		Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-4 - Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la Recherche						
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel						
Source des données	Direction des Affaires Financières - SIFAC - Filiale de Valorisation - Fondation UDL						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	Euros						
Date de la mesure	Année Civile						
Champ de la mesure	Périmètre Etablissement + Filiale Lyon 3 Valorisation + Fondation UDL						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Recettes exécutées pour la masse fonctionnement Périmètre établissement + Chiffre d'affaires compte de résultat pour Filiale + Ressources gérées par la Fondation UDL						
Mode de calcul	UJM Lyon 3 : Recettes exécutées sur les comptes budgétaires 7062 et 7441 (hors domaine fonctionnel RZ1 - prestations internes) + compte 7448 du centre financier 913X301 en 2010. Filiale Lyon 3 Valorisation : Chiffre d'affaires hors refacturation Lyon 3 Fondation UDL : ressources gérées pour Lyon 3 (chaires)						
Mode de calcul détaillé							
Commentaires	Les données mentionnées pour la filiale Lyon 3 Valorisation ne correspondent pas à l'ensemble des ressources de la filiale, les refacturations à l'université étant déjà comptabilisées sur les lignes de l'établissement, ces montants n'apparaissent pas sur les lignes relatives à la filiale. Les ressources des contrats de recherche de la filiale n'incluent pas les portages « personnels » de prestations qui sont comptabilisés en "Autres ressources propres"						
		2013	2014	2015	2016	2017	Cible - 2020
UJM Lyon3 - Prestations de recherche (y compris contrats ANR)	UJM - Lyon 3	137 K€	62 K€	68 K€	183 K€	133 K€	
Ressources propres UJMLyon3	UJM - Lyon 3	16 001 K€	16 862 K€	17 368 K€	18 693 K€	20 112 K€	21 000 K€
% prestations de recherche / ressources propres UJM Lyon3	UJM - Lyon 3	0,85%	0,37%	0,39%	0,98%	0,66%	
Filiale Lyon 3 Valorisation Hors refacturation Lyon 3	UJM - Lyon 3	153 K€	40 K€	50 K€	112 K€	179 K€	
Fondation UDL + Fond de dotation Hors frais d'environnement	UJM - Lyon 3	182 K€	124 K€	141 K€	305 K€		

Commentaires :

Les ressources générées par des contrats de recherche passés avec les entreprises y compris les contrats ANR ayant des partenaires industriels ont plus que doublé depuis 2 ans, passant à 133.000 euros en 2017. A ce montant, s'ajoutent les ressources gérées par la filiale Lyon 3 Valorisation pour un montant de 179.000 euros, soit une progression de près de 60% par rapport à l'exercice précédent. Nous n'avons pas pu avoir les données financières du Fond de dotation pour compléter cet indicateur. Celui-ci sera donc actualisé dans le RAP, présenté courant mars avec le compte financier 2018.

Indicateur de performance n° 4.3 : Ressources propres liées à la recherche

LOLF_150-4-3		Ressources propres liées à la recherche - Revenus consolidés de la valorisation de la recherche				
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire					
Objectif	LOLF_150-4 - Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la Recherche					
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel					
Source des données	Direction des Affaires Financières (SIFAC) - Filiale Lyon 3 Valorisation - Fondation UDL					
Description de l'indicateur						
Unité de mesure	Euros					
Date de la mesure	Année civile					
Champ de la mesure	Périmètre Etablissement + Filiale Lyon 3 Valorisation + Fondation UDL					
Elaboration et qualité de l'indicateur						
Nature des données	Recettes exécutées Masse fonctionnement Périmètre établissement + Chiffre d'affaires compte de résultat pour Filiale + Ressources gérées par la Fondation UDL + Valorisation conventions CIFRE et des contrats doctoraux des Labex					
Mode de calcul	UJM Lyon 3 : recettes exécutées suivant compte budgétaire, domaine fonctionnel (destination LOLF) Filiale Lyon 3 Valorisation : Chiffre d'affaires hors refacturation Lyon 3 Fondation UDL : ressources gérées pour Lyon 3 (chaires) Valorisation CIFRE : partie salaires base coût moyen chargé et environné (source ANR) Valorisation Contrats doctoraux : au coût moyen chargé des contrats gérés par Lyon 3 (hors extension)					
Mode de calcul détaillé	Détail pour UJM Lyon 3 : Pour tous les comptes le domaine fonctionnel RZ1 n'est pas pris en compte (prestations internes) : Subventions de recherche : comptes 74* avec destination en 111* ou 112, sauf compte 7411 (ministère), 7481 (taxe d'apprentissage), 7441 (prestations recherches) et chaires / Collaborations, expertises et ANR : comptes 7062, 7068 (destinations 111* ou 112), 7441 (+ 7448 du 913X301 en 2010 pour contrats ANR) et 705 / Colloques, ventes publications, prestations et travaux informatiques, droit d'auteurs ... : comptes 7066 + 7067 + 7064 + 751 / Chaires : EoTP 14S9130611, 14S9130633 (Crédit agricole) t 16S9060239 et 16S9060240 (Valeur du soin) + compte 7588 dest 1115 (Frais environnement chaire EAU) / Autres ressources propres liées à la recherche : destinations recherche (111* ou 112) sur le compte 708 hors chaires					
Commentaires	Les données mentionnées pour la filiale Lyon 3 Valorisation ne correspondent pas à l'ensemble des ressources de la filiale, les refacturations à l'université étant déjà comptabilisées sur les lignes de l'établissement, ces montants n'apparaissent pas sur les lignes relatives à la filiale. Les ressources des contrats de recherche de la filiale n'incluent pas les portages « personnels » de prestations qui sont comptabilisés en "Autres ressources propres" En 2015 on constate un montant négatif pour les chaires : en 2014 il s'agissait de produits constatés par avance. Ces produits ont été régularisés sur 2015 à hauteur des dépenses.					
		2013	2014	2015	2016	2017
Subventions de recherche (hors MESR et hors ANR)	UJM - Lyon 3	151 K€	111 K€	473 K€	478 K€	806 K€
Collaborations, Expertises et ANR	UJM - Lyon 3	137 K€	62 K€	68 K€	183 K€	133 K€
Droits d'inscription aux colloques	UJM - Lyon 3	54 K€	44 K€	30 K€	148 K€	79 K€
Ventes de publications	UJM - Lyon 3	17 K€	3 K€	15 K€	6 K€	5 K€
Prestations et travaux informatiques	UJM - Lyon 3	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Droits d'auteurs et de reproduction	UJM - Lyon 3	0 K€	6 K€	16 K€	6 K€	3 K€
Chaires industrielles ou d'entreprises UJM Lyon3	UJM - Lyon 3		222 K€	-100 K€	163 K€	240 K€
Ressources propres Recherche UJM Lyon3	UJM - Lyon 3	359 K€	449 K€	504 K€	984 K€	1 266 K€
Ressources Recherche Filiale Lyon 3 Valorisation Hors refacturation Lyon 3	UJM - Lyon 3	153 K€	40 K€	50 K€	112 K€	179 K€
Ressources Recherche Lyon 3 Fondation UDL + Fond de dotation Hors frais d'environnement	UJM - Lyon 3	182 K€	124 K€	141 K€	305 K€	
Contrats (doctoraux, post-doc ...) gérés par des structures externes	UJM - Lyon 3	85 K€	85 K€	118 K€	0 K€	0 K€
Ressources globales Recherche UJM Lyon 3 + Filiale + Fondation	UJM - Lyon 3	779 K€	698 K€	813 K€	1 402 K€	
Valorisation CIFRE	UJM - Lyon 3	901 K€	957 K€	973 K€	1 157 K€	1 340 K€

Commentaires :

Il y a une évolution progressive des ressources propres liées à la recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Celles-ci ont doublé sur le contrat quinquennal précédent et pour le contrat actuel, il est prévu un renforcement de l'accompagnement des enseignants-chercheurs en matière d'ingénierie par le service de la recherche, ainsi qu'en matière de suivi et de gestion des contrats de recherche. Les ressources propres Recherche ont ainsi progressé de près de 30%, passant de 984.000 euros en 2016 à 1,266 millions d'euros en 2017.

La ligne « subventions de recherche » regroupe tous les financements versés dans le cadre de la recherche, sans contrepartie pour l'organisme financeur (contrairement aux prestations de recherche). Ces subventions proviennent essentiellement du Ministère de l'Ecologie (Conventions GESOL, PEGAZ ...).

Quant au montant des droits d'auteurs et de reproduction, il reste faible car l'université n'a pas de marque déposée et les droits d'auteurs sont perçus directement par les chercheurs.

On constate également une progression des recettes en provenance des chaires industrielles ou d'entreprises qui s'élèvent en 2017 à 240.000 euros (Chaire santé DOLIVEUX pour 105.000 euros, Chaire santé UCB pour 100.000 euros et la Chaire CARPANO pour 35.000 euros).

Par ailleurs, certaines chaires sont gérées soit par la Filiale Lyon 3 Valorisation ou par la Fondation UDL et le Fond de dotation. Ainsi, la chaire EAU et la chaire NOTARIALE gérées par la Fondation UDL ont engendré 58.000 euros et 50.000 euros de ressources propres respectivement. Il y a également la Chaire VALCOOP gérée par le Fond de dotation IDCOOP dont nous n'avons pas pu avoir les données financières.

On constate que les ressources gérées par la Filiale Lyon 3 Valorisation ont progressé de près de 60%, passant de 112.000 euros à 179.000 euros en 2017.

Quant aux ressources gérées par la Fondation UDL et le Fond de dotation, celles-ci seront actualisées pour le RAP.

OBJECTIF N° 5 : Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements

C'est par une politique volontariste sur des zones géographiques ciblées que l'Université Jean Moulin Lyon 3 mène son ouverture et son action internationales, ce qui lui confère une véritable attractivité. Le programme de mobilité ERASMUS+, les doubles-diplômes, les diplômés délocalisés, les cotutelles de thèse et les LLM (Latin Legum Magister de la Faculté de Droit) sont autant d'opportunités à s'ouvrir à l'international et à s'approprier la mondialisation.

Pour confirmer la dimension internationale de ses cursus, plusieurs actions seront poursuivies :

- 1) Le soutien à l'apprentissage des langues – le renforcement de l'enseignement des langues pour les non spécialistes par le biais du LANSAD.
- 2) Les formations spécifiquement dédiées aux étudiants internationaux de niveau L ou M (large choix de cours en anglais tels que le SELF – *Study in English in Lyon France*, Master European Business Realities, Master General Management Program, LLM International and Business Law, Master Etudes culturelles comparées...) dans le but de nourrir une expérience trilingue.
- 3) Le développement ciblé de diplômés délocalisés.
- 4) Le développement des doubles-diplômes.
- 5) L'internationalisation des écoles doctorales.
- 6) La participation de Lyon 3 à des réseaux et de salons internationaux.

La volonté du gouvernement d'introduire des droits d'inscription pour les étudiants hors Union Européenne à titre individuel aura des conséquences sur les choix politiques de l'établissement, mais les dispositions concrètes ne sont pas précisément connues à ce jour et nous considérons pour 2019, que notre politique se situe dans la continuité des années précédentes dans l'attente de la mise en œuvre de la réforme.

Pour conforter cette dimension internationale, l'Université Jean Moulin Lyon 3, qui dispose d'un important réseau de relations internationales, veut développer et déployer sa politique dans ce domaine.

L'établissement renforce ses coopérations avec ses partenaires européens, anglo-américains et asiatiques, avec un focus sur un certain nombre de zones géographiques privilégiées dans le cadre de l'Alliance internationale de l'UdL, telles que l'Amérique latine, dont notamment le Brésil, l'Amérique du Nord, et plus particulièrement le Canada, l'Europe, dont notamment l'arc lémanique et la Chine.

Par ailleurs, appuyée sur plusieurs structures pédagogiques, de recherche et administratives, l'Université Jean Moulin Lyon 3 peut être considérée comme la référence française en matière de francophonie grâce à la mobilisation de l'équipe de l'Institut International pour la Francophonie (2IF). Elle souhaite conforter ce rôle d'acteur majeur selon plusieurs axes :

- développer à Lyon ou par délocalisation les formations sur la francophonie
- prendre la francophonie comme objet de recherche dans une approche multidisciplinaire
- appuyer dans une approche plurilingue les formations délocalisées et codiplômantes francophones dans les universités partenaires, dans le cadre du décret du 11 mai 2005
- développer une coopération universitaire inter chaires

Indicateur de performance n° 5.1 : Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat

N° 5.1a : Etudiants étrangers en Master

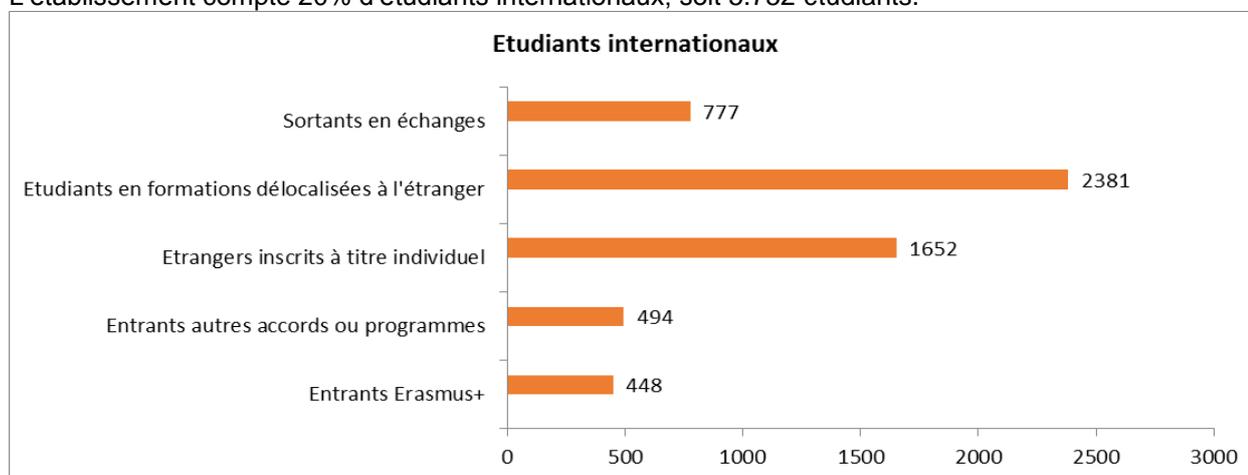
LOLF_150-5-1a		Etudiants étrangers en niveau Master				
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire					
Objectif	LOLF_150-5 - Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements					
Responsable de l'indicateur	Service général des Relations Internationales					
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PAP-RAP et Notes d'Information du Ministère pour références nationales					
Description de l'indicateur						
Unité de mesure	% Etudiants en Master					
Date de la mesure	Année Universitaire - Situation Fin D'année					
Champ de la mesure	Niveau Master : DN + DU + Prépa					
Elaboration et qualité de l'indicateur						
Nature des données	Inscriptions administratives - Nationalité étrangère Non Bacheliers (= étrangers au sens PapESR)					
Mode de calcul	Etudiants étrangers en Niveau Master / Nb total d'étudiants en niveau Master (DN + DU + Prépa)					
Mode de calcul détaillé	Etudiants de nationalité étrangère non bacheliers français (admis sur titre en équivalence au bac), conformément à la définition retenue par le ministère / Nb total d'étudiants en niveau Master (DN + DU + Prépa)					
Commentaires						
		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Nb total d'inscrits en niveau Master	UJM - Lyon 3	9 079	9 289	9 754	10 233	10 247
Nb d'étudiants étrangers en niveau Master	UJM - Lyon 3	2 198	2 152	2 106	2 224	2 066
% d'étudiants étrangers en niveau Master	UJM - Lyon 3	24%	23%	22%	22%	20%
	Ref. Nationales	15%	15%	14%	15%	

Commentaires :

Le rayonnement international est l'un des objectifs forts du contrat quinquennal, et l'accueil des étudiants étrangers, en Master comme en Doctorat en est l'une des dimensions.

Cet indicateur mesure la proportion d'étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat français, inscrits en niveau Master. Cet indicateur a été revu et le champ des Masters a été élargi aux diplômes d'établissement ainsi qu'aux Prépa. Si la part des étudiants étrangers paraît légèrement en baisse, c'est davantage dû à l'accroissement global de nos effectifs puisque le nombre d'étudiants étrangers est stable. Le fort pourcentage constaté à Lyon 3 (22% en moyenne), largement supérieur à la moyenne nationale (15%) est autant dû aux étudiants qui viennent à titre individuel en France qu'au développement de nos masters délocalisés à l'étranger.

L'établissement compte 20% d'étudiants internationaux, soit 5.752 étudiants.



N° 5.1b : Etudiants étrangers en Doctorat

LOLF_150-5-1b		Etudiants étrangers en Doctorat					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-5 - Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements						
Responsable de l'indicateur	Service général de la Recherche						
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PAP-RAP et Notes d'Information du Ministère pour références nationales						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	% Doctorants						
Date de la mesure	Année Universitaire - Situation Fin D'année						
Champ de la mesure	Doctorants						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Inscriptions administratives - Nationalité étrangère Non Bacheliers (= étudiants au sens PapESR)						
Mode de calcul	Doctorants étrangers / Nb total de doctorants						
Mode de calcul détaillé	Doctorants de nationalité étrangère non bacheliers français (admis sur titre en équivalence au bac), conformément à la définition retenue par le ministère / Nb total de doctorants						
Commentaires							
		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	Cible - 2020
Nb total d'inscrits en Doctorat	UJM - Lyon 3	676	651	643	613	590	
Nb de doctorants étrangers	UJM - Lyon 3	255	237	236	231	211	
% de doctorants étrangers	UJM - Lyon 3	38%	36%	37%	38%	36%	41%
	Ref. Nationales	37%	38%	37%	37%		

Commentaires :

La recherche est au cœur de la stratégie de l'établissement avec 7 écoles doctorales et presque 600 doctorants.

36% des doctorants inscrits à l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour l'année universitaire 2017-18 sont des étrangers, correspondant à 63 nationalités. Ces données reflètent l'attractivité de notre établissement pour la recherche au regard du monde extérieur. Cependant, on constate une légère baisse des doctorants étrangers en nombre absolu. Cette baisse qui se retrouve aussi sur les doctorants de nationalité française s'explique par une sélection plus qualitative des dossiers.

La baisse d'effectif de doctorants est liée à trois facteurs :

- 1) une analyse plus exigeante des dossiers pour les inscriptions en doctorat
- 2) le travail réalisé sur la réduction de la durée de la thèse et
- 3) la volonté de réduire le nombre de doctorants par enseignant chercheur pour favoriser un meilleur encadrement.

La cible retenue est celle fixée dans le PAP national, soit 41%.

Indicateur de performance n° 5.2 : Proportion d'étrangers parmi les enseignants chercheurs

N° 5.2a : Enseignants chercheurs de nationalité étrangère

LOLF_150-5-2a Enseignants chercheurs de nationalité étrangère	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-5 - Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Responsable de l'indicateur	Direction des Ressources Humaines
Source des données	Harpege - Service Statistique et Décisionnel
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nb d'enseignants chercheurs (Professeurs d'université & Maîtres de conférences)
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Université Jean Moulin Lyon 3
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Effectifs d'enseignants chercheurs selon la nationalité et la date d'entrée à l'université Lyon 3
Mode de calcul	Nombre total d'enseignants chercheurs, dont de nationalité étrangère. Zoom sur les nouveaux à Lyon 3
Mode de calcul détaillé	Nombre d'enseignants chercheurs au 1er avril de l'année n+1 pour l'année universitaire n-n+1 jusqu'en 2013-14 (au 01/04/2014 pour 2013-14) puis au 31 décembre de l'année n pour l'année universitaire n-n+1 à partir de 2014-15 (au 31/12/2014 pour 2014-15) Nouveau à Lyon 3 si date d'arrivée à l'université comprise entre le 1er avril de l'année n-1 et le 31 mars de l'année n
Commentaires	

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Professeurs d'université	UJM - Lyon 3	130	132	132	134	138
dont professeurs d'université de nationalité étrangère	UJM - Lyon 3	8	8	8	7	10
% Professeurs d'université de nationalité étrangère	UJM - Lyon 3	6,2%	6,1%	6,1%	5,2%	7,2%
dont professeurs d'université de nationalité étrangère arrivés dans l'année à Lyon 3	UJM - Lyon 3	0	0	0	0	0
Maîtres de conférences	UJM - Lyon 3	249	263	266	265	265
dont maîtres de conférences de nationalité étrangère	UJM - Lyon 3	18	18	18	18	20
% Maîtres de conférences de nationalité étrangère	UJM - Lyon 3	7,2%	6,8%	6,8%	6,8%	7,5%
dont maîtres de conférences de nationalité étrangère arrivés dans l'année à Lyon 3	UJM - Lyon 3	1	1	0	1	2
Total enseignants chercheurs	UJM - Lyon 3	379	395	398	399	403
dont enseignants chercheurs de nationalité étrangère	UJM - Lyon 3	26	26	26	25	30
% Enseignants chercheurs de nationalité étrangère	UJM - Lyon 3	6,9%	6,6%	6,5%	6,3%	7,4%
dont enseignants chercheurs de nationalité étrangère arrivés dans l'année à Lyon 3	UJM - Lyon 3	1	1	0	1	2

Commentaires :

Sur les 400 enseignants chercheurs de notre établissement, 7,4% sont de nationalité étrangère.

Sur la population des professeurs d'université de notre établissement, en moyenne 6% sont de nationalité étrangère.

Sur la population des maîtres de conférences de notre établissement, en moyenne 7% sont de nationalité étrangère.

Ces proportions restent stables.

N° 5.2b : Professeurs invités

LOLF_150-5-2b Professeurs invités	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-5 - Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
Responsable de l'indicateur	Direction des Ressources Humaines
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - Bilan Social
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nb de personnes physiques
Date de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Université Jean Moulin Lyon 3
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Nombre de professeurs invités par nationalité pour déterminer l'origine
Mode de calcul	Professeurs invités rémunérés pendant l'année civile
Mode de calcul détaillé	
Commentaires	Les professeurs invités sont rémunérés en décalage avec leur venue (rappels)

		2013	2014	2015	2016	2017
Professeurs invités Total	UJM - Lyon 3	48	49	44	38	42
dont originaire d'Europe	UJM - Lyon 3	22	22	16	19	21
dont originaire d'Afrique	UJM - Lyon 3	10	12	8	8	6
dont originaire d'Amérique	UJM - Lyon 3	12	11	14	8	12
dont originaire d'Asie	UJM - Lyon 3	2	4	6	3	3
dont originaire d'Océanie	UJM - Lyon 3	2	0	0	0	0

Commentaires :

Notre établissement accueille chaque année une quarantaine de professeurs invités.

La grande majorité est originaire des pays d'Europe (45%) suivis de ceux originaires d'Amérique (26%), d'Afrique (20%), d'Asie (8%) et ceux originaires d'Océanie représentent à peine 1%.

Les pourcentages sont calculés en cumulant les effectifs des 5 dernières années pour plus de pertinence.

Indicateur de performance n° 5.3 : Coopération internationale

Le développement international de l'Université Jean Moulin demeure une priorité. L'objectif est de devenir visible sur nos domaines de compétences, en étant plus largement présents dans l'octroi des projets.

Au-delà des zones historiquement définies comme prioritaires (Europe, Amérique du Nord, Afrique), l'université a clairement défini les zones où elle entend être université de référence pour le site. En matière de développement de partenariats de la recherche à l'international, la vice-présidence de l'établissement a été mandatée pour assurer la coordination scientifique d'une série de workshops avec les universités de l'Etat de Sao Paulo, l'un des partenaires privilégiés du site, pour construire des projets structurants forts, dans un certain nombre de domaines, dont notamment celui de la santé globale.

Plus globalement, Lyon 3 s'engage dans des partenariats de recherche avec les différentes zones cibles de l'Alliance Internationale de l'UdL (Canada, Chine ...). Il s'agit notamment de projets liés à la santé globale, à la nutrition et au vieillissement, à la ville durable et plus largement aux défis environnementaux, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux sociétés intégrantes et adaptatives (grâce notamment à l'études des langues et des cultures : projet partagé avec Lyon 2 au sein de la Maison des Langues et des Cultures).

Afin de renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'université, plusieurs axes d'amélioration seront mis en place :

- Développement ciblé de diplômes délocalisés, en particulier : analyse des partenariats et des contributions respectives des partenaires et analyse des marges.
- Poursuite d'une politique raisonnée des doubles diplômes.
- Accueil mieux cadré des professeurs invités qui doivent constituer pour l'université une vraie plus-value, notamment en matière de recherche.
- Favoriser des partenariats de recherche internationaux (Unités Mixtes Internationales, Laboratoires Internationaux Associés).

N° 5.3a : Doctorants en cotuelles

LOLF_150-5-3a		Doctorants en cotuelles	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire		
Objectif	LOLF_150-5 - Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements		
Responsable de l'indicateur	Service général de la Recherche		
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLIN/ Enquête SIREDO		
Description de l'indicateur			
Unité de mesure	Nb et % doctorants		
Date de la mesure	Année Universitaire		
Champ de la mesure	Doctorants		
Elaboration et qualité de l'indicateur			
Nature des données	Inscriptions administratives		
Mode de calcul	Nb de doctorants en cotuelles / Nb total de doctorants - Distinction Doctorants en 1ère année		
Mode de calcul détaillé	Pour les références nationales : SIREDO - décompte définitif à partir de 2012-13		
Commentaires	Voir aussi indicateur sur le suivi des thèses en cotuelles.		

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Nb de doctorants en cotuelles Tous niveaux	UJM - Lyon 3	45	45	52	49	46
% de doctorants en cotuelles Tous niveaux	UJM - Lyon 3	6,6%	6,7%	7,9%	7,8%	7,7%
Nb de doctorants en cotuelles En 1ère année	UJM - Lyon 3	14	14	10	5	6
% de doctorants en cotuelles En 1ère année	UJM - Lyon 3	10,4%	10,6%	8,3%	4,0%	5,9%
	<i>Ref. Nationales</i>	9,4%	9,8%	8,7%		

Le nombre de doctorants inscrits en cotutelle, tous niveaux confondus, reste stable entre 45 et 50 par an. Même si depuis ces cinq dernières années, le nombre de nouveaux inscrits en cotutelle tend à la baisse, le pourcentage de doctorants en cotutelle en 1^{ère} année est proche des références nationales.

Toutefois, la cotutelle n'est qu'un aspect des collaborations internationales en termes de recherche. D'autres modes non institutionnalisés sont à l'œuvre :

- participation de collègues étrangers dans les jurys ;
- échange de doctorants et post-doctorants ;
- participation de post-doctorants à des contrats de recherche internationaux ou européens.

N° 5.3b : Doctorats délivrés en cotutelles

LOLF_150-5-3b		Doctorats délivrés en cotutelles	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire		
Objectif	LOLF_150-5 - Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements		
Responsable de l'indicateur	Service général de la Recherche		
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS		
Description de l'indicateur			
Unité de mesure	Nb et % doctorats		
Date de la mesure	Année civile de la date de soutenance		
Champ de la mesure	Docteurs		
Elaboration et qualité de l'indicateur			
Nature des données	Thèses soutenues		
Mode de calcul	Nb de doctorats délivrés en cotutelles / Nb total de doctorats délivrés		
Mode de calcul détaillé			
Commentaires			

		2013	2014	2015	2016	2017
Doctorats délivrés	UJM - Lyon 3	83	92	69	81	81
Doctorats délivrés en cotutelles	UJM - Lyon 3	11	4	5	3	11
% Doctorats délivrés en cotutelles	UJM - Lyon 3	13,3%	4,3%	7,2%	3,7%	13,6%

Commentaires :

Le nombre de doctorats délivrés chaque année est en moyenne de 80.

Sur les doctorats délivrés, en moyenne 7% sont délivrés en cotutelle. Pour plus de pertinence, une moyenne a été calculée sur les cinq dernières années.

On constate que pour la dernière session connue, la proportion de doctorats délivrés en cotutelle est plus élevée, 13,6% par rapport à 3,7% l'année précédente. Seulement 3 thèses en cotutelle ont pu être soutenues en 2016 et ceux qui n'ont pas pu soutenir leur thèse en 2016 l'ont donc reporté en 2017.

OBJECTIF N° 6 : Améliorer l'efficacité de l'université

L'université a mis les moyens humains nécessaires (nomination d'un chargé de mission « Audit interne et analyse des processus » et création d'un pôle audit interne) pour restructurer des services, notamment dans les domaines de la recherche, de la formation, de la DSI, du service des affaires générales et juridiques ou encore des relations internationales afin de gagner en efficacité. Cette restructuration s'inscrit dans la perspective d'une démarche qualité. Le travail sur l'amélioration des processus doit se poursuivre sur le nouveau contrat quinquennal 2016-20 dans le cadre de l'audit et du contrôle interne mis en place.

L'objectif est d'améliorer les outils utiles au pilotage et de faire en sorte que chaque membre de la communauté, à son niveau, s'empare des outils pour créer les conditions d'un processus continu d'évaluation et d'amélioration.

Fonctionnement :

Au niveau formation, Lyon 3 entend poursuivre la rationalisation de son offre de formation et d'accroître les mutualisations sur le site de Lyon/Saint-Etienne tout en défendant, chaque fois que c'est possible, l'accès aux formations rares dans un esprit de service public. Ainsi, l'établissement dispose d'un système d'information des heures d'enseignement (SIDHE) qui repose sur un entrepôt de données de consultation large qui lui permet de suivre précisément l'évolution des heures dispensées dans les diplômes.

Dans le domaine budgétaire et financier, l'université veut se doter des moyens pour accroître son budget de fonctionnement en améliorant sa capacité à générer des ressources propres, notamment :

- en développant davantage sa relation avec le monde socio-économique ;
- en accroissant les financements des contrats de recherche/projets par des partenaires extérieurs ;
- en faisant du développement maîtrisé de la formation continue l'un des éléments forts de sa politique de ressources et
- en développant la collecte de la taxe d'apprentissage.

L'université souhaite également affiner et maîtriser sa politique de gestion des ressources humaines, en se dotant d'outils d'analyse et de pilotage des emplois et de la masse salariale. Ainsi, un nouveau logiciel de gestion RH (SIHAM-PMS) sera en cours de déploiement courant 2019.

Investissements :

Si la Présidence bénéficie d'une bonne maîtrise de sa politique immobilière, elle a la volonté d'optimiser celle-ci pour poursuivre le développement de notre université.

L'une des orientations est de faire de la question de l'espace une priorité en augmentant d'une part la surface disponible par la finalisation des projets en cours, d'autre part en améliorant l'espace existant (aménagement de l'avant-corps, optimisation d'occupation des surfaces avec le plan Campus, développement d'un nouvel espace sur le site « new Deal ») et par la recherche d'espaces nouveaux (la réhabilitation de la « maison du Directeur »).

L'Université Jean Moulin Lyon 3 continue à mener de front ses projets immobiliers en soutenant les investissements, soit dans le cadre du CPER, soit dans celui du plan Campus. D'ailleurs, le plan Campus qui permet de réaliser des travaux d'envergure liés à l'accessibilité, la sécurité et la performance énergétique est entré dans sa phase opérationnelle courant 2016 pour s'achever en 2019.

Bibliothèques universitaires :

Les bibliothèques universitaires Lyon 3 sont engagées dans un processus de réorganisation pour améliorer la qualité des services rendus et mettre en cohérence leur organisation avec les missions que leur fixe l'université. Pour y parvenir, un pilotage par management participatif a été mis en place, encadrant les différents projets de service et permettant, par un effort sensible en matière de formation continue, la nécessaire évolution des profils et compétences des personnels. Le développement de nouvelles missions et des nouveaux services et métiers qui leur sont associés, en particulier en lien avec le numérique, font l'objet d'un investissement soutenu de l'établissement, en termes budgétaires comme en moyens humains.

Indicateur de performance n°6.1 : Mentions à faibles effectifs

LOLF_150-6-1 Mentions à faibles effectifs	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-6 - Améliorer l'efficacité des opérateurs
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PAP-RAP pour références Nationales
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nb Diplômes
Date de la mesure	Année Universitaire
Champ de la mesure	Licence LMD Voie Générale et Master LMD
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	On détermine les mentions à faibles effectifs : celles qui comptent moins de 50 étudiants en 3ème année de licence et moins de 30 en 2ème année de master (Inscriptions principales)
Mode de calcul	Nombre de mentions à faibles effectifs / Nombre de mentions habilitées ouvertes
Mode de calcul détaillé	Attention on a par exemple la licence MASS co habilité avec Lyon 1 et Lyon 2 sur le contrat 2011-15, qui n'a pas été ouverte et donc qui n'est pas prise en compte
Commentaires	En 2016-17 la nomenclature SISE des Masters a été revue par le ministère. Avant cette année il existait 2 niveaux d'habilitation : la mention et la spécialité. Cette dernière disparaît en 2016-17 au profit de la notion de parcours qui reste interne à l'établissement. Pour plus de lisibilité au niveau national, de nouvelles mentions sont créées.

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Nb de mentions en L3	UJM - Lyon 3	12	9	9	10	10
dont mentions à faibles effectifs - L3	UJM - Lyon 3	2	0	0	1	1
% mentions à faibles effectifs - L3	UJM - Lyon 3	16,7%	0,0%	0,0%	10,0%	10,0%
	Ref. Nationales	35,4%	35,7%	33,9%	31,5%	
Nb de mentions en M2	UJM - Lyon 3	23	24	24	50	51
dont mentions à faibles effectifs - M2	UJM - Lyon 3	1	1	1	19	17
% mentions à faibles effectifs - M2	UJM - Lyon 3	4,3%	4,2%	4,2%	38,0%	33,3%
	Ref. Nationales	27,6%	29,8%	35,2%	36,0%	

Commentaires :

Améliorer l'efficacité de l'établissement passe également par la rationalisation de notre offre de formation. L'objectif est que chaque composante puisse se donner des marges pour réaliser les projets les plus pertinents pour nos étudiants. En fonction des spécificités de chacune, après analyse, une réduction ou une mutualisation des cours à faibles effectifs devra être opérée. L'objectif n'est pas de supprimer systématiquement tous les cours à faibles effectifs mais d'en faire un usage raisonné.

On constate une légère évolution par rapport à la session 2016-17 concernant les mentions à faibles effectifs niveau Master 2, le taux passe de 38% à 33%. Afin de poursuivre cet objectif, les cours dont l'effectif est inférieur à 6 devront être systématiquement examinés et faire l'objet d'une mutualisation.

A noter qu'au niveau national, 1/3 des licences ont moins de 50 étudiants (faibles effectifs) et 1/4 des masters ont moins de 30 étudiants.

Indicateur de performance n° 6.2 : Attractivité des Masters

LOLF_150-6-2 Attractivité des masters	
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-6 - Améliorer l'efficacité des opérateurs
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Université Jean Moulin Lyon3 (SCOLINS) + PapESR pour références Nationales
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Année N : année d'inscription en M1 ou M2 - Année N-1 : situation année précédente
Champ de la mesure	Inscrits des cursus Master LMD - Inscriptions administratives en fin d'année universitaire pour les calculs Lyon 3 et au 15 Janvier pour les calculs PapESR (Calculs nationaux)
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Inscrits en M1 et M2 en fonction de l'établissement l'année précédente (= Entrants si différent de Lyon 3)
Mode de calcul	Etudiants entrants en M1 ou M2 dans l'établissement / Inscrits hors redoublants de Lyon 3 en M1 ou M2
Mode de calcul détaillé	Entre le 15 Janvier et la fin d'année il y a des inscriptions en formation continue notamment, qui font augmenter le taux d'attractivité (ces étudiants sont nouveaux à Lyon 3). Comme le ministère se base sur les données au 15 janvier les deux calculs sont fournis, pour permettre des comparaisons avec les références nationales.
Commentaires	La cible de 50% fixée sur la proportion de nouveaux entrants en M1 traduit notre objectif de maintenir un équilibre entre étudiants issus de nos licences et nouveaux à Lyon 3. En M2 l'évolution du taux d'attractivité est dépendante de la croissance des effectifs en M1,

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	Cible - 2020
% d'entrants en M1 Calcul PapESR au 15 janvier	UJM - Lyon 3	50%	47%	51%			50%
	Ref. Nationales	42%	43%	44%			
Entrants en M1 (Pas à Lyon 3 l'année précédente)	UJM - Lyon 3	1 793	1 672	1 935	2 017	2 265	
% d'entrants en M1 Calcul Lyon 3 - Fin d'année	UJM - Lyon 3	51%	49%	52%	51%	54%	
	Ref. Nationales	38%	38%	37%			
% d'entrants en M2 Calcul PapESR au 15 janvier	UJM - Lyon 3	42%	40%	41%			
	Ref. Nationales	38%	38%	37%			
Entrants en M2 (Pas à Lyon 3 l'année précédente)	UJM - Lyon 3	1 447	1 459	1 501	1 503	1 208	
% d'entrants en M2 Calcul Lyon 3 - Fin d'année	UJM - Lyon 3	43%	41%	42%	41%	33%	

Commentaires :

L'attractivité pour nos masters reste élevée et il y a de plus en plus d'étudiants qui arrivent dans notre université en 1^{ère} année de master. Sur les 3 dernières années la moitié des entrants en M1 sont nouveaux à l'université Jean Moulin Lyon 3. C'est un taux nettement supérieur à celui relevé en moyenne nationale.

L'observation du seul taux de nouveaux parmi les entrants de M2 laisserait croire à une baisse de l'attractivité de ce point de vue. Ce n'est pas le cas. En effet cette diminution du taux s'explique par la forte augmentation des effectifs de M1 qui induit une baisse de la part relative des entrants en M2. Le pourcentage d'entrants en M2 dans notre établissement est supérieur à la moyenne nationale.

Indicateur de performance n°6.3 : Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places en BU

L'Université Jean Moulin possède un environnement documentaire de qualité et a enregistré en 2017-18, 1 023 000 entrées dans les 3 bibliothèques universitaires réparties sur 6 000 m². Elles offrent 1 480 places assises et mettent à disposition des usagers 320 000 volumes en format imprimé, 117 000 livres numériques, plus de 370 abonnements à des revues en format imprimé et plus de 48 000 abonnements à des revues numériques.

Nos bibliothèques sont ouvertes 285 jours par an, avec 75 heures par semaine. Depuis octobre 2017, l'ouverture a été étendue aux dimanches, soit 83 heures d'ouverture par semaine d'octobre à décembre.

Pendant la durée du contrat quinquennal 2016 – 2020, les bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3 viseront à atteindre leurs objectifs en développant les liens les plus étroits avec les composantes, les services centraux et les partenaires publics et privés de l'université. Elles contribuent par ce biais au rayonnement de l'établissement et à sa valeur ajoutée pour ses étudiants, ses chercheurs et pour l'université de Lyon dans son ensemble.

Elles se donnent par ailleurs l'objectif de renforcer le bien-être au travail et de favoriser l'autonomie et l'initiative des personnels pour rendre un service de qualité à leurs publics.

Les BU Jean Moulin Lyon 3 proposent et mettent en place les politiques et outils de communication et d'évaluation autour de leurs actions pour les valoriser et rendre compte de leur impact et de leur efficacité.

N° 6.3a : Entrées dans les bibliothèques universitaires

LOLF_150-6-3a		Entrées en bibliothèque universitaire par inscrit actif					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-6 - Améliorer l'efficacité des opérateurs						
Responsable de l'indicateur	Service Commun de Documentation - SCD						
Source des données	SCD - ESGBU et Rapport annuel						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	Nb d'inscrits actifs - Nb d'entrées						
Date de la mesure	Année civile						
Champ de la mesure	Bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3 - Tous sites Lyon						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Inscrits actifs : Inscrits ayant emprunté au moins un document dans l'année Entrées en BU : entrées physiques (si la même personne entre 10 fois on compte 10 entrées)						
Mode de calcul	Ratio : Nombre d'entrées en BU / Nombre d'inscrits actifs tous publics						
Mode de calcul détaillé	Selon la norme ISO 11620 (indicateurs de performance des bibliothèques), un indicateur proche, mais pas identique : B.2.2.1 : entrées à la bibliothèque par personne. "Personne" représentant la population cible, en l'occurrence : les étudiants Lyon 3.						
Commentaires	Bibliothèques concernées : Manufacture des Tabacs + Bibliothèque Droit & Philosophie (BDP) + jusqu'en octobre 2014 : Bibliothèque Lettres & Langues (BLL) + à partir de Janvier 2015 : MLC						
		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'inscrits actifs : Tous publics	UJM - LYON 3	15 375	14 415	16 035	15 235	15 046	15 406
Nombre d'entrées en BU : Tous publics	UJM - LYON 3	935 314	940 662	992 074	1 009 590	1 051 203	1 023 342
Nombre d'entrées en BU par actif inscrit	UJM - LYON 3	60,8	65,3	61,9	66,3	69,9	66,4

Commentaires :

Le nombre d'inscrits en BU continue de croître et le seuil du million d'entrées a déjà été dépassé, ce qui représente en 2017 une moyenne de 67 entrées en BU par actif inscrit. Sur les 848 000 € de budget documentaire, 52% est consacré à la documentation numérique. L'enrichissement de notre offre numérique et le succès croissant des formes numériques de documentation explique la légère baisse du nombre d'entrées en BU. Ainsi, plus de 5 millions de documents ont été consultés ou téléchargés en 2017.

Indicateur de performance n°6.4 : Qualité de la gestion immobilière – Taux d’occupation des locaux

LOLF_150-6-4 Patrimoine : Taux d’occupation des locaux d’enseignement - Tous sites

Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire
Objectif	LOLF_150-6 - Améliorer l'efficacité des opérateurs

Responsable de l'indicateur	Direction du patrimoine - DIRPA
Source des données	DIRPA - Enquête Situation immobilière année n+1 pour année universitaire n/n+1

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Taux d'occupation en %
Date de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Université Jean Moulin Lyon 3 - Site de Bourg en Bresse inclus à partir de 2013-14

Elaboration et qualité de l'indicateur

Nature des données	Taux d'occupation pour un type de salles : rapport entre occupation réelle (= nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles rapporté au nombre de salles) et occupation théorique (= quota horaire de référence) - Y compris salles informatiques
Mode de calcul	Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes : 1- Calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (cf. calcul détaillé) 2- Détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.
Mode de calcul détaillé	Formule : $T = (U / S) / H$ T : taux d'occupation d'un type de salles U : heures d'utilisation d'un type de salles S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h) Salles pour cours banalisés hors salles informatiques et laboratoires de langues
Commentaires	A partir de 2014-15, pour être plus proche des attentes de l'enquête de situation immobilière sont prises en compte les salles pour cours banalisés quelle que soit leur capacité, mais plus les salles informatiques ni les laboratoires de langues. Avec ce nouveau mode de calcul, l'Université Jean Moulin conserve un taux d'occupation supérieur au taux moyen calculé au niveau national.

		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Cible - 2020
Salles de plus de 100 places							
Nombre de salles	UJM - Lyon 3	41	41	45	45	47	
Salles de plus de 100 places	UJM - Lyon 3	50 427	50 427	54 229	53 385	56 988	
Nombre d'heures d'utilisation							
Salles de plus de 100 places							
Taux d'occupation réel	UJM - Lyon 3	109,8%	109,8%	107,6%	105,9%	108,0%	100,0%
Salles de moins de 100 places							
Nombre de salles	UJM - Lyon 3	178	178	197	185	218	
Salles de moins de 100 places	UJM - Lyon 3	183 357	183 357	180 191	170 742	202 257	
Nombre d'heures d'utilisation							
Salles de moins de 100 places							
Taux d'occupation réel	UJM - Lyon 3	92,0%	92,0%	81,7%	82,4%	83,0%	85,0%
Toutes les salles							
Nombre de salles	UJM - Lyon 3	219	219	242	230	265	
Toutes les salles	UJM - Lyon 3	233 784	233 784	234 420	224 127	259 245	
Nombre d'heures d'utilisation							
Toutes les salles	UJM - Lyon 3	100,8%	100,8%	92,3%	91,9%	90,0%	
Taux d'occupation réel							

Commentaires :

A partir de 2014-15, pour être plus proche des attentes de l'enquête de situation immobilière du ministère sont prises en compte les salles pour cours banalisés quelle que soit la capacité, mais plus les salles informatiques ni les laboratoires de langues. Cela explique l'apparente baisse du nombre de salles de moins de 100 places dans l'indicateur. Avec ce nouveau mode de calcul, l'Université Jean Moulin conserve un taux d'occupation supérieur au taux moyen calculé au niveau national.

Le taux d'occupation globale est de 90%. Il approche 108% pour les salles de plus de 100 places (amphithéâtres) et atteint 83% pour les salles banalisées. L'utilisation des locaux est optimisée.

Indicateur de performance n°6.5 : Ressources Propres

LOLF_150-6-5		Ressources propres - Calcul établissement					
Programme	LOLF_150 - Formation Supérieure et Recherche Universitaire						
Objectif	LOLF_150-6 - Améliorer l'efficacité des opérateurs						
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel						
Source des données	Direction des Affaires Financières (SIFAC) - Filiale Lyon 3 Valorisation - Fondation UDL - Fond de dotation IDCOOP						
Description de l'indicateur							
Unité de mesure	Euros						
Date de la mesure	Année Civile						
Champ de la mesure	Périmètre Etablissement + Filiale Lyon 3 Valorisation + Fondation UDL						
Elaboration et qualité de l'indicateur							
Nature des données	Recettes exécutées Masse fonctionnement Périmètre établissement + Chiffre d'affaires compte de résultat pour Filiale + Ressources gérées par la Fondation UDL et le fond de dotation + Valorisation conventions CIFRE et contrats doctoraux/post-doc gérés par des structures externes						
Mode de calcul	UJM Lyon 3 : recettes exécutées suivant compte budgétaire, domaine fonctionnel (destination LOLF) Filiale Lyon 3 Valorisation : Chiffre d'affaires hors refacturation Lyon 3 Fondation UDL : ressources gérées pour Lyon 3 Fond de dotation IDCOOP : ressources gérées pour Lyon 3 Valorisation CIFRE : partie salaires base coût moyen chargé et environné (source ANR) Valorisation Contrats doctoraux : au coût moyen chargé des contrats gérés par Lyon 3 (hors extension)						
Mode de calcul détaillé	Détail pour UJM Lyon 3 : Pour tous les comptes le domaine fonctionnel RZ1 n'est pas pris en compte (prestations internes) - Ressources propres Formation et Recherche : cf indicateurs spécifiques - Autres ressources propres : comptes 7068 (hors 70681 VAE) + 708 + 746 hors recettes sur destinations 111* et 112 rattachées aux ressources propres liées à la recherche						
Commentaires	Voir aussi indicateurs "Ressources propres Formation" et "Ressources propres Recherche" Les données mentionnées pour la filiale Lyon 3 Valorisation ne correspondent pas à l'ensemble des ressources de la filiale, les refacturations à l'université étant déjà comptabilisées sur les lignes de l'établissement, ces montants n'apparaissent pas sur les lignes relatives à la filiale. Les ressources des contrats de recherche de la filiale n'incluent pas les portages « personnels » de prestations qui sont comptabilisés en "Autres ressources propres"						
		2013	2014	2015	2016	2017	Cible - 2020
Ressources propres liées à la formation	UJM - Lyon 3	14 265 K€	15 004 K€	15 162 K€	15 745 K€	16 317 K€	
Ressources propres liées à la recherche	UJM - Lyon 3	359 K€	449 K€	504 K€	984 K€	1 266 K€	
Autres ressources propres	UJM - Lyon 3	1 377 K€	1 410 K€	1 798 K€	1 964 K€	2 529 K€	
Ressources propres Etablissement - UJM Lyon3	UJM - Lyon 3	16 001 K€	16 862 K€	17 464 K€	18 693 K€	20 112 K€	21 000 K€
% ressources propres / recettes de fonctionnement - UJM Lyon3	UJM - Lyon 3	16%	16%	17%	17%		
Ressources liées à la formation Filiale Lyon 3 Valorisation Hors refacturation Lyon 3	UJM - Lyon 3	221 K€	208 K€	256 K€	27 K€	139 K€	
Ressources liées à la recherche Filiale Lyon 3 Valorisation Hors refacturation Lyon 3	UJM - Lyon 3	153 K€	40 K€	50 K€	112 K€	179 K€	
Autres ressources propres Filiale Lyon 3 Valorisation Hors refacturation Lyon 3	UJM - Lyon 3	86 K€	104 K€	68 K€	48 K€	148 K€	
Ressources Filiale Lyon 3 Valorisation Hors refacturation Lyon 3	UJM - Lyon 3	460 K€	352 K€	374 K€	187 K€	465 K€	
Ressources Lyon 3 Fondation UDL + Fond de dotation Hors frais d'environnement	UJM - Lyon 3	182 K€	124 K€	141 K€	305 K€		
Contrats (doctoraux, post-doc ...) gérés par des structures externes	UJM - Lyon 3	85 K€	85 K€	118 K€	0 K€		
Ressources globales UJM Lyon3 + Filiale + Fondation	UJM - Lyon 3	16 728 K€	17 424 K€	18 097 K€	19 186 K€		
Valorisation CIFRE	UJM - Lyon 3	901 K€	957 K€	973 K€	1 157 K€	1 340 K€	

Commentaires :

Les ressources propres de l'établissement représentent 20,1 millions d'euros en 2017, progression d'environ 8% par rapport à l'année dernière. Dans la perspective 2019, un des enjeux de l'équipe présidentielle est de se donner les moyens pour accroître le budget de fonctionnement à partir des ressources propres en développant davantage la relation de l'établissement avec le monde socio-économique, en accroissant les financements des contrats de recherche et de transfert/valorisation et en faisant du développement maîtrisé de la formation continue l'un des éléments forts de sa politique de ressources.

Les ressources propres liées à la formation ont augmenté de près de 2 millions d'euros en 5 ans soit une hausse d'environ 15% sur cette période. Sur les 16,3 millions d'euros de ressources propres liées à la formation : 48% proviennent de la formation continue (7 874 K€), 24% des droits d'inscription sur diplômes nationaux (3 839 K€), 14% des recettes d'apprentissage (2 223 K€), 8% des droits d'inscription sur diplômes universitaires (1 325 K€), 5% de la taxe d'apprentissage (788 K€) et 2% correspondent à des redevances perçues (267 K€).

Celles liées à la recherche ont plus que triplé pendant la même période pour atteindre 1,3 millions d'euros en 2017.

L'ensemble des ressources propres gérées par la Filiale Lyon 3 Valorisation s'élève à 465.000 euros pour 2017. La part des ressources liées à la formation représente 30% (139 K€) et la part recherche (179 K€) représente 38%.

III. Objectifs et indicateurs de performance du programme 231 **« Vie étudiante »**

« Le programme 231 a pour objectif de concourir à l'égal accès à l'enseignement supérieur en permettant à des jeunes, grâce aux aides directes et indirectes, dont il est le support, de poursuivre des études auxquelles ils pourraient être contraints de renoncer sans l'existence de ces aides. En cela, il amplifie les actions développées par le programme 150 Formations supérieures et recherche universitaire comme le plan Réussite en licence, et l'orientation active qui y concourent également. »

Le plan stratégique de l'université, dans son axe 4, rappelle l'attachement de notre université à ce qu'elle soit un lieu d'accueil, de vie et de rencontre permettant aux étudiants de bien s'intégrer et de réaliser leur cursus de façon harmonieuse. Pour cela, elle veille à assurer une réelle égalité des chances dans l'accès aux études universitaires et intègre les dimensions humaine, culturelle, sportive et associative dans leur parcours.

L'établissement offre donc à ses étudiants une vie de campus animée avec :

- ❖ 45 activités sportives et artistiques
- ❖ 4 bibliothèques universitaires
- ❖ 3 restaurants universitaires
- ❖ 4 cafétérias

Tout au long de l'année universitaire, l'établissement propose également une programmation culturelle riche et variée au service de tous : concerts, expositions, projections-débats, conférences, ateliers d'expression artistique, spectacles, rencontre avec des artistes, visites commentées etc.

Elle accueille ainsi des artistes en résidence permettant aux étudiants d'éveiller leur sensibilité artistique.

Par ailleurs, le contrat quinquennal rappelle la volonté affirmée de l'université de favoriser les conditions d'une vie étudiante dynamique. L'Université Jean Moulin Lyon 3 compte ainsi près de 80 associations étudiantes et l'établissement subventionne des projets étudiants chaque année via le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). Pour 2018, l'université a accordé aux étudiants 843.000 euros en aides directes et indirectes et le budget 2019 prévoit une hausse conséquente de ces aides, soit 1,3 millions d'euros.

OBJECTIF N°1 - Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales

« Les études statistiques montrent que les chances de réussite pour l'enfant sont corrélées à la situation économique de sa famille. Permettre la réussite de tous les étudiants, quelle que soit la situation économique de leur famille, constitue donc un objectif prioritaire qu'un certain nombre de moyens et d'actions doit permettre d'atteindre. »

Indicateur de performance n°1.2 : Représentation des origines socio professionnelles des étudiants selon le niveau de formation

LOLF_231-1-2		PCS - Représentation des origines socio-professionnelles des étudiants				
Programme	LOLF_231 - Vie Etudiante					
Objectif	LOLF_231-1 - Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales					
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel					
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PAP-RAP pour références Nationales					
Description de l'indicateur						
Unité de mesure	Nb Etudiants					
Date de la mesure	Année Universitaire - Situation Fin D'année					
Champ de la mesure	Etudiants cursus LMD : Licence, Master et Doctorat - Formation Initiale y compris Apprentissage					
Elaboration et qualité de l'indicateur						
Nature des données	Inscriptions Administratives sur l'ensemble de l'université - Inscriptions Pédagogiques par Composante					
Mode de calcul	Professions et catégories Sociales (PCS) du 1er responsable déclaré dans SCOLINS : Part des PCS Ouvriers ou Employés y compris retraités					
Mode de calcul détaillé						
Commentaires						
		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Nb Inscrits Licence Générale & Pro	UJM - Lyon 3	12 125	12 116	12 465	13 086	13 559
dont PCS Ouvrier-Employé Licence Générale & Pro	UJM - Lyon 3	3 385	3 405	3 526	3 681	4 114
% PCS Ouvrier-Employé Licence Générale & Pro	UJM - Lyon 3	28%	28%	28%	28%	30%
	Ref. Nationales	29%	29%	29%	29%	
Nb inscrits Master	UJM - Lyon 3	5 136	5 279	5 545	5 767	6 167
dont PCS Ouvrier-Employé Master	UJM - Lyon 3	1 198	1 283	1 382	1 497	1 673
% PCS Ouvrier-Employé Master	UJM - Lyon 3	23%	24%	25%	26%	27%
	Ref. Nationales	20%	20%	20%	20%	
Nb inscrits Doctorat	UJM - Lyon 3	577	554	560	528	523
dont PCS Ouvrier-Employé Doctorat	UJM - Lyon 3	119	118	113	107	105
% PCS Ouvrier-Employé Doctorat	UJM - Lyon 3	21%	21%	20%	20%	20%
	Ref. Nationales	17%	17%	17%	17%	

Commentaires :

La proportion d'étudiants, enfants d'ouvriers-employés à l'université Jean Moulin Lyon 3 est de 30% en licence, niveau légèrement inférieur à celui constaté en moyenne nationale. Ce taux est d'environ 27% en master et 20% en doctorat, et sur ces deux niveaux l'université enregistre des valeurs supérieures aux moyennes nationales.

L'ensemble des aides financières allouées par l'Etat contribue à la réduction des inégalités sociales en permettant à leurs bénéficiaires d'entreprendre des études supérieures auxquelles ils pourraient avoir été conduits à renoncer sans ces aides. En outre, les aides indirectes que sont les prestations offertes en matière de logement étudiant et de restauration, participent également à l'amélioration des conditions matérielles de vie des étudiants et favorisent ainsi la réussite des études. Il est prévu dans le budget 2019 de l'établissement, près de 472 mille euros supplémentaires pour les aides aux étudiants, soit une hausse d'environ 56%.

Indicateur de performance n°1.3 : Etudiants boursiers et réussite

N° 1.3a : Boursiers sur critères sociaux : effectifs

LOLF_231-1-3a Boursiers sur critères sociaux : effectifs	
Programme	LOLF_231 - Vie Etudiante
Objectif	LOLF_231-1 - Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / Repères et références statistiques Ministère pour références nationales
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nb et % d'étudiants
Date de la mesure	Année universitaire - Situation Fin D'année
Champ de la mesure	Inscriptions en Formation Initiale sur Diplômes Nationaux
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Nb et % de boursiers sur critères sociaux
Mode de calcul	% de boursiers = boursiers sur critères sociaux / public éligible (en formation initiale hors DU et hors doctorats)
Mode de calcul détaillé	Zoom par cycle
Commentaires	Référence nationale - Champ : Universités - France métropolitaine + DOM depuis 2012-13 Rupture de série avec les données des années précédentes où le champ comprenait : universités, universités de technologie, écoles normales supérieures, instituts nationaux polytechniques, instituts d'études politiques, établissements privés d'enseignement universitaire. □ Intégration des ESPÉ en 2013

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Boursiers sur critères sociaux	UJM - Lyon 3	7 284	7 343	7 666	8 027	8 033
% boursiers	UJM - Lyon 3	33%	33%	34%	34%	33%
	Ref. Nationales	39%	40%	40%	40%	
Boursiers sur critères sociaux Cycle Licence	UJM - Lyon 3	5 225	5 228	5 396	5 577	5 403
% boursiers Cycle Licence	UJM - Lyon 3	37%	36%	36%	36%	34%
Boursiers sur critères sociaux Cycle Master	UJM - Lyon 3	2 059	2 115	2 270	2 450	2 630
% boursiers Cycle Master	UJM - Lyon 3	27%	27%	28%	29%	32%

Commentaires :

L'Université Jean Moulin accueille et accompagne plus de 8 000 boursiers sur critères sociaux, soit environ un tiers de ses effectifs étudiants. La proportion de boursiers par rapport au nombre global d'étudiants inscrits dans les diplômes ouvrant droit est en hausse sensible et régulière. Un étudiant sur trois en cycle Licence est boursier et on retrouve la même proportion en cycle Master.

L'établissement poursuivra sa démarche d'accompagnement des étudiants dans leur réussite académique, de la préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur à la diplomation. Le projet personnel et professionnel sera généralisé et les actions de soutien à la réussite accompagneront l'ensemble des étudiants qui en ont besoin.

N° 1.3b : Boursiers / Non boursiers : Taux de réussite comparés en L3

LOLF_231-1-3b Boursiers / Non boursiers : Taux de réussite comparés en L3	
Programme	LOLF_231 - Vie Etudiante
Objectif	LOLF_231-1 - Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS / PAP RAP pour références nationales
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	% Réussite
Date de la mesure	Session : exemple 2007 correspond à l'année universitaire 2006-07
Champ de la mesure	Formation Initiale hors Apprentissage - Inscrits pédagogiques en année terminale - Niveau L3
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Effectifs et admis en 3ème année de cursus licence (DN hors DU) - Distinction Boursiers Sur Critères Sociaux et Non Boursiers sur Critères Sociaux
Mode de calcul	Ratio : Taux de Réussite Boursiers / Taux de Réussite Non Boursiers - Ecart exprimé en %
Mode de calcul détaillé	
Commentaires	

		Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Cible - 2020
Diplômés L3 Boursiers	UJM - Lyon 3	881	967	1 038	1 131	1 210	
% réussite L3 Boursiers	UJM - Lyon 3	81,4%	78,6%	81,9%	83,7%	85,6%	
Diplômés L3 Non boursiers	UJM - Lyon 3	2 002	2 102	2 005	2 233	2 253	
% réussite L3 Non boursiers	UJM - Lyon 3	81,5%	80,5%	82,1%	82,0%	82,6%	
Taux de réussite comparé - L3 Boursiers / Non boursiers	UJM - Lyon 3	0%	-2%	0%	2%	4%	0%
	Ref. Nationales	14%	14%	13%	12%		

Commentaires :

L'objectif pour l'université Jean moulin Lyon 3 est qu'il n'y ait pas de différence sur la réussite entre les deux populations. On constate que les taux de réussite en 3^{ème} année (L3) sont très proches entre étudiants boursiers et non boursiers. Selon les années c'est l'une ou l'autre des populations qui réussit mieux. Le nombre de diplômés de licence générale boursiers est en constante progression : 1 210 en 2017 soit un peu plus de 300 que la session 2013 (hausse de 37%). Sur la même période le nombre de diplômés non boursiers a progressé de 13%.

Ce constat est très différent de celui fait au niveau national où les ratios obtenus montrent un taux de réussite supérieur chez les étudiants boursiers à celui des non boursiers, autour de 14% d'écart. L'analyse faite au niveau national est que ces résultats doivent être pris avec précaution : ils portent sur un vivier d'étudiants en troisième année de licence et ne tiennent pas compte des sélections qui se sont produites dans les années d'études antérieures ni des réorientations.

L'université Jean Moulin Lyon 3 est pour sa part particulièrement vigilante à l'équilibre sur la réussite de ces deux populations et porte une attention soutenue à la réussite des étudiants boursiers en première année. D'où la cible à 0% de différence.

N° 1.3c : Boursiers / Non boursiers : Taux de réussite comparés en M2

LOLF_231-1-3c Boursiers / Non boursiers : Taux de réussite comparés en M2

Programme	LOLF_231 - Vie Etudiante
Objectif	LOLF_231-1 - Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
Responsable de l'indicateur	Pôle PAQAP - Service Statistique et Décisionnel
Source des données	Service Statistique et Décisionnel - SCOLINS
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	% Réussite
Date de la mesure	Session : exemple 2007 correspond à l'année universitaire 2006-07
Champ de la mesure	Formation Initiale hors Apprentissage - Inscrits pédagogiques en année terminale - Niveau M2
Elaboration et qualité de l'indicateur	
Nature des données	Effectifs et admis en 2ème année de cursus master (DN hors DU) - Distinction Boursiers Sur Critères Sociaux et Non Boursiers sur Critères Sociaux
Mode de calcul	Ratio : Taux de Réussite Boursiers / Taux de Réussite Non Boursiers - Ecart exprimé en %
Mode de calcul détaillé	
Commentaires	Cet indicateur n'est plus suivi dans la LOLF que pour les licences

		Session 2013	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Cible - 2020
Diplômés M2 Boursiers	UJM - Lyon 3	606	591	584	628	680	
% réussite M2 Boursiers	UJM - Lyon 3	87,7%	86,2%	86,5%	85,6%	85,6%	
Diplômés M2 Non boursiers	UJM - Lyon 3	1 964	1 914	1 999	1 957	1 924	
% réussite M2 Non boursiers	UJM - Lyon 3	82,4%	80,1%	81,4%	81,2%	80,1%	
Taux de réussite comparé - M2 Boursiers / Non boursiers	UJM - Lyon 3	6%	8%	6%	5%	7%	0%

Commentaires :

Comme en licence, l'objectif de l'Université Jean Moulin est de permettre une réussite qui ne soit pas déterminée par des facteurs sociaux.

Quant au taux de réussite en M2 des étudiants boursiers, il reste assez stable à plus de 85% et est supérieur à celui des étudiants non boursiers.

Les aides de l'Etat favorisent donc l'accès à l'enseignement supérieur et les actions mises en place au sein de notre établissement ont contribué à l'égalité des chances en permettant à tous nos étudiants de bénéficier de conditions de travail satisfaisantes.

OBJECTIF N° 3 – Développer le suivi de la santé des étudiants

« L'objectif est d'assurer un meilleur suivi sanitaire de la population étudiante, de garantir l'accès aux soins pour tous les étudiants en renforçant le partenariat avec les mutuelles étudiantes, les différents acteurs de la santé et les associations étudiantes et de répondre aux urgences médicales.

L'accroissement démographique de la population étudiante et sa diversification sociale ont fait émerger des difficultés sociales, financières, matérielles mais aussi psychologiques et sanitaires plus prégnantes qu'autrefois. Aussi, pour mieux prendre en compte l'évolution des missions des services de médecine préventive et de promotion de la santé, un décret statutaire relatif à l'organisation et aux missions de ces services a été élaboré. Il permet une réelle adaptation aux besoins actuels des étudiants, notamment en termes d'accès aux soins avec la reconnaissance pour les services du droit à devenir centre de santé.

Les programmes prioritaires de prévention et d'éducation à la santé (dans les domaines du tabagisme, de l'alcoolisme, des dépendances ou de la toxicomanie, de la nutrition, de la contraception) mis en place dans les établissements, notamment dans le cadre de la politique contractuelle, aident les étudiants à devenir des acteurs à part entière de leur santé. »

Le Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SMPPS) de l'Université Jean Moulin Lyon 3, basé sur le campus de la Manufacture des Tabacs, offre à ses étudiants un accès gratuit à différentes prestations :

- Visites médicales
- Aménagements d'examens
- Avis médicaux, vaccinations, certificats de non contre-indication à la pratique du sport, certificats pour le CROUS, certificats de bonne santé (pour un travail, départ à l'étranger...), etc
- Consultations spécialisées : diététique, psychiatrie, psychologie, gynécologie, sevrage tabagique, médecine du sport
- Séances de gestion du stress
- Service infirmier (sans rendez-vous) pour assurer les premiers soins et les urgences

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie étudiante et d'organiser une protection médicale pour tous les étudiants.

En charge de la mise en œuvre de la politique de prévention et d'éducation à la santé en faveur des étudiants inscrits à l'université, le SMPPS organise également des actions de promotion de la santé tout au long de l'année universitaire (sur le thème de la sexualité et des IST, des drogues et dépendances, de la nutrition, de l'activité physique, de la santé mentale...).

Il contribue au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap, en lien avec le Pôle Handicap de l'Université (évaluation, suivi, délivrance de certificats pour l'aménagement des conditions d'examens et d'études).

Il participe à la cellule de veille sanitaire en cas de maladie transmissible en collectivité, organise des cellules d'écoute médico-psychologique en cas de besoin et travaille en réseau avec les partenaires internes et externes à l'Université.

Indicateur de performance n° 3.1 : Pourcentage des étudiants de l'université vus au Service de Médecine Préventive

LOLF_231-3-1 Santé : Budget et Visites médicales et consultations étudiants						
Programme	LOLF_231 - Vie Etudiante					
Objectif	LOLF_231-3 - Développer la prévention dans le domaine de la santé					
Responsable de l'indicateur	Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SMPPS)					
Source des données	Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SMPPS) - Direction des Affaires Financières (DAF) / National : PAP-RAP					
Description de l'indicateur						
Unité de mesure	Euros - Nombre de visites et consultations - Nombre d'étudiants					
Date de la mesure	Année universitaire - Situation Fin d'année Pour le budget : 2010-11 correspond au budget de l'année civile 2010					
Champ de la mesure	SMPPS de l'université Jean Moulin Lyon 3					
Elaboration et qualité de l'indicateur						
Nature des données	Dépenses exécutées par le service de la médecine préventive Visites et consultations public étudiant Etudiants concernés : étudiants en formation initiale hors formations délocalisées					
Mode de calcul	Comptes financiers : dépenses exécutées sur le centre de coût Santé + Rémunérations des personnels affectés au SMPPS rémunérés sur budget des services centraux Nombre de visites par étudiant faites par le SMPPS ou SIUMPS Etudiants concernés : étudiants en formation initiale hors formations délocalisées					
Mode de calcul détaillé	Comptes financiers : dépenses exécutées sur UB 915 jusqu'en 2009 puis sur CF 909903 depuis 2010					
Commentaires	Les consultations médicales et paramédicales comprennent les visites médicales systématiques des étudiants de licence, les notifications d'aménagements pour les étudiants en situation de handicap, mais aussi des certificats médicaux plus spécifiques (CROUS, sport, bonne santé...) , des vaccinations, des avis médicaux, ainsi que des consultations de spécialistes (gynécologie, psychologie, psychiatrie, diététique). A partir de 2015-16 le SMPPS s'est doté du logiciel Calcium qui n'enregistre que les consultations réellement prises en charge (et plus les seules demandes d'informations). En 2016-17 : L'infirmière est partie en congé maternité au mois de février 2017 et n'a pas été remplacée (baisse du nombre de consultations) jusqu'à son retour en septembre 2018.					
		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Dépenses Santé		174 802 €	191 309 €	246 140 €	229 931 €	219 977 €
Nombre total Visites & consultations Etudiants		3 598	4 281	3 593	2 954	3 541
Nb total d'étudiants en formation initiale		22 317	22 456	23 277	24 026	24 002
Nb de visites pour 100 étudiants		16%	19%	15%	12%	15%
	Ref. Nationales	25%	25%	22%	22%	

Commentaires :

Tous les étudiants de Licence sont invités à passer une visite médicale auprès du Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SMPPS), qui se trouve sur le Campus de la Manufacture des Tabacs. Certaines consultations médicales (*les visites médicales, les aménagements d'examens, les avis médicaux, les vaccinations, les divers certificats, les consultations spécialisées de gynécologie, de diététique, de psychiatrie, de psychologie, des séances de gestion du stress*) sont sur rendez-vous alors que d'autres (service infirmier – les premiers soins et les urgences) sont sans rendez-vous. Toutes ces consultations sont gratuites.

Depuis son ouverture, le service a pu investir dans divers appareils médicaux performants (électrocardiographe, audiomètre, spiromètre, testeur CO ...). Le budget santé pour 2017-18 était d'environ 220 mille euros.

La baisse du nombre total de visites et consultations pour l'année 2016-17 s'explique. L'infirmière était en congé maternité depuis février 2017 et a repris son poste en septembre 2018. D'où, une hausse du nombre des visites pour l'année universitaire 2017-18 et on retrouve un taux de visites de 15%, qui se rapproche des références nationales.

Délibération n° D2018-12-06-acc
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2018-06-19-Ins portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au président, approuvée par le conseil d'administration de l'université Jean Moulin réuni le 19 juin 2018 ;
Vu l'avis favorable de la commission formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université Jean Moulin du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

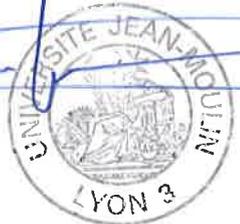
D'approuver l'avenant n°18-CC-877 à la convention pour la création de la fondation Jean Moulin n°2013-1569.

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	19
✓ Nombre de voix pour :	16
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

**Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage**



Pierre SERVET

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.

Délibération n° D2018-12-07-acc
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 12 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-04-03-Ins portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au président, approuvée par le conseil d'administration de l'université Jean Moulin réuni le 25 avril 2017 ;
Vu l'avis favorable de la commission formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université Jean Moulin du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université Jean Moulin,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver les conventions suivantes :

- Convention n°18-CC-873 conclue entre l'université Jean Moulin et Mme AGBO relative à l'animation du SPOC « OPCA ».
- Convention n°18-CC-874 conclue entre l'université Jean Moulin et Mme LUIN relative à l'animation du SPOC « OPCA ».

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

À titre d'information, les conventions suivantes ont été signées par le président, par délégation de pouvoir du conseil d'administration :

NUMÉRO	PARTENAIRE	OBJET
N°18-818	Crous de Lyon	Convention de partenariat
N°18-838	Lycée Van Gogh	Convention de partenariat pédagogique
N°18-865	Université Lumière Lyon 2	Convention d'application de la convention-cadre pour la mise en œuvre de la co-accréditation Master Gestion des territoires et

		développement local du site de Lyon St-Etienne
N°18-875	Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)	Convention de partenariat pédagogique pour le master 2 défense et sécurité nationale
N°18-CC-809	Centre Léon Bérard	Convention de reversement
N°18-CC-848	Association SEPR	Convention de formation professionnelle
N°18-CC-872	Université de Lyon (UDL)	Convention d'application relative à la publication par l'université Jean Moulin Lyon3 des MOOC-SPOC sur plateformes FUN
N°18-CC-878	Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)	Convention de renouvellement du groupement d'intérêt scientifique « études asiatiques »
N°18-CC-892	Librairie DROZ	Contrat de diffusion distribution
N°18-CC-899	Agence Nationale de la Recherche (ANR)	Conditions particulières de la convention attributive d'aide N° ANR-18-CE41-0010-01
Convention de l'IAE		
NUMÉRO	PARTENAIRE	OBJET
N°18-843	Viveris Technologies	Convention de formation professionnelle
N°17-301	Groupement de coopération sanitaire institut de formation des cadres de santé du territoire lyonnais	Convention de partenariat en formation continue master 1 management et administration des entreprises
Convention du laboratoire Magellan		
NUMÉRO	PARTENAIRE	OBJET
N°18-CC-891	Université Aix Marseille	Avenant n°1 à la convention de reversement du 22/05/2018
Convention de l'institut international de la francophonie		
NUMÉRO	PARTENAIRE	OBJET
N°18-CC-893	Ministère de la culture	Convention annuelle d'objectifs 2018 – Subvention de fonctionnement
Convention du centre d'études linguistiques (CEL)		
N°18-CC-894	Université de Bourgogne	Convention pour le versement d'une subvention pour l'organisation des journées d'études

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage



Pierre SERVET

Délibération n° D2018-12-08-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment l'article 7 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis favorable du conseil de la faculté des langues du 14 novembre 2018 ;
Vu l'avis favorable de la commission formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université Jean Moulin du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs :

La création de la licence trilingue par la faculté des langues répond à une demande récurrente de lycéens ayant déjà acquis un bon niveau en langues (en particulier classes européennes, sections internationales, bac L avec option langue renforcée) qui s'orientent vers un parcours universitaire classique en langue, sans pour autant renoncer à l'une des deux langues étudiées durant leur scolarité.

Aujourd'hui, la licence LLCER ((littératures et civilisations étrangères et régionales) propose des parcours dédiés à l'approfondissement d'une langue.

Seule 1h30 d'enseignement hebdomadaire est destinée à l'apprentissage d'une deuxième langue vivante.

Il est proposé de créer un parcours LLCER (littératures et civilisations étrangères et régionales) comprenant l'enseignement de deux langues majeures, complété par l'apprentissage ou la poursuite d'une troisième langue vivante.

L'objectif pédagogique est de former des étudiants trilingues qui ont suivi un cursus exigeant, menant à un niveau C2 dans les deux langues majeures et un niveau B2 dans une troisième langue débutée en première année (chinois, japonais, coréen, arabe, polonais, portugais, russe, espagnol, italien). Il sera également possible de poursuivre l'apprentissage d'une langue initiée au lycée.

Les débouchés sont les masters recherche dans l'une des deux langues majeures, la préparation aux concours de l'enseignement secondaire via les masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation second degré) mais également l'ouverture sur les masters culture et entreprise qu'offre déjà notre faculté. Ces étudiants pourront également prétendre intégrer des masters sélectifs à l'étranger ou dans d'autres universités françaises tournés vers les métiers de la culture, de la traduction et interprétariat, des relations internationales, documentation.

Décide

D'approuver la création des parcours de licence arts-lettres-langues mention « langues littératures et civilisation étrangères & régionales » suivants :

- Parcours trilangue : Anglais – Espagnol
- Parcours trilangue : Anglais – Italien

Le détail des enseignements proposés au sein des licences LLCER parcours trilangue sont disponibles en annexe de la présente convention.

La présente délibération est adoptée à la majorité des membres du conseil d'administration par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	19
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	16
✓ Nombre de voix contre :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

**Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage**


Pierre SERVET 

PROJET –

Année universitaire 2019/2020

Organisation du cursus / Régime Général

LICENCE ARTS – LETTRES – LANGUES

Mention Langues Littératures et Civilisations Etrangères & Régionales

Parcours Trilingue Anglais-Espagnol

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				durée	
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu			
					TE	TO	TD	IE		
UE 1 Découverte des disciplines (2 parmi 6)										
Découverte de l'histoire	24		5	10	Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte de la géographie aménagement	24		5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte de la Philosophie	24	20	5		Gérée par la Faculté de Philosophie					
Découverte des littératures anciennes	48		5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte des Lettres	24	20	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte des littératures en langues étrangères (langue A – Anglais)	24		5		100					1 h 30
UE 2 LANGUES ET TEXTES										
LV2 (Anglais)		15	2	6			40			
Choix de 1 parmi 4										
Langues et textes étrangers Espagnol	18	10	4		80					1 h
Langue et textes philosophique		30	4		Gérée par la Faculté de Philosophie					
Langues source : latin et grec	12	15	4		Gérée par la Faculté des Lettres					
Introduction aux notions linguistiques	18		4		Gérée par la Faculté des Lettres					
UE 3 OUTILS										
Expression française		15	3	4	60				1h30	
Méthodologie des disciplines	6		1		20				QCM 30min	
UE 4 CULTURES ET CIVILISATIONS (1 parmi 6)										
Culture et Civilisation Espagnol	24		5	5	100				1 h 30	
Culture historique	18	10	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Géopolitique du monde contemporain	24	20	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Histoire des idées morales et politiques	18	24	5		Gérée par la Faculté de Philosophie					
Culture et civilisation gréco-romaines	24		5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Lettres, arts et cultures		Dépend des options	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
UE 5 DISCIPLINE DE SPECIALITE										
Spécialité LLCER (Anglais)	12	30	5	5	80	20 (1h)			2 h	
TOTAL				30						

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				durée
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu		
					TE	TO	TD	IE	
UEF 1 – Langue ANGLAIS									
Littératures et cultures anglophones	24		4	12	80				1h30
Traduction		20	3		60				1h30
Compréhension orale		10	1				10	10(1h)	
Grammaire	18	10	4		80				1h
UEF 2 – Langue ESPAGNOL									
Littérature	12		2	12	40				1h
Civilisation	12		2		40				1h
Traduction		15	2				40		
Expression-compréhension		15	2				40		
Grammaire	18	15	4		80				1h
UEO Langue et Culture									
Langue pratique		15	3	6			60		
Langue théorique		15	3				60		

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu	durée
					TE	TO	TD	
UEF 1 – Langue ANGLAIS								
Littérature anglophone	12	20	3	12	60			3h
Civilisation anglophone	12	10	3		60			3h
Pratique de la langue - Phonétique	12	30	4		20		60	1h
Grammaire – Linguistique	12		2		40			1h
UEF 2 – Langue ESPAGNOL								
Littérature	12	15	3	12	60			2h
Civilisation	12	15	3		60			2h
Traduction		15	2				40	
Expression-compréhension		15	2				40	
Linguistique	18		2		40			1h30
UEO Langue et Culture								
Langue pratique		18	3	6			60	
Langue théorique		18	3				60	

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu	durée
					TE	TO	TD	
UEF 1 – Langue ANGLAIS								
Littérature anglophone	12	20	3	12	60			3h
Civilisation anglophone	12	10	3		60			3h
Pratique de la langue - Phonétique	12	30	4		20		60	1h
Grammaire – Linguistique	12		2		40			1h
UEF 2 – Langue ESPAGNOL								
Littérature	12	15	3	12	60			2h
Civilisation	12	15	3		60			2h
Traduction		15	2				40	
Expression-compréhension		15	2				40	
Linguistique	18		2		40			1h30
UEO Langue et Culture								
Langue pratique		18	2	6			40	
Langue théorique		18	2				40	
Expérience professionnelle / Stage			2			40		

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 5	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu	durée
					TE	TO	TD	
UEF 1 – Langue ANGLAIS								
Littératures anglophones	24	10	3	12	60			4h
Civilisation	24	10	3		60			4h
Pratique de la langue		20	2				40	
Stylistique - Narratologie		20	2			40		
Grammaire – Linguistique	12	10	2				40	
UEF 2 – Langue ESPAGNOL								
Littérature	36		3	12	60			4h
Civilisation	24		3		60			4h
Traduction		15	2				40	
Pratique de la langue		15	2				40	
Linguistique		15	2				40	
UEO Langue et Culture								
Culture et société	18		3	6			60	
Langue		18	3				60	

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 6	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu	durée
					TE	TO	TD	
UEF 1 – Langue ANGLAIS								
Littératures anglophones	24	10	3	12	60			4h
Civilisation	24	10	3		60			4h
Pratique de la langue		20	2				40	
Stylistique - Narratologie		20	2			40		
Grammaire – Linguistique	12	10	2				40	
UEF 2 – Langue ESPAGNOL								
Littérature	36		3	12	60			4h
Civilisation	24		3		60			4h
Traduction		15	2				40	
Pratique de la langue		15	2				40	
Linguistique		15	2				40	
UEO Langue et Culture								
Culture et société	18		2	6			40	
Langue		18	2				40	
Expérience professionnelle - Stage			2			40		

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

PROJET –

Année universitaire 2019/2020

Organisation du cursus / Régime Général

LICENCE ARTS – LETTRES – LANGUES

Mention Langues Littératures et Civilisations Etrangères & Régionales

Parcours Trilingue Anglais-Italien

SEMESTRE 1	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				durée	
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu			
					TE	TO	TD	IE		
UE 1 Découverte des disciplines (2 parmi 6)										
Découverte de l'histoire	24		5	10	Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte de la géographie aménagement	24		5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte de la Philosophie	24	20	5		Gérée par la Faculté de Philosophie					
Découverte des littératures anciennes	48		5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte des Lettres	24	20	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Découverte des littératures en langues étrangères (Anglais)	24		5		100				1 h 30	
UE 2 LANGUES ET TEXTES										
LV2 (Anglais)		15	2	6			40			
Choix de 1 parmi 4										
Langues et textes étrangers Italien	18	10	4		80				1 h	
Langue et textes philosophique		30	4		Gérée par la Faculté de Philosophie					
Langues source : latin et grec	12	15	4		Gérée par la Faculté des Lettres					
Introduction aux notions linguistiques	18		4		Gérée par la Faculté des Lettres					
UE 3 OUTILS										
Expression française		15	3	4	60				1h30	
Méthodologie des disciplines	6		1		20				QCM 30min	
UE 4 CULTURES ET CIVILISATIONS (1 parmi 6)										
Culture et Civilisation Italien	24		5	5	100				1 h 30	
Culture historique	18	10	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Géopolitique du monde contemporain	24	20	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Histoire des idées morales et politiques	18	24	5		Gérée par la Faculté de Philosophie					
Culture et civilisation gréco-romaines	24		5		Gérée par la Faculté des Lettres					
Lettres, arts et cultures		Dépend des options	5		Gérée par la Faculté des Lettres					
UE 5 DISCIPLINE DE SPECIALITE										
Spécialité LLCER (Anglais)	12	30	5	5	80	20 (1h)			2 h	
TOTAL				30						

SEMESTRE 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				durée
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu		
					TE	TO	TD	IE	
UEF 1 – Langue ANGLAIS									
Littératures et cultures anglophones	24		4	12	80				1h30
Traduction		20	3		60				1h30
Compréhension orale		10	1				10	10 (1h)	
Grammaire	18	10	4		80				1h
UEF 2 – Langue ITALIEN									
Littérature	12		2	12	40				1h
Civilisation	12		2		40				1h
Version		15	2				40		
Thème		15	2				40		
Grammaire	18	15	4		80				1h
UEO Langue et Culture									
Langue pratique		15	3	6			60		
Langue théorique		15	3				60		

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu		durée
					TE	TO	TD	IE	
UEF 1 – Langue ANGLAIS									
Littérature anglophone	12	20	3	12	60				3h
Civilisation anglophone	12	10	3		60				3h
Pratique de la langue - Phonétique	12	30	4		20		60		1h
Grammaire – Linguistique	12		2		40				1h
UEF 2 – Langue ITALIEN									
Littérature	12	15	3	12	60				2h
Civilisation	12	15	3		60				2h
Thème		15	2				40		
Version		15	2				40		
Histoire de la langue	18		2		40				1h30
UEO Langue et Culture									
Langue pratique		18	3	6			60		
Langue théorique		18	3				60		

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu		durée
					TE	TO	TD	IE	
UEF 1 – Langue ANGLAIS									
Littérature anglophone	12	20	3	12	60				3h
Civilisation anglophone	12	10	3		60				3h
Pratique de la langue - Phonétique	12	30	4		20		60		1h
Grammaire – Linguistique	12		2		40				1h
UEF 2 – Langue ITALIEN									
Littérature	12	15	3	12	60				2h
Civilisation	12	15	3		60				2h
Thème		15	2				40		
Version		15	2				40		
Histoire de la langue	18		2		40				1h30
UEO Langue et Culture									
Langue pratique		18	2	6			40		
Langue théorique		18	2				40		
Expérience professionnelle / Stage			2			40			

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 5	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu		durée
					TE	TO	TD	IE	
UEF 1 – Langue ANGLAIS									
Littératures anglophones	24	10	3	12	60				4h
Civilisation	24	10	3		60				4h
Pratique de la langue		20	2				40		
Stylistique - Narratologie		20	2			40			
Grammaire – Linguistique	12	10	2				40		
UEF 2 – Langue ITALIEN									
Littérature	36		3	12	60				4h
Civilisation	24		3		60				4h
Thème		15	2				40		
Version		15	2				40		
Linguistique		15	2				40		
UEO Langue et Culture									
Culture et société	18		3	6			60		
Langue		18	3				60		

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

SEMESTRE 6	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances				
	CM	TD			Terminaux		Contrôle Continu		durée
					TE	TO	TD	IE	
UEF 1 – Langue ANGLAIS									
Littératures anglophones	24	10	3	11	60				4h
Civilisation	24	10	3		60				4h
Pratique de la langue		20	2				40		
Stylistique - Narratologie		20	2			40			
Grammaire – Linguistique	12	10	2				40		
UEF 2 – Langue ITALIEN									
Littérature	36		3	12	60				4h
Civilisation	24		3		60				4h
Version		15	2				40		
Thème		15	2				40		
Linguistique		15	2				40		
UEO Langue et Culture									
Culture et société	18		2	6			40		
Langue		18	2				40		
Expérience professionnelle - Stage			2			40			

COLLÈGE DES LANGUES OBLIGATOIRE

Délibération n° D2018-12-09-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et D. 719-1 et suivants ;
 Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
 Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
 Vu la délibération n° 2011-07-08 du 05 juillet 2011 portant approbation par le conseil d'administration du règlement portant statut de l'élu étudiant ;
 Vu l'arrêté n°18-044 du 14 février 2018 relatif aux résultats des élections des représentants des usagers aux Conseils centraux de l'université Jean Moulin ;
 Vu l'avis favorable, de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver l'attribution des subventions électives aux listes de représentants des usagers élus dans les conseils centraux au titre de leur mandat 2018-2020 selon les montants suivants :

Les listes ou associations d'étudiants élus dans les conseils centraux de l'université Jean Moulin, dites listes ou associations représentatives, reçoivent une somme forfaitaire de 700 € et de 60 € par membre élu titulaire pour leurs frais de campagne.

Subventions électives 2018-2020						
Liste alphabétique (dénomination réduite)	Nombre d'élus titulaires			Subvention forfaitaire (A)	Subvention élective proportionnelle	Montant total A+ B
					nombre d'élus x 60 €	
	CA	CFVU	CR		(B)	
MIFA Lyon 3 - À l'asso	2	5	0	700 €	(7x60€)= 420€	1 120 €
UNEF	1	2	0	700 €	(3x60€)= 180€	880 €
UNI	1	2	0	700 €	(3x60€)= 180€	880 €
Vos Assos - Fédé Lyon 3	2	7	4	700 €	(13x60€)=780€	1 480 €
TOTAL	6	16	4	2 800 €	2 826 €	4 360 €

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.

La présente délibération est approuvée par :

- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 18
- ✓ Nombre de voix pour : 15
- ✓ Nombre de voix contre : 0
- ✓ Nombre d'abstentions : 3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage



Pierre SERVET



Délibération n° D2018-12-10-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, L. 712-5 et D. 714-62 ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis favorable, de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver la nouvelle tarification relative à l'inscription au sein de la French summer school :

À compter de la campagne 2019, le montant de participation est fixé à 1700 € pour les candidats des universités partenaires dont la balance des flux est en équilibre (les étudiants inscrits au sein de l'université Jean Moulin qui intègrent une université étrangère, sont plus nombreux que les étudiants étrangers entrants).

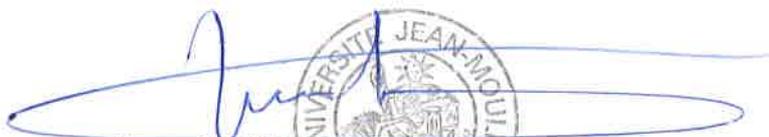
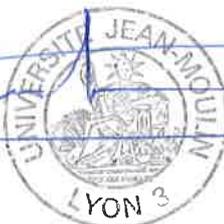
Un nombre limité de réductions est autorisé afin de conserver le bénéfice économique du programme.

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage


Pierre SERVET


SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.

Délibération n° D2018-12-11-fin
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, L. 712-6-1 et L. 841-1;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis favorable, du conseil des sports en date du 4 décembre 2018 ;
Vu l'avis favorable, de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver le versement d'une subvention de 30 000 € au profit de l'association sportive Lyon 3 (prévue dans le budget 2019) dans le but de participer aux dépenses afférentes aux déplacements, à l'encadrement et à l'hébergement pour les étudiants de l'université Jean Moulin qui se sont qualifiés lors des différents championnats de France.

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage


Pierre SERVET


Délibération n° D2018-12-12-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 612-6-1, D. 612-36-1 et D. 612-36-2 ;
Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de Master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis favorable, de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

En application de l'article L. 612-6 du code de l'éducation créé par la loi 2016-1628 du 23 décembre 2016, la sélection s'effectue à l'entrée en première année de master. Il est demandé cette année encore de les communiquer au ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation pour publication sur la plateforme : www.trouvermonmaster.gouv.fr. Le niveau de référence retenue par le ministère est la mention, indépendamment des capacités d'accueil des différents parcours.

Décide

D'approuver pour les formations conduisant au diplôme national de master figurant à l'annexe 1 des capacités d'accueil détaillées au niveau de la mention pour l'accès à la première année. L'admission dans ces mentions est alors subordonnée, pour l'accès à la première année, au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat.

La présente délibération est applicable à l'ensemble des formations conduisant au diplôme national de master dont les mentions sont listées en annexe, pour le compte de l'année universitaire 2018-2019, et pour toutes les opérations de recrutement des candidats visant une admission en master en 2018-2019.

La présente délibération est approuvée par :

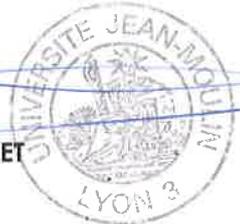
- ✓ Nombre de membres présents et représentés : 18
- ✓ Nombre de voix pour : 15
- ✓ Nombre de voix contre : 0
- ✓ Nombre d'abstentions : 3

Lyon, le 18 décembre 2018

**Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage**



Pierre SERVET





**CAPACITES D'ACCUEIL EN MASTERS DE LA FACULTE DE DROIT
 POUR LES FORMATIONS INITIALES
 DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

Légende du tableau :

En rouge : Parcours en co-accréditation

En surlignage jaune : parcours en projet

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
Droit de la santé	Juriste manager des structures sanitaires et sociales	25	25
Droit bancaire et financier	Droit bancaire et financier	15	15
	Droit et ingénierie financière	25	

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
Droit des affaires	Droit des affaires approfondi	25	175
	Droit du cinéma et de l'audiovisuel	20	
	Droit et fiscalité du marché de l'art	20	
	Droit de la propriété intellectuelle* (* co-accréditation Lyon 2, Lyon 3 et St-Etienne)	20	
	Droit et pratique des contrats* (* co-accréditation Lyon 2, Lyon 3 et St-Etienne)	15	
	Droit des affaires et fiscalité	25	
	Droit privé international et comparé	25	

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
Administration et liquidation des entreprises	Restructuration et traitement des entreprises en difficulté	25	25
Droit fiscal	Droit fiscal	30	30
Droit social	Droit social et relations du travail	25	39
	Droit de la protection sociale* (* co-accréditation Lyon 2 (IETL), Lyon 3)	14	
Droit européen	Droit européen des affaires	25	25 ou 50 si ouverture du nouveau parcours
	Projet d'ouverture d'un parcours de droit européen des droits de l'Homme	25	
Droit international	Droit international public	30	30

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
Droit pénal et sciences criminelles	Sécurité intérieure	20	57
	Droit pénal fondamental	20	
	Pénologie	17	
Droit des assurances	Droit des assurances	20 (+ 20 en apprentissage)	20 + 20 en apprentissage = 40
Droit privé	Droit de la famille	20	95
	Droit immobilier	30	
	Droit civil fondamental	20	

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
	Droit rural* (* En co-accréditation avec Dijon)	25	
Justice, procès et procédure	Professions judiciaires	20	20
Droit notarial	Droit notarial interne	25	50
	Droit notarial international	25	
Histoire du droit et des institutions	Histoire du droit	25	25
	Droit public des affaires	30	
	Contrats publics* (* co-accréditation Lyon 2, Lyon 3 et St-Etienne)	15	

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
Droit public	Carrières publiques	25	110
	Droit public fondamental* (* co-accréditation Lyon 2, Lyon 3 et St-Etienne)	15	
	Droit de l'environnement	25	
Risques et environnement	Gouvernance des risques environnementaux* (* co-accréditation Lyon 2, Lyon 3 et école centrale de Lyon)	12	12
Relations internationales	Expertise internationale	25	205
	Francophonie-nouvelle économie-économie sociale et solidaire	20	
	Francophonie et culture	20	

Mentions	Parcours	Capacité d'accueil par parcours à Lyon 3	Capacité d'accueil par mention de Lyon 3
	Francophonie et développement durable	20	
	Francophonie et relations internationales	20	
	Gestion des programmes internationaux OIG/ONG	25	
	Intelligence stratégique et gestion des risques	25	
	Relations internationales et diplomatie	25	
	Sécurité internationale et défense	25	

<http://facdedroit.univ-lyon3.fr/votre-cursus-en-master-1124307.kjsp?RH=DRO-ACCUEIL&RF=1159862634218>

IAE 2019/2020

IAElyon: ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020 : CAPACITES D'ACCUEIL, DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU PORTAIL, LIEN D'ACCES A L'OFFRE DE FORMATION

MENTION	CAPACITE D'ACCUEIL 2019-2020	Ouverture	Fermeture
Comptabilité - contrôle - audit	48	04-mars-19	01-avr-19
Contrôle de gestion et audit organisationnel	48	04-mars-19	01-avr-19
Entrepreneuriat et management de projets	30	04-mars-19	01-avr-19
Finance	70	04-mars-19	01-avr-19
Gestion de patrimoine	65	04-mars-19	01-avr-19
Gestion de production, logistique, achats	30	04-mars-19	01-avr-19
Gestion des ressources humaines	30	04-mars-19	01-avr-19
Management	90	04-mars-19	01-avr-19
Management des systèmes d'information	30	04-mars-19	01-avr-19
Management et administration des entreprises	60	04-mars-19	01-avr-19
Management et commerce international	90	04-mars-19	01-avr-19
Management sectoriel	80	04-mars-19	01-avr-19
Marketing, vente	90	04-mars-19	01-avr-19

Lien : <http://iae.univ-lyon3.fr/masters-en-management-a-l-iae-lyon-141278.kjsp?RH=IAE-FORMglob-master&RF=IAE-FORMglob-master>



FACULTE Des LANGUES : ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020 : CAPACITES D'ACCUEIL, DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU PORTAIL, LIEN D'ACCES A L'OFFRE DE FORMATION

FACULTE DES LANGUES 2019/2020

MENTION des MASTERS	CAPACITES D'ACCUEIL 2019-2020	Ouverture	Fermeture
Langues Etrangères Appliquées	204	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours langues-gestion</i>	132	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Langues-Droit-Commerce</i>	24	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>Parcours Communication Internationale des Entreprises et des Administrations</i>	24	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>Parcours Commerce International</i>	24	15 avril 2019	30 mai 2019
Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	396	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Culture Entreprise : Anglais (36) Autres langues (12)</i>	108	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Linguistique</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Anglophones</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Allemandes</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Arabes</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Chinoises</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Italiennes</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Japonaises</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>parcours Etudes Russes</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré	144	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>Parcours Anglais</i>	72	15 avril 2019	30 mai 2019
<i>Parcours Italien</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019

<i>Parcours Allemand</i>	36	15 avril 2019	30 mai 2019
Traduction et Interprétation	24	15 avril 2019	30 mai 2019

<http://facdeslangues.univ-lyon3.fr/master-434255.kjsp?RH=LAN-FORM&RF=LAN-FORMmast>



FACULTE DES LETTRES ET CIVILISATIONS : ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020 : CAPACITES D'ACCUEIL, DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU PORTAIL, LIEN D'ACCES A L'OFFRE DE FORMATION

MENTION	CAPACITES D'ACCUEIL 2018-2019	Ouverture	Fermeture
Archives	20	13 avril 2019	11 mai 2019
Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux	24	13 avril 2019	11 mai 2019
Communication des organisations	48	13 avril 2019	11 mai 2019
Gestion de l'environnement	20	13 avril 2019	11 mai 2019
Gestion des territoires et développement local	84	13 avril 2019	11 mai 2019
Histoire	60	13 avril 2019	11 mai 2019
Humanités numériques	10	13 avril 2019	11 mai 2019
Information, communication	non ouvert		
Information, documentation	24	13 avril 2019	11 mai 2019
Lettres	55	13 avril 2019	11 mai 2019
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré	140	13 avril 2019	11 mai 2019
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré	314	13 avril 2019	11 mai 2019
Mondes anciens	40	13 avril 2019	11 mai 2019
Mondes médiévaux	30	13 avril 2019	11 mai 2019
Patrimoine et musées (1)	40	13 avril 2019	11 mai 2019
Sciences de l'eau	non ouvert		
Sciences des religions et sociétés	20	13 avril 2019	11 mai 2019
Ville et environnements urbains	non ouvert		

Lien: http://facdeslettres.univ-lyon3.fr/les-masters-707506.kjsp?RH=LET-ACCUEIL_FR



FACULTE DE PHILOSOPHIE : ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020 : CAPACITES D'ACCUEIL, DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU PORTAIL, LIEN D'ACCES A L'OFFRE DE FORMATION

MENTION	CAPACITE D'ACCUEIL 2019-2020	OUVERTURE	FERMETURE
Histoire de la philosophie	50	03-mai-19	07-juin-19
Philosophie	50	03-mai-19	07-juin-19

Lien : <http://facdephilo.univ-lyon3.fr/master-en-philosophie-155716.kjsp?RH=PHI-FORM&RF=PHI-FORM-master>

Délibération n° D2018-12-13-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération D2018-07-19-sco portant approbation de la liste des enseignements du programme SELF pour l'année 2018-2019 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver la modification des cours du programme SELF (study in English in Lyon, France) pour l'année 2018-2019 tel qu'énoncée en annexe de la présente délibération.

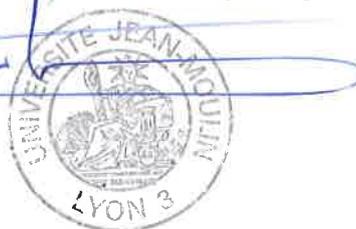
La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage

Pierre SERVET



PROGRAMME SELF : liste de cours 2018-2019

GESTION & CULTURE D'ENTREPRISE

1er semestre – 8 cours

- Aspects of Doing Business in Europe
- Cross-Cultural Management
- CSR & Risk Management
- European Economics
- European/International Marketing
- Human Resource Management
- Marketing & Innovation
- Multinational Business Finance

2e semestre – 5 cours

- Financial Analysis (IFRS) and Risk Management
- Global Leadership
- ~~New Models of Marketing and Human Resources~~ → Design of sustainable organizations in an increasingly complex environment
- Powerful Presentations and Cross-Cultural Negotiations
- The challenges of taking western brand into secondary and emerging markets

DROIT/SCIENCE POLITIQUE

1er semestre – 6 cours

- Comparative Constitutional Law
- European Business Law
- EU Data Protection Law
- European Union
- Introduction to Human Rights Law
- Paradox and Conflict in European Union Law

2e semestre – 5 cours

- ~~Commercial Law~~ → Alternative Dispute resolution in the UK legal system
- Comparative Legal Traditions –
- International Trade Law
- Introduction to the Law of the Sea
- Mergers & acquisitions, ADR, Legal negotiation

SCIENCES HUMAINES

1er semestre – 5 cours

- Art & Politics
- French History in Film
- Gilded Age America and the Birth of the Modern World
- New Media in Arts
- Tocqueville & Democracy

2e semestre – 4 cours

- Controlling the Narrative in the Age of “Alternative Facts”
- Globalization
- Staging the Supernatural in Shakespeare’s Macbeth and A Midsummer Night’s Dream
- The European Revolutionary Tide since 1789

TRONC COMMUN

- Introduction to French culture & civilization
- Français langue étrangère (FLE)

Délibération n° D2018-12-14-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 11 décembre 2018,

Sur proposition de la direction des études et de la vie universitaire,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver le calendrier d'admission 2019/2020 des étudiants étrangers souhaitant suivre une formation en France.

Les formations concernées et le détail du calendrier sont présentés en annexe ci-après.

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage

Pierre SERVET



SERVICE GENERAL DES RELATIONS INTERNATIONALES

CFVU 11 décembre 2018

► Proposition du calendrier concernant l'accueil des étudiants étrangers à procédure Etudes en France 2019-2020 :

- **Dossiers CEF pour L1 (dates de DAP fixées par le Ministère)**
 - Saisie des choix des candidats sur Etudes en France : **du 3 décembre 2018 au 22 janvier 2019**
 - Date du test de français (TCF) organisé par Lyon 3 : **7 février 2019**
 - Commissions pédagogiques à organiser par les composantes à partir **du 31 mars 2019**
 - Date limite de réception au SGRI des réponses envoyées par les composantes (3 choix d'universités possibles pour l'étudiant) :
 - **le 8 avril 2019 pour les 1^{ers} choix**
 - **le 7 mai 2019 pour les 2^{èmes} choix**
 - **le 3 juin 2019 pour les 3^{èmes} choix**

- **Dossiers Etudes en France pour les L2,L3, M1 et M2**
 - Date limite de soumission électronique du dossier de candidature sur l'application « Etudes en France » : **20 mars 2019**
 - Date limite instruction SCAC : **15 mai 2019**
 - Transmission des dossiers aux composantes :
 - du **4 mars du 19 avril 2019** à raison d'un envoi par semaine (pour les DUT)
 - du **4 mars au 14 juin 2019** à raison d'un envoi par semaine (hors DUT)
 - Date limite d'envoi des réponses des composantes au SGRI : **28 juin 2019**
 - Date limite du choix définitif de l'étudiant : **15 juillet 2019**

Rappel important

Dès lors que les étudiants sont issus **de pays à procédure Etudes en France**, ils doivent obligatoirement respecter cette procédure. Aucun dossier d'admission, qui serait adressé directement aux composantes, ne pourra faire l'objet d'une étude par la commission pédagogique.

Délibération n° D2018-12-15-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis du conseil de la faculté des lettres et civilisations du 16 novembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver le changement des intitulés des parcours du master « télévision, internet, réseaux » mention « audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux », suivants :

Le parcours « télévision, internet, réseaux » devient « nouvelles télévisions ».

Le parcours « écritures interactives » devient « nouvelles écritures ».

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage



Pierre SERVET



SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.

Délibération n° D2018-12-16-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et suivants ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu l'avis du conseil de la faculté des lettres et civilisations du 16 novembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique du 11 décembre 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver la fermeture de la mention du master « villes et environnement urbains » - parcours « nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine » à compter de la rentrée universitaire 2019/2020.

La présente délibération est approuvée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre de voix pour :	15
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions :	3

Lyon, le 18 décembre 2018

Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage


Pierre SERVET


Délibération n° D2018-12-17-sco
Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 décembre 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-3, L. 712-6-1, L. 712-3;
Arrêté du 19 janvier 2018 autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « PARCOURSUP » ;
Vu la délibération n° 2017-10-06-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° 2017-10-07-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération D2018-03-21-sco relative au déploiement de la plateforme PARCOURSUP au sein de l'université Jean moulin.
Vu l'avis favorable de la commission formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université Jean Moulin du 6 mars 2018,

Sur proposition de M. le président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le dispositif PARCOURSUP a pour objectif de permettre aux lycéens non seulement de mieux connaître le contenu des formations disponibles et d'identifier leurs chances de réussite et d'insertion professionnelle dans chacune des formations proposées. Il permet également de les accompagner dans leur choix d'orientation.

PARCOURSUP vise aussi à consolider le lien entre enseignement supérieur et enseignement scolaire. L'élaboration et la diffusion des « attendus » répondent à ce double objectif. Aux éléments de cadrage national, les établissements ont eu la possibilité d'y adjoindre des attendus dits « locaux » afin de préciser les spécificités des parcours proposés afin de renseigner au mieux les lycéens sur les caractéristiques concrètes des formations pour lesquelles ils souhaitent formuler des vœux.

Afin de sécuriser juridiquement l'ensemble de la procédure d'admission, les établissements doivent aussi délibérer formellement sur les éléments pris en compte dans l'examen des vœux. Ces éléments (critères) sont liés aux attendus nationaux et locaux. À chaque critère sont associés des éléments de pondération qui permettront d'examiner les vœux des lycéens. Ces éléments pourront être ajustés en fonction des disponibilités proposées par l'outil d'aide à la décision.

Chaque composante établit ses propres critères liés aux attendus qui permettront l'examen des vœux ainsi que les éléments de pondération qui leurs sont associés.

Décide

Article 1^{er} : D'approuver la liste des filières sélectives présentées par l'université Jean Moulin sur la plateforme PARCOURSUP au titre de la rentrée universitaire 2019/2020 :

Les filières sélectives :

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES, GÉNÉRALES ET DES ARCHIVES (SAJGA)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 | 1C, AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE | CS 78242 | 69372 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

Délibération présentée sur les panneaux d'informations, mise en ligne sur intranet et consultable auprès du SAJGA.

1. Les diplômes universitaires de technologies (DUT)

- DUT Carrières juridiques
- DUT Gestion Administratives et commerciales des Organisations (GACO)
- DUT Gestion Administratives et commerciales des Organisations (GACO) Arts
- DUT Information, Communication, option Communication des Organisations
- DUT Information, Communication, option Numérique dans les Organisations

Suite aux vœux formulés sur PARCOURSUP, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement. Les critères pris en compte sont :

- La motivation du candidat
- Les résultats scolaires et/ou universitaires (selon liste des pièces PARCOURSUP)
- Les appréciations des enseignants (fiche avenir)

(Pour la filière GACO Arts, un entretien de motivation est organisé à la suite de la sélection sur dossier.)

2. La préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DUCG)

Suite aux vœux formulés sur PARCOURSUP, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement. Les critères pris en compte sont :

- La motivation du candidat
- Les résultats scolaires et/ou universitaires (selon liste des pièces PARCOURSUP)
- Les appréciations des enseignants (fiche avenir)

3. La double licence Droit et Philosophie

Suite aux vœux formulés sur PARCOURSUP, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement. Les critères pris en compte sont :

- De la « FICHE AVENIR »
- Du PROJET PERSONNEL ET MOTIVE de l'étudiant
- Des notes des bulletins de TERMINAL du 1^{er} et du 2nd semestre
- Des notes des épreuves anticipées du Baccalauréat

4. Les doubles licences suivantes :

- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand et Gestion parcours Management et Sciences Humaines (MSH).
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Coréen et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Coréen et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Italien et Gestion Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Italien et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Japonais et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Japonais et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais et Gestion Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais et Gestion parcours Management et Sciences Humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais et Gestion parcours Techniques Quantitatives et Management (TQM)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe et Gestion Management et sciences humaines (MSH)
- Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)
- Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Allemand Lettres
- Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais – Lettres
- Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Arabe – Lettres
- Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Chinois - Lettres Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Italien - Lettres Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Japonais – Lettres
- Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Russe – Lettres
- Double Licence : Histoire et Géographie-Aménagement

5. La licence trilingue :

Suite aux vœux formulés sur la plateforme PARCOURSUP, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement.

Article 2 : D'approuver la mise en place d'attendus et éléments de pondération spécifiques visant à mieux définir les formations proposées par chaque composante. L'ensemble des critères spécifiques sont présentés en annexe de la délibération.

La présente délibération est approuvée par :

- | | |
|---|----|
| ✓ Nombre de membres présents et représentés : | 18 |
| ✓ Nombre de voix pour : | 15 |
| ✓ Nombre de voix contre : | 3 |
| ✓ Nombre d'abstentions : | 0 |

Lyon, le 18 décembre 2018

**Pour le président de l'université Jean Moulin et par délégation,
Le vice-président chargé du conseil d'administration et du pilotage**



Pierre SERVET





CAMPAGNE PARCOURSUP 2019

Site	Formation	Capacité yc Redoublants	Places à Pourvoir saisies sur Parcoursup FINAL 2018
Bourg	Bourg - Licence Droit	180	110
Bourg	Bourg - Licence Gestion MSH (ex AES)	108	80
Bourg	Bourg - Licence Histoire	72	60
Lyon	Licence Droit - Science Politique - Droit	416	330
Lyon	Licence Droit - Droit	1 800	1 260
Lyon	Licence Philosophie	140	105
Lyon	Licence Gestion - MSH	540	300
Lyon	Licence Gestion - TQM	432	360
Lyon	DL Histoire et Géographie	30	30
Lyon	Licence Humanités (ex Lettres classiques)	36	25
Lyon	Licence Lettres (ex Lettres modernes)	180	135
Lyon	Licence Histoire	320	230
Lyon	Licence Géographie et Aménagement	136	100

Site	Formation	Capacité yc Redoublants	Places à Pourvoir saisies sur Parcoursup FINAL 2018
Lyon	Licence LLCER Allemand	31	30
Lyon	Licence LLCER Anglais	320	260
Lyon	Licence LLCER Arabe	67	40
Lyon	Licence LLCER Arabe - 4 ans	36	36
Lyon	Licence LLCER Chinois	49	40
Lyon	Licence LLCER Chinois - 4 ans	18	20
Lyon	Licence LLCER Italien	67	50
Lyon	Licence LLCER Japonais	98	76
Lyon	Licence LLCER Russe	21	15
Lyon	Licence LLCER Russe - 4 ans	10	11

Lyon	DL LLCER Allemand - Lettres	Fermée	Fermée
Lyon	DL LLCER Anglais - Lettres	20	20
Lyon	DL LLCER Arabe - Lettres	Fermée	Fermée
Lyon	DL LLCER Chinois - Lettres	Fermée	Fermée
Lyon	DL LLCER Italien - Lettres	Fermée	Fermée
Lyon	DL LLCER Japonais - Lettres	Fermée	Fermée
Lyon	DL LLCER Russe - Lettres	Fermée	Fermée

Lyon	Licence LEA - Anglais-Allemand	78	65
Lyon	Licence LEA - Anglais-Arabe	98	50
Lyon	Licence LEA - Anglais-Arabe - 4 ans	36	39
Lyon	Licence LEA - Anglais-Chinois	101	63
Lyon	Licence LEA - Anglais-Chinois - 4 ans	18	30
Lyon	Licence LEA - Anglais-Coréen	98	55
Lyon	Licence LEA - Anglais-Espagnol	285	230
Lyon	Licence LEA - Anglais-Italien	88	63
Lyon	Licence LEA - Anglais-Japonais	134	100
Lyon	Licence LEA - Anglais-Polonais	21	15
Lyon	Licence LEA - Anglais-Polonais - 4 ans	5	20
Lyon	Licence LEA - Anglais-Portugais	21	28
Lyon	Licence LEA - Anglais-Portugais - 4 ans	5	20
Lyon	Licence LEA - Anglais-Russe	62	35
Lyon	Licence LEA - Anglais-Russe - 4 ans	36	36

Lyon	DL - LEA Anglais-Allemand et Gestion - MSH	15	10
Lyon	DL - LEA Anglais-Allemand et Gestion - TQM	15	10
Lyon	DL - LEA Anglais-Arabe et Gestion - MSH	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Arabe et Gestion - TQM	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Chinois et Gestion - MSH	20	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Chinois et Gestion - TQM	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Coréen et Gestion - MSH	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Coréen et Gestion - TQM	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Espagnol et Gestion - MSH	30	15
Lyon	DL - LEA Anglais-Espagnol et Gestion - TQM	15	15
Lyon	DL - LEA Anglais-Italien et Gestion - MSH	15	10
Lyon	DL - LEA Anglais-Italien et Gestion - TQM	5	10
Lyon	DL - LEA Anglais-Japonais et Gestion - MSH	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Japonais et Gestion - TQM	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Polonais et Gestion - MSH	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Polonais et Gestion - TQM	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Portugais et Gestion - MSH	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Portugais et Gestion - TQM	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Russe et Gestion - MSH	5	5
Lyon	DL - LEA Anglais-Russe et Gestion - TQM	5	5

Lyon	DCG - Diplôme de Comptabilité et de Gestion	120	120
Lyon	DL Droit et Philosophie	45	42



Parcoursup 2019 : Liste des filières sélectives 2019/2020

Les filières sélectives :

1. Les diplômes universitaires de technologies (DUT)

- DUT Carrières juridiques
- DUT Gestion Administratives et commerciales des Organisations (GACO)
- DUT Gestion Administratives et commerciales des Organisations (GACO) Arts
- DUT Information, Communication, option Communication des Organisations
- DUT Information, Communication, option Numérique dans les Organisations

Suite aux vœux formulés sur Parcoursup, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement. Les critères pris en compte sont :

- La motivation du candidat
- Les résultats scolaires et/ou universitaires (selon liste des pièces Parcoursup)
- Les appréciations des enseignants (fiche avenir)

(Pour la filière GACO Arts, un entretien de motivation est organisé à la suite de la sélection sur dossier.)

2. La préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DUCG)

Suite aux vœux formulés sur Parcoursup, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement. Les critères pris en compte sont :

- La motivation du candidat
- Les résultats scolaires et/ou universitaires (selon liste des pièces Parcoursup)
- Les appréciations des enseignants (fiche avenir)

3. La double licence Droit et Philosophie

Suite aux vœux formulés sur Parcoursup, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement. Les critères pris en compte sont :

- De la « FICHE AVENIR »
- Du PROJET PERSONNEL ET MOTIVE de l'étudiant
- Des notes des bulletins de TERMINAL du 1^{er} et du 2nd semestre

- Des notes des épreuves anticipées du Baccalauréat

4. Les doubles licences suivantes :

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand et Gestion parcours Management et Sciences Humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Allemand et Gestion parcours Techniques quantitatives et management(TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Arabe et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Chinois et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Coréen et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Coréen et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Espagnol et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Italien et Gestion Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Italien et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Japonais et Gestion parcours Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Japonais et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais et Gestion Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Polonais et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais et Gestion parcours Management et Sciences Humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Portugais et Gestion parcours Techniques Quantitatives et Management (TQM)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe et Gestion Management et sciences humaines (MSH)

Double Licence Langues Etrangères Appliquées Anglais-Russe et Gestion parcours Techniques quantitatives et management (TQM)

Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Allemand - Lettres

Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais - Lettres

Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Arabe - Lettres

Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Chinois - Lettres
Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Italien - Lettres
Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Japonais -
Lettres
Double Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Russe – Lettres
Double Licence : Histoire et Géographie-Aménagement

5. La licence trilingue :

Suite aux vœux formulés sur Parcoursup, une sélection est effectuée par chaque département de formation au vu des dossiers présentés par les candidats. Une liste d'admis est alors établie par ordre de classement



DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : Faculté de Philosophie

MENTION : LICENCE PHILOSOPHIE

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	Moyennes de français, 1 ^{ère} + Notes du bac de français (EAF)
Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Moyennes 1 ^{ère} + Terminale en LV1
Etre intéressé par la démarche scientifique.	Moyennes 1 ^{ère} + Terminale : <ul style="list-style-type: none">- Le cas échéant (S) : SVT ; Physique Chimie ;- Mathématiques (option en L / Tronc commun en ES / Tronc commun en S)
	Pour les L et ES : notes de l'épreuve anticipée de Sciences 1 ^{ère}
Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique	Moyennes Philosophie Terminale
Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde	Moyennes Histoire-Géographie 1 ^{ère} et Terminale + Le cas échéant, Moyennes Terminale : <ul style="list-style-type: none">- SES (ES)- Littérature (L)- Droit et grands enjeux du monde contemporain (L)- Arts (L)
Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe.	Fiche Avenir et Avis du conseil de classe
Attendus locaux de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
une bonne maîtrise de l'expression ainsi que des exercices de base en philosophie (dissertation et explication de texte),	Moyennes de français, Terminale + Notes du bac de français (EAF)

une réelle capacité à argumenter, à développer une analyse conceptuelle, à expliquer des textes difficiles et à problématiser,	Moyennes Philosophie Terminale
une grande faculté de travail est demandée, comportant la capacité à lire et à synthétiser des notes de lecture, à organiser son travail	Fiche Avenir et Avis du conseil de classe
Attendus complémentaires pour la double DROIT-PHILO	Crières pour la double licence DROIT-PHILO

Dans le cas où un « oui si » est proposé :



DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : Droit

DOMAINE : DOMAINE DROIT ÉCONOMIE GESTION | MENTION DROIT

MENTION : Droit

PARCOURS :

Licence en droit (Campus de Lyon + campus de Bourg)

Double licence droit-philosophie

Licence science politique-droit

	Attendus nationaux	Attendus locaux	Critères de classement	Pondération
CAMPUS DE LYON – MANUFACTURE DES TABACS				
Licence en droit	<p>* Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires</p> <p>* Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte</p> <p>* Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel</p> <p>* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail</p> <p>* Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques</p> <p>* Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques</p> <p>* Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2017-2018. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2017-2018). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.</p> <p>Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.</p>	<p>Concernant l'attendu national « <i>disposer de connaissances linguistiques</i> », l'anglais est la langue imposée en licence à la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3.</p> <p>En conséquence, il est attendu, pour une admission en licence à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, que le candidat ait un niveau suffisant de compétences en anglais, c'est-à-dire qu'il ait au minimum suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée.</p>	<p>Pour assurer le respect de sa capacité d'accueil, la priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en droit.</p> <p>Les dossiers seront examinés en fonction d'une appréciation résultant de l'application de plusieurs critères combinés et pondérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence en droit. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible ; ▪ l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation ; ▪ les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ; ▪ Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues ; 	Voir tableau ci-dessous
Licence bi-disciplinaire science politique - droit	<p>* Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires</p> <p>* Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte</p> <p>* Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel</p> <p>* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail</p>	<p>Concernant l'attendu national « <i>disposer de connaissances linguistiques</i> », l'anglais est la langue imposée en licence à la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3.</p> <p>En conséquence, il est attendu, pour une admission en licence à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, que le candidat ait un niveau suffisant de compétences en anglais, c'est-à-dire qu'il</p>	<p>Pour assurer le respect de sa capacité d'accueil, la priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en science politique - droit.</p> <p>Les dossiers seront examinés en fonction d'une appréciation résultant de l'application de plusieurs critères combinés et pondérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence en science politique - droit. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première 	Voir tableau ci-dessous

	<p>* Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques</p> <p>* Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques</p> <p>* Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2017-2018. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2017-2018). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.</p> <p>Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.</p>	<p>ait au minimum suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée.</p> <p>La licence bidisciplinaire droit-science politique a une capacité d'accueil très limitée. Il est recommandé d'apporter un soin particulier à la motivation de la candidature (« Mon projet »), qui doit permettre d'évaluer l'adéquation de ce cursus au projet d'étude et au projet professionnel de l'étudiant.</p>	<p>année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation ; ▪ les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ; ▪ Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues ; 	
<p>Double licence droit - philosophie</p>		<p>Concernant l'attendu national « <i>disposer de connaissances linguistiques</i> », l'anglais est la langue imposée en licence à la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3. En conséquence, il est attendu, pour une admission en licence à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, que le candidat ait un niveau suffisant de compétences en anglais, c'est-à-dire qu'il ait au minimum suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée.</p> <p>Les attendus de la double licence Droit-Philosophie sont ceux de la licence de Philosophie et de la licence de Droit, puisque les étudiants inscrits dans ce cursus suivent les deux formations. Cette double licence représente un nombre très élevé d'heures d'enseignements par semaine et nécessite donc, outre un excellent niveau de culture générale et de très bonnes qualités rédactionnelles, une forte motivation et des capacités d'organisation et de travail importantes.</p>	<p>La double licence droit – philosophie est sélective. Il est recommandé d'apporter un soin particulier à la motivation de la candidature (« Mon projet »), qui doit permettre d'évaluer l'adéquation de ce cursus au projet d'étude et au projet professionnel de l'étudiant.</p> <p>Les critères de classement pour la double licence Droit-Philosophie sont ceux de la licence en philosophie et de la licence en droit.</p> <p>La priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la double licence droit - philosophie.</p> <p>Les dossiers seront examinés en fonction d'une appréciation résultant de l'application de plusieurs critères combinés et pondérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la double licence droit - philosophie. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible ; ▪ l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la 	<p>Voir tableau ci-dessous</p>

			<p>cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale, en particulier en philosophie, mais aussi, selon les filières, en littérature, histoire et géographie et dans les matières scientifiques ; ▪ Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues. 	
CAMPUS DE BOURG-EN-BRESSE				
Licence en droit	<p>* Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires</p> <p>* Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte</p> <p>* Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel</p> <p>* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail</p> <p>* Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques</p> <p>* Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques</p> <p>* Avoir répondu à un questionnaire d'auto-évaluation disponible sur le site de l'Onisep Terminales2017-2018. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2017-2018). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.</p> <p>Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des lycéens qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul lycéen et ne sont en aucun cas transmis aux universités.</p>	<p>Concernant l'attendu national « <i>disposer de connaissances linguistiques</i> », l'anglais est la langue imposée en licence à la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3.</p> <p>En conséquence, il est attendu, pour une admission en licence à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, que le candidat ait un niveau suffisant de compétences en anglais, c'est-à-dire qu'il ait au minimum suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée.</p>	<p>Pour assurer le respect de sa capacité d'accueil, la priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en droit.</p> <p>Les dossiers seront examinés en fonction d'une appréciation résultant de l'application de plusieurs critères combinés et pondérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence en droit. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible ; ▪ l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation ; ▪ les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ; ▪ Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues. 	Voir tableau ci-dessous

Éléments de pondération

La faculté de droit propose de retenir plusieurs critères visant à classer les candidats en fonction des attendus nationaux et locaux.

Il est tenu compte du type de baccalauréat obtenu, ainsi que des résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français, des moyennes générales en classes de première et aux deux premiers trimestres de la classe de terminale et des moyennes générales en mathématiques.

Il est aussi tenu compte des avis des chefs d'établissements exprimés sur la fiche avenir. Des avis positifs concernant les bacheliers technologiques ou professionnels permettent à ces derniers d'être classés aussi bien que les bacheliers généraux qui ont obtenu un avis moins positif.

Il est tenu compte du projet motivé du candidat.

Dans la mesure où seul l'anglais est enseigné en licence à la faculté de droit, ce dernier sera particulièrement valorisé.

La note globale obtenue par le candidat grâce à l'outil d'aide à la décision permettra à la commission d'examen des vœux de réaliser l'étude finale des dossiers des candidats.

Proposition concernant le « Oui Si »

Les 60 premiers candidats issus des baccalauréats technologiques et professionnels les mieux classés seront inscrits d'office dans le dispositif « oui si ».

Compte tenu de l'absence de moyens nouveaux affectés pour la prochaine rentrée universitaire, la faculté de droit ne peut pas proposer de dispositif *ex nihilo* plus ambitieux que ce qu'elle propose déjà actuellement en vue de favoriser la réussite des étudiants en licence.

Les étudiants pris en « Oui SI » bénéficieront d'un accompagnement individualisé dans le cadre de notre contrat réussite (séances de soutien, webtutorat assuré par un parrain).

Des réflexions sont en cours pour proposer à compter de la rentrée 2019 un « Oui SI » plus ambitieux en partenariat avec des établissements secondaires.

Diplôme	Critères et Détails des modalités de calcul de l'évaluation globale
Licence en droit Licence bidisciplinaire science-politique droit	<p><u>A-Critères de calcul de l'évaluation globale :</u></p> <p>1-C'est la validation par la Commission d'Examen des Vœux (CEV) des modalités de composition de l'évaluation finale sur 20 qui permettra de produire le pré-classement des candidats suite au paramétrage de l'Outil d'Aide à la Décision avant l'étude et l'appréciation finale des dossiers par la C.E.V.</p> <p>2-L'évaluation finale se compose de plusieurs évaluations, pondérées par des coefficients, qui formeront une évaluation globale sur 20.</p> <p>3-Ces évaluations sont produites par la construction de « bouquets » de notes pondérés en fonction des « attendus nationaux et locaux » des formations concernées.</p> <p><u>4-Les éléments utilisés pour construire ces différentes évaluations sont tirés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Du PROJET PERSONNEL de l'étudiant -De la « FICHE AVENIR » complétée par le professeur principal et le responsable de l'établissement d'origine du second degré -Des notes des bulletins de PREMIERE

	<p>-Des notes des bulletins de TERMINAL du 1^{er} et du 2nd semestre -Des notes des ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT</p> <p><u>B-Détail des modalités du calcul l'évaluation globale :</u></p> <p><u>A- Evaluation N°1 :</u> Evaluation résultant de l'évaluation du « Projet motivé » :</p> <p><u>B- Evaluation N°2 :</u> Evaluation résultant des « MOYENNES INTERMEDIAIRES » pondérées pour chacun des « attendus nationaux DROIT »: <u>Elles sont construites sur la base des notes sélectionnées dans les bulletins de PREMIERE et TERMINAL et des EPREUVES Anticipées du Baccalauréat.</u></p> <p><u>1-Moyenne intermédiaire n°1 :</u> Evaluation de l' « Attendus national DROIT n°1 » - <i>Savoir mobiliser des compétences d'expression écrites et orales</i> : évalué par les notes sélectionnées des bulletins de PREMIERE et de TERMINAL</p> <p><u>2-Moyenne intermédiaire n°2 :</u> Evaluation de l' « Attendus national DROIT n°2 » - <i>Aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte</i> : évalué par les notes sélectionnées des bulletins de PREMIERE et de TERMINAL</p> <p><u>3-Moyenne intermédiaire n°3 :</u> Evaluations de l' « Attendus national DROIT n°3 » - <i>Aptitude à la logique et raisonnement conceptuel</i> : évalué par les notes sélectionnées des bulletins de PREMIERE et de TERMINAL</p> <p><u>4-Moyenne intermédiaire n°4 :</u> Evaluation de l' « Attendus national DROIT n°5 » - <i>Être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques</i> et de l' « Attendu local DROIT » - <i>Disposer d'un niveau suffisant de compétences en anglais : (c'est-à-dire avoir au minimum suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée)</i> : évalué par les notes sélectionnées des bulletins de PREMIERE et de TERMINAL</p> <p><u>5-Moyenne intermédiaire n°5 :</u> Evaluation de l'Attendus national DROIT n°6 » - <i>Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques</i> : évalué par les notes sélectionnées des bulletins de PREMIERE et de TERMINAL</p> <p><u>6- Moyenne intermédiaire n°6 :</u> <i>Epreuves anticipées du baccalauréat sélectionnées</i> : évalué par les notes sélectionnées des ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT</p> <p><u>C-Evaluation N°3 :</u> Note résultant de l'évaluation de la « FICHE AVENIR » ; elle évalue l' « Attendus national DROIT n°4 » - <i>Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail</i> :</p> <p>La moyenne de ces trois (03) évaluations (A/B/C) pondérées forme l'évaluation globale qui permet le travail final d'appréciation des dossiers par la C.E.V.</p>
<p>Double licence droit philo</p>	<p>Les critères et les modalités du calcul de l'évaluation globale sont identiques à ceux de la licence en droit. La seule différence concerne le calcul de l' « <u>Evaluation N°2 :</u> Evaluation résultant des « MOYENNES INTERMEDIAIRES » pondérées pour chacun des attendus nationaux DROIT ». <u>Pour la double licence droit-philosophie, une 7eme Moyenne intermédiaire spécifique</u> s'ajoute au calcul de l'évaluation N°2 tenant compte des attendus nationaux spécifique à la licence en philosophie.</p>



DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : iaelyon

MENTION : Gestion

PARCOURS : Management et Sciences Humaines

-

CRITERES DE CLASSEMENT :

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers	Eléments de pondération (indicatifs)
Disposer d'un niveau de mathématiques et de raisonnement conceptuel et logique, ainsi que d'aptitudes à la compréhension, l'analyse et la synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Filière de baccalauréat poursuivie (notamment bac généraux et filières Bac S et ES). - Notes obtenues en mathématiques en première et terminale (notes et classement). - Prise en compte d'une moyenne pondérée d'un bouquet de notes obtenues dans des disciplines scientifiques dont SES (notes et classement). - Usage avis de synthèse « Fiche Avenir » : évaluation « méthode de travail » + « capacité à s'investir dans le travail ». 	- 40
Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français et en anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement	<ul style="list-style-type: none"> - Notes obtenues au bac français. - Notes obtenues en philosophie, en français et en langues vivantes (notes et classement). 	- 20
Disposer d'un niveau de culture générale et témoigner d'un intérêt pour les questions sociétales	<ul style="list-style-type: none"> - Notes obtenues en philosophie, en histoire-géographie, en SES, ... : notes et classement. - Options suivies et notes obtenues en terminale. 	- 20

Disposer de capacités de travail et de réflexion, collectives et en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Usage avis du professeur principal et avis de synthèse « Fiche Avenir » : évaluation « méthode de travail » + « autonomie » + « engagement, esprit initiative » 	<ul style="list-style-type: none"> - 10
Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux	<ul style="list-style-type: none"> - Avis de synthèse « Fiche Avenir » : « Cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation » + « avis sur capacité à réussir. - « Projet de formation motivé » 	<ul style="list-style-type: none"> - 10

Dans le cas où un « oui si » est proposé :

PAS DE « OUI SI »



DEVU

PARCOURS SUP : FICHE DE SYNTHÈSE

FACULTE/INSTITUT : iaelyon

MENTION : Gestion

PARCOURS : Techniques Quantitatives et Management

ATTENDUS LOCAUX :

CRITERES DE CLASSEMENT :

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers	Éléments de pondération (à titre indicatifs)
<p>Disposer d'un niveau de mathématiques et de raisonnement conceptuel et logique, ainsi que d'aptitudes à la compréhension, l'analyse et la synthèse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Filière de baccalauréat poursuivie (notamment bac généraux et filières Bac S et ES). - Notes obtenues en mathématiques en première et terminale (notes et classement). - Prise en compte d'une moyenne pondérée d'un bouquet de notes obtenues dans des disciplines scientifiques dont SES (notes et classement). - Usage avis de synthèse « Fiche Avenir » : évaluation « méthode de travail » + « capacité à s'investir dans le travail ». 	<p>- 40</p>
<p>Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français et en anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notes obtenues au bac français. - Notes obtenues en philosophie, en français et en langues vivantes (notes et classement). 	<p>- 20</p>
<p>Disposer d'un niveau de culture générale et témoigner d'un intérêt pour les questions sociétales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Notes obtenues en philosophie, en histoire-géographie, en SES, ... : notes et classement. - Options suivies et notes obtenues en terminale. 	<p>- 20</p>

Disposer de capacités de travail et de réflexion, collectives et en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Usage avis du professeur principal et avis de synthèse « Fiche Avenir » : évaluation « methode de travail » + « autonomie » + « engagement, esprit initiative » 	<ul style="list-style-type: none"> - 10
Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux	<ul style="list-style-type: none"> - Avis de synthèse « Fiche Avenir » : « Cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation » = « avis sur capacité à réussir ». - « Projet de formation motivé » 	<ul style="list-style-type: none"> - 10
Des compétences mathématiques et statistiques avérées sont nécessaire à la réussite en parcours TQM		<ul style="list-style-type: none"> - prise en compte par application d'un coefficient en attendu 1

Dans le cas où un « oui si » est proposé :

DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : Faculté des Langues

MENTION : LICENCE LLCER

PARCOURS : Tous

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}). ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale) ■ Moyenne langues (LV1 et LV2) (2^{nde} ; 1^{ère} ; Terminale)
Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyennes langues LV1 et LV2 (2^{nde} ; 1^{ère} ; Terminale)
Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}). ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale) ■ Moyenne langues (LV1 et LV2) (2^{nde} ; 1^{ère} ; Terminale)

<p>Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}). ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale) ■ Moyenne langues (LV1 et LV2) (2^{nde} ; 1^{ère} ; Terminale)
<p>Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}). ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale) ■ Moyenne langues (LV1 et LV2) (2^{nde} ; 1^{ère} ; Terminale)
<p>Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde</p>	<p>Avis du Conseil de classe – Fiche avenir</p> <p>Très satisfaisant : 20 pts.</p> <p>Satisfaisant : 15 pts.</p> <p>Assez satisfaisant : 10 pts.</p> <p>Peu démontré : 5 pts.</p>

DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : Faculté des Langues

MENTION : LICENCE LEA

PARCOURS : Tous

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}). ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale) Moyenne langues (LV1 et LV2) (2 ^{nde} ; 1 ^{ère} ; Terminale)
Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyennes langues (LV1 et LV2) (2^{nde} ; 1^{ère} ; Terminale)
Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}) ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale) Moyenne langues (LV1 et LV2) (2 ^{nde} ; 1 ^{ère} ; Terminale)
Avoir un intérêt pour un domaine d'application	Moyenne langues (LV1 et LV2 et langue renforcée) (2 ^{nde} ; 1 ^{ère} ; Terminale)
Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moyenne de français (2^{nde} ; 1^{ère}) ■ Note du Bac de français. ■ Moyenne Histoire (1^{ère} ; Terminale) ■ Moyenne Philosophie (Terminale)
Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde	<ul style="list-style-type: none"> - Avis du Conseil de classe – Fiche avenir - Très satisfaisant : 20pts - Satisfaisant : 15pts - Assez satisfaisant : 10pts - Peu démontré : 5 pts

DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : Faculté des Lettres et Civilisations

MENTION : LICENCE LETTRES

PARCOURS : LETTRES

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte	Notes de français : moyenne de l'ensemble des notes de français de la seconde, de la première et des épreuves anticipées de français (écrit et oral pour celles-ci)
Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Moyenne des notes de terminale en LV1
Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française	Avis de la fiche avenir
Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes	Avis de la fiche avenir
Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde	Avis de la fiche avenir
Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe.	Avis de la fiche avenir

Attendus complémentaires pour la double licence LLCER-Lettres

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte	Notes de français : moyenne de l'ensemble des notes de français de la seconde, de la première et des épreuves anticipées de français (écrit et oral pour celles-ci)
Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Moyenne des notes de LV1 sur seconde et première
Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française	Avis de la fiche avenir
Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes	Avis de la fiche avenir
Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde	Avis de la fiche avenir
Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe.	Avis de la fiche avenir

DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : LETTRES ET CIVILISATIONS

MENTION : Licence HISTOIRE

PARCOURS : HISTOIRE

Nouveauté 2019 : Les pièces complémentaires demandées : attestation d'implication dans une activité ou un projet culturel (chantier de fouille...) ou de participation à un concours (type concours de la résistance, concours général...). Valorisé en bonus, non obligatoire, coefficient 20, au même niveau que la fiche avenir.

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	Avis et notes des professeurs de français (conseil de classe et bulletin) Notes au bac français. Réussite à des concours (concours général, concours de la Résistance). Constitution du dossier Parcoursup (pièces, qualité rédactionnelle).
Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Avis et notes des professeurs de langue (conseil de classe et bulletin). Obtention d'une certification.
Être intéressé par la démarche scientifique	Avis des professeurs (sciences, mathématique, histoire-géographie) (conseil de classe et bulletin).
Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines	Avis des professeurs (conseil de classe et bulletin). Implication dans une vie associative liée à la culture. Intérêt pour la lecture, la presse indiqué dans le dossier.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail	Avis des professeurs (conseil de classe et bulletin)
Avoir un intérêt pour la recherche documentaire	Avis des professeurs (conseil de classe et bulletin). Valorisation des élèves inscrits dans une section européenne.
Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques économiques et sociales	Avis des professeurs de français, sciences-économiques, histoire-géographie (conseil de classe et bulletin). Valorisation des élèves inscrits dans une section européenne Goût pour la lecture (littérature, essais, presse).
Attendus locaux de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Savoir prendre des notes dans le cadre d'un Cours Magistral.	Avis et notes des professeurs (conseil de classe et bulletin).
Savoir argumenter sur un sujet traité en cours pour préparer l'apprentissage des techniques de la dissertation et du commentaire de document en histoire. Ce sont des attendus travaillés dans la composition d'histoire demandée au baccalauréat (construction d'un plan, d'une introduction et d'une conclusion, d'un paragraphe argumenté).	Avis et notes des professeurs d'histoire-géographie (conseil de classe et bulletin). Notes du baccalauréat Participation et/ou réussite à des concours (concours général, concours de la Résistance).
Aimer lire, livres et presse.	Avis et notes de professeurs (conseil de classe et bulletin). Valorisation des élèves venant de filières européennes. Argumentaire du dossier.
Avoir déjà effectué une recherche documentaire dans son cursus, notamment par le biais des TPE	Avis des professeurs (conseil de classe et bulletin). Notes du baccalauréat en TPE

(bibliothèque, C.D.I, internet).	
Les cadres historiques posés dans les programmes de Terminale (filiales générales) : les grandes césures politiques et économiques de l'Europe et du Monde depuis le XIX ^e siècle	Avis et notes des professeurs (conseil de classe et bulletin). Notes au baccalauréat
Repères généraux de géographie (Etats, villes, topographie générale du globe, grandes zones géographiques)	Avis et notes des professeurs (conseil de classe et bulletin). Notes au baccalauréat
Vocabulaire d'histoire et de géographie vu au lycée (Etat, Eglise/église, croissance urbaine, réseau, urbanisation, taux de natalité, transition démographique, ...). Une fiche de renseignement par cours indiquera ce vocabulaire.	Avis et notes des professeurs (conseil de classe et bulletin). Notes au baccalauréat
Avoir lu durant l'été au moins un manuel par cours proposé dans les bibliographies estivales, ce qui revient à 4 livres. Les bibliographies sont sur le site internet de l'université.	Argumentaire du dossier (avis motivé).
<i>Attendus complémentaires pour la double licence histoire-géographie aménagement</i>	Voir les attendus de géographie.

DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : Lettres et civilisations

MENTION : HUMANITES

PARCOURS : ANTIQUITE ET HUMANITES (LETTRES CLASSIQUES)

Nouveauté 2019 : Les pièces complémentaires demandées attestation d'implication dans un projet ou une activité culturelle. Non obligatoire. Coefficienté en « bonus » (35 points) au même niveau que la « capacité à s'investir » de la fiche avenir.

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	Notes des matières littéraires et SHS (français, histoire géographie, philosophie). Appréciation des professeurs concernés.
Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Notes de LV1, et éventuellement LV2 et LV3. Appréciation des professeurs concernés.
Être intéressé par la démarche scientifique	Appréciation des professeurs de lettres et SHS, ainsi que de matières scientifiques. Note de TPE Notes dans le cas où celles-ci et l'appréciation montreraient une trop grande distorsion.
Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines	Appréciation des professeurs de lettres et SHS. Sujet du TPE si connu. Notes dans le cas où celles-ci et l'appréciation montreraient une trop grande distorsion.

<p>Disposer d'une bonne culture générale et être doté d'une grande capacité d'adaptation.</p>	<p>Appréciation des professeurs de lettres et SHS. Appréciations globales du conseil de classe</p> <p>Eléments de pratique culturelle et/ou artistique fournis par le candidat.</p> <p>Notes dans le cas où celles-ci et l'appréciation montreraient une trop grande distorsion.</p>
<p>Attendus locaux de la formation</p>	<p>Critères pris en compte pour l'examen des dossiers</p>
<p>Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques de l'Antiquité, ainsi que par l'étude des langues anciennes (latin et grec).</p>	<p>Notes en langues anciennes si étudiées dans le second degré.</p> <p>Appréciation des professeurs concernés.</p>
<p>Aimer lire et faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les littératures et les cultures antiques et pour la littérature moderne sous toutes ses formes (poésie, théâtre, histoire, roman, essai, etc.).</p>	<p>Appréciation des professeurs de lettres et langues.</p> <p>Eléments de pratique culturelle et/ou artistique fournis par le candidat.</p>

DEVU

PARCOURS SUP : CRITERES ET ELEMENTS DE PONDERATION

FACULTE/INSTITUT : LETTRES ET CIVILISATIONS

MENTION : LICENCE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

PARCOURS : GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

Attendus communs de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	-Notes en Français, HG, Philosophie -Appréciations générales -Rédaction de la lettre de motivation
Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Notes en langues
Être intéressé par la démarche scientifique	- Notes en matières scientifiques -Appréciations dans ces matières
Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines	-Notes en sciences humaines -Appréciations dans ces matières
Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail	Appréciations générales
Avoir un intérêt pour la recherche documentaire	Appréciations générales
Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales,	Notes en HG, SES, SVT et appréciations dans ces matières

l'aménagement et l'occupation des espaces	
Attendus locaux de la formation	Critères pris en compte pour l'examen des dossiers
Curiosité pour les objets géographiques (paysages, mondialisation, relief, ville, cartes, etc.)	Notes en HG et appréciations sur la Géographie
Connaissances générales sur l'organisation du monde (grands pôles économiques, foyers de peuplement, régions en conflits, etc.) et de la France (recomposition du maillage territorial, dynamiques d'urbanisation, grands projets d'aménagement, etc.)	Notes en HG et appréciations sur la Géographie
Repères généraux en histoire (grandes césures politiques et économiques de l'Europe et du Monde depuis le XIXe siècle).	Notes en HG et appréciations sur l'Histoire
Notions de statistiques, maîtrise d'outils graphiques	Appréciations en HG et en mathématiques
Savoir lire une carte, un atlas	Appréciations en HG
Capacités d'observation, de description	Appréciations générales
Savoir présenter et commenter un document	Appréciations générales
Capacités de travail en groupe (investissement dans les TPE et PPE en lycée, expérience associative, etc.)	Notes en PPE/TPE Engagement associatif Lettre de motivation
Maîtrise de base d'un environnement bureautique	Obtention du B2i ou validation des compétences du CRCN (cadre de référence des compétences numériques) / plateforme PIX
Attendus complémentaires pour la double licence histoire-géographie	Notes en HG appréciations en HG moyennes générales de lycée appréciations relatives à la capacité de travail

